TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 616 — VENDREDI 4 JUIN 1982

Mme Thatcher lance un ultime appel à la junte argentine

Lire page 6 l'article de notre correspondant à Londres et le début de l'enquête de Charles Vanhecke à Buenos-Aires.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LE SOMMET DE VERSAILLES, LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LES RELATIONS EST-OUEST

L'espace social

Genève avant Versailles. Les bords du Léman n'étaient pas le plus mauvais endroit pour une répétition de la grande pièce du sommet. En effet, 1 800 délégués de 147 pays représentés à l'Organisation internationale du travail ont entendu, mercredi, M. François Mitterrand leur parler des moyens de sortir de la crise.

Dès le diagnostic, le président de la République entend ne pas se laisser enfermer dans telle école de pensée économique, ni rechercher un bouc émissaire masquant élégamment les autres « moutons noirs » de l'économie internationale. Ce qui lui donne plus de force pour suggérer qu'on ne viendra pas à bout des calamités en « laissant jouer les forces du marché ». Déjà pointe l'amorce de la discussion avec M. Reagan, qui n'a pu s'empêcher, avant son départ de Washington, de rappeler que la médication la plus appropriée à nos maux et à ceux du tiers-monde était le libre-échange. Refrain entendu à Cancun également, sans que cette thèse soit ébranlée par les faits, qui prouvent pourtant qu'à ce jeu ce sont toujours les forts qui gagnent.

M. Mitterrand n'en tire pas heureusement la conclusion qu'il faille renforcer le protectionnisme. Parmi les leçons enregistrées par la gauche depuis la guerre, il y a sûrement celle-là : fermer les frontières est la pire forme de sécurité que l'on puisse imaginer. Mais entre le mur imbécile et la division internationale du travail à tout va, il y a une plage où des gouvernements, qui refusent tout déterminisme, peuvent se mouvoir.

Au cœur de la nuit où les pays se débattent aujourd'hui, il faut s'arracher aux égoïsmes, aux préjugés, aux routines, estime M. Mitterrand, pour s'accrocher à une « grande idée », celle de la « justice sociale ». Elle a un premier mérite, celui de faire admettre par les peuples les réformes indispensables dont la rigueur ne pourra être tempérée que par la solidarité. Cette face des choses est la mieux connue et portera peu à contestation.

Il n'en sera sans doute pas de même du second souhait du président de la République : « faire du progrès social le moteur économique ». Déjà, M. Jacques Delors, au cours de son « heure de vérité » sur Antenne 2, avait lancé la même idée.

On aurait aimé, à Paris comme à Genève, un peu plus d'explications sur ce point. Sans doute le gouvernement veut-il dire qu'un certain nombre de besoins collectifs, obscurcis dans les moments où chacun arrive à profiter du beau temps de l'économie, se révèlent plus pressants en temps de crise, et qu'y répondre peut donner un peu de nerf à la production de biens et surtout de services. Il y a sûrement une part de vérité dans cette affirmation. L'« espace social » européen, et pourquoi pas occidental, qui placerait au centre de sa politique l'emploi et les conditions du travail serait en tout cas moins inconfortable que la zone bigarrée d'aujourd'hui. On voit mal, hélas, M. Reagan, qui tâche de faire avaler au Congrès une réduction des dépenses sociales, rallier cet « espace »-là.

L'ouverture « à la française » exécutée à Genève ne laisse pas entrevoir le « leitmotiv » qui pourrait être repris en chœur par l'opéra de Versailles.

(Lire nos informations page 3.)

M. Reagan veut proposer à ses partenaires occidentaux une plus grande concertation

En prélude au sommet des grands pays occidentaux industrialisés de Versailles (Allemagne fédérale, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, plus la Communauté européenne), le président de la République, qui a prononcé mercredi 2 juin à Genève à la conférence internationale du travail un important discours sur les rapports du développement, de la coopération économique et de la paix, devait recevoir le président Reagan pour un déjeuner de travail suivi d'un bref tête-à-tête.

A son départ de Washington, mercredi, M. Reagan a affirmé qu'il proposerait à Versailles des consultations fréquentes entre alliés pour réduire l'inflation et instituer une plus grande discipline monétaire.

D'autre part, M. Cheysson et son collègue soviétique M. Gromyko, sont convenus de se rencontrer à New-York pendant la session spéciale de l'Assemblée des Nations unies, a annoncé ce jeudi le Quai d'Orsay. Le ministre français des relations extérieures recevra M. Gromyko à dîner le 10 juin.
taire.

Les autres convives devaient être, du côté français, MM. Mauroy, Cheysson (relations extérieures), Delors (finances), Beregovoy, secrétaire général de l'Elysée, et Attali, conseiller spécial du président, et, du côté américain, le secrétaire d'Etat, M. Haig ; le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan ; l'ambassadeur des Etats-Unis, Galbraith ; le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Baker, et le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, M. William Clark.

Avant de quitter Washington pour un voyage qui le conduira aussi à Rome, à Londres (où il assistera à un sommet de l'OTAN) et à Berlin, M. Reagan a déclaré qu'il proposerait à Versailles « *des consultations fréquentes et plus étroites* » entre les principaux pays industrialisés de l'Occident « *pour réduire l'inflation et instituer une plus grande discipline monétaire et fiscale* ». Le sommet « *est une occasion de travailler pour une expansion économique réelle, durable et sans inflation* », a-t-il ajouté, et les consultations plus intenses qu'il recommande entre Occidentaux ont pour but d'améliorer le commerce international « *en se fiant davantage au libre marché* ».

Rejetant « *les défis de l'isolationnisme* », M. Reagan a affirmé qu'il était important que les dirigeants de l'alliance atlantique se réunissent périodiquement « *pour renouer leurs liens* ». « *Notre attachement à la liberté est toujours mis à l'épreuve, et peut-être maintenant plus que jamais*, a-t-il dit. M. Reagan a aussi rappelé les initiatives qu'il avait prises pour engager des négociations avec l'Union soviétique sur les euromissiles et les armes stratégiques.

Dans l'avion présidentiel, M. Haig a déclaré aux journalistes que tre les questions économiques, le sommet de Versailles discutera du Proche-Orient, des relations Est-Ouest, de la Pologne, et du tiers-monde, notamment de l'Amérique centrale.

(Lire la suite page 3.)

La réunion gouvernement-P.S. est reportée au-delà de la conférence de M. Mitterrand

La rencontre entre le gouvernement et le parti socialiste, qui devait avoir lieu jeudi après-midi 3 juin à l'hôtel Matignon, a été reportée à une quinzaine de jours. Cette rencontre aura lieu après la conférence de presse que doit tenir le président de la République le 9 juin prochain.

Les problèmes économiques et notamment la nécessité ou non d'un infléchissement de la politique du gouvernement étaient à l'ordre du jour de cette réunion « de discussion et de concertation ». Or, précise-t-on à l'hôtel Matignon, il est préférable de discuter de ce sujet en tenant compte du sommet de Versailles et des grandes orientations que présentera M. François Mitterrand le 9 juin. De fait, le report de cette rencontre facilite une reprise en main par le chef de l'Etat.

Une reprise en main facilitée

Le report de la réunion « au sommet » qui devait rassembler jeudi après-midi, autour du premier ministre, les principaux respaux responsbales socialistes repousse au lendemain de la conférence de presse présidentielle le débat de fond sur l'éventuel infléchissement de la politique économique du gouvernement.

Autant dire que la portée d'un tel débat sera singulièrement réduite : le 9 juin en effet, le chef de l'Etat tracera les grandes orientations de l'action gouvernementale. Il restera à les « mettre en musique ». La logique institutionnelle, mise à mal pendant la semaine africaine du chef de l'Etat — une discussion sur les orientations de l'action économique s'étant engagée en son absence — retrouve donc ses droits.

Si l'on en croit les dirigeants socialistes, le report de cette réunion — pourtant prévue de longue date par le P.S. — s'explique par le rôle... de la presse. Celle-ci s'est en effet emparée d'une rencontre qui devait, dans l'esprit des dirigeants socialistes, rester discrète, voire secrète.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 11.)



AU JOUR LE JOUR — DONNÉES

« Je suis chômeur. Combien sommes-nous ?

— *C'est une bonne question. Si l'on considère les données statistiques mensuelles brutes, c'est-à-dire non corrigées des variations saisonnières (C.V.S.), l'observation du flux des demandes d'emploi non satisfaites montre une relative décélération du processus antérieur d'aggravation, correspondant à une légère amélioration du taux de couverture de la demande par l'offre. Toutefois, si l'on tient compte des C.V.S., on peut prévoir une nouvelle tension, résultant d'une détérioration conjoncturelle du marché, elle-même consécutive à un gonflement des flux en amont et à une retenue en aval.*

— Quelles sont mes chances de trouver un emploi ?

— En données brutes, très peu. En C.V.S., aucune. »

BRUNO FRAPPAT.

La gauche et le désarmement

Paix, sécurité et désarmement : ces trois mots figurant dans le texte de l'accord P.C.-P.S. du 23 juin 1981, mais les deux principales composantes de la gauche font des analyses différentes sur la manière de les inscrire dans les faits. Aussi bien, en France, le pacifisme sent-il la poudre.

Le parti communiste s'est assuré le contrôle d'un mouvement qu'il s'efforce, sans grand succès, d'amplifier. Le parti socialiste discerne dans le volontarisme de son allié une tentative de récupération, à des fins de politique intérieure, d'un sentiment qui se développe dans la plupart des pays d'Europe et même aux Etats-Unis. Le P.S. est ainsi conduit à s'isoler parmi les socialistes et les sociaux-démocrates d'Europe, qui, dans leurs pays respectifs, sont partie prenante ou initiateurs du mouvement.

Outre qu'il estime que « le pacifisme ne garantit pas la paix » — évidence nourrie de références historiques, — le parti socialiste n'admet pas que la campagne soutenue par le P.C.F. soit dirigée quasi unilatéralement contre l'installation, prévue pour 1983, de fusées Pershing-2 américaines sur le territoire européen. Il considère, pour sa part, qu'en déployant leurs fusées SS-20 — dont il demande le démantèlement » — les Soviétiques ont pris une responsabilité essentielle dans la relance de la course aux armements.

Ces divergences d'analyse sur l'utilité et les objectifs du mouvement pacifiste, en France, conduisent le P.S. à refuser de s'associer à la manifestation organisée le 20 juin à Paris qui bénéficiera de la puissance de mobilisation du P.C.F. Elles rendent d'autant plus nécessaire une discussion approfondie entre les deux partenaires de la gauche qui s'accordent sur le principe du désarmement mais se séparent souvent sur les modalités de sa mise en œuvre.

Avancée par le P.C.F., l'idée d'une rencontre est reprise officiellement par le P.S. Plus que d'un échange de points de vue, il s'agira d'une véritable confrontation.

(Lire page 3.)

Le centenaire de la mort de Garibaldi

D'un bout à l'autre du pays, l'Italie célèbre le centenaire de la mort, le 2 juin 1882, de Giuseppe Garibaldi, hérant de l'unité nationale. Dernier des condottieri de la Renaissance et premier des chefs de maquis du vingtième siècle, corsaire, stratège et pasteur en Sardaigne, étranger au marxisme mais associant la rébellion contre l'oppression sociale et l'acceptation de l'ordre monarchique, Garibaldi est maintenant invoqué par tous les groupes de la gauche italienne. Et son souvenir suscite encore une extraordinaire ferveur populaire.

Dernier chef de bande ou libérateur ?

par JACQUES NOBECOURT

« *Non dire mai male di Garibaldi* » — ne jamais dire de mal de Garibaldi, — c'est plus qu'un proverbe, une règle de conduite toujours en vigueur dans la vie politique et le comportement social en Italie. Le polémiste qui y manque ne va pas jusqu'à l'attaque en règle. Il raille tout au plus les traits de naïveté, la grossièreté, l'emphase de celui auquel on attribue encore sans ironie le titre de « *héros des deux mondes* ».

Autant qu'un dicton de conformisme, qu'un conseil de prudence, ce précepte résume un consentement général, un ralliement autour d'une effigie fondatrice. Giuseppe Garibaldi, dont la statue équestre domine Rome du haut du Janicule, entourée des bustes de ses compagnons, est peut-être le seul véritable père de la patrie. Son nom conserve une valeur symbolique que ne vient pas entamer la réalité de ses échecs et de ses aveuglements. Et la critique historique n'est jamais parvenue à contester l'aura de générosité, de désintéressement personnel, de « propreté » qui émanait du chef de guerre assez fou pour se laisser manipuler par le roi de Piémont-Sardaigne par amour pour la patrie italienne.

Ce sont des termes anachroniques et pourtant, en dépit des apparences, ils ne relèvent pas de l'hagiographie. Tous les témoignages ont attesté de leur vérité. Ils donnent au personnage la valeur idéale dont rêve l'homme de la rue : Garibaldi était comme lui. Il n'appartenait pas à la classe politique ; il en était l'antithèse même, il en fut la victime, d'ailleurs consentante. De sorte qu'aucune comparaison ne suggère la véritable place qu'il tient dans la rhétorique de l'unité italienne.

(Lire la suite page 9.)

Page 32

UN ENTRETIEN AVEC M. LAPAUTRE

« Les compagnies aériennes privées sont complémentaires d'Air France »

nous déclare le président d'U.T.A.

CAROLYN CARLSON AU THÉATRE DE PARIS

Une enfance en Amérique

Oiseau de passage, Carolyn Carlson est revenue à Paris le temps de présenter sa dernière création vénitienne, *Underwood*. Et l'on retrouve dès l'entrée de scène le déferlement des images poétiques, le climat de rêve éveillé. C'est bien elle qui est là à nouveau devant nous et ce n'est plus tout à fait elle parce que le temps passe et que ses gestes, son regard, expriment aujourd'hui un autre paysage intérieur.

Au bout de ce long voyage qui l'a conduite de la Californie à Paris, puis à Venise, elle s'est laissé prendre au charme magique de la cité des doges. Dans *Undici Onde*, elle flottait telle une Ophélie sur les brouillards de la lagune. Depuis, face à la mer, elle a refait le trajet inverse d'est en ouest *Underwood*, c'est le retour à l'Amérique de l'enfance.

Carolyn Carlson se laisse reprendre par le passé ; mais elle ne dérive plus dans des gouffres d'azur, prisonnière du temps. Son ballet se déroule dans des tons jaunes, bruns et rouges, devant un ciel immense et un doux renflement de collines. Un paysage de campagne ensoleillé, avec le traditionnel rocking-chair de bambou, où l'on se laisse bercer, les coffres de bois remplis de souvenirs et l'orchestre aux résonances allègres (violon, violoncelle et trois guitares) pour lequel René Aubry a composé des airs rythmés de couleur country ou des thèmes criards répétitifs évoquant *Einstein on the Beach*.

Comment, en effet, ne pas penser à Bob Wilson devant ces tableaux bien découpés avec le petit train du Far-West miniature, les personnages à la Magritte posés à contre-jour et subtilisés par une barrière qui les efface, ou encore les courses éperdues des danseurs autour d'un écouteur téléphonique au fil cassé sur un indicatif « pas libre » ?

Carolyn Carlson a troqué son maillot contre une robe étroite, modeste, de même qu'elle a substitué à ses amples mouvements des petits gestes touchants, empruntés au quotidien, et aussi une sorte de gigue qu'elle exécute avec brio, tête haute, regard brillant, signe d'une sérénité nouvelle.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

DE VERSAILLES A BONN

A la veille des sommets de Versailles et de Bonn, Alfred Coste-Floret estime que les chances de la paix et de la liberté dépendent étroitement de la fidélité à l'alliance atlantique. Mais Claude Bourdet tient pour assuré que la thèse généralement admise de la supériorité militaire soviétique est un mensonge pur et simple. Quant à Pierre Uri, qui met en lumière l'importance du problème japonais, il est convaincu que la France peut jouer un rôle d'intermédiaire entre Paris et Tokyo.

La France entre l'Europe et le Japon

par PIERRE URI

LE sommet des pays industrialisés va-t-il être perturbé par les conflits les plus absurdes de l'histoire ? Irak et Iran détruisent réciproquement leurs installations pétrolières. Une dictature aux abois rameute son peuple par la diversion extérieure ; le tiers-monde se range aux côtés de l'agresseur, et la Grande-Bretagne ne sait comment se maintenir dans les Malouines reconquises. Cependant aucune réunion de ce niveau n'avait été aussi soigneusement préparée. Le président de la puissance invitante a fait un aller et retour à Washington, s'est arrêté à Vancouver, s'est rendu à Hambourg et à Londres. Et peut-être n'a-t-on pas mesuré toute la portée du voyage officiel à Tokyo.

A tous ses interlocuteurs japonais, François Mitterrand a tenu le même propos : rien ne serait plus absurde que de vous reprocher vos efforts et vos succès, à nous de considérer nos insuffisances ; mais ce succès même *accroît les responsabilités mondiales* de la deuxième puissance industrielle en Occident.

Une économie dualiste

Les Français savent mal que, avec une population double de la nôtre, le produit national du Japon ne l'emporte que de moitié. Les exportations des deux pays sont approximativement égales : c'est qu'elles représentent près du quart de la production française, moins d'un sixième de celle du Japon, c'est dire que la pro*ductivité moyenne n'y est que des* trois quarts de la nôtre. Comment réconcilier cette donnée surprenante avec les percées foudroyantes dans l'automobile, l'optique, l'électronique et bientôt l'informatique ?

C'est que l'économie japonaise reste encore profondément dualiste. *D'un côté, des secteurs et des entre*prises dont la productivité s'est accrue à un rythme extraordinaire. De l'autre, une masse de petites exploitations archaïques, une distribution coûteuse, des restaurants dans les sous-sols qui n'ont de place que pour quatre ou cinq clients. A telle enseigne que les comparaisons internatio*nales de salaires perdent leur sens :* le cloisonnement est tel que ceux des petites entreprises n'atteignent pas 60 % des grandes.

Les paradoxes de l'économie japonaise ont été maintes fois soulignés. Une croissance à 10 % sur vingt-cinq ans : rattrapage des techniques dé*veloppées ailleurs, transformations* de structures qui changent le paysan du Hokkaido en ouvrier de l'électronique. Du coup le progrès global dans l'économie est supérieur à celui de l'électronique elle-même. Ces passages-là tendent vers une limite, et la croissance se ralentit. Rapidité avec laquelle de nouvelles industries sont créées, automobile, électronique, biotechnologie, informatique : c'est l'effet d'une imbrication des entreprises et des pouvoirs publics, d'une capacité à prendre la vue à long terme plutôt que d'avoir l'œil fixé sur les profits trimestriels et la régularité des dividendes. Reconversions spectaculaires, dans le textile, la sidérurgie, les chantiers navals.

Tout cela, grâce à la conciliation entre l'emploi permanent — on fait sa carrière dans la même entreprise sans risque de chômage — et la mobilité : les grands groupes attirent progressivement la main-d'œuvre des petites entreprises et sont suffisamment diversifiés pour redéployer leur personnel des secteurs en difficulté vers les activités d'avenir.

Autofinancement plus faible qu'ailleurs, marché financier actif mais instable, recours, qui nous terrifierait, au crédit bancaire et au déficit budgétaire : l'épargne liquide ou à court terme évite les répercussions inflationnistes. La Banque du Japon, qui tient le système bien en main par des avances aux banques endettées auprès d'elle, rétablit rapidement la situation quand les prix dérapent ou que *le déficit extérieur menace. Mais* en outre, pour la première fois, les salaires ont moins monté que les prix. Comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne dans certains secteurs, le Japon contribue à cette déflation compétitive qui ne peut qu'aggraver la crise, en réduisant la consommation interne et en renforçant les pressions à l'exportation.

D'autant que le dualisme de l'économie permet au Japon de pousser avec succès ses ventes au-dehors et de maintenir un protectionnisme ouvert ou diffus grâce aux droits de douane très différenciés, et plus encore aux comportements du public et des entreprises. Les procédures habituelles du GATT peuvent mettre en discussion les obstacles officiels, douanes ou barrières non tarifaires. Que peuvent-elles contre les sociétés de commerce, qui traitent la plus grande part des transactions internationales, et dont les plus importantes appartiennent aux grands groupes ? Si elles prélèvent de larges profits sur l'importation, elles en réduisent le volume et en tirent des ressources pour subventionner l'exportation. Le salaire à l'ancienneté crée une distorsion favorable aux industries à dominante féminine : *les ouvrières sont jeunes, elles quittent le travail quand* elles se marient ; et aux industries avancées, où les jeunes techniciens aux formations les plus modernes constituent un apport sans commune mesure avec la rémunération qu'ils reçoivent. Et au rebours des accords de Bretton-Woods qui autorisaient des discriminations contre les pays dont la monnaie se ferait rare à force de surplus extérieurs, le GATT ne prévoit rien contre les pays qui cherchent le maintien de l'emploi dans des excédents commerciaux systématiques, c'est-à-dire qui exportent le chômage.

Une carte à jouer

La France a une carte à jouer à l'égard de tous ses partenaires : les convaincre que la course à la baisse des salaires réels comme arme de *concurrence n'est que le retour aux* erreurs les plus folles des années 30, qui ont transformé une récession en l'une des pires tragédies de l'histoire. Sur les protections encore plus occultes qu'ouvertes dont use le Japon, elle aura des alliés chez tous les autres pays occidentaux. Mais, avec le Japon, elle trouvera d'autres terrains d'entente.

Il n'est pas sûr que les Japonais veuillent un système monétaire plus stable : *ils ont su jouer très habile*ment des fluctuations du yen, le faisant monter quand les approvisionnements extérieurs renchérissaient, pour freiner leurs coûts, le laissant redescendre quand les matières premières baissaient pour retrouver une marge concurrentielle. En revanche, ils ont trop souffert des flambées pour ne pas s'intéresser aux projets de stabilisation des marchés qui commandent notre propre croissance en évitant les chocs de nature à relancer l'inflation et obligeant par contrecoup aux politiques restrictives. C'est sur la maîtrise de la technologie que les préoccupations se rejoignent de plus près.

Car derrière la façade industrielle, et les structures archaïques, il y a un troisième Japon, celui qui a au mieux concilié le modernisme et la tradition et, au rebours des Américains, et pour plagier une célèbre comédie musicale, montre comment réussir en affaires sans s'exposer à l'infarctus. *Et il y a un quatrième Japon, qui réu*nit des chefs d'entreprise éclairés, des intellectuels, voire des politiques, et qui *commence à s'interroger* sur l'avenir. Face à l'Amérique de Reagan, braquée sur la puissance, le profit, l'*affrontement* Est-Ouest, et oublieuse du tiers-monde et des perspectives de l'an 2000, ces *hommes méditent sur les progrès* de l'automatisation, sur la réduction du temps de travail, sur la marge qui s'offrira pour l'humanisation des villes et de l'environnement, pour des loisirs accrus dont l'usage appelle un développement général de la culture. Une *convergence se noue* avec l'inspiration essentielle de la nouvelle politique française. A la France de devenir l'intermédiaire privilégié entre le Japon et l'Europe.

Contre Reagan – Avec l'Amérique lucide

par CLAUDE BOURDET

LA marche nationale du 5 juin à 14 heures, de la place Clichy à la place de la République, doit *gêner beaucoup de monde, à en juger* par les diffamations et les tentatives *d'étouffement* dont elle fait l'objet.

1° *Ce n'est pas une manifestation anti-américaine :* au contraire, les organisateurs et les participants se sentent en complète communauté de pensée et d'action avec le puissant *mouvement américain qu'animent de* nombreux sénateurs (dont Edward Kennedy) et membres du Congrès, des dirigeants des Églises et d'innombrables comités, dont vingt-trois d'importance nationale et internationale, comme le Conseil national des Églises, Pax Christi, le Mouvement de la réconciliation, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, etc., aussi inquiets que nous de la politique de Reagan. Il y a des chances appréciables pour que l'opposition qui se lève maintenant aux États-Unis lui fasse perdre les prochaines élections — s'il ne nous a pas entraînés auparavant dans une guerre mondiale.

2° *C'est une manifestation pour la paix, et non une manifestation « pacifiste ».* Il y a de nombreux pacifistes parmi nous, mais ils ne sont pas en majorité. Nos thèses sont celles qui ont été contresignées au colloque de l'Institut polémologique de Gröningen, en avril 1981, par dix officiers généraux de premier plan, dont l'amiral La Roque, directeur du Centre d'information pour la défense de Washington, les généraux Koumanakos, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée grecque, von Meyenfeldt, ancien gouverneur *du Saint-Cyr hollandais, Harbottle,* ancien chef d'état-major des Nations unies à Chypre, da Costa Gomez, ancien président du Portugal, Pasti, ancien chef d'état-major adjoint de l'OTAN Sud Europe, Bastian, encore récemment commandant de la 12ᵉ division blindée allemande, et l'amiral Sanguinetti, ancien commandant en chef de la flotte française de la Méditerranée. Aucun d'eux n'est un « pacifiste ». Tous sont partisans d'une défense *réelle,* c'est-à-dire *non suicidaire,* de l'Europe.

3° *Aucun des signataires de notre appel ne soutient un bloc contre l'autre ;* tous *demandent* aux chefs d'Etat européens d'affirmer leur indépendance à l'égard des blocs, de tout faire pour empêcher l'Europe d'être le champ de bataille des superpuissances. Si notre manifestation se dresse avant tout contre la politique de Reagan, c'est parce que c'est lui, et non Brejnev, qui vient à Paris, à Versailles, à Bonn.

Nous avons souligné que la répression contre des peuples asservis, en Amérique centrale comme en Afghanistan et en Pologne, était liée à la « mise en ordre » de la zone d'influence directe des superpuissances, devant l'éventualité de la guerre mondiale qui s'approche : pour sauver ces peuples, il faut d'abord arrêter la marche à la guerre.

4° *Quand nous disons que l'affirmation de la suprématie militaire soviétique, base de la campagne actuelle, est un mensonge pur et simple, nous ne nous appuyons pas seulement sur les spécialistes comme ceux cités plus haut, sur les nombreux instituts, européens et américains, qui ont fait un long travail sur ces problèmes ;* les dernières déclarations de Carter à Paris (malheureusement minimisées par la plus grande partie des médias français) allaient dans le même sens. Dans un livre récent, trois savants de Bradford, en Angleterre, soulignent que, même pour l'armée « classique », les forces de l'OTAN *sont un peu plus nombreuses et nettement meilleures,* que celles de l'U.R.S.S. et du pacte de Varsovie, qui ont, de plus, à faire *face à la Chine ; ils expliquent aussi* que les cinquante mille blindés russes sont largement compensés par les cinq cent mille armes guidées de précision (type Milan, etc.) de l'OTAN ; un militaire allemand de haut rang a dit, il y a quelque temps, que les chars soviétiques seraient détruits, sans armes nucléaires, tout au début d'une guerre en Europe ; la durée de vie moyenne d'un char, pendant la guerre du désert de 1973, était d'*un quart d'heure ;* les chars soviétiques sont tout juste bons à occuper, en cas de guerre, les villes révoltées d'Europe de l'Est.

5° *Nous sommes contre l'existence des SS-20, et de toutes armes nucléaires, tactiques ou non, en Europe ;* toutes les négociations en ce sens sont absolument indispensables. Mais nous répétons, avec les dirigeants du mouvement américain, avec Erhardt Eppler et le bourgmestre de Sarrebruck, Oskar Lafontaine, tous deux membres de la direction du *parti socialiste allemand,* avec les dix généraux et amiraux cités plus haut, que les SS-20, qui remplacent les SS-4 et SS-5 (également susceptibles de détruire l'Europe et dont personne ne s'était jamais inquiété à l'Ouest), n'ont *rien à faire* avec la volonté américaine d'installer les Pershing-2 et les missiles de croisière en Europe. *Comme l'ont expliqué les* dix militaires, leur extrême précision, *jusqu'à présent inconnue,* fait de ces fusées des armes de *première frappe.* Elles ne sont pas à considérer *seules,* mais liées à tous les armements de plus en plus précis anti-silos, anti-sous-marins, anti-satellites, etc., où les Américains ont entre *quatre et sept ans d'avance* sur les Soviétiques.

L'extrême danger, c'est que non seulement les Américains peuvent être tentés, dans un cas d'extrême tension, de mettre à profit leur supériorité technique pour détruire la quasi-totalité de l'armement nu*cléaire soviétique, mais aussi que,* dans un tel moment critique, l'U.R.S.S., craignant une telle première salve qui ne mettra que *cinq minutes* à détruire ses « yeux », ses « oreilles » et son cerveau militaire, et *vingt minutes* à détruire ses armes, *lâche immédiatement contre l'Ouest* ses missiles qui risquent d'être pris « au nid » ou au fond de la mer...

Personne, sauf les savants américains qui nous lancent des cris d'alarme, ne sait à quel point l'extrême progrès des armements et des appareils de détection est en train de *démolir la demi-sécurité sur laquelle* était basé le vieil *« équilibre de la terreur »*. Ce que nous dit ces jours-ci la commission Palme, où siègent des hommes aussi inattaquables qu'Olof Palme lui-même et l'ancien secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, c'est qu'il faut arrêter immédiatement cette course au perfectionnement et à la « première frappe », possible, et *« réduire les arsenaux nucléaires à des forces limitées, sûres, et avec évidence seulement de riposte* (second strike) ».

6° *Reagan, à cause de l'opinion mondiale, fait des propositions de réductions d'armement.* Sans les manifestations de cette opinion, il n'aurait pas fait un pas. Mais, nous dit le syndicaliste américain Sidney Lens, au nom des vingt-trois organisations américaines citées plus haut, *« la proposition de Reagan est tellement fallacieuse qu'elle va être rejetée par Moscou, après quoi, Reagan se servira du rejet pour accélérer la course aux armements »*. Car Reagan, dans une série de paragraphes habilement combinés, se sert de l'infériorité soviétique en armes *embarquées* (sous-marins, etc.) et de leur fort *mégatonnage,* qui compense mal l'extrême imprécision de leurs fusées, pour demander à l'U.R.S.S. des concessions *bien plus fortes* que celles des États-Unis. Il y a en France *aucun* véritable organisme, semblable aux nombreux Instituts étrangers, pour aider notre gouvernement à démasquer ces supercheries. C'est encore une raison de plus pour nous d'appeler, le 5 juin, le gouvernement français à être vigilant, à ne pas se laisser entraîner. Et que *François Mitterrand ne pense pas* une seconde que les Pershing et Cruise étant *« ailleurs »,* la France échapperait à l'anéantissement ! Le suicide nucléaire, s'il se produit, sera celui de toute l'Europe.

Ouvriers de paix ou de servitude ?

par ALFRED COSTE-FLORET (*)

QUE l'ancien et le nouveau président de la République, qui s'opposent sur tant de points, aient été d'accord pour dire qu'il existe un danger de guerre témoigne de la gravité de la situation internationale.

Ce danger est d'abord attesté par l'expansionnisme soviétique. Il suffit de contempler la carte du monde hier et aujourd'hui pour constater la rapidité de l'extension de la grande tache rouge soviétique : en Europe, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la République démocratique allemande, les pays baltes, sont passés derrière le rideau de fer. Au Proche-Orient, le Sud-Yémen, en Asie, le Vietnam et le Cambodge, en Afrique, l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau, les îles du Cap-Vert, l'Ethiopie, en Amérique latine, Cuba et le Nicaragua, sont désormais sous l'obédience soviétique. Enfin, au Moyen-Orient, la percée soviétique en Afghanistan menace directement les sources de ravitaillement en pétrole de l'Occident.

Le danger de guerre résulte aussi du déséquilibre des forces. Tous les experts conviennent de la supériorité importante aujourd'hui de l'armée *rouge et des armées du pacte de* Varsovie sur les forces de l'OTAN, tant dans le domaine des armes conventionnelles que dans celui des armes nucléaires. Et l'U.R.S.S. met en place en Europe un missile SS-20 tous les cinq jours !

Pour faire face au danger de guerre et préserver la paix dans la liberté, l'avenir ne réside ni dans la soumission à la menace soviétique ni dans une hostilité systématique à l'égard de l'U.R.S.S. C'est pourquoi l'OTAN a décidé, en décembre 1979, à la fois un effort de réarmement, notamment dans le domaine des armes nucléaires de théâtre, Pershing-2 et missiles de croisière, pour rétablir l'équilibre des forces et l'ouverture de négociations avec l'U.R.S.S. pour une limitation et une réduction des armements.

Contre cette décision se sont mobilisés, à l'appel du Mouvement de la paix, curieusement sorti d'un long sommeil, les pacifistes et les neutralistes. De façon significative, ceux-ci ne protestent pas contre les fusées soviétiques déjà implantées sur le terrain, mais contre les fusées américaines qui ne sont qu'un projet et n'existent pas encore !

Ces pacifistes, ces neutralistes, se proclament ouvriers de paix. Ont-ils oublié les leçons de l'histoire la plus récente ? Hier, un mouvement de ce genre nous a conduits, en septembre 1938 à « Munich ». Les chefs des gouvernements français et britannique croyaient alors, en acceptant l'expansionnisme nazi, avoir assuré la paix pour cinquante ans. Un an après, c'était pour notre France la guerre, puis l'occupation et la servitude.

Tel est, selon l'histoire, le destin des pacifistes purs et durs. Croyant être ouvriers de paix, ils ne sont qu'ouvriers de servitude.

Œuvrer pour le désarmement unilatéral ou se résigner au déséquilibre actuel des forces, c'est ouvrir grande la porte à l'expansionnisme soviétique, entraînant rapidement la perte de l'indépendance nationale et le sacrifice de nos libertés.

« Plutôt rouges que morts », proclament en Europe pacifistes et neutralistes. A cette pitoyable démission des responsabilités, à cette acceptation de l'État totalitaire et de la servitude, nous opposons le cri de Danton en 1789 : *« La liberté ou la mort ! »*

Ce qui fait la valeur de la vie, c'est la liberté. Les pacifistes et les neutralistes sont des ouvriers inconscients de la servitude. En défendant les valeurs qui fondent notre civilisation occidentale, l'alliance atlantique est, depuis plus de trente ans, ouvrière de paix, et de paix dans la liberté. Soyons-y fidèles.

Cette fidélité implique des devoirs. L'efficacité de l'alliance exige une solidarité, une coopération entre « partenaires » selon les principes démocratiques.

Si la tentation pacifiste et neutraliste existe en Europe, sa réplique aux Etats-Unis, c'est la tentation « isolationniste ». Gardons-nous de la favoriser. Elle constitue une menace pour l'alliance. Dans sa confé*rence à l'American Enterprise Institute* de Washington, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger a été très clair. *« Nous en avons assez,* a-t-il dit, *des grandes manifestations pacifistes organisées en Europe, tendant à démontrer que le danger de guerre mondiale vient des Etats-Unis. Voilà dix ans qu'on ne veut pas faire place aux réalités de la sécurité. Encore dix ans sans faire place aux vrais problèmes et l'alliance atlantique ne sera plus qu'une coquille vide.* » Ne justifions pas une telle attitude. Veillons à conserver pendant toute la période de construction de l'Europe communautaire la sécurité irremplaçable que nous assure l'alliance atlantique.

Mesurons les conséquences qu'aurait pour notre sécurité et notre indépendance nationale la disparition des moyens que les Etats-Unis placent aujourd'hui aux avant-postes de la défense occidentale. L'U.R.S.S. le sait bien, qui ne cherche qu'à séparer l'Europe des Etats-Unis pour mieux la réduire en servitude. La substitution des moyens européens aux moyens de défense américains n'est pas impossible à très longue échéance. Mais elle suppose la réalisation d'une Europe communautaire qui constitue une force politique et la nécessité de consentir pour la défense des efforts considérablement accrus.

Ne sacrifions pas nos garanties d'aujourd'hui à nos espérances pour demain.

Par la fidélité à l'alliance atlantique, sachons sauvegarder les chances de la paix et de la liberté. Par-delà les siècles reste pour nous l'actuelle *affirmation* de Tacite : *« Nous préférons les orages de la liberté aux silences de la servitude. »*

(*) Président de l'Association française pour la communauté atlantique.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395-2037.

مكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE VERSAILLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A L'O.I.T.

La crise ne sera pas vaincue par la logique absurbe du chacun pour soi et par le jeu des forces du marché

déclare M. François Mitterrand

De notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand était, mercredi 2 juin, l'hôte d'honneur de la soixante-huitième session de la conférence internationale du travail, qui s'est ouverte à Genève le matin. Accompagné de M. Mauroy, d'une demi-douzaine de ministres et de nombreux collaborateurs, il a été acueilli d'une façon particulièrement chaleureuse par l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), qui, pour la première fois, recevait un président de la République française.

Au moment où M. Mitterrand allait prendre la parole, la délégation de l'Iran a quitté la salle avec ostentation, en signe de protestation contre « le soutien de la France à Israël ». Ensuite l'assistance redoubla d'applaudissements, tandis que M. Mitterrand gagnait la tribune.

Genève. — M. Mitterrand a exalté le rôle de l'O.I.T., « *rouage essentiel du progrès social* ». En même temps, à maintes reprises, il a abordé les thèmes du prochain « *sommet des pays industrialisés* » jusqu'à s'écrier en conclusion : « *A tous, gouvernements, employeurs, salariés, je dis aujourd'hui, comme je le dirai dans quelques jours à Versailles : œuvrons ensemble pour surmonter la crise, refuser les égoïsmes nationaux ou corporatifs, éviter que chacun se recro~eville et se referme sur lui-même. Portons-nous hors de nous-mêmes, dégageons-nous des préjugés, des routines face au chaos présent qui paralyse l'économie mondiale. Retenons qu'il n'y aura jamais de vraie coopération que liée à une grande idée. La justice sociale en est une puisqu'elle est la finalité du développement économique, lui-même condition de la paix.* »

Offrir du travail au cours des vingt prochaines années à cent cinquante-cinq millions de jeunes est l'une des questions essentielles de notre temps, a dit M. Mitterrand, en évoquant le rapport présenté en 1980 par M. Blanchard (France), directeur général du BIT (Bureau international du travail), dont il a salué l'action. Refusant d'expliquer la crise par les seuls chocs pétroliers, M. Mitterrand a dénoncé la rupture unilatérale du système monétaire international en 1971, « *génératrice des oscillations majeures imprévisibles des taux de change et des taux d'intérêts* », et la spéculation, et aussi certains « *agents directeurs de l'économie mondiale qui transplantent leurs unités de productions au hasard du profit* ».

La crise ne sera pas vaincue en pratiquant la « *logique absurde du chacun pour soi* », en fermant les frontières, en laissant s'effondrer les cours des matières premières et en diminuant l'aide publique au développement, en disant « *laissons jouer les fo-ces du marché et la croissance, donc le plein emploi reviendra* ».

« *Comment imaginer*, a dit M. Mitterrand, *que les travailleurs, les producteurs, sans lesquels rien ne serait possible, acceptent les sacrifices que nous imposent la nécessaire compétitivité, la lutte contre l'inflation, la mutaion technologique dont nous savons qu'elle est l'une des causes principale de la crise économique mondiale, si les réformes correspondante: ne sont pas faites, si ne leur est pas assurée leur juste part dans la production et dans la redistribution des profits, si la collectivité nationale n'allie pas l'espri de solidarité et l'esprit d'entreprise ?*

» *A la stérile querelle sur la division internationale du travail, où les emplois que gagne le Sud seraient pris au Nord, je propose de substituer le projet d'une multiplication internationale du travail, où le Nord et le Sud créent, chacun, des emplois dans une croissance renouvelée.* »

La France « *souhaite faire du progrès social le moteur économique* », a ajouté M. Mitterrand. Elle refuse que le « *pauvre s'appauvrisse tandis que le riche continuerait de s'enrichir* » et « *elle inscrit son action dans la perspective d'une solidarité chaque jour renforcée* ». M. Mitterrand a rappelé sa proposition d'édification d'un espace social européen qui, au centre de la politique communautaire, placerait l'emploi et les conditions de travail et intensifierait le dialogue social.

L'Europe peut aussi « *renforcer sa solidarité et son indépendance avec les pays en voie de développement. Il ne s'agit pas de cette charité du dimanche qui veut se faire pardonner la cruauté de la semaine Dans leur propre intérêt, les pays du Nord doivent épauler le tiers-monde dans ses efforts de développement* ». Insistant sur les « *fluctuations effrayantes* » des prix des matières premières, qu'il vient de constater en Afrique, M. Mitterrand estime que le dialogue Nord-Sud doit aboutir à la garantie de ces prix et à l'autosuffisance alimentaire du tiers-monde. Il préconise, autour de la Banque mondiale et des institutions spécialisées, le lancement d'un programme qui permette à chacun « *d'user de sa richesse, d'abord pour lui, mais aussi pour les autres* »

Le président, après avoir assuré que son gouvernement examinerait les textes du BIT non encore ratifiés par la France, a longuement parlé de la défense des droits fondamentaux de l'homme, du travail forcé, de la discriminaiton et de l'apartheid.

« *C'est un démenti aux idéaux qu'on proclame, et si on prétend défendre la démocratie tout en jetant les responsables syndicaux aux bancs des accusés (...), quel risque pour la société internationale toute entière !* » M. Mitterrand a évoqué la « *résurgence du totalitarisme l'hydre aux têtes toujours renaissantes de l'intolérance et le refus de la différence* ». Tel passage consacré à ceux « *qui veulent exprimer des opinions politiques, manifester une opposition idéologique à un ordre établi, recourir à la grève, affirmer une différence raciale, sociale, nationale, spirituelle* » a semblé, aux oreilles de nombreux délégués, être une allusion à la Pologne, mais le nom de ce pays n'a pas été prononcé.

Le rapport sur la situation à Varsovie, établi par M. Valticos (Grèce), a été approuvé par le conseil d'administration la semaine dernière par quarante-cinq voix contre quatre (dont l'U.R.S.S. et une abstention. Dans les couloirs de l'assemblée, on assurait que les pays socialistes pourraient réagir avec vivacité si le comportement des autorités polonaises était mis en cause.

JOANINE ROY.

GRANDE-BRETAGNE : maitriser l'inflation

De notre correspondant

Londres — A la question : pourquoi ces réunions de chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés ? les Britanniques répondent, avec un brin d'ironie : « *A cause de l'amour de M. Giscard d'Estaing pour les sommets, lui qui a été aussi à l'origine des rencontres triannuelles du Conseil européen* ». La réplique en dit long sur l'enthousiasme des milieux dirigeants de Londres à la veille du sommet de Versailles. On veut toutefois bien admettre ici que l'objectif principal, aussi global que vague, est de « *renforcer l'unité des démocraties occidentales* ».

L'appel aux valeurs communes de l'Occident est d'autant plus important à un moment où la Grande-Bretagne est impliquée dans un conflit où elle déclare justement défendre les principes communs de démocratie, de justice et de liberté, et elle attend de ses alliés un soutien sans équivoque dans sa croisade des Falkland. Mme Thatcher considère que l'envoi de la flotte aux Malouines n'a pas affaibli l'OTAN, bien qu'il ait dégarni la défense de l'Atlantique nord, mais qu'il l'a, au contraire, renforcé, dans la mesure où les troupes britanniques sont animées des idéaux mêmes de l'alliance atlantique.

Sur les problèmes à l'ordre du jour, le gouvernement de Londres garde une position prudente. A propos des nouvelles technologies chères à M. Mitterrand et à ses conseillers, les Britanniques écouteront poliment l'exposé de la délégation française Dans le domaine économique, on estime ici que quelques pays ont accompli des progrès dans la lutte contre l'inflation, mais qu'aucun succès décisif n'a été remporté La maîtrise de l'inflation reste pour Mme Thatcher la condition essentielle à une reprise de l'économie occidentale et d'une diminution du chômage.

Comme ses collègues européens, le premier ministre britannique est préoccupé par les conséquences des taux d'intérêt élevés pratiqués aux Etats-Unis. Mais elle considère que la réussite du programme économique du président Reagan, notamment la diminution du déficit budgétaire, constitue le seul moyen d'obtenir la réduction de ces taux. Elle est très méfiante vis-à-vis de toutes mesures à caractère dirigiste visant à organiser le marché des changes européen pour affaiblir ses liens avec la monnaie américaine.

A propos des échanges commerciaux, les Britanniques attendent des Japonais qu'ils fassent preuve de bonne volonté afin d'éviter que les Européens ne soient amenés à se réfugier dans le protectionnisme. Ils sont prêts à admettre les arguments américains en faveur d'une réduction des crédits accordés aux pays socialistes, notamment l'U.R.S.S., et une augmentation des taux d'intérêt qui leur sont consentis, mais ils ne veulent pas que leur commerce avec l'Est, déjà déficitaire et réduit, en souffre.

Le même scepticisme apparaît en ce qui concerne le dialogue Nord-Sud On souligne ici que les suites de la conférence de Cancun, l'an dernier ont été « *décevantes pour les deux parties* », c'est-à-dire pour le monde industrialisé comme pour les pays sous-développés, que rien ne peut être fait sans l'accord des Etats-Unis et que tout, idée de créer une « *filiale énergie* » dépend de la participation des Etats de l'O.P.E.P.

Les milieux dirigeants britanniques considèrent enfin, avec un sourire amusé, les projets d'institutionnalisation des sommets des pays industrialisés et la création d'un groupe permanent de contact. Ils annoncent qu'ils s'opposeront en tout cas à toute nouvelle « bureaucratie » internationale. — D.V

U.R.S.S. : M. Brejnev invite les États-Unis à « se placer sur le terrain du réalisme politique »

De notre correspondant

Moscou. — Au moment où la tournée européenne de M. Reagan, le prochain sommet de Versailles et l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN donnent l'occasion à la presse soviétique de dénoncer ce que l'on croit être une mobilisation du camp occidental contre l'U.R.S.S., M. Brejnev a profité de la visite officielle de M. Husak, chef de l'Etat et du P.C. tchécoslovaques, pour réaffirmer, mercredi 2 juin, l'unité et la détermination du bloc socialiste. Les deux chefs d'Etat se sont engagés à « *consolider leur alliance défensive militaro-politique : l'organisation du pacte de Varsovie* », à continuer à soutenir les dirigeants polonais « *dans leur lutte pour sortir le pays de la crise et renforcer les positions du socialisme en Pologne* ».

Au cours du dîner offert en l'honneur de son hôte, M. Brejnev a appelé à « *rechercher opiniâtrement et patiemment, par des efforts communs, la solution des problèmes qui mettent en danger la paix* ». Il a ajouté : « *A quoi sert d'acquérir tout le temps de nouvelles possibilités de s'anéantir mutuellement ? Il est temps de s'arrêter. (...) Nous sommes prêts à franchir honnêtement notre moitié de chemin et voulons croire que notre modération, nos démarches constructives, pousseront l'administration américaine à se placer sur le terrain du réalisme politique.* » Dans le même temps, en recevant solennellement l'un de ses alliés les plus proches (M. Husak était déjà venu à Moscou pour le soixante-quinzième anniversaire de M. Brejnev en décembre) et son ministre des affaires étrangères en mars, et en assurant une nouvelle fois, le général Jaruzelski de son appui, le chef de l'Etat soviétique fait savoir qu'il n'est pas favorable à un accord à n'importe quel prix.

Cette double attitude de fermeté et d'ouverture est encore illustrée par la publication simultanée d'une déclaration de M. Gus Hall, secrétaire général du P.C. américain, dénonçant les récentes propositions de M. Reagan comme « *une tentative d'induire en erreur le peuple américain* » et des propos tenus à l'agence Novosti par l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Brandt, qui plaide pour des entretiens au sommet, seuls susceptibles de donner à la détente de « *nouvelles impulsions* ». Traditionnellement, M. Hall est cité dans la presse soviétique pour faire passer les messages les plus durs et M. Brandt pour rappeler le bon temps de l'Ostpolitik.

A l'approche des pourparlers américano-soviétiques sur les armements stratégiques et dans la perspective d'une possible rencontre entre les Deux Grands, M. Brejnev veut, de toute évidence, apparaître en position de force. Il entend montrer que ses offres répétées de négociation ne sont pas un aveu de faiblesse, mais un signe de sagesse. En insistant en particulier sur la nécessité de préparer sérieusement un éventuel sommet — il l'a répété, par exemple, à M. Kirchschlaeger, président de la République autrichienne, le 26 mai, — le chef de l'Etat soviétique cherche à opposer le caractère réfléchi de sa démarche à la volonté de propagande qu'il impute à M. Reagan.

Enfin, un petit événement de politique intérieure a marqué cette rencontre : M. Tchernenko, le numéro deux soviétique, a reçu de M. Husak, en présence de M. Brejnev, la plus haute distinction de la République tchécoslovaque, l'ordre de Gottwald, pour sa contribution à l'amitié entre les deux pays M. Tchernenko se voyait ainsi confirmer, après la la récente promotion de M. Andropov, qu'il restait investi de la confiance du chef de l'Etat et, à travers lui, de celle de la « *communauté socialiste* ».

THOMAS FERENCZI.

UNE PLUS GRANDE CONCERTATION

(Suite de la première page.)

Il a souligné « *la remarquable identite de vues* » entre M. Reagan et M. Mitterrand sur les principaux objectifs de l'alliance atlantique « *Tous deux*, a-t-il dit, *ont démontré qu'ils sont au courant des conséquences de la politique interventionniste de l'Union soviétique.* »

Dans son discours de Genève, M. Mitterrand a déclaré que « *le développement économique* » est « *la condition de la paix* » ; il a dénoncé les dérèglements du système monétaire et « *les fluctuations effrayantes* » des cours des matières premières et s'est prononcé pour un renforcement de la « solidarité » entre l'Europe et les pays en développement.

A Bonn, s'adressant à la presse américaine, le chancelier Schmidt a réaffirmé que l'Europe insisterait pour une réduction des taux de change américains. De son côté le porte-parole du chancelier, M. Boelling, a déclaré que la R.F.A. est « *attachée aux échanges économiques à long terme avec les pays de l'Est et refuse toute guerre commerciale* » avec l'Est.

Les sommets de Versailles et de Bonn seront l'occasion de nombreuses rencontres bilatérales. Vendredi à Paris, le président Reagan recevra les premiers ministres britannique et japonais, Mme Thatcher et M. Suzuki. M. Mitterrand recevra M. Suzuki à déjeuner lundi à bord du train à grande vitesse Paris-Lyon.

PROCHE-ORIENT

La guerre du Golfe

DES AVIONS IRAKIENS ONT SURVOLÉ TÉHÉRAN « A TITRE D'AVERTISSEMENT »

Des avions irakiens ont franchi, mercredi matin 2 juin, le mur du son au-dessus de Téhéran et de la ville sainte de Qom « *à titre d'avertissement* » pour montrer que l'Irak est en mesure d'atteindre « *n'importe quel objectif en Iran* », a annoncé un porte-parole militaire irakien. Radio-Téhéran, qui a confirmé le survol, a indiqué de son côté qu'une « *contre-attaque irakienne sur l'un des fronts de Khorramchahr* » avait été repoussée mercredi.

Dimanche dernier, les Irakiens avaient annoncé le bombardement du terminal pétrolier de l'île de Kharg et de la raffinerie de Tabriz. Selon la radio de Téhéran, aucun de ces objectifs n'a été atteint, mais les tankers japonais ont, à titre de précaution, reçu l'ordre d'inerrompre provisoirement les chagements de pétroile à l'île de Kharg.

Entre-temps, les efforts diplomatiques en vue d'éviter une internationalisation du conflit irano-irakien se poursuivent. Le comité islamique de bons offices entre l'Iran et l'Irak a décidé de se réunir samedi à Djeddah au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement pour relancer sa médiation. D'autre part, M. Lakhdar Ibrahimi, émissaire du président algérien Chadli Bendjedid, a été reçu mercredi au Koweit par l'émir Jabel el Ahmed el Sabah après avoir conféré la veille à Ryad avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite.

● *Les négociations sur l'autonomie palestinienne.* — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig a confirmé mercredi 2 juin qu'un sommet tripartite (américano-égypto-israélien) pour relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne avait été nevisagée, mais n'était pas prévu pour le moment car « *des problèmes d'emploi du temps et d'autres complications sont intervenus*. (*Le Monde* du 3 juin).

Deux heures de discussion mercredi à Tel-Aviv entre M. Menahem Begin, président du conseil israélien, et M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, n'ont pas permis d'effacer les divergences entre les deux pays au sujet du lieu de réunion des futures négociations sur l'autonomie palestinienne. M. Hassan Ali a indiqué, avant de regagner le Caire dans la soirée que les conversations avaient également porté sur la possibilité d'une rencontre au sommet égypto-israélien au cours de l'été. (*A.F.P.-Reuter*).

Le P.C. et le P.S. sont prêts à confronter leurs points de vue sur le désarmement

La direction du P.S. a décidé, lors de son bureau exécutif du mercredi 2 juin, d'adresser une lettre à la direction du P.C.F., afin d'organiser, entre les deux partis, une confrontation sur la paix, la sécurité et le désarmement. Cette démarche officielle fait suite à celle, officieuse, effectuée par M. Gremetz, membre du secrétariat du P.C.F., il y a trois semaines. Si une rencontre est organisée entre les deux formations, la discussion aura pour base, d'une part l'adresse du parti communiste à l'ONU, publiée le 12 mai, et qui comprend dix propositions pour le désarmement, d'autre part le document publié mercredi 2 juin par le P.S.

M. Lionel Jospin a présenté, mercredi 2 juin, les propositions du parti socialiste pour la paix, la sécurité et le désarmement qui avaient fait l'objet, lors du bureau exécutif du 25 mai, d'un débat suivi d'une déclaration de principe (*le Monde* du 27 mai et nos dernières éditions du 3 juin).

Le préambule du document rendu public à cette occasion déclare que « *le désarmement ne peut être un objectif en soi* » et que la sécurité collective « *passe d'abord par le respect d'un certain nombre de principes fondamentaux : non-recours à la force, refus de l'occupation étrangère, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit à la sécurité pour chaque peuple* ». Il ajoute qu' « *une action pour la paix ne peut se confondre avec de simples attitudes pacifistes* ».

Examinant la situation des pays européens membres de l'OTAN — ce qui n'est pas le cas de la France, — le P.S. relève que « *certains sont désormais convaincus que le dessein stratégique des Grands est de tout faire pour contenir dans l'espace européen un conflit militaire limité. Cette voie, si elle est irrationnelle, n'est pas absurde. Depuis que le territoire des Etats-Unis est devenu vulnérable aux missiles soviétiques, il existe une tendance croissante à la sanctuarisation des deux Grands. Aujourd'hui, l'Europe est « semi-gaulienne » : nombre d'Européens de l'Ouest croient que la parité oblige les Etats-Unis, qu'ils le veuillent ou non, à un certain égoïsme nucléaire* ».

« *En 1982, une Europe « semi-gaullienne » au plan politique et stratégique, faisant face à un pacte de Varsovie faible de ses défaillances économiques mais fort de sa suprématie conventionnelle et depuis peu persuadé de détenir avec le SS 20 un instrument de pression politique et psychologique d'une efficacité redoutable, tout cela constitue une situation instable et donc dangereuse (...).*

Deux recours apparaissent alors : l'un consiste à s'en remettre pratiquement au grand allié et à sa force nucléaire, en souhaitant que celle-ci se développe. L'autre consiste à rêver d'un désarmement qui supprimerait, comme par enchantement, les problèmes posés. Ces deux tentations, en se combinant, aboutissent à l'inertie en matière de défense nationale, et à une confiance inconditionnelle dans les négociations de désarmement. Cette attitude revient à baisser les bras, sans résoudre de façon convenable les problèmes de la sécurité de l'Europe. »

Contribution à la sécurité de l'Europe

Dans cet environnement, estime le P.S., « *la France doit contribuer à la sécurité de ses partenaires* ». Sa force de dissuasion « *contribue à l'existence d'une véritable dissuasion sur le vieux continent* ». Cet atout lui permet d'affirmer, « *par exemple dans la crise polonaise* », les principes « *qui doivent guider la constitution d'un système de sécurité collective en Europe* » et d'influer sur le processus d'un « *réel désarmement* ». « *La France*, affirme le P.S., *doit devenir un interlocuteur écouté et sortir d'une réserve inutile et dangereuse.* »

Le document publié par le P.S. détaille les propositions avancées par le bureau exécutif. Le P.S. souhaite qu'un « *démantèlement* » des fusées SS-20 soviétiques rende possible un accord sur la limitation des nouveaux systèmes stratégiques des deux grandes puissances. La négociation de Genève sur les euro-missiles et les négociations SALT sur les systèmes nucléaires intercontinentaux doivent être, à terme, réunifiées.

De l'avis du P.S., les négociations SALT 3 (ou START, selon l'appellation proposée par les Etats - Unis) devraient s'appliquer non seulement à la limitation ou la réduction des systèmes existants, mais aussi à la prévention du développement des systèmes défensifs et à la réglementation des usages militaires de technologies nouvelles. Dans cette négociation, la France n'a pas sa place, estiment les socialistes, mais, si elles permettent de maîtriser la course aux armements entre les Deux Grands, « *il pourra être possible d'envisager à l'avenir une négociation entre les cinq puissances nucléaires destinée à limiter l'ensemble de la course nucléaire des grandes et moyennes puissances (...) compte tenu du fait qu'un pays comme la France devra de toute façon maintenir des forces nucléaires qui soient au-dessus du seuil de la dissuasion du faible au fort* ».

Parallèlement à SALT-3, le P.S. estime qu'une conférence entre les cinq puissances nucléaires pourrait être consacrée à l'examen des doctrines et des stratégies nucléaires respectives ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures de confiance.

A propos du désarmement en Europe, le document consacre une place aux armes tactiques et notamment à la bombe à neutrons. « *Toute décision relative à la « bombe à neutrons », à propos de laquelle la France poursuit des travaux d'études et de recherches, devrait prendre en compte les exigences de notre stratégie de dissuasion d'abord, les perspectives concrètes d'une limitation des armes nucléaires déployées sur le sol européen, ensuite*, déclare le P.S. *Il ne fait aucun doute que le soutien de l'opinion publique à notre politique de dissuasion serait affecté par une décision semblant accroître la probabilité d'une guerre nucléaire ou de nature à empêcher la conclusion d'un accord global réduisant les armes nucléaires tactiques et conventionnelles en Europe.* »

Dans le chapitre consacré à « *l'approche globale du désarmement* », les socialistes considèrent que la France devrait apporter la garantie de non-emploi des armes nucléaires à l'égard des Etats non nucléaires ayant renoncé « *à acquérir ou à recevoir ces armes* ». Ils pensent qu'il convient de s'inspirer du traité de Tlatelolco, qui crée une zone dénucléarisée en Amérique latine afin de favoriser la création d'autres zones exemptes d'armes nucléaires, en Afrique notamment.

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a qualifié d' « *unilatérale dans son inspiration* » la manifestation organisée samedi 5 juin à Paris contre la politique américaine et soutenue par de nombreuses personnalités de gauche et d'extrême gauche (*le Monde* du 19 mai). M. Jospin s'est déclaré « stupéfié » par des commentaires tels que ceux formulés mardi 1er juin par M. Jean-Pierre Vigier, l'un des initiateurs de la manifestation, selon lequel la politique soviétique en Pologne est la conséquence de la politique de tension menée, à l'Ouest, sous l'impulsion des Etats-Unis (*le Monde* du 3 juin).

AVANT LE SOMMET

CANADA : attendre la baisse des taux

De notre correspondant

Montréal. — La solution de la crise, affirme-t-on à Ottawa, se trouve à Washington, et tant que les Etats-Unis n'auront pas ramené leurs taux d'intérêt à un niveau plus raisonnable, le Canada avoue son impuissance devant l'aggravation du chômage et de l'inflation. Le gouvernement canadien attend tout de *la bonne volonté américaine et s'est* résigné à ne rien faire d'autre que de suivre la politique monétariste appliquée par son puissant voisin.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, qui avait fait chorus avec les Européens contre Washington, l'année dernière, à Ottawa, *ne prêchera* cependant pas la résignation au sommet de Versailles. Faisant allusion à l'engagement pris lors du sommet de 1981 par le président Reagan, qui avait promis à ses interlocuteurs une amélioration avant la fin de l'année, M. Trudeau déclarait récemment : *« Peut-être ne serons-nous pas aussi patients cette fois-ci et n'accepterons-nous pas d'attendre encore six mois pour que les taux d'intérêt baissent aux Etats-Unis. »* Comme s'il craignait d'être allé trop loin avec ses menaces voilées, il ajouta aussitôt qu'il partageait l'analyse de Washington selon laquelle il fallait s'attaquer en priorité à l'inflation, quitte à voir le chômage augmenter à court terme.

Soucieux toutefois de prouver que *le Canada n'est pas une copie* conforme des Etats-Unis, les conseillers de M. Trudeau affirment que celui-ci *« ne mâchera pas ses mots »* lorsqu'il expliquera aux Américains que la *« situation chaotique »* des taux d'intérêt et de change a des répercussions néfastes sur l'économie canadienne. Le premier ministre *« parlera fort en privé »*, ajoutent-ils, mais *« il cherchera à éviter l'isolement des Etats-Unis »* lors de ses déclarations publiques. Il adoptera, précise-t-on, la même attitude à l'égard du Japon, qu'il ne menacera pas de barrières tarifaires, et qu'*« il voudra plutôt persuader de libéraliser sa politique d'importations afin de favoriser des balances commerciales plus équitables. »*

A Versailles, le Canada espère obtenir *l'assurance que les taux d'intérêt* extraordinairement élevés qui prévalent aujourd'hui aux Etats-Unis diminueront dans un avenir rapproché. Il *souhaite également* que les participants réaffirment que la croissance du niveau de l'emploi ne pourra être soutenue tant que la vague inflationniste n'aura pas été maîtrisée dans les pays industrialisés.

Un an après le sommet d'Ottawa, *le taux d'inflation se maintient toujours* à un niveau élevé : plus de 11 %, contre 12,6 % en juin 1981. La situation de l'emploi s'est dégradée : 9,6 %, contre 8 % en juin 1981. Le taux de croissance de l'économie, qui s'était maintenu à 3 % l'année dernière malgré de très mauvais résultats au cours du deuxième semestre, chutera en dessous de zéro (− 0,5 %) en 1982, selon les prévisions du bureau du premier ministre. Enfin, malgré des interventions de la Banque centrale, le dollar canadien est tombé cette semaine à un niveau sans précédent par rapport à la devise américaine, mais il est vrai que les monnaies européennes ont perdu davantage de terrain encore.

Dans le discours du budget, le 12 novembre, le ministre des finances, M. Allan MacEachen, avait indiqué, et il a tenu parole, qu'il maintiendrait la politique en vigueur depuis plusieurs mois. Cette politique accorde priorité à la lutte contre l'inflation par une réduction du déficit budgétaire, un contrôle très strict de la masse monétaire et un soutien du dollar canadien par le biais de taux d'intérêt élevés. Pour éviter la fuite de l'épargne vers les Etats-Unis, le Canada doit donc maintenir les taux d'intérêt à un niveau encore supérieur à ceux pratiqués par les banques américaines (le taux d'escompte est actuellement à 15,43 %).

Si les taux d'intérêt ont contribué à aggraver la récession et à multiplier les faillites, ils n'ont pas réussi à faire baisser l'inflation, contrairement à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, où l'inflation est tombée en dessous de 9 %. De même, la réduction du déficit budgétaire à 2,1 % du produit national brut, soit le niveau le plus bas par rapport aux six autres pays industrialisés, n'a pas donné les résultats escomptés, et le ministre des finances envisage d'augmenter les dépenses à l'occasion du dépôt d'un budget complémentaire pour éviter une aggravation de la récession.

Devant l'échec des recettes monétaristes, des pressions de plus en plus fortes sont exercées sur le gouvernement pour le convaincre de procéder à une dévaluation d'environ 5 à 6 %, afin de fixer le taux de change de la devise canadienne à environ 75 % de la valeur du dollar américain. Les partisans de la dévaluation estiment qu'elle permettra de réduire les taux d'intérêt et de relancer l'activité en rendant les produits canadiens plus *compétitifs à l'exportation. Leurs* adversaires, en revanche, soulignent qu'une dévaluation pourrait avoir des effets désastreux, car elle provoquerait une réaction de méfiance chez les investisseurs, qui sont déjà très insatisfaits de la politique nationaliste du gouvernement canadien dans le secteur énergétique.

En fait, tout indique qu'Ottawa ne prendra aucune décision dans l'immédiat et se bornera, faute de pouvoir faire autrement, à attendre que la situation économique s'améliore aux Etats-Unis. L'étroitesse des relations entre les deux pays (70 % du commerce extérieur canadien se *fait avec les Etats-Unis) et le poids* insignifiant du Canada par rapport à Washington rendent illusoires toutes velléités d'indépendance de la part d'Ottawa. Les propos de M. MacEachen, qui demandait récemment aux Etats-Unis de *« donner une chance aux autres pays »*, valent encore plus pour le Canada que pour ses partenaires européens et ressemblent à une véritable supplique.

BERTRAND DE LA GRANGE.

R.F.A. : préserver le commerce avec l'Est

De notre correspondant

Bonn. — Le jugement du chancelier Schmidt sur les sommets des grandes nations industrialisées a toujours été le même : à son avis, de telles rencontres ne peuvent pas avoir de résultats spectaculaires, mais elles peuvent mettre en garde contre de graves erreurs. Cette fois-ci, il est permis de penser que le chef du gouvernement de la République fédérale songe *avant tout* à éviter une rupture des rapports commerciaux et économiques entre l'Est et l'Ouest, ainsi que la *fuite* dans un protectionnisme qui tente de plus en plus certains pays en proie à l'inflation et au chômage.

Si un regret est exprimé à Bonn, c'est que l'ombre du conflit des Ma*louines vient de peser* lourdement sur les délibérations de Versailles, puis de Bonn. Alors que l'on espérait concentrer le débat sur les mesures souhaitables en vue de relancer les économies occidentales, *ainsi* que sur la reprise du dialogue avec l'Est en vue de freiner la course aux armements, l'actualité de l'Atlantique sud vient compromettre les plans établis il y a encore quelques semaines.

Le conflit des « Falkland-Malouines » — telle est la formule *toujours utilisée par M. Schmidt* — place la R.F.A. dans une situation particulièrement difficile. Depuis le début, les Britanniques ont fait de leur mieux pour persuader les dirigeants de Bonn que les Malouines seraient *« le Berlin-Ouest de l'Atlantique sud »*. Pour sa part, la République fédérale n'a accepté de prendre part aux sanctions économiques contre l'Argentine qu'après avoir surmonté bien des hésitations. Entre-temps, l'ambassadeur britannique avait, au cours de démarches insistantes, mis l'accent sur le fardeau considérable que son pays assume en maintenant des troupes à *Berlin-Ouest*...

Les dirigeants de Bonn sont donc vivement préoccupés par une action britannique qui leur paraît disproportionnée par rapport au but poursuivi. Ils se demandent si ce conflit ne va pas compromettre définitivement les rapports de l'Europe occidentale avec l'Amérique latine, ou*vrant plus largement ainsi* cette partie du monde aux influences soviétiques. Bonn cependant garde le silence de façon officielle, bien que son inquiétude ait sans doute été exprimée, de façon plus claire, lors des récents échanges téléphoniques entre le chancelier et Mme Thatcher.

En dépit de bien des différends *entre Européens et Américains*, le problème des rapports Est-Ouest, estime-t-on ici, ne devrait quand même pas donner lieu à des affrontements sérieux. Le président Reagan a, lui-même, pris les devants en faisant savoir, avant sa visite, qu'il est désormais prêt à négocier aussi bien une limitation du nombre des euro-missiles sur le Vieux Continent qu'une réduction des arsenaux stratégiques. Au yeux du chancelier Schmidt, il s'agit là d'un succès considérable de la diplomatie européenne, même si tout le monde n'est *pas encore convaincu* que l'administration américaine va s'engager dans les négociations avec la ferme volonté d'aboutir.

La confrontation avec les Américains pourrait être plus vive, lorsqu'il s'agit des rapports économiques entre l'Est et l'Ouest. Sur ce point, le chancelier Schmidt ne pa*raît pas vouloir* faire des concessions. Pour lui, l'affaire du gazoduc sibérien est réglée. Certes, le président Reagan continue de soutenir que les Européens financeraient ainsi la corde avec laquelle l'Union soviétique les pendra un jour ou l'autre. Bonn n'a toujours pas obtenu l'assurance que l'administration *américaine permettra* aux entreprises ouest-allemandes de fabriquer le matériel des stations de pompage du gazoduc qui dépend à l'heure actuelle de licences américaines. C'est là sans aucun doute un débat qui se poursuivra dans les coulisses du château de Versailles, comme dans celles de la chancellerie de Bonn.

Le véritable débat, cependant, est d'ordre plus stratégique. Du côté américain, on paraît convaincu que, étant donnés les problèmes économiques auxquels l'Union soviétique doit faire face, le moment serait venu de forcer les dirigeants du Kremlin à choisir entre le beurre et les canons. Autrement dit, il serait urgent *que les Occidentaux* s'abstiennent de voler au secours de l'économie russe en lui accordant des crédits avantageux et en lui donnant accès à une technologie dont l'U.R.S.S. ne saurait disposer elle-même.

A Bonn comme dans d'autres capitales européennes, bien peu de gens partagent le point de vue américain. C'est peut-être là l'un des conflits les plus profonds entre les partenaires des deux côtés de l'Atlantique. En République fédérale, notamment, on est convaincu que, même si le Kremlin se voyait contraint d'imposer des sacrifices encore plus lourds à sa population, il trouverait toujours les moyens de poursuivre la course aux armements. On croit, sur les bords du Rhin, qu'en dépit de bien des déceptions, depuis l'Afghanistan jusqu'à la Pologne, le commerce avec l'Est reste de nature à adoucir les mœurs internationales.

JEAN WETZ.

La télématique au château

Les nouvelles technologies, leur *impact sur les économies occidentales*, le rôle qu'elles peuvent jouer, tant pour le développement des pays du tiers-monde que pour sortir les pays industrialisés de la *crise*, seront au centre des discussions des chefs d'Etat au sommet de Versailles. Ce thème, qui devrait constituer l'axe principal de l'intervention de M. Mitterrand, a été, en fait, retenu par la France, puissance invitante, voilà plusieurs mois.

Dès l'automne dernier, l'équipe *chargée, autour de M. Jacques* Attali, conseiller spécial du président de la République, de préparer le sommet a cherché le moyen de sensibiliser les délégations étrangères et les trois mille journalistes qui couvriront le sommet à ces nouvelles technologies, et de leur montrer en même temps des réalisations originales françaises. Bref, il fallait faire rimer la technologie avec la France.

Vers la fin du mois de novembre, on demande donc à la direc*tion générale des télécommunications* (D.G.T.) de préparer pour le sommet un ensemble original de services télématiques. *« Il n'était pas question de faire un Sicob* bis, *une simple vitrine d'exposition, mais de bâtir quelque chose qui soit d'un accès facile et qui rende de réels services aux participants du sommet. »*

L'ensemble auquel les équipes de techniciens travaillent vingt-quatre sur vingt-quatre depuis plusieurs semaines combine en fait les deux systèmes de vidéotex français — Télétel et Antiope, — un réseau de télécopie et une liaison expérimentale de téléécriture entre les bureaux des délégations et la salle du sacre, où se tiendront les réunions des chefs d'Etat.

« Nous sommes partis des besoins des participants et de l'expérience des sommets précédents », explique un responsable de *l'opération. « Il fallait d'abord fournir aux diplomates et aux journalistes une information précise, complète et en temps réel : une sorte d'agence de presse, de journal sur écran, où défileront les communiqués, les flashes, les annonces de conférences de presse, les programmes de la journée. »* C'était là le domaine privilégié d'Antiope, le système de vidéotex développé par Télédiffusion de France. Antiope va donc diffuser un journal spécial du sommet d'une *soixantaine de pages-écran*, ainsi que le magazine météo national.

« Nous avons estimé ensuite que les participants avaient besoin de base de données spécialisées qui rendent service aussi bien sur le plan professionnel que personnel. C'était là le domaine de Télétel. »

Plusieurs bases de données spécialisées ont été réalisées pour la circonstance, représentant au total 8.000 pages-écran. On y trouvera, en français et en anglais, des renseignements sur l'économie et la *politique des pays participants*, mais aussi sur les restaurants, les hôtels de la région parisienne, ainsi qu'un guide rassemblant des informations pratiques sur le sommet, et des boîtes aux lettres électroniques qui permettront aux trois mille participants d'échanger des messages.

« L'écriture électronique ne saurait remplacer le papier. Aussi avons-nous décidé d'adjoindre aux équipements télématiques proprements dits un réseau de télécopie. Enfin, pour que les chefs d'État puissent échanger en temps réel des informations avec leurs experts, qui seront cantonnés dans d'autres salles, nous avons installé un système de téléécriture. »

Une fois ces produits et services définis, il restait à concevoir puis à installer le système proprement dit. Celui-ci sera accessible dans trente-cinq endroits différents : à *l'intérieur du château, au centre de* presse de l'orangerie, dans plusieurs grands hôtels de Versailles et de Paris.

Chacun de ces « points-télématique » regroupe un terminal Télétel (le Minitel) et deux écrans : le premier diffusera le journal du sommet d'Antiope ; sur le second s'inscriront des flashes d'information renvoyant pour plus de détails aux systèmes Antiope et Télétel. T.D.F. et la D.G.T., les parrains des deux systèmes français de vidéo*tex dont la rivalité est bien connue*, ont travaillé pour la circonstance la main dans la main.

A cela s'ajoutent les télécopieurs classiques pour la transmission de documents papiers. CIT-Alcatel a, par ailleurs, installé à Versailles et dans quelques grands journaux son nouveau télécopieur ultra-rapide qui transmet un document en quatre secondes. Les huit salles des délégations (les sept pays plus la C.E.E.), équipées d'un « point télématique », comportent *en outre un terminal couleur pour* la téléécriture.

Un mini-Vélizy

Un tel système, qui n'est rien de moins qu'un mini-Vélizy (1), a mobilisé plusieurs dizaines de techniciens, sans parler des soixante personnes qui ont travaillé *pendant* trois mois sur la mise au point des programmes et des banques de données. Il a fallu trouver plus de deux cent cinquante terminaux, ti*rer des kilomètres de câbles. Mais* le plus spectaculaire — et le plus coûteux — aura été la construction d'un car « Télétel », véritable centre nerveux du système par lequel tout transite.

Conçu en quinze jours, construit en trois mois par la Savam, une société spécialisée dans les véhicules *spéciaux, ce car peut être comparé* aux camions de la S.F.P. pour la té*lévision. Doté d'un mini-ordinateur* et d'un commutateur téléphonique, il permettra le raccordement des trente-cinq Minitel à différents centres serveurs Télétel, *via* le réseau *national de transmission de données* Transpac. Exemplaire unique dans le monde, ce car a coûté la bagatelle de 3 millions de francs. La D.G.T. compte bien l'utiliser par la suite pour rééditer en Europe des opérations similaires à celle du sommet.

Dans les locaux fraîchement ré*novés de l'aile de l'Assemblée na*tionale du château, plusieurs pièces ont été réservées à l'équipe télématique. Au total, une quarantaine de personnes, dont plusieurs jour*nalistes chargés de réaliser le jour*nal du sommet. Chacun des trente-cinq points-télématique sera pourvu d'un animateur (au moins bilingue) chargé de guider les utilisateurs.

Le coût exact total de l'opération télématique est difficile à cerner. Faut-il y inclure, par exemple, *l'installation au château de Ver*sailles de mille deux cent lignes téléphoniques, les travaux sur le réseau, les salaires des personnels de la D.G.T. ou de T.D.F. affectés à *l'opération ?* En comparaison avec certains autres postes du budget du sommet, les dépenses télématiques n'auraient cependant rien d'exorbitant. Entre la construction du car, les salaires des personnes spécialement recrutées, l'élaboration des programmes des bases de données, l'achat et l'installation *des matériels, le coût de l'opéra*tion serait compris entre 5 et 10 millions de francs. Le prix, somme toute, d'une bonne campagne de publicité.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) A Vélizy se déroule depuis 1981 la première expérience Télétel auprès de deux mille utilisateurs.

DE VERSAILLES

ITALIE : pour une action monétaire concertée

De notre correspondant

Rome. — Le président du conseil italien, M. Spadolini, se rend à Versailles, alors qu'il est en position de faiblesse. La situation nationale est en effet confuse. Tant sur le plan économique que politique, les inconnues sont nombreuses. Diplomatiquement, malgré les déclarations de fidélité à la Communauté européenne, l'Italie se trouve en position *délicate* vis-à-vis de ses partenaires, après sa dissociation du reste de l'Europe sur la question des sanctions à l'encontre de l'Argentine.

Autant de *facteurs* qui placent la délégation italienne dans une position défensive et peuvent limiter la portée de ses initiatives. Sur le plan politique, l'Italie semble attendre davantage du sommet de Bonn que de celui de Versailles ; mais ce sont les problèmes économiques qui l'inquiètent au premier chef. Rome voit dans Versailles *d'abord* une occasion d'harmoniser des politiques afin de faire face aux difficultés auxquelles sont confrontés les pays industrialisés : le chômage et l'instabilité sociale.

S'il ne s'agit pas de faire venir M. Reagan à une conception keynésienne de l'économie, il ne faut pas que les Etats-Unis s'attendent que l'Europe accepte sans réserve leur politique monétaire. Il convient de procéder à Versailles à des dosages différents dans les priorités économiques ; il n'est pas possible pour un pays comme l'Italie de lutter contre l'inflation quel que soit le coût social de cette politique, comme le souhaiterait apparemment Washington. De même, on ne peut négliger en Europe l'importance des investissements publics et attendre qu'agisse le secteur privé.

C'est sans doute dans le domaine monétaire que l'Italie souhaiterait la plus grande fermeté afin de ne pas aggraver par des facteurs extérieurs ses problèmes internes. La lire, comme les autres monnaies, est placée sous la pression du dollar : elle a perdu 13 % de sa valeur par rapport à la devise américaine depuis le début de 1982. Afin de soutenir sa monnaie, la Banque centrale a été conjugué à la baisse du cours de l'or, a entamé substantiellement les réserves en devises (de 58 milliards de dollars en 1981, elles sont revenues à 46 milliards en 1982 ; depuis janvier elles ont encore baissé de 4 millions). L'Italie souhaite donc, épousant les thèses françaises, une « *action concertée* », afin que les Etats-Unis acceptent leurs responsabilités.

Cela dit, la question fondamentale pour l'Italie est celle de sa crédibilité pour faire valoir son point de vue. En ce qui concerne des solutions préconisées, la position de Rome est cohérente Il reste que le gouvernement Spadolini ne peut guère dissimuler à ses partenaires que, en raison des équilibres de politique intérieure, il ne peut, même s'il a obtenu des résultats, que pallier les difficultés, sans fournir une solution à long terme. C'est donc un chef de gouvernement plein de bonnes intentions et ayant sans doute dans ses tiroirs des mesures adaptées à la situation, mais dans l'incapacité politique de les appliquer, qui se rend à Versailles.

PHILIPPE PONS.

A LA TÉLÉVISION

TF 1

Les 4 et 6 juin, les journaux de 13 heures et de 20 heures se dérouleront pour moitié en direct de Versailles.

Antenne 2

Ce jeudi 3 juin, à 20 h 35, dans le cadre du magazine « Affaire vous concernant », la ville de Castres illustrera les thèmes débattus à Versailles.

Samedi 5 juin, l'antenne ouvrira à 10 h 15 et présentera la réunion préparatoire qui s'est tenue à Paris les 17 et 18 mai. Un débat réunira six économistes, conseillers des différents chefs d'Etat. A 18 h. 30 sera diffusée en direct et en exclusivité la conférence de presse de M. François Mitterrand. Les journaux de 12 h. 45 et de 20 heures auront lieu en direct de Versailles.

FR 3

Vendredi 4 juin, entre « Soir 3 » diffusé depuis Versailles, avec l'intervention probable de M. Jacques Delors, un « Nouveau Vendredi » traitera des réunions préparatoires au sommet des conseillers des chefs de l'Etat.

Durant le week-end des 5 et 6 juin, des envoyés spéciaux couvriront l'actualité, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, devant être en liaison directe avec le studio de « Soir 3 ».

● *La visite de M. Balsemao à Paris* s'est achevée le mercredi 2 juin sur une note optimiste. Le premier ministre portugais s'est, en effet, déclaré « *tout à fait satisfait* », à l'issue de ses entretiens avec MM. Mitterrand et Mauroy, de l'appui fourni par la France à la candidature de Lisbonne à la Communauté économique européenne. Les principaux problèmes restant à résoudre — les exportations de textiles portugais et la libre circulation des travailleurs — devraient être réglés d'ici à la fin de 1982, a assuré M. Francisco Balsemao.

● *Le président du Panama*, M. Aristides Royo viendra en visite officielle à Paris le mardi 8 juin, a annoncé l'Elysée le mercredi 2 juin.

ASIE

Les ventes d'armes américaines à Taïwan

PÉKIN ESTIME QUE WASHINGTON COMPREND MIEUX LE POINT DE VUE CHINOIS

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, qui a achevé, mercredi 2 juin, ses entretiens politiques à Tokyo, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a de nouveau évoqué les conséquences que risquerait d'entraîner la poursuite de ventes d'armes américaines à Taïwan. Il a cependant ajouté que les Etats-Unis paraissaient avoir une meilleure compréhension de la position de Pékin depuis le voyage en Chine du vice-président Bush (*le Monde* du 11 mai).

A Pékin cependant, le leader de la majorité républicaine au Sénat américain, M. Howard Baker, qui s'est entretenu avec le vice-président du P.C. chinois, M. Deng Xiaoping, a déclaré que ce dernier avait suggéré que le Congrès américain amende le Taiwan Relations Act, régissant les relations entre Washington et le régime de Taipeh et dont la Chine estime qu'il constitue une « ingérence » dans ses affaires intérieures. M. Baker a également indiqué qu'il avait fait connaître au président Reagan l'intention, exprimée par M. Deng Xiaoping de rencontrer le chef de la Maison Blanche pour discuter de ce problème.

Afghanistan

KABOUL AFFIRME AVOIR « ÉLIMINÉ » LA RÉSISTANCE DANS UNE VALLÉE PROCHE DE LA CAPITALE.

Des combats très durs se poursuivaient, mercredi 2 juin, dans la vallée stratégique du Panshir (au nord-est de Kaboul) où les forces soviétiques et l'armée régulière ont lancé, depuis le 20 mai, une importante offensive — la sixième en deux ans — pour déloger les résistants afghans, et ont, selon ces derniers, subi de lourdes pertes (*le Monde* du 1er juin), indiquait-on de source diplomatique occidentale à Islamabad et New-Delhi.

Un porte-parole du ministère afghan de la défense, cité par Radio-Kaboul, captée à Islamabad, a déclaré que la résistance avait été « *éliminée pour toujours* » et que les routes traversant la vallée vers le nord avaient été rouvertes. La population, qui avait fui la « *tyrannie des contre-révolutionnaires* » a commencé à rejoindre ses foyers, a précisé la radio. Un dirigeant de la résistance, M. Rabbani, a, pour sa part, reconnu, mercredi, que les forces gouvernementales avaient pénétré dans cette région, mais il a démenti que les maquisards en aient été délogés. Il a ajouté que ces forces avaient dû fuir après avoir subi de lourdes pertes, étant tombées dans des embuscades. Cependant, la télévision afghane à Kaboul a montré des images de manifestations d'habitants de la vallée du Panshir en faveur des troupes soviéto-afghanes.

Les observateurs à Kaboul ont constaté que des convois, comprenant en tout environ une centaine de chars et de blindés, avaient regagné les environs de la capitale et qu'un nombre élevé de blessés soviétiques et de corps de tués ont été acheminés, par avion, vers Moscou ces derniers ours. Le 28 mai, une opération de guérilla a, d'autre part, fait une douzaine de tués dans la capitale. — *(UPI, A.F.P., A.P.)*

● *Soixante-cinq personnes sont mortes noyées* à la suite des graves inondations qui ravagent l'île de Sumatra en Indonésie. De nombreux villages ont été inondés, des routes coupées. — *(A.F.P.)*.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE PHYSICIEN ITALIEN FRANCESCO PIPERNO, accusé par le gouvernement italien de collusion avec les Brigades rouges, a été libéré mercredi 2 juin à Montréal par le juge Paul Martineau de la Cour supérieure du Québec. Ce magistrat a conclu qu'il y avait « *absence totale de preuve* » contre le physicien. — *(A.F.P.)*

Chili

● M. ORREGO, dirigeant démocrate-chrétien, est mort d'une attaque cardiaque, le 2 juin à Santiago. M. Claudio Orrego, quarante-quatre ans, leader de l'aile conservatrice de la D.C. chilienne avait été candidat, lors des récentes élections pour la présidence du parti, contre M. Gabriel Valdes, ancien ministre des affaires étrangères, représentant la tendance de gauche de cette formation, qui devait finalement l'emporter. — *(A.F.P.)*.

Guatemala

● AUCUN GUERILLERO N'A REPONDU A L'OFFRE D'AMNISTIE DE TRENTE JOURS rendue officielle le 31 mai en faveur des insurgés. Le texte a été qualifié de « *farce* » par l'Armée de la guérilla des pauvres (E.G.P.), l'une des plus importantes organisations révolutionnaires du pays. L'offre ne serait, selon eux, que le prélude à de prochains massacres de paysans à l'intérieur du pays. — *(A.F.P.)*

● UN REPRESENTANT DU DEPARTEMENT D'ETAT des Etats-Unis, M. Stephen Bosworth, secrétaire adjoint aux affaires interaméricaines, s'est entretenu le 2 juin à Guatemala avec le chef de la junte militaire, le général Rios Montt. M. Bosworth s'est déclaré satisfait des progrès accomplis depuis le coup d'Etat du 23 mars, en matière de droits de l'homme au Guatemala, ce qui pourrait préluder à une reprise de l'aide militaire américaine, suspendue depuis la présidence de M. Carter. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE GENERAL WALTERS, ambassadeur itinérant américain, a été reçu à Dar-Es-Salaam, mercredi 2 juin, par le président Nyerere avec lequel il s'est entretenu du conflit namibien. Le général Walters doit se rendre dans les cinq autres Etats africains de la « ligne de front » afin de tenter de débloquer la négociation. D'autre part, Pretoria a annoncé qu'un pilote sud-africain avait été tué dans le sud angolais au cours d'une opération de « poursuite ». Enfin, à Windhoek, trois membres de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont été Ouest africain) ont été condamnés pour « terrorisme » à des peines de neuf et onze ans de prison. — *(A.F.P. - U.P.I.)*

Pays-Bas

● REMONTEE LIBERALE AUX ELECTIONS MUNICIPALES. — Considérées comme un test avant les élections législatives anticipées du 8 septembre, les élections municipales du 2 juin se sont traduites par un succès du parti libéral conservateur V.V.D., qui est passé de 16,2 % en 1978 à 22,4 % des suffrages. Le parti chrétien-démocrate C.D.A., de M. Van Agt recule de 31,9 % à 26,7 % et les socialistes du P.V.D.A. passent de 32,5 % à 26,8 %. Le parti libéral de gauche, Démocrate 66, avec 5,3 % perd 0,6 point. La participation a été de 64,1 % contre 73,3 % aux municipales de 1978. — *(Corresp.)*

Portugal

● LE DEBAT SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION A COMMENCE le mercredi 2 juin au Parlement portugais. Une majorité des deux tiers des députés est requise. Elle sera atteinte, selon toute vraisemblance, par la conjonction des voix de l'Alliance démocratique, la coalition de droite modérée au pouvoir, et du parti socialiste. L'A.D. et le P.S. sont d'accord pour approuver une réduction des pouvoirs du chef de l'État, la création d'un conseil constitutionnel et l'annulation du droit de veto sur les activités gouvernementales dont jouit le Conseil de la révolution. Ce Conseil est un organe militaire de surveillance politique issu du Mouvement des forces armée (M.F.A.), moteur de la « révolution aux œillets » du 25 avril 1974. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● SERIE DE MEURTRES DANS LE SUD DU PAYS. Quatre personnes, dont un fermier blanc, ont été tués au cours du week-end dernier par des dissidents dans le sud du Zimbabwe. Le meurtre de plus de vingt personnes a déjà été signalé au cours des derniers jours dans le sud du pays, où les dissidents se font de plus en plus actifs, surtout dans la province de Matabeleland. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

L'OFFENSIVE BRITANNIQUE AUX MALOUINES

L'état-major argentin a admis, ce jeudi 3 juin, que ses soldats retranchés à Port-Stanley étaient au contact des troupes britanniques, qui renforcent leurs positions avant de lancer l'assaut final contre la capitale des Malouines. Le pilonnage des unités argentines s'est poursuivi le mercredi 2 juin à l'aide des pièces d'artillerie installées sur les hauteurs situées à moins de vingt kilomètres de Port-Stanley, et la Royal Navy s'apprête à bombarder le camp retranché. Les Britanniques ont reconnu avoir perdu deux Sea Harrier ces derniers jours dans des combats au-dessus des Malouines. A Goose-Green, l'explosion accidentelle d'un dépôt de munitions a fait mercredi plusieurs morts, dont trois prisonniers argentins.

Malgré la difficile situation de ses troupes aux Malouines, Buenos-Aires continue d'afficher une certaine détermination. Selon notre correspondant Jacques Després, la junte serait cependant prête à retirer ses troupes à la condition que les forces anglaises regagnent les navires de la Royal Navy. Une condition que Mme Thatcher n'est pas disposée à accepter, puisqu'elle a rappelé, mercredi à Londres, au cours d'interviews télévisées, la position de son gouvernement : *pas de cessez-le-feu sans évacuation totale et inconditionnelle des troupes argentines.*

De leur côté, les Etats-Unis multiplient leurs pressions sur le gouvernement de Londres pour l'inciter à la modération et à la « magnanimité », un terme que Mme Thatcher refuse d'admettre. « Nous avons raison, et ils ont tort », a-t-elle dit mercredi.

A La Havane, les ministres des affaires étrangères des pays non alignés devaient adopter, ce jeudi 3 juin, une résolution condamnant la Grande-Bretagne et apportant le soutien du Mouvement à l'Argentine. Mais le texte final devait s'écarter d'un avant-projet présenté par Cuba et jugé « excessif » par certaines délégations. Dans son discours d'ouverture, le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, a déclaré : « Le peuple argentin est en train de montrer ce que représente la défense de la terre patrie. » (...) « Dans un geste de superbe typiquement colonial, *a-t-il affirmé*, l'impérialisme britannique (...), en collaboration avec les Etats-Unis, refuse le cessez-le-feu et la reprise des négociations. » Le représentant de Panama, M. Jorge Illueca, s'exprimant au nom du groupe d'Amérique latine, a proposé la création d'un mécanisme collectif de défense « uniquement latino-américain ».

Lors d'une escale à Brasilia, M. Costa Mendez, ministre *argentin des affaires étrangères*, a *affirmé que son pays n'accepterait pas une aide militaire de Cuba ou de l'Union soviétique.* En revanche, le général Galtieri a déclaré, mercredi, à Buenos-Aires, que l'Argentine acceptera une aide, « d'où qu'elle vienne ».

Mme Thatcher déclare que la bataille de Port-Stanley sera évitée si les Argentins retirent leurs troupes de l'archipel

De notre correspondant

Londres. — Des hauteurs dont ils *ont pris le contrôle*, les soldats britanniques peuvent maintenant voir à la jumelle la garnison argentine de Port-Stanley. Selon les envoyés spéciaux de la presse londonienne, les Britanniques sont à moins de dix kilomètres de la capitale des *Malouines, alors que Mme Thatcher* a lancé un dernier appel aux dirigeants de Buenos-Aires. Il est encore temps d'éviter un combat sanglant, a-t-elle dit dans des interviews accordées aux deux chaînes britanniques de télévision, le mercredi 2 juin. Il suffit que *« les Argentins décident de se retirer »*. Toutefois, elle estime que cette possibilité est extrêmement réduite.

« Il est toujours possible qu'à la toute dernière minute le général Galtieri estime que ses troupes ont le dos à la mer et qu'il veuille éviter ce qui pourrait être une bataille difficile et prolongée pour tout le monde », a déclaré le premier ministre qui a laissé deux ou trois jours à la junte pour prendre sa décision. L'évacuation devrait, selon elle, intervenir dans les dix à quinze jours. *« C'est trop facile pour eux de demander encore un délai »*, a poursuivi Mme Thatcher, *« ils ont eu pas mal de temps. S'ils se retirent, s'ils décident de se retirer au cours des prochains jours, j'en serais très heureuse »*.

Mais elle a rejeté toute idée d'un geste britannique permettant aux Argentins de sauver la face : *« Je ne cherche à humilier personne*, a-t-elle poursuivi, *je demande à l'envahisseur de retourner sur le continent. Je cherche seulement à reprendre possession d'un territoire sous souveraineté britannique. Ce n'est pas une humiliation. C'est la restauration de la loi internationale. Les Argentins ont tort. Nous avons raison. Ils sont les agresseurs, nous sommes les victimes. Ils n'ont qu'à partir. »*

Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a demandé à la Grande-Bretagne de se montrer « magnanime » dans la victoire. *« Magnanimité est un mot que je n'applique pas dans la crise des Falkland »*, répond le chef du gouvernement de Londres. *« Laisser aux Argentins une partie de leur butin ne serait pas de la magnanimité, ce serait une trahison, une tromperie de notre propre peuple »*.

Mme Thatcher n'a pas caché qu'elle n'avait pas la même appréciation de la junte que M. Reagan, tout en remerciant les Américains de leur soutien : *« Le président Reagan a toujours pensé que la junte verrait où est le bon sens »*, a-t-elle dit. *« Mais depuis le début j'ai été sceptique sur la volonté de retirer ses troupes. »*

On indique à Londres que M. Reagan a téléphoné au premier ministre britannique au cours du dernier week-end *pour lui demander de* repousser de quelques jours encore l'assaut final contre Port-Stanley. On souligne cependant que les dernières déclarations de Mme Thatcher n'impliquent ni pause ni aucune offre de négociation. La Grande-Bretagne refuse toujours un cessez-le-feu sans évacuation, et elle est décidée à opposer son veto si un projet de résolution dans ce sens est adopté au Conseil de sécurité des Nations unies.

Les propos de Mme Thatcher tendent seulement à faire comprendre aux Argentins qu'ils peuvent mettre à profit, pour réviser leur attitude, les quelques jours dont les forces britanniques ont de toute manière besoin pour renforcer leurs positions avant d'attaquer Port-Stanley. Ces propos n'affectent nullement, affirme-t-on dans les milieux dirigeants britanniques, les plans de l'état-major. Toutefois, sur le statut à long terme de l'archipel, la position de Mme Thatcher semble avoir sensiblement évolué au cours des derniers jours. Si le chef du gouvernement refuse tout rôle à l'Argentine dans la souveraineté sur les Malouines, elle envisage maintenant la création d'une force multinationale avec la participation des Etats-Unis pour garantir la sécurité des îles et éventuellement leur indépendance si les Falklanders le souhaitent. Elle a demandé à lord Shakleton qui, en 1976, avait préparé un rapport sur les possibilités de développement *économique de l'archipel, de mettre* ses travaux à jour.

DANIEL VERNET.

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU « FIGARO » A ÉTÉ EXPULSÉ D'ARGENTINE

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — L'envoyé spécial du *Figaro*, M. Jacques Lesinge, a été expulsé mercredi 2 juin du territoire argentin en direction de Paris. Appréhendé à son hôtel par des policiers en civil, M. Lesinge, qui couvrait pour son journal la crise des Malouines depuis deux mois à Buenos-Aires, a fait l'objet d'un décret d'expulsion pour *« divulgation de nouvelles pouvant porter atteinte à la sécurité de l'Etat »*. On ignore la teneur des « nouvelles » mises en cause par les autorités argentines.

[« Le Figaro » proteste énergiquement ce jeudi 3 juin contre cette mesure « contraire aux règles les plus élémentaires des relations internationales » et se fait l'écho de la protestation formulée auprès des autorités de Buenos-Aires par les envoyés spéciaux de la presse française. « Le Monde » s'associe à ces protestations et condamne une violation de la liberté de l'information qui discrédite la junte de Buenos-Aires.]

● *La poste britannique* a annoncé mercredi 2 juin qu'elle acceptait désormais le courrier destiné aux Malouines, y compris la capitale Port-Stanley et l'île occidentale, encore occupées par les forces argentines. Les services postaux, qui passent normalement par l'Argentine, avaient été suspendus il y a un mois en raison du blocus. Le nouveau service, assuré en commun par le ministère de la défense et la poste, est limité pour le moment aux aérogrammes non recommandés, aux cartes postales et aux lettres par avion jusqu'à 50 grammes destinées à la population des îles. — *(A.F.P.)*

Un commando britannique aurait détruit cinq Super-Étendard sur une base en Argentine

Londres *(A.F.P.)*. — Un commando britannique transporté par hélicoptère en Argentine a détruit cinq Super-Etendard de l'aviation argentine, il y a plus d'une dizaine de jours, sur la base de Rio-Grande (dans le sud du pays), affirme la chaîne de télévision londonienne I.T.N.

Cette information, démentie par le ministère de la défense britannique, est rapportée par l'envoyé spécial d'I.T.N. au Chili. Selon lui, un hélicoptère britannique Sea-King a été retrouvé accidenté il y a une dizaine de jours dans le sud du Chili, près de Punta-Arenas. Il aurait au préalable débarqué en Argentine neuf membres d'un commando britannique qui auraient détruit cinq Super-Etendard sur la base de Rio-Grande. Equipés de missiles Exocet, ce sont des Super-Etendard qui ont détruit le destroyer britannique *Sheffield* et le porte-conteneur *Atlantic-Conveyor*.

Après avoir débarqué les hommes du commando près de Rio-Grande, le Sea-King aurait fait un atterrissage forcé en raison de difficultés techniques.

« Les neuf membres du commando, leur mission accomplie, ont gagné le Chili et sont maintenant de retour au Royaume-Uni », affirme le journaliste.

Le correspondant d'I.T.N., citant des sources proches des services de renseignements chiliens, assure encore que depuis cette opération, les Mirage et autres Super-Etendard basés à Rio-Grande auraient été déplacés. Il affirme d'autre part que dix Mirage péruviens, portant les couleurs argentines, ont été fournis à l'aviation argentine. Ils n'auraient jusqu'à présent été utilisés que pour des patrouilles défensives.

[Un Sea-King britannique a effectivement été retrouvé accidenté, il y a dix jours, près de Punta-Arenas, au Chili, et les autorités argentines ont fait état la semaine dernière d'une opération de commando britannique dans le sud du pays. Le Chili a officiellement protesté, ce jeudi 3 juin, auprès de Buenos-Aires après la diffusion par la presse argentine d'informations selon lesquelles Santiago aurait permis aux Britanniques d'utiliser des aérodromes chiliens pour des opérations en Argentine.]

Le secrétaire général de l'ONU reconnaît l'échec de ses nouveaux efforts de médiation

De notre correspondante

New-York (Nations unies). — Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni le mercredi 2 juin pour entendre le rapport du secrétaire général, M. Perez de Cuellar, sept jours après que le conseil l'eut chargé d'une nouvelle mission de conciliation.

M. Perez de Cuellar a admis son échec, rappelé les étapes de ce nouvel effort infructueux et conclu que *« les positions des deux parties n'offrent actuellement pas la possibilité d'établir les conditions nécessaires à un cessez-le-feu mutuellement acceptable »*. Il demeure néanmoins *« en contact étroit avec les parties » au cas où ses bons offices pourraient* de nouveau être requis.

De nouveaux échanges ont eu lieu, acerbes, entre les représentants de Buenos-Aires et de Londres, qui ont ainsi amplement confirmé le diagnostic de M. Perez de Cuellar.

Panama, soutenu par l'Espagne, a présenté une nouvelle résolution tendant à obtenir un cessez-le-feu immédiat et confiant au secrétaire général un nouveau mandat de soixante-douze heures pour parvenir à un résultat. Une *résolution*, inspirée de celle que l'Irlande avait déjà vainement tenté de faire voter la semaine dernière, et apparemment destinée à faire pression sur le Royaume-Uni en le menaçant d'une condamnation par la communauté internationale. Mais la cause argentine n'a pu obtenir un soutien suffisant. Après avoir tenté d'obtenir un vote immédiat, Panaméens et Espagnols devaient *s'attendre ce jeudi à un veto de* Londres. Dès la semaine dernière, le gouvernement britannique avait annoncé son opposition à tout projet de cessez-le-feu n'impliquant pas une évacuation unilatérale des troupes argentines.

Un nouvel argument est cependant apparu au cours du débat. Pour la première fois au Conseil le porte-parole argentin, M. Ros, a accusé la Grande-Bretagne de nourrir des ambitions militaires et stratégiques aux Malouines. *« Le Royaume-Uni n'a jamais eu l'intention de négocier*, a dit M. Ros. *Il veut poursuivre sa politique coloniale et installer une base militaire dans la région pour dominer l'Atlantique sud. »*

M. Ros a cité plusieurs articles de la presse anglo-américaine pour étayer son argumentation, et a ajouté : *« Le Royaume-Uni veut que les forces militaires américaines soient présentes aux Malouines après un cessez-le-feu (...), ce qui rappelle la situation de Guantanamo, de Diego-Garcia ou de l'île d'Ascencion (...). Mais l'Argentine et l'Amérique latine n'accepteront pas de base militaire aux Malouines, qui constituerait un danger pour la paix et provoquerait une grave rupture dans les relations de l'hémisphère. »*

Sir Anthony Parsons, le représentant du Royaume-Uni, a refusé cette thèse en faisant valoir que, si son pays avait eu ces ambitions, il aurait maintenu *« une véritable garnison »* sur les îles, et il a fait allusion, sans préciser, à *l'« expérience traumatisante »* vécue par les habitants des Malouines occupées par les Argentins : *« Des informations graves et inquiétantes commencent à apparaître »*, a-t-il dit.

Rappelant que Londres s'en tenait toujours à un retrait inconditionnel des Argentins, Sir *Anthony a suggéré que les* résolutions du Conseil de sécurité déjà votées restent la base de toute reprise des négociations, mais, en attendant, qu'un cessez-le-feu *« dans l'honneur et la dignité »* soit conclu entre les deux commandements militaires. *« Notre seul but*, a souligné Sir Anthony, *est de permettre aux habitants des îles de reprendre leur vie paisible et inoffensive (...). Si nous exigeons des garanties, c'est afin de les prémunir contre toute agression ultérieure. »*

En fait, la position britannique n'a guère changé, la seule concession aux pressions pour éviter d'*« humilier »* Buenos-Aires est l'allusion à un accord dans *« l'honneur et la dignité »*.

NICOLE BERNHEIM.

● *L'Australie* est disposée à différer ou à annuler l'achat du porte-avions britannique *Invincible* si la Grande-Bretagne décide de réévaluer ses forces militaires à la lumière du conflit des Malouines, a indiqué mercredi 2 juin le premier ministre australien, M. Malcom Fraser. — *(A.F.P.)*

L'Argentine dans la guerre

I. — Davantage de libertés après... ?

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. — La guerre fait rage aux Malouines. Avant même que la bataille pour Port-Stanley n'ait commencé, les Argentins avaient déjà le sentiment que l'« exploit » du 2 avril — la « récupération » des îles — était devenu une aventure militaire sans issue. Le mot « défaite » s'écrit dans la presse, même si c'est pour l'exorciser. Quelques *journaux s'efforcent encore*, par leurs titres, de faire illusion. *« L'Invincible ?* écrivait, lundi 31 mai, un quotidien à propos du porte-avions britannique, quand les Argentins affirmaient l'avoir mis hors de combat. *L'Invincible ? Pas pour nous ! »*

Au fil des jours, le public a appris à décrypter la réalité, la dure réalité de la guerre — à travers les récits triomphants des journaux et les sobres communiqués, souvent tardifs, de l'état-major. Il parle des *« Chicos » — des jeunes, — qui se battent* et qui meurent, là-bas, dans la boue glacée d'une île que les Espagnols ont appelée *« de la solitude »* avant que des soldats n'y succombent par centaines, peut-être par milliers, sous le feu des missiles et des avions de combat.

Pourtant, les rues de la capitale n'ont pas perdu leur air de fête, et à l'inquiétude provoquée par les nouvelles du front se mêle, depuis plusieurs semaines, l'optimisme des milieux politiques et de ceux qui luttent pour le rétablissement des libertés. Immeubles et vitrines restent pavoisés aux couleurs bleu-blanc-bleu du drapeau national. Il y a toujours autant de marchands de cocardes, de ballons, de fanions, d'insignes glorifiant la *« souveraineté retrouvée »*. Des femmes font la quête pour un Fonds patriotique. La carte des îles se vend sur le trottoir, comme un illustré. Les « spots » nationalistes se succèdent à la télévision. La kermesse des premiers jours n'ose pas s'interrompre. Ses lampions mal éteints continuent de briller.

Le pays est en guerre, mais la population ne manifeste aucune agressivité. Les coups de fièvre de la place de Mai font écran avec sa gentillesse, sa dignité exemplaires. L'Européen est accusé d'*« incompréhension »*, et le Nord-Américain de « trahison ». Mais, sur place, pas la moindre xénophobie. Simplement, l'étranger est invité à donner son avis. *« Vous êtes Français ? Comment un gouvernement socialiste peut-il approuver une entreprise coloniale ? »* Le Français répond que c'est la méthode, non la revendication elle-même, qui a été sanctionnée. Réplique de l'homme de la rue, et aussi de beaucoup d'hommes politiques : *« Pourquoi ce qui nous a été pris, il y a cent cinquante ans, par la force ne serait-il pas récupéré de la même façon ? »*

La fête tient aussi à ce qu'on a appelé ici l'*« unité nationale retrouvée »*. Là-dessus, les Argentins se sont beaucoup expliqués. Nous doutions de nous-mêmes, disent-ils en substance. Nous n'avions foi ni dans l'avenir ni dans notre pays. Nous nous *sommes même demandé, comme* Borges, si l'Argentine existait. Il n'y avait pourtant, à notre scepticisme, aucune excuse. Le pays n'a pas souffert de la guerre depuis le dix-neuvième siècle. Il a même profité, grâce à sa production de viande et de grains, du dernier conflit mondial.

Aucune guerre civile ne l'a déchiré. Il est riche, bien soigné, bien éduqué. Alors, nous avons cherché toutes sortes d'explications : l'éloignement géographique, le fonds anarchique de la population, l'excès de bien-être, le manque d'une classe dirigeante.

« En vérité, nous n'avons pas oublié que, dans les années 20, l'Argentine était la cinquième puissance du monde, dit une personnalité de l'Union civique radicale, M. Antonio Troccoli. *Nous n'avons pas supporté la décadence qui a suivi, elle a engendré chez nous la frivolité. »*

L'union sacrée

Le 2 avril, miracle : l'Argentine se retrouve. Le pouvoir, les médias, les hommes politiques insistent sur l'unanimité qui s'est exprimée sur la place publique *et qui semble encore sans faille*. Dix fois, vingt fois, nous avons posé la même question : *« N'y a-t-il aucun doute, ici, sur le caractère argentin des Malouines ? »* Réponse : *« Notre revendication est légitime et indiscutable, les îles font partie de l'héritage laissé par l'Espagne. Nous les occupions depuis treize ans quand l'Angleterre les a kidnappées. »*

On remonte au traité de Tordesillas pour affirmer son bon droit, et on montre sur la carte que l'archipel est situé sur la plate-forme maritime argentine. Les arguments de caractère religieux ne manquent pas, même chez les hommes cultivés ; les Malouines font partie d'eux-mêmes, ils l'ont appris *« dès l'école »*.

Impossible de trouver un Argentin qui prenne en compte les arguments de l'adversaire, ou qui admette que le « kidnapping » est de l'histoire ancienne et que les Malouines ne méritent pas tant d'intérêt.

« Elles sont importantes, affirme un ancien collaborateur de Peron, M. Francisco Figuerola. *Par leurs richesses en pétrole et en protéines, et aussi parce qu'elles permettent de tracer les « vecteurs » qui établissent nos droits sur l'Antarctique. »* Ailleurs, on soutient qu'elles sont indispensables *« au contrôle de l'Atlantique sud »*. Argument réfuté par un ancien ministre des affaires étrangères de la junte, M. Oscar Camilion : *« Elles ne commandent l'accès ni à l'Antarctique ni à l'Afrique du Sud*, dit-il. *Seulement à notre pays. »*

Tous nos interlocuteurs estiment qu'on s'est mépris, à l'étranger, sur le sens de l'*« union sacrée »* qui s'est formée le 2 avril : *« Nous avons applaudi l'action armée — et indolore — qui a permis la récupération d'une partie de notre territoire*, disent-ils. *Non la junte qui gouverne le pays. »*

Celle-ci, ajoute-t-on, a épuisé *« toutes ses possibilités historiques »*. Son échec était patent avant la guerre, il le restera après. *« Quelle que soit l'issue du conflit, elle devra se retirer. »* Des journalistes, des hommes politiques, affirment que, si la défaite est humiliante, le pire est à prévoir. D'autres soutiennent exactement l'inverse : *« Une armée battue militairement ne peut se maintenir politiquement*, nous dit un ancien ministre du régime. *Dans ce cas-là, ce sont les plus durs qui perdent le plus. »*

La presse s'efforce d'ailleurs de convaincre l'opinion que, défaite ou pas, l'« honneur » aura été sauvé : les Mirage, les Skyhawk et les Super-Etendard argentins auront coûté cher à la Royal Navy. Ils auront rabattu un peu de l'« arrogance » britannique et prouvé au monde entier que le peuple argentin savait se battre, non seulement avec courage, mais avec du « métier ».

« Nous sommes respectés aujourd'hui plus qu'avant le 2 avril, et davantage même que ce jour-là », dit M. Antonio Cafiero, ancien ministre de l'économie peroniste.

L'idéal, dit-on un peu partout, serait *que la guerre se termine* par une sorte de match nul : Port-Stanley serait perdu, sans doute, mais au prix de lourdes pertes britanniques, et la bataille se poursuivrait à l'ONU, avec de bonnes chances pour les Argentins. *« Les militaires, alors, pourraient rentrer tranquillement dans leurs casernes. Ayant fait la preuve de leur valeur professionnelle, ils pourraient contrôler leur départ. »*

De l'avis quasi unanime, les chances de démocratisation sont plus grandes depuis le 2 avril, ce qui est un paradoxe dans un pays en guerre. *« L'armée a été obligée de dire, à la télévision, que tous les Argentins étaient des patriotes. Elle ne parle plus de la subversion. »*

Les ennemis d'hier sont devenus les amis d'aujourd'hui. *« On découvre que vingt mille jeunes ont été tués pendant la répression, parce qu'ils étaient ce que l'Argentine, dit-on, est aujourd'hui : anticolonialistes et anti-impérialistes »*, dit le père d'un « disparu ».

Le 30 mars, le gouvernement réprimait violemment une manifestation de la C.G.T. Le lendemain, le ministre de l'intérieur, le général Saint-Jean, rappelait hautement l'« illégalité » de l'organisation syndicale. Trois jours après, les dirigeants cégétistes, qui avaient appuyé la « récupération » des Malouines, étaient invités à assister à l'entrée en fonction du nouveau gouverneur de l'archipel. Le 27 mai, le président Galtieri a reçu officiellement quelques-uns d'entre eux, ce qui a été interprété comme une reconnaissance de *facto* du syndicat. Il a même promis de leur restituer la gestion des locaux et des œuvres de caractère social que le régime avait confisqués.

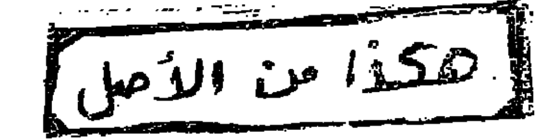
Dans un mois, la junte doit présenter un statut des partis politiques, qui fixera dans quelles conditions ceux-ci, actuellement interdits, pourront reprendre leur activité. De sérieuses restrictions étaient à craindre. Il semble qu'elles aient été supprimées.

Les dirigeants des partis affirment que le courant passe à nouveau entre eux et l'armée. Les contacts sont plus fréquents, plus détendus, dans l'atmosphère d'union patriotique créée par le conflit. Même les défenseurs des droits de l'homme sont optimistes. Ils attendent de l'après-guerre une *« plus grande liberté de débat »*. Leur optimisme n'est pas toujours partagé : le sang versé pour les Malouines risque d'effacer celui des « disparus ».

Prochain article :

LA DÉCOUVERTE DU TIERS-MONDE ... ET DE M. FIDEL CASTRO





مكبرا من الأصل

AFRIQUE

Tchad

N'Djaména accuse l'O.U.A. de faciliter la progression de M. Hissène Habré

N'Djamena (A.F.P.). — M. Djidingar Domo Ngardou, premier ministre, a procédé mercredi 2 juin à la formation d'un nouveau gouvernement, qui est composé de seize ministres et six secrétaires d'Etat. Les principaux portefeuilles, comme ceux de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la justice, ont été attribués à des représentants des tendances politico-militaires.

Le Tchad était sans gouvernement depuis le 28 avril dernier date à laquelle le président Goukouni Oueddeï avait annoncé un « *remaniement imminent* ». Le 8 mai, les principaux ministres de l'ancien gouvernement, chefs des tendances politico-militaires, étaient devenus membres de droit du conseil d'Etat, nouvellement créé. La désignation de M. Djidingar était intervenue le 19 mai (*le Monde* du 21 mai).

Les ministères de la défense et de l'intérieur ont été attribués à des membres du Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) de M. Ahmat Acyl, l'ancien ministre des affaires étrangères. Il s'agit de MM. Acheikh Oumar et Garonde Djamar. Ceux des affaires étrangères et de la justice ont été confiés respectivement à M. Mahamat Nour Adam Barka, représentant des forces armées populaires (FAP) du président Goukouni, et au commandant Gane Bang, des forces armées tchadiennes (FAT) du colonel Abdelkader Kamougue, président du Conseil d'Etat.

Un seul membre de l'ancien gouvernement, M. Naimbaye Lossimiansimian, ministre de l'agriculture, conserve son poste.

D'autre part, un nouveau différend oppose l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et les autorités tchadiennes depuis le ralliement de la ville d'Ati, située à 400 kilomètres à l'est de N'Djamena, aux Forces armées du nord (FAN) de M. Hissène Habré. Dans un communiqué publié mardi 1er juin à N'Djamena, la présidence de la République du Tchad accuse les troupes de l'O.U.A. de « *cohabiter avec les forces rebelles* » et souligne que la force interafricaine de paix n'est pas le « *dernier recours d'un Etat libre et souverain* ».

Les autorités de N'Djamena affirment notamment qu'Ati s'est rallié sans combattre parce que « *à la demande de l'O.U.A.* » qui invoquait des « *problèmes de sécurité* », les forces gouvernementales avaient été contraintes de se replier à 50 kilomètres au sud de la ville. Elles rejettent par conséquent la « *responsabilité de ce ralliement* » sur les troupes de la Force interafricaine de paix. Les autorités tchadiennes font également remarquer que les localités de Moussoro, Mao et Massakory, passées sous le contrôle des FAN au cours des quinze derniers jours, étaient, elles aussi, « *placées sous la surveillance* » de l'O.U.A.

0 300 km
LIBYE
Aozou
Bardaï
Zouar
NIGER
Ounianga-Kébir
Faya-Largeau
Fada
TCHAD
KANEM
Moussoro
Biltine
Mao
Lac Tchad
Ati
Abéché
Massaguet
N'DJAMENA
Mongo
Kousseri
NIGERIA
SOUDAN
Am Timan
Bongor
Chari
Logone
Laï
Doba
Sarh
Moundou
Baibokoum
CAMEROUN
CENTRAFRIQUE

Algérie

SELON « LIBÉRATION »

936 cadavres découverts dans les Aurès accusent l'armée française

Le quotidien *Libération* publie dans son numéro du jeudi 3 juin une enquête effectuée à Kenchela, dans les Aurès après l'annonce de la découverte d'un charnier dans l'enceinte d'une ancienne place forte de l'armée française. « *Le 9 février 1982*, écrit *Libération*, *plusieurs cadavres étaient déterrés à Kenchela. Depuis, près d'un millier de corps — certains atrocement mutilés — ont été arrachés à la terre (...) Nous avons rencontré les survivants et photographié des pièces à conviction. Elles prouvent que pendant six ans, de 1956 à 1962, les militaires français se sont livrés à la torture et à la liquidation des combattants de l'Armée de libération comme des populations civiles.* »

Libération situe avec précision le lieux des massacres, l'ancienne caserne Darnault où se trouvait un centre de triage et de transit. La légion étrangère et le 2e bureau y interrogeaient les suspects algériens et leurs familles. En revanche, le journal écrit que « *les autorités algériennes n'ont manifestement que faire d'apprendre, au moyen de tests sophistiqués, à quelle période précise de la guerre d'indépendance remontent ces liquidations.* »

Avec neuf cent trente-six cadavres exhumés, poursuit *Libération*, « *le charnier de Kenchela est devenu, et de très loin, le plus important de ceux découverts au lendemain de la guerre. Encore ce chiffre est-il incomplet. Car après avoir fouillé ce terrain les hommes sont parvenus à l'orée d'un petit bois de conifères planté en 1963, quelques mois après le départ des Français. Et là, ils ont encore trouvé des enchevêtrements de corps, désormais prisonniers des racines. Combien ? On ne le saura jamais. Le maire et le sous-préfet ont immédiatement ordonné de cesser les recherches. Plutôt que de condamner les jeunes pins, ils ont décidé de clôturer le bois pour en faire une sorte de cimetière.*

» *Des charniers, les Algériens n'en découvrent peut-être pas tous les jours comme le prétendent certains, mais bien souvent depuis vingt ans. Trente corps dans la banlieue de Constantine, une centaine dans un bois proche d'Alger, six ou sept, ici et là sous la terre aride des Aurès, à proximité d'un douar. A qui attribuer ces morts ? Aux combattants algériens ou aux Français ? L'histoire a établi que des deux côtés la guérilla quotidienne a, dès le début, intégré les exécutions sommaires. Bavures de guerre en somme. Soit. Mais peut-on mettre au compte de ces mêmes bavures un millier de cadavres au moins, lorsque ceux-ci sont trouvés sous la terre d'une petite ville qui fut durant huit ans une place forte de l'armée française ?* »

● *Le recours* (rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) vient de diffuser, à propos du charnier de Kenchela, une « déclaration » de son président, M. Jacques Roseau. « *Les rapatriés s'étonnent*, dit celui-ci, *que certains médias ravivent inutilement des plaies à peine cicatrisées. A quoi cela servira-t-il en effet de déterrer ainsi les cadavres ? Tout le monde sait qu'il y a eu d'innombrables et innocentes victimes au cours de cette triste période, toutes les communautés ayant payé un lourd tribut. Faut-il vraiment en faire aujourd'hui le macabre recensement ? Faut-il opposer au charnier de Kenchela ceux des harkis de l'Ouarsenis ou ceux des mille cinq cents pieds-noirs de fin juillet à Oran ou ceux des trois cent cinquante victimes M.N.A. de Mélouza.* »

EUROPE

Pologne

Un limogeage révélateur à Poznan

De notre correspondant

Varsovie. — Le premier secrétaire de Poznan avait conservé un capital de confiance dans sa région. Ouvert, du temps du renouveau, au mouvement de *contestation démocratique* qui avait secoué le parti, M. Skrzypczak était même aimé des militants de base du POUP et on le reconnaissait encore dans les usines comme un interlocuteur. Il a été limogé le 28 mai et remplacé par un militaire, le général Edward Lukasik. Cette décision n'a pas été motivée mais elle montre en réalité les limites des concessions que le pouvoir serait prêt à faire pour parvenir à « *l'entente nationale* » dont il se réclame.

On marquera, le 28 juin prochain, le vingt-sixième anniversaire des émeutes de Poznan, qui avaient ouvert la voie, en 1956, à l'octobre polonais. Ce jour-là, cinquante-quatre ouvriers avaient trouvé la mort sous les balles de l'armée et des unités de la sécurité intérieure. Comme à Gdansk, un monument à leur mémoire avait été érigé l'année dernière par Solidarité et inauguré en grandes pompes en présence de représentants des autorités. Ce sont aujourd'hui les anniversaires qui rythment les démonstrations d'hostilité au pouvoir. Celui des fusillades de Poznan ne pouvait échapper à la règle. M. Skrzypczak avait trouvé une solution de bon sens : officialiser, en l'autorisant et en y faisant prendre part le parti, une cérémonie qui risquait de donner lieu à des troubles. Encore fallait-il, pour qu'il n'y ait pas deux 28 juin comme il y a eu deux 1er mai, que la cérémonie ne soit pas seulement officielle. M. Skrzypczak s'était entretenu du problème avec l'archevêque de Poznan et la solution se dessinait : l'Eglise serait présente et apporterait par sa caution l'indispensable légitimité populaire. On allait être pour un moment, mais véritablement en pleine entente.

M. Skrzypczak n'est pas naïf. Son projet en étant là, il vient à Varsovie pour obtenir un feu vert. On l'écoute, il a un entretien difficile avec un membre influent de la direction et... perd son poste.

L'affaire, dont il n'a pas été soufflé mot nulle part, paraît aujourd'hui susciter de sérieux remous à Poznan. L'agence PAP a indiqué, mercredi 2 juin, qu'il avait fallu y envoyer un membre du bureau politique et le responsable de la section des cadres du comité central « *pour informer le comité de voïvodie des motifs de la décision du B.P.* ». Selon l'agence « *cette information a fait ensuite l'objet d'une discussion au cours de laquelle une dizaine de personnes sont intervenues pour présenter les opinions, remarques et sentiments des membres du POUP et des ouvriers des entreprises* ». Il a été répondu, assure la dépêche, aux « *questions et doutes* ». Il n'est pas précisé en revanche si les réponses ont convaincu.

BERNARD GUETTA.

Roumanie

Le B.I.T. s'inquiète de la répression contre les syndicalistes indépendants

De notre correspondante

Genève. — Le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.) vient d'approuver le rapport de son comité sur la liberté syndicale. Ce texte réclame, une fois de plus, du gouvernement roumain des précisions sur les mesures prises par celui-ci à l'encontre des membres du Syndicat libre des travailleurs de Roumanie (SLOMR), créé en février 1979. En effet, selon des plaintes déposées par la Confédération mondiale du travail (C.M.T.), des syndicalistes ont été victimes en Roumanie de « *mesures d'exil, d'arrestations et d'internements dans des hôpitaux psychiatriques* ».

Le comité fait état de la disparition des syndicalistes suivants : MM. Vasile Paraschiv, de Bucarest ; Virgil Chender et des autres membres du syndicat de Sighisoara ; Mme Melania Mateescu, de Constanza, en novembre 1980 ; M. Constantin Acrinei et plus d'une douzaine de syndicalistes dont les noms figurent sur la liste des personnes disparues publiée en 1980 par Amnesty International. Le comité se préoccupe aussi du sort d'autres responsables du SLOMR, dont MM. Ionel Cana et Gheorghe Brasoveanu. Selon le Comité, cent cinquante trois militants de ce syndicat ont été arrêtés pour « *parasitisme* » et « *hooliganisme* » et le gouvernement a fait arrêter et emprisonner de trente à cinquante mille personnes pour empêcher le courant d'adhésions au SLOMR de s'amplifier.

En réponse à ces accusations, le gouvernement roumain, dans une lettre datée du 9 février dernier, déclarait que la Constitution garantissait le libre exercice du droit des travailleurs à s'organiser en syndicat. Le tableau idyllique de la situation des travailleurs roumains dressé dans cette réponse ne semble pas avoir convaincu le comité sur la liberté syndicale, qui rappelle dans son rapport qu'une grève déclenchée en août 1977 dans les mines de la vallée de Giu a donné lieu à des mesures sévères de répression entraînant la mort de deux ingénieurs « *qui auraient dirigé la grève en question* ». — I. V.

Allemagne fédérale

LE PLUS INTRANSIGEANT DES DIRIGEANTS SYNDICAUX PREND SA RETRAITE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Un grand chapitre de l'histoire syndicale de la R.F.A. est en train de prendre fin avec le départ à la retraite de M. Heinz Klüncker, président depuis 1964 du deuxième syndicat de la République fédérale, celui des services publics et des transports (O.T.V.). Il y fut la « terreur » des divers ministres de l'intérieur, ministres-présidents des Länder et des bourgmestres de toutes les communes.

Un fait est certain : M. Klüncker s'est consacré exclusivement à améliorer le sort de ses mandants sans jamais tenir compte de la situation financière de l'Etat, des länder ou des communes.

En même temps très peu de dirigeants syndicaux ont lutté d'une façon aussi efficace contre tous les idéologues de l'extrême gauche. De plus M. Klüncker n'a jamais été l'objet d'aucune accusation de corruption. — J. W.

هكذا من الأصل

L'Italie célèbre le centenaire de la mort de Garibaldi

(Suite de la première page.)

Comme Jeanne d'Arc, il incarne le sens de la nation naissante autour du souverain et la libération du territoire par le soulèvement armé. Mais sa proximité historique donne à cette figure une chaleur, une animation, une vérité, autrement plus certaines que celles de la jeune fille de Reims et d'Orléans, à peine esquissée dans les manuscrits. Comme Bismarck, Garibaldi a voulu et *servi* l'unité de la nation à l'échelle de l'aire d'expansion d'un langage, en forçant la main de l'impérialisme piémontais. Mais il n'appartenait en rien à l'univers de Bismarck. Avec Napoléon, enfin, il n'avait rien de commun : ni le génie stratégique, ni le talent administratif, ni la capacité de rallier même ses ennemis. Rien, sinon une origine de frontaliers, de *marginaux*, qui prédisposait les deux hommes à vouloir unifier en s'imposant dans une grande patrie.

Jeanne d'Arc, Bismarck, Napoléon ont connu en ce siècle même des popularités équivalentes à celle de Garibaldi. Mais pas cet amour, pas ce penchant à se reconnaître en lui, à se référer à lui, qui explique que les Italiens le célèbrent autant avec le sentiment qu'avec la raison, sans jamais méconnaître tout à fait la part d'alibi qui inspire ce culte comme les autres.

Une seule raison de vivre

Garibaldi a eu deux existences, mais une seule raison de vivre : l'unification de l'Italie. Né à Nice en 1807, condamné à mort en 1834 pour avoir conspiré contre le roi de Piémont, il s'enfuit, court vers l'Amérique du Sud, riche déjà d'une expérience de marin, et, pendant treize ans, guerroie entre le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, non pour le commerce ni la traite, mais pour la « liberté des peuples ». Revenu en 1848 à Nice, il échoue à lancer la guerre populaire, la guerre des bandes dans le centre de l'Italie, se bat avec l'éphémère République romaine de 1849 contre les Français, repart courir le monde jusqu'en 1859, quand Turin le rappelle pour participer à la guerre contre l'Autriche.

En 1860, c'est l'« expédition des Mille », le débarquement en Sicile, la remontée vers Naples, la spectaculaire remise des territoires libérés du Sud à Victor-Emmanuel-II, puis la semi-disgrâce, la retraite à Caprera, dans les bouches de Bonifacio.

1866, une fois encore la guerre contre l'Autriche; l'année suivante, la marche sur Rome arrêtée à Mentana par les troupes françaises et pontificales. En 1870, perclus de douleurs, presque impotent, Garibaldi se lancera au secours de la jeune République française écrasée par les armées prussiennes; il commandera les forces de l'Est, se repliera à Bordeaux, et refusera ensuite de prendre la tête des forces de la Commune, se retirera définitivement à Caprera où il mourra, ayant beaucoup engendré et laissant sa progéniture naturelle ou spirituelle se disperser entre toutes les formations politiques de l'Italie à venir, du fascisme à l'antifascisme. Mais les Français ne sauraient oublier le dernier geste « garibaldien », celui qu'accomplirent en 1915, en Argonne, les volontaires accourus d'une Italie encore neutre pour prendre la même place qu'en 1870.

Faut-il — comme Max Gallo dans sa toute récente biographie de Garibaldi (1) — en faire un annonciateur de Che Guevara ? Il est vrai que ce chef de bande, dont les soldats ne venaient pas des masses populaires, mais de la petite-bourgeoisie, dispersa sa vie entre tous les théâtres où l'on se battait pour la liberté. Mais, par incompréhension, méconnaissance ou absence de tout projet idéologique, Garibaldi était un homme d'ordre. Il ne mesura pas l'authenticité ni la force des jacqueries d'Italie méridionale ; il les laissa réprimer cruellement. Toujours, il respecta son allégeance au souverain de Savoie. Manipulé, furibond, dupé, mais fidèle dans les faits, même s'il lui arrivait d' « exploser » dans ses propos.

Les héritiers possibles

A la rationalité piémontaise, à l'intelligence diplomatique, au jeu pur de Cavour, il opposait la passion. A la mystique de Mazzini, héritier de la Révolution française, allant jusqu'au terrorisme, Garibaldi opposait son refus de la guerre civile. Il n'avait rien d'un messianique, croyait à l'action immédiate plus qu'au plan à long terme, même si sa persévérance à unifier les Italiens dura toute sa vie, quitte à sacrifier la seule idée politique à laquelle il croyait : l'avènement de la République.

Un personnage archaïque ? Non, car il avait trop le sens, même fruste, de la nation, pour être comparable aux grands chefs de guerre de l'Italie des communes. Déjà hors de son temps, certes, et sa figure se comprend mieux en regard de celles de ses descendants.

Certains de ses compagnons se seraient sans doute retrouvés dans les premiers groupes d'assaut du jeune parti fasciste, en 1919-1920. Mais lui-même n'aurait-il pas considéré comme ses héritiers les exilés de l'antifascisme, combattants de la guerre d'Espagne, puis de la Résistance, avant de participer à la naissance de la République : Pietro Nenni, Luigi Longo, serviteurs d'une doctrine, inscrits dans un mouvement international, mais aussi stratèges — au moins pour le second — d'une guerre de bande ? Garibaldi n'aurait-il pas reconnu son propre sens des *priorités* dans la démarche d'un Togliatti préservant la monarchie en 1944, empêchant Longo et les dirigeants communistes de l'Italie du Nord de faire la révolution et la République ?

Est-il très aventureux d'imaginer plus tard Garibaldi participant à l'action socialiste et libertaire d'un Marco Pannella, menant la bataille pour les libertés civiles en bousculant l'ordre législatif, mais non l'ordre constitutionnel ?

Seuls à ne pouvoir revendiquer le parrainage politique ou émotionnel, les démocrates-chrétiens manquent d'éléments pour reconstruire un Garibaldi à leur aune. Il était férocement anticlérical, par haine d'un pouvoir pontifical qui s'opposait à l'unité, et son appartenance à la maçonnerie, liée à l'espoir de la République ne supportait aucune sorte de conciliation. Sa conception de l'unité impliquait un soulèvement provoqué par des meneurs, une action dirigée, supposait une unanimité résolue qu'il fallait forcer. Aux antipodes mêmes du lent travail d'unification des esprits et des intérêts, à partir des communautés naturelles, tel que le concevait le « populisme » démocrate-chrétien.

Si la fougue, la générosité, la spontanéité humaine du président de la République Sandro Pertini, exilé et combattant de la Résistance, justifient son inscription dans l'héritage garibaldien, il est plus inattendu de voir le « héros des deux mondes » revendiqué par les partis laïcs situés entre démocratie chrétienne et P.C.I. Socialistes et républicains, Bettino Craxi et Giovanni Spadolini, disputent publiquement de la qualité et du sens de leurs collections de souvenirs et de littérature garibaldiens. L'attachement sentimental est une chose, la filiation politique une autre.

Car ces « partis laïcs », des libéraux aux socialistes, dans le rôle qu'ils jouent depuis 1947, assument en fait l'héritage des Piémontais, des hommes d'Etat qui, pour bâtir l'Italie, ont « fait de la politique », sur les traces de Cavour. Leur historien, Giovanni Spadolini, a clairement avoué son ambition de gouverner comme eux, en développant un projet et non en créant sans cesse des événements. Le socialisme de Bettino Craxi n'a pas d'autre dessein.

Si les Brigades rouges, dont les membres se sont voués quasi monacalement — en fait : cléricalement — à la diffusion d'une idéologie abstraite, n'ont rien de commun avec Garibaldi, les partis laïcs non plus. La lignée de Cavour est antagoniste de celle de Garibaldi, comme l'est celle de Mazzini, prophète du terrorisme.

L'évocation de Garibaldi, nécessairement sentimentale comme lui-même, tourne autour d'une nostalgie sobrement relevée par l'historien Sergio Romano : celle du « *geste déterminant et de l'événement libératoire* », qui font prévaloir l' «*acte*» sur le «*projet*» l'«*intuition*» sur l'«*idée*». Il en cite des exemples probants tous inspirés par le mythe garibaldien, qui vise à « *évoquer la réalité par les mots* », à « *changer l'histoire par une seule manifestation de volonté* (2) ».

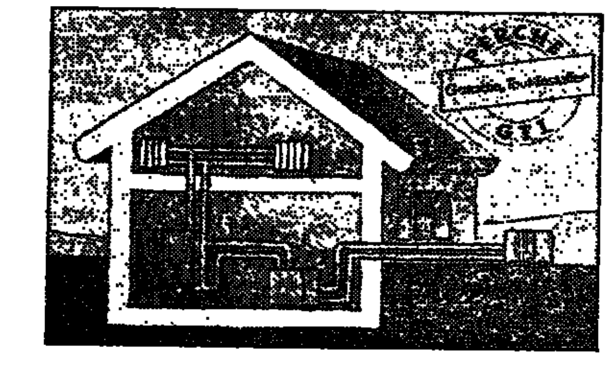
Il serait imprudent d'affirmer que ce romantisme en politique est définitivement anachronique, mais on ne discerne pas lequel des dirigeants actuels de l'Italie se laisserait emporter de la sorte et pour quelles fins. Restent le pragmatisme de Garibaldi, même s'il fut dicté par la conscience de ses limites, et sa disposition à soumettre ses propres espérances à un plus vaste dessein que seul un Etat en voie de structuration pouvait réaliser. C'est le meilleur de l'héritage : la capacité de se retirer à Caprera.

JACQUES NOBÉCOURT.

(1) Max Gallo : *Garibaldi, la force d'un destin*, Fayard, édit., 491 pages, 98 F.

(2) Sergio Romano : *Histoire de l'Italie, du Risorgimento à nos jours*, Edit. du Seuil, 1977, 359 pages.





Le Monde

politique

LIMITATION DU CUMUL DES MANDATS ÉLECTIFS ET STATUT DE L'ÉLU

M. Mauroy rend public le rapport de M. Debarge visant à « une certaine moralisation de la vie publique »

M. Pierre Mauroy a rendu public, jeudi 3 juin, en fin de matinée, le rapport établi par M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, en tant que parlementaire en mission auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sur la limitation du cumul des fonctions et mandats électifs et l'élaboration d'un statut de l'élu local, départemental et régional. Ce rapport avait été remis au premier ministre il y a près de cinq mois. L'initiative de M. Mauroy relance donc le débat que M. Gaston Defferre avait suggéré, dès juillet 1981, en situant ces deux projets de réforme dans ses orientations décentralisatrices.

En introduction, M. Debarge dégage un double constat : « *Les éléments dispersés et disparates qui tenaient lieu de statut de l'élu local, déjà inadaptés aux exigences de ce temps (...) sont devenus, avec la mise en œuvre de la décentralisation, quasiment caducs ; la centralisation nourrissait le cumul excessif des fonctions et mandats électifs, lequel, en retour, contribuait au renforcement du système. Une telle situation n'était pas sans induire (...) des effets néfastes de plus en plus mal ressentis par de larges secteurs de l'opinion publique et par nombre d'élus eux-mêmes, au regard des exigences de fonctionnement d'une démocratie vivante et moderne.* » Il en résulte, écrit-il, que « *ces deux exigences, le statut de l'élu et la limitation du cumul des fonctions et mandats électifs, s'insèrent à la fois dans l'œuvre de décentralisation et dans l'esprit d'une « nouvelle citoyenneté » dont l'émergence doit transformer en profondeur la vie des Français* ».

M. Debarge énumère cinq objectifs :

— Permettre l'adaptation des élus aux responsabilités nouvelles des collectivités territoriales, induites par la loi de décentralisation ; — prendre en compte l'accroissement considérable de la charge de travail qui incombe aujourd'hui aux élus, à tous les niveaux d'exercice de leurs responsabilités ; — permettre aux élus, par une plus grande disponibilité et accessibilité, de satisfaire aux besoins d'écoute des populations, légitimes dans une démocratie ; — favoriser l'ouverture de l'exercice des fonctions et responsabilités électives à de nouvelles classes sociales et catégories professionnelles, jusque-là, ou peu, en faut, exclue ; — favoriser la prise de responsabilité dans la vie publique des jeunes et des femmes.

● STATUT DE L'ELU LOCAL

Le rapport présente de « *grands axes de réformes visant à améliorer et à transformer les conditions d'exercice de la fonction d'élu* ».

— 1) FORMATION : « *La formation des élus contribuera, parallèlement à la suppression de la tutelle administrative voulue par la loi de décentralisation, à effacer progressivement la tutelle de caractère « technocratique » qui trop souvent accompagnait cette dernière, et qui risquerait sans une formation soutenue de se poursuivre sous d'autres formes* ». Condamnant « *la prolifération éventuelle d'organismes privés et à but commercial* », le rapport indique : « *C'est au secteur public de formation et aux associations à but non lucratif qu'il revient, dans notre conception, d'organiser et de dispenser la formation des élus locaux. Toutefois, l'idée que la formation des élus locaux puisse passer, peu ou prou, par le C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux), nous apparaît par principe devoir être écartée.* »

Il estime que la formation « *ne peut être dissociée de l'éducation du citoyen et de [sa] vocation à participer à la vie publique* », que « *l'acquis de l'expérience et l'apprentissage par l'action sont déterminants dans la formation des élus* » et que cette formation « *ne saurait se limiter à une formation purement technique* ». Sur ce point, il est précisé que le pluralisme devant constituer « *la règle fondamentale de la mise en œuvre* » d'une telle formation, les associations représentatives d'élus exprimant les diverses sensibilités politiques seront privilégiées. Ces associations seraient habilitées à dispenser une formation et libres de passer des conventions avec des organismes de formation et d'éducation populaire ou avec l'université.

Pour accéder à une formation, l'élu doit pouvoir bénéficier d'un congé-formation de deux cent dix heures. Le lieu où elle serait dispensée devrait être le plus proche possible de leurs communes. Enfin cette formation devrait être gratuite pour les intéressés. Son financement reposerait sur une contribution obligatoire des collectivités locales abondée par une participation de l'Etat. Toutefois, les communes de moins de deux mille habitants ne seraient pas soumise à cette contribution.

2) INDEMNITES : Le rapport suggère de « *limiter à une fois et demie l'indemnité parlementaire, la mase globale des indemnités qu'un élu peut percevoir* ». La revalorisation des indemnités justifie, observe le rapport, que celles-ci soient, au-delà d'un certain seuil, assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques. De même, est-il souhaité que les élus locaux puissent être *affiliés au régime général de la* Sécurité sociale.

Pour les maires, l'indemnité *serait calculée — comme actuellement* — en tenant compte de l'importance de la commune et en *référence à un indice de la fonction* publique, relevé. Pour les conseillers généraux et régionaux, les indemnités seraient forfaitisées et calculées à ce titre en référence à un indice de la fonction publique.

Les fonctions de maire dans une ville de plus de cent mille habitants, de président de conseil général ou régional donneraient droit à une indemnité équivalente à celle des parlementaires.

3) RETRAITE : Le rapport marque sa préférence pour une affiliation à une caisse nationale autonome de retraite des élus locaux, départementaux et régionaux qui pourrait être gérée par *la Caisse des dépôts et consignations.*

4) CREDIT D'HEURES : Souhaitant aller plus loin qu'un simple assouplissement des autorisations d'absence accordées à l'élu, le rapport juge nécessaire d'introduire dans la loi un système de crédit d'heures comme il en existe déjà pour les représentants du personnel et les délégués syndicaux. Ce crédit, d'un montant global minimum de quinze heures pour un conseiller municipal, serait rémunéré et pris en charge par une caisse nationale de compensation alimentée par les collectivités locales proportionnellement à leur population et à leur *structure fiscale.*

5) REINSERTION : Les maires des villes de plus de dix mille habitants, les maires adjoints des villes de plus de trente mille habitants, les membres du bureau des conseils généraux et régionaux, pourront opter pour l'exercice à temps complet de leur mandat, sous réserve qu'ils renoncent à toute activité professionnelle.

Dans cette hypothèse, leurs droits *seraient similaires* à ceux des parlementaires : le contrat de travail serait suspendu pendant *la durée du mandat* et *donnerait* aux intéressés la garantie de retrouver le même emploi à la *fin du premier mandat* : *au terme* du second, ils bénéficieraient, au sein de leur entreprise, d'une priorité de réembauche. Il convient également de prévoir pour les salariés du secteur privé dont le mandat ne serait pas renouvelé le versement, pendant une période transitoire, de tout ou partie de leur indemnité antérieure.

● CUMUL DES FONCTIONS ET MANDATS ELECTIFS

Le rapport exclut d'interdire les *cumuls de conseiller régional* et de conseiller général, de parlementaire et de conseiller régional, de *parlementaire et de président* de conseil général ou régional. Il se refuse à prendre en compte, pour l'instant, les fonctions dans des organismes tels que les communautés urbaines ou les syndicats intercommunaux à vocation multiple. Il affirme que l'incompatibilité entre le mandat de représentant à l'Assemblée des Communautés européennes et le mandat de parlementaire est inconstitutionnelle.

— 1) MEMBRES DU GOUVERNEMENT : le rapport fait observer que la modification des incompatibilités se rapportant à la fonction de membre du gouvernement nécessite une révision de la Constitution, soit par la voie d'un référendum, soit par la réunion du Parlement en congrès. Toutefois le rapport souligne que l'incompatibilité entre les fonctions de membre du gouvernement et toute autre fonction exécutive au niveau des assemblées départementales et régionales (*à l'exception de celle de* maire) « *est demandée de façon quasi unanime* ».

2) NOUVELLES INCOMPATIBILITES : un représentant à l'Assemblée européenne ne pourrait cumuler son mandat avec celui de conseiller régional, ou conseiller général, ou maire, ou *maire-adjoint d'une ville importante.* Un parlementaire se verrait proposer de limiter le nombre de ses *mandats locaux* à un ou deux. Serait interdit le cumul de deux, ou trois mandats locaux. Les fonctions de président du conseil régional seraient incompatibles avec celles de président du conseil général.

Pour mettre en œuvre ces réformes d'incompatibilités, le rapport souligne qu'une loi ordinaire peut régler le cumul des mandats locaux et celui de ces mandats avec celui de représentant à l'Assemblée européenne, et qu'une loi organique est nécessaire pour les parlementaires.

3) DELAIS : le rapport analyse deux possibilités pour l'entrée en vigueur de la loi envisagée : « *La première prend en compte de manière précise le calendrier électoral des prochaines années et envisage le cas des élus qui cumulent à l'heure actuelle une fonction de maire, un mandat parlementaire et un mandat de conseiller général expirant en 1985. Dans l'hypothèse où ceux-ci conserveraient leur fonction de maire en 1983, des élections partielles devraient avoir lieu pour un mandat venant à expiration à peine deux ans plus tard. D'où l'idée de faire entrer en vigueur la loi en juin 1985 ;*

» *On peut également considérer que la date des élections municipales (1983) constituera l'occasion privilégiée pour les élus de se mettre en conformité avec la loi limitant le cumul des fonctions et mandats électifs, possibilité leur étant donnée, notamment au niveau des délais, de préparer, le cas échéant, leur remplacement. En outre, affirmer clairement la volonté politique et régler le problème du cumul est indéniablement préférable à tout ce qui pourrait apparaître comme manœuvre dilatoire. D'où l'idée de faire entrer la loi en vigueur dès janvier 1983.* »

En conclusion, M. Debarge assure : « *Ce rapport, pardelà les propositions qu'il contient, et dont certaines sont nécessairement conjoncturelles et transitoires, recherche une certaine moralisation de la vie publique. Il voudrait réconcilier, par un dosage raisonnable des responsabilités, la politique et les Français, faire aimer la chose publique et la faire vivre.* »

ANCIENS COMBATTANTS

EN SOUVENIR DU DÉBARQUEMENT

L'anniversaire du débarquement des troupes alliées, en juin 1944, sera célébré de différentes manières sur la côte normande, avec le concours du Comité du débarquement et des municipalités.

— *Samedi 5 juin* : à 10 heures, à Bénouville, à Ranville, à Bavent et à Merville-Franceville, avec la participation des généraux Sir Nigel Poett et James Hill, qui commandaient les groupes de parachutistes lâchés sur la région de l'estuaire de l'Orne, ainsi que M. R. Triboulet, ancien ministre.

— *Dimanche 6 juin* : à 9 h. 30, rassemblement du cortège à Ste-Mère-Eglise, puis pèlerinage à Saint-Martin-de-Varreville, Sainte-Marie-du-Mont, Colleville-sur-Mer, Cricqueville-en-Bassin (où aura lieu le banquet officiel), Vierville-sur-Mer et Saint-Laurent-sur-Mer.

Pour sa part, l'Association des anciens de la 2e D.B. organisera « les 100 kilomètres de la division Leclerc », le dimanche 6 juin, de Rambouillet à Paris par Limours, Dourdan, Arpajon et Longjumeau. Plus de deux cent cinquante coureurs participeront à cette épreuve

Le départ sera donné à 4 heures du matin, et les premières arrivées à la porte d'Orléans sont prévues dès 10 h. 30.

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES N'AURONT PAS LIEU EN 1983 indique M. LABARRÈRE

M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a clairement indiqué, *mercredi 2 juin*, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, que les élections régionales au suffrage universel n'auront pas lieu en 1983. Il a déclaré : « *Il est à peu près évident que les élections des conseils régionaux n'auront pas encore eu lieu pour le renouvellement du Sénat de septembre 1983.* » S'adressant à l'opposition, il a ajouté : « *Vous le savez très bien.* »

[N.D.L.R. : Il semble bien que ce soit la première fois qu'un membre du gouvernement soit, publiquement, aussi catégorique. Jusqu'à présent, le gouvernement envisageait la *concomitance de ces élections* avec les élections municipales de mars 1983. Voir notamment les déclarations de M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, dans « le Monde » du 30 juin 1981 et 6 mars 1982. Il serait question d'organiser les élections régionales en même temps que les élections européennes, en 1984.]

LE PROJET SUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Seul l'inspecteur du travail pourra autoriser le licenciement d'un délégué du personnel

Mercredi 2 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel.

L'article 17 (dont l'examen a commencé mardi) prévoit également que, « *dans tous les cas* », les délégués du personnel suppléants peuvent assister avec les délégués titulaires aux réunions avec les employeurs. Les délégués peuvent, sur leur demande, se faire assister d'un représentant du syndicat de leur profession. Le temps passé par les délégués à ces réunions est payé « *comme temps de travail* » et n'est pas déduit du crédit d'heures dont disposent les délégués titulaires.

L'article 18 modifie les dispositions relatives au licenciement des délégués du personnel. Le texte du gouvernement réduit le pouvoir du comité d'entreprise à la formulation d'un avis et confie à l'inspecteur du travail la charge de délivrer une autorisation. Le texte maintient la possibilité de mise à pied dans le cas de faute grave, mais prévoit qu'en cas de refus de licenciement tous les effets de cette sanction sont supprimés de plein droit. Il est prévu de limiter *l'extension de la protection aux* seuls salariés « *mandatés* » par leur organisation syndicale dans la *limite d'un seul salarié par organisation.* Le texte étend aux délégués institués par la voie conventionnelle la protection prévue pour les délégués élus en application des dispositions législatives.

M. Rouquette (P.S., Paris) souligne que les délégués du personnel *figurent souvent en premier* sur la « *liste noire* » en cas de licenciements économiques. M. Charles (R.P.R., Nord) résume, dans une certaine mesure, le point de vue de l'opposition, en indiquant : « *Craignez-vous que les comités d'entreprise, où les centrales réformistes sont majoritaires, rechignent moins que les inspecteurs du travail à licencier des délégués, plus préoccupés d'objectifs révolutionnaires que des délégués plus préoccupés* M. Sapin (P.S., Indre) assure de son côté : « *Si 60 % des entreprises françaises n'ont pas de délégués du personnel, c'est parce que leurs salariés savent que, s'ils se « découvrent », on ne les ratera pas !* ».

M. Auroux, ministre du travail, explique que le gouvernement n'a pas voulu que le comité d'entreprise exerce « *un pouvoir disciplinaire* ». Il rappelle que les délégués du personnel ne sont présents que dans 36 % des entreprises françaises.

L'Assemblée repousse plusieurs amendement de l'opposition et de la commission tendant à prévoir que tout licenciement d'un délégué doit être soumis à l'assentiment du comité d'entreprise.

A l'initiative du gouvernement, il est précisé que la protection prévue par le texte est étendue aux délégués ou anciens délégués concernés par un transfert partiel d'entreprise ou d'établissement qui a pour effet de mettre fin à leur mandat (cette disposition, qui répond au souci d'éviter que l'employeur puisse se débarrasser des représentants du personnel par la procédure du transfert, est déjà prévue pour les délégués syndicaux). Sur proposition de la commission et du groupe communiste, à l'Assemblée décide de porter de trois à six mois la durée de la protection *des candidats aux fonctions* de délégués du personnel. Elle supprime l'application aux seuls *candidats du premier tour* de cette durée de protection. Suivant le souhait du gouvernement, elle décide d'étendre cette protection à tous les salariés qui ont demandé à l'employeur d'organiser des élections de délégués du personnel (et non pas aux seuls salariés « *mandatés* »). M. Noir (R.P.R., Rhône) souligne que, poussée à l'extrême, cette disposition pourrait conduire à faire protéger tous les salariés de l'entreprise. Hypothèse « *peu réaliste* », répond M. Auroux.

Sur proposition de la commission et du groupe socialiste, les députés adoptent un amendement stipulant que la procédure de protection s'applique « *lorsque la lettre du syndicat notifiant à l'employeur la candidature aux fonctions de délégué du personnel a été reçue par l'employeur, ou lorsque le salarié a fait la preuve que l'employeur a eu connaissance de l'imminence de sa candidature* ».

La suite du débat est renvoyée au jeudi 3 juin.

● *Le premier ministre, M. Pierre Mauroy*, a rendu hommage, mercredi 2 juin, à l'Assemblée nationale, à la mémoire de Georges Gosnat, ancien député communiste du Val-de-Marne, décédé le 22 mai, en soulignant : « *Il était de la race de ces militants ouvriers qui auront traversé le siècle en éclaireurs du monde.* » Auparavent, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, avait prononcé l'éloge funèbre de Georges Gosnat, saluant le souvenir d'un « *militant passionné* » qui « *savait aussi être ouvert et chaleureux* ».

● *Congé non rémunéré pour catastrophe naturelle.* — L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mercredi 2 juin, en deuxième lecture, la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles. Par rapport au texte adopté par le Sénat, l'Assemblée a modifié plusieurs dispositions. C'est ainsi que, dans les zones touchées par une catastrophe naturelle, « *les salariés peuvent bénéficier d'un congé de vingt jours non rémunéré, pris en une ou plusieurs fois, à la demande du bénéficiaire, pour participer aux activités des organismes qui participent à l'aide aux sinistrés des catastrophes naturelles. En cas d'urgence, ce congé peut être pris sous préavis de vingt-quatre heures* ».

PROJETS AUROUX

En dessaisissant la commission présidée par un socialiste le Sénat rompt les ponts avec la gauche

Un débat de procédure, plus politique (comme souvent) que l'habituel travail législatif, s'est tenu, mercredi 2 juin au Sénat, pour savoir si l'examen des projets Auroux sur la liberté des travailleurs dans l'enteprise, se ferait au sein de la commission des affaires sociales, déjà saisie de ces textes, ou par le truchement d'une commission spéciale. La création d'une telle commission avait été demandée, le 27 mai, par M. Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'Union centriste, qui invoquait une raison politique et une coutume sénatoriale.

En vingt-trois ans, en effet, vingt-six commissions spéciales ont été créées au palais du Luxembourg, mais sans que d'autres commissions soient dessaisies.

Le président socialiste, M. Schwint, sénateur du Doubs, maire de Besançon, a considéré cette demande comme une atteinte à la dignité de son parti et une mise en cause de ses responsabilités sénatoriales.

Le débat a été l'occasion pour la majorité sénatoriale de faire un pas de plus dans son opposition au gouvernement. Par moment, elle a même paru chercher l'affrontement pour l'affrontement, comme si elle voulait couper les ponts avec la gauche, à l'occasion des projets Auroux. En définitive, nous semble-t-il, c'est le Sénat qui, dans sa tradition de tolérance et son fonctionnement intérieur, risque d'être victime d'un vote qui a dessaisi une commission permanente, déjà avancée dans son travail d'auditions, pour la raison inavouée mais évidente qu'elle avait un président socialiste. Le mal fait à l'instable équilibre sénatorial pourrait être d'autant plus grand que M. Schwint, socialiste de dialogue, était aussi courtois que modéré dans son activité de président.

ALAIN GUICHARD.

M. Guy Petit (R.I.: Pyrénées-Atlantiques) justifie la création d'une commission spéciale par la nature même des projets Auroux, leur « importance nationale » et leur gravité : ils accentueront les pouvoirs d'un syndicat, la C.G.T. qui s'efforce, déclare-t-il, de déstabiliser la société française.

M. Méric (Haute-Garonne), socialiste : « *Toutes les lois sont de portée nationale. Mettre en cause la C.G.T. est un argument sans valeur. Le Sénat ne s'incline jamais devant une pression extérieure. Si une commission spéciale était créée, le groupe socialiste envisagerait, dès sa prochaine réunion, l'attitude nouvelle qui devrait être la sienne.* »

M. Carous (R.P.R., Nord) votera pour cette commission mais affirme que M. Sscwint n'est pas visé.

M. Béranger (M.R.G., Yvelines) demande à la majorité sénatoriale de ne pas construire une barrière contre la gauche.

M. Schwint oppose plusieurs arguments à ceux qui veulent dessaisir sa commission : celle-ci a déjà procédé à de nombreuses auditions. Il n'y aura donc pas gain de temps à la dessaisir. Quant au fait, invoqué par certains orateurs, que les projets Auroux intéressent plusieurs commissions, il ne saurait être retenu car la Constitution oblige le Sénat à créer quatre commissions sp'ciales, ce qui ne simplifie pas le débat — celles-ci ne peuvent délibérer, en effet, que sur un seul texte. « *Si vous vouliez, Monsieur le président Chauvin, faire un mauvais coup, il ne fallait pas*, conclut-il, *le faire ici, et surtout pas à moi.* »

M. Moinet (Gauche dém., Charente-Maritime) a récemment donné sa démission du Mouvement des radicaux de gauche. Il s'adresse à ses collègues de la majorité sénatoriale pour leur demander de ne pas faire leur cette formule d'un député socialiste : « *Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires.* » (1) « *Si votre intention*, dit-il, *est de nous situer dans une perspective de contestation globale, ce n'est pas le meilleur moyen de faire valoir notre travail et nos idées devant l'opinion. Les conditions dans lesquelles ce débat* [sur les projets Auroux] *s'engagera pèseront lourd sur son déroulement.* »

Par 174 voix contre 106 (P.C., P.S., M.R.G.) et 21 abstentions, le Sénat décide néanmoins de constituer une commission spéciale. Les socialistes et plusieurs sénateurs de la Gauche démocratique quittent alors l'hémicycle en signe de protestation.

(1) Apostrophe lancée par M. Laignel, député de l'Indre, au cours de la séance de l'Assemblée nationale du 13 octobre 1981. — N.D.L.R.

Adoption du projet de réforme du marché à terme

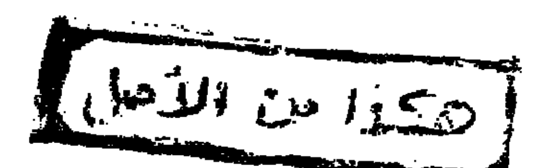
Jeudi 3 juin à 0 h 30 le Sénat a adopté à main levée, en première lecture, avant l'Assemblée nationale, le projet de loi tendant à réformer le fonctionnement du marché à terme des marchandises. Ce texte qui vise à moraliser cette activité, à en assurer la transparence, modifie le statut des intermédiaires, élimine les pratiques commerciales malthusiennes et créée une « commission des marchés à terme des marchandises » (C.O.M.T.) « *Il évitera à certaines entreprises de se trouver en position de spéculer sans l'avoir voulu* », a notamment indiqué M. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat.

Sur la proposition des rapporteurs MM. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique) et Dailly (gauche dém., Saine-et-Marne) de nombreux amendements ont été votés. Tous, ou presque, ont pour objet, quand ils ne sont purement rédactionnels, d'harmoniser la nouvelle législation avec la loi de janvier 1972 sur le démarchage financier ou d'aligner les dispositions du projet sur celles de l'ordonnance de 1967 créant la commission des opérations de bourse (C.O.B.) Tout en approuvant la réforme, considérée par eux comme un « *ensemble cohérent* » les rapporteurs ont formulé plusieurs critiques. « *Réglementer un marché*, a déclaré M. Chauty, *n'est pas le promouvoir. D'autres conditions seraient nécessaires, notamment assurer la souplesse du marché des changes, à laquelle l'actuel contrôle fait obstacle.* » Quant à M. Dailly, parlant alors à titre personnel, il a estimé « *lamentable* » que Londres et New-York jouent un rôle qui pourrait être aussi celui de la place de Paris. Reprochant à la « sacro-sainte direction du Trésor » d'être responsable de cette situation, il a souhaité qu'elle accepte un jour que le marché des marchandises soit unifié au marché des valeurs mobilières.

Les débats se sont déroulés dans un *climat de coopération* avec le gouvernement qui contrastait vivement avec les affrontements antérieurs sur la commission spéciale des projets Auroux (voir ci-contre). Manifestement, certains orateurs, et en particulier M. Dailly, cherchaient, sinon à se désolidariser de la majorité sénatoriale, du moins à se démarquer de ceux qui avaient conduit l'opération anti-socialiste de l'après-midi. — *A.G.*



هكذا من الأصل



LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

Le gouvernement n'est pas le « père Noël » mais il n'est plus un « père Fouettard » déclare M. Zarka

Les manifestations de la Jeunesse communiste sont l'occasion, pour les dirigeants du P.C.F., de donner de leur vision du monde une version simple jusqu'à la caricature. En février 1980, devant le précédent congrès du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.), M. Marchais lançait : *« Ce que nous voulons ? Mais c'est faire la révolution ! »* Cinq mois plus tard, à la fête d'*Avant-Garde*, M. Charles Fiterman exaltait le *« formidable bilan de réalisations positives »* des pays de l'Est.

Mercredi 2 juin, première journée du congrès du M.J.C.F., réuni sous un chapiteau à Ivry-sur-Seine, M. Marchais n'a pas pris la parole (il le fera le 6 juin, à l'occasion de la fête d'*Avant-Garde*, couplée, cette année, avec le congrès), mais il a accompagné de ses applaudissements le discours de M. Pierre Zarka, député de la Seine-Saint-Denis, membre du comité central du P.C.F., secrétaire général de la Jeunesse communiste, discours qui n'était pas précisément un modèle de subtilité politique. Qu'est-ce que le socialisme ? *« Le socialisme,* explique M. Zarka, *c'est tout le monde qui participe au pouvoir, comme il participe à la vie. »* Dans ce régime, ajoute-t-il, *« les travailleurs interviennent dans les affaires du pays »* et *« pèsent d'un grand poids »*. Assimiler la démocratie au pluralisme des partis politiques est *« abusif »*. *« On ne peut pas obliger à créer plusieurs partis, ou des forces qui n'existent pas, sous prétexte de pluralisme »*, affirme M. Zarka.

Que reste-t-il, dans ces propos, des propres analyses du P.C.F. sur la *« méconnaissance »*, dans les pays de l'Est, de l'*« exigence de démocratie »* inhérente au socialisme ? Comment des jeunes communistes peuvent-ils comprendre, à partir de ces « explications », les événements de Pologne, dont M. Zarka a admis qu'ils *« ternissent l'image du socialisme »* ?

La présentation de la situation en France n'est guère plus fine. Le gouvernement actuel, selon M. Zarka, n'est pas *« le Père Noël »*, mais il n'est plus *« le Père fouettard »* qu'il était avant le 10 mai 1981. Au demeurant, les solutions qu'avaient préconisées M. Marchais dans sa campagne présidentielle sont toujours considérées comme « efficaces » et elles doivent, en quelque sorte, guider les jeunes communistes dans leur combat d'aujourd'hui, pour l'emploi et la formation professionnelle, notamment (*le Monde* du 3 juin).

A entendre M. Zarka, comme à voir le « diaporama » présenté à l'ouverture du congrès, on pouvait se demander par quel mystérieux concours de circonstances le gouvernement d'aujourd'hui compte quatre ministres communistes. Il fallait être très attentif pour apercevoir que si « Giscard » avait été « balayé », un certain M. Mitterrand y avait peut-être été pour quelque chose.

Les mille deux cents délégués présents — puisque le M.J.C.F. affirme être passé, en deux ans, de trois cents à mille deux cents cercles, — réunis pour cinq jours à Ivry, semblent, à entendre le discours de M. Zarka, vivre dans un monde à part, où la seule contradiction est celle qui oppose les forces du bien et celles du mal.

Les premières interventions de délégués ont montré une réalité plus complexe, en évoquant des expériences de lutte pour l'emploi, dans lesquelles il faut savoir unir, mobiliser, tirer parti des faiblesses de l'adversaire, donc passer des compromis. Mais il y a un écart entre cette réalité, que les jeunes communistes paraissent tout à fait capables de maîtriser, et le discours général auquel ils sont conviés à adhérer.

Mercredi soir, sur Europe 1, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., animait, avec Ivan Levaï, l'émission « Radio libre ». M. Marchais, qui est intervenu par téléphone à la fin de l'émission, a jugé que celle-ci avait donné une impression de « fouillis ». N'était-ce pas là l'image d'une réalité communiste morcelée, dont les dirigeants du parti ont bien du mal à donner une présentation cohérente et claire ?

PATRICK JARREAU.

Une reprise en main facilitée

(Suite de la première page.)

Il s'agit aussi d'éviter de donner à ce sommet un tour dramatique, qui aurait en outre le désavantage de jeter une ombre sur un autre sommet, international celui-ci, qui se tient à Versailles.

Ce nouvel épisode comporte à la fois un inconvéninet — de taille — et un avantage. Il est gênant pour le pouvoir, car il ravive le mécontentement que certains dirigeants du P.S. nourrissent à l'endroit du gouvernement, et réciproquement.

Au fond, au P.S., on reproche moins au gouvernement l'absence de concertation (à laquelle la rencontre de Matignon devait porter remède) qu'une succession de maladresses (l'affaire du prix du fuel par exemple) ; les dirigeants du P.S. regrettent aussi que le premier ministre ne tienne pas suffisamment compte des recommandatinos du parti : ainsi lorsque M. Mauroy refuse la décision unanime du bureau exécutif relative aux pouvoirs des comités d'hygiène et de sécurité (1). Enfin, ils veulent obtenir une programmation de l'action gouvernementale, et surtout débattre au préalable de celle-ci avec le gouvernement.

La parole présidentielle

L'avantage du report de la réunion de Matignon est pour l'Elysée. Commentant, à l'issue du Conseil des ministres, la décision présidentielle de tenir le 9 juin une conférence de presse, M. Pierre Bérégovoy a souligné que celle-ci *« précède »* des décisions gouvernementales importantes en matière budgétaire et sociale. On ne saurait mieux souligner une volonté de réaffirmer la prééminence ministérielle. Or la réunion de l'hôtel Matignon, venant après que M. Delors eut mis sur la place publique la question de la rigueur économique et sociale, devait précéder la parole présidentielle. De là à penser qu'elle pouvait peser sur la démarche du chef de l'Etat, il n'y avait qu'un pas et l'on a sans doute voulu éviter qu'il ne soit franchi. Après le renvoi à quinzaine de la rencontre parti-gouvernement, personne ne pourra se prévaloir d'avoir forcé la main du président.

Après l'échec politique des élections cantonales, ce dernier doit faire face à un relatif échec économique que traduit une succession de mauvais indices, et qui coïncide fâcheusement avec le premier anniversaire de la gestion socialiste.

Du premier, M. Mitterrand a tiré une conclusion : la nécessité de reprise en mains, celle-ci passant par une remise en ordre au sein du gouvernement. On ne peut donc exclure que la conférence de presse soit une bonne occasion d'annoncer un prochain remaniement. Le report de la réunion du 3 juin cadre bien avec cette volonté de reprise en mains ; il évite aussi au pouvoir d'en « rajouter », et d'aggraver l'impression de désordre, sur un sujet essentiel.

Face aux difficultés économiques, il est vrai, les socialistes sont partagés entre plusieurs options. Entre le discours de M. Delors à la télévision le 20 mai dernier — la patience, l'effort et la solidarité — et la tonalité des débats de la conférence nationale entreprise du P.S. (les 22 et 23 mai à Epinay-sur-Seine), il existe, selon l'expression de M. Jean Poperen (2), *« un certain écart »* : pour ne pas dire un réel décalage. Il suffit pour le mesurer de lire ce qu'écrit le 2 juin M. André Laignel dans *P.S. Aujourd'hui* : *« Le moment n'est pas venu de marquer une pause ou un palier ; c'est d'un pas égal mais décidé qu'il faut avancer »* (3).

Trois options tentent, en fait, les socialistes. Pour les uns, les mauvais indices actuels n'annoncent pas un dérapage économique sérieux : gardons-nous de dramatiser, disent-ils, et corrigeons là où c'est nécessaire : par exemple, en modérant la hausse des salaires privés, qui a été trop forte pendant le premier trimestre. Pour les autres, la situation est plus grave qu'on ne veut bien l'avouer. Force est donc de recourir, temporairement, aux armes clasisques de la déflation.

« Un gouvernement de gauche ne peut en rester à une politique de « stop and go » classique, d'autant que si le « go » est facile, le « stop » est douloureux », avait aussitôt indiqué M. Jean-Pierre Chevènement, pour contrer une telle tentation (dans une interview au *Matin de Paris* du 28 mai). Une troisième voie existe donc, qui consiste à aller jusqu'au bout de la logique choisie le 10 mai. Il s'agit de faire porter tout l'effort sur la modernisation de l'appareil industriel et sur l'investissement du secteur public élargi. Quitte à faire des sacrifices ailleurs, notamment dans le domaine social et à condition que l'effort soit réparti selon les critères de la justice sociale. C'est vraisemblablement, en fait, sur la répartition de cet effort qu'aurait porté l'essentiel du débat entre partie et gouvernement, s'il avait eu lieu.

Agir plutôt qu'infléchir

Quant au chef de l'Etat, qui dira le droit en la matière dès le 9 juin, quelle peut être son attitude ?

M. Mitterrand est trop pragmatique pour se laisser enfermer par un dogme, surtout s'il est économique : il n'est donc pas homme à refuser, bien au contraire, d'adapter une politique à des circonstances défavorables. M. Mitterrand est aussi trop politique pour ne pas mesurer les dangers d'un changement de cap : il souhaite au contraire se préoccuper davantage de son électorat populaire, et ne veut pas donner à l'opposition une arme redoutable, celle qui lui permettrait de dire : voyez, ils se sont trompés et doivent aujourd'hui faire machine en arrière.

La logique veut donc que le chef de l'Etat soit conduit à accentuer le côté volontariste de sa politique économique. Agir, plutôt qu'infléchir en quelque sorte. Agir, c'est-à-dire donner au secteur public les moyens de jouer le rôle d'entraînement qu'on attend de lui. Mais il faudra tout de même infléchir, en matière de redistribution notamment. Nul doute que M. Mitterrand insistera sur la nécessité d'une répartition équitable de l'effort.

C'est sans doute M. Charles Fiterman qui devance le mieux le discours présidentiel lorsqu'il affirme, dans l'*Humanité Dimanche* du 3 juin, qu'il ne voit pas *« qu'un changement de cap soit à l'ordre du jour »*, tout en soulignant qu'il faut procéder *« aux légères corrections de trajectoire, en plus ou en moins, qui permettent de maintenir le cap »*. Et le ministre d'Etat de préciser qu'on peut *« distribuer mieux »* le pouvoir d'achat, certains ayant besoin de voir ce pouvoir d'achat garanti, d'autres pouvant attendre.

On ne saurait mieux définir la phase — délicate — de gestion du changement dans laquelle nous sommes entrés.

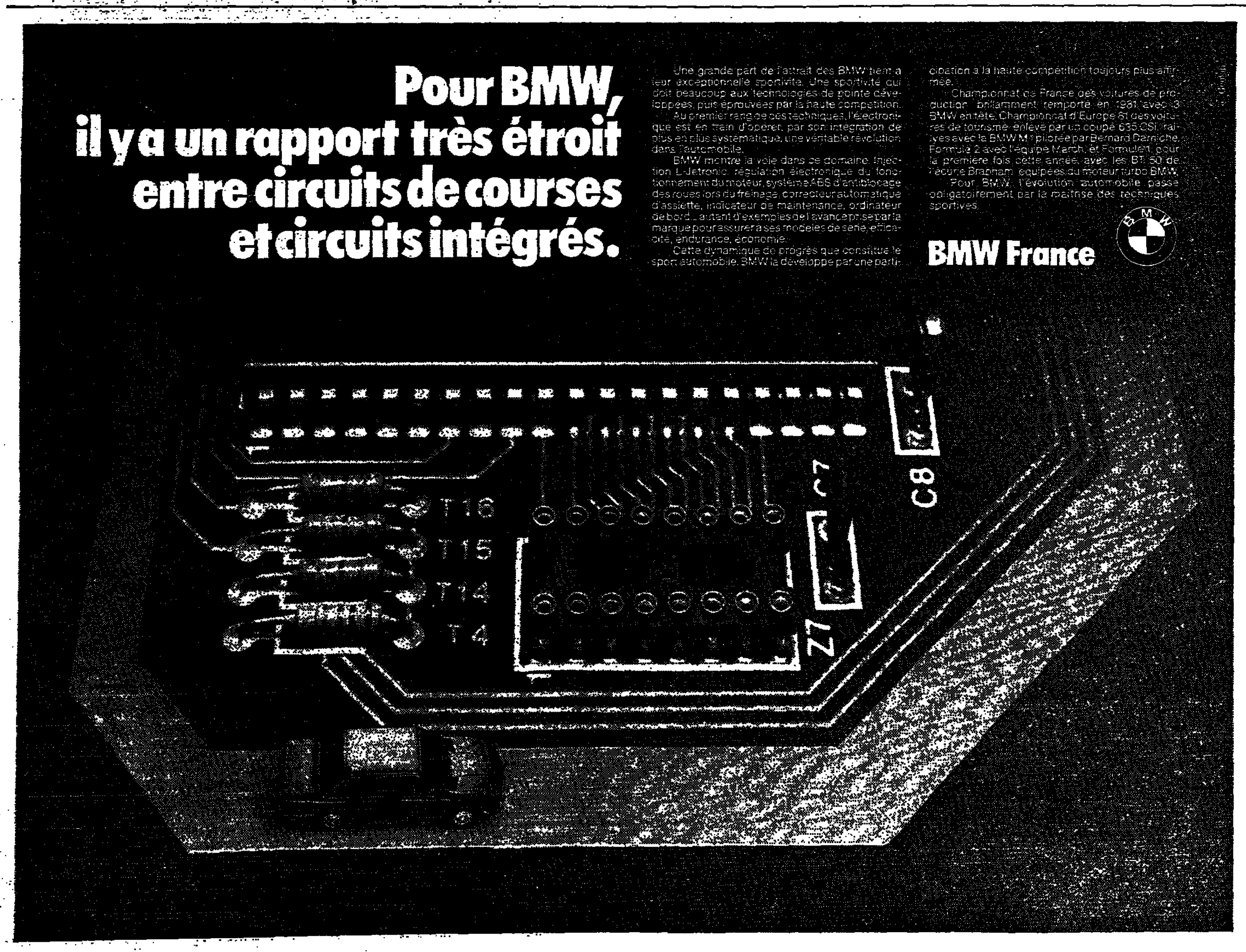
JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Le bureau exécutif du P.S. avait demandé, le 28 avril, au gouvernement de mettre en accord les projets de loi sur les droits des travailleurs avec la proposition 61 du manifeste socialiste qui dispose que *« le comité d'hygiène et de sécurité aura le pouvoir d'arrêter un atelier sur un chantier pour raison de sécurité »*. Le 21 mai, M. Mauroy a déclaré : *« La sécurité doit demeurer la responsabilité pleine et entière du chef d'entreprise (...). Il ne faut pas pratiquer la confusion des responsabilités. »*

(2) Dans le bulletin qu'il anime, *Synthèse Flash*, publié le 28 mai.

(3) Devant les sections d'entreprises du P.S., M. Mauroy a parlé d'un *« palier »* dans la politique du changement.





POLITIQUE

« C'est ici le chemin », de Pierre Mauroy

En pleine pâte

On reprochait à M. Pierre Mauroy de parler trop. Il écrit. Et se met sous la bannière de Victor Hugo à qui il emprunte le titre de son dernier livre *C'est ici le chemin*... L'homme ne peut rester en place. A côté de la « force tranquille » présidentielle, il est la « force qui va ». Parce qu'il ne conçoit pas que l'on puisse *travailler* autrement qu'en pleine pâte des choses et des hommes. C'est là son tempérament, et il ne le bride pas dans *les pages de cet ouvrage où les* Français retrouveront le franc-parler de l'homme des tribunes et la vivacité du regard porté *sur les événements*.

On n'écrit pas de Mémoires après un an de pouvoir, encore moins l'histoire. M. Mauroy, qui ne veut même pas faire un bilan, a pris le parti, agréable pour son lecteur, de choisir dix dates privilégiées, qui ont marqué comme autant de jalons le « chemin » suivi. Au-delà de l'anecdote qui lance chacun de ses chapitres, le premier ministre cristallise autour d'elle la pensée politique qui anime les grands domaines de l'action gouvernementale. Travail d'explication attendu.

Pressé de lancer des réformes, le pouvoir n'a pas passé suffisamment de temps pour bien faire comprendre leurs tenants et leurs aboutissants. On voit plus clair après la lecture de ces deux cent cinquante pages, qui *ne prétendent pas faire œuvre* de littérature, mais de pédagogie.

Il n'est pas étonnant que le premier ministre commence son récit par l'économie. Il sait que c'est là que le bât blesse la gauche. Dans la voiture où il descend les Champs-Elysées aux côtés de M. Mitterrand, le jour de la passation des pouvoirs, il parle au nouveau président de la défense du franc et des mesures qu'il compte annoncer le soir même.

Jean Jaurès est son modèle : *« Aller à l'idéal et comprendre le réel. »* C'est tout de suite le réel qui agrippe M. Mauroy, et la relance *« demeure plus limitée que je ne l'aurais souhaité »*, avoue-t-il. Sage disposition, à la lumière de ce qui s'est passé sur le front du commerce extérieur, la relance déclenchant plus d'importations que de ventes de produits français, en attendant *« la reconquête du marché intérieur »*.

De celle-là, M. Mauroy parle assez longuement, en la lavant des soupçons de retour au protectionnisme et en expliquant mieux la stratégie du pouvoir engageant une triple action : 1) *renforcement de l'offre nationale* compétitive (il ne s'agit pas d'appliquer une politique aveugle et globale de défense des posi*tions acquises*, *mais d'opérer un* arbitrage plus systématique entre ce coût pour la collectivité et le coût de la remise à niveau des *firmes menacées ou en difficulté*) ; 2) création d'un environnement favorable à la promotion des produits français ; 3) défini*tion au niveau européen* d'un véritable « espace industriel », car les défis qu'affrontent les pays de la C.E.E. sont communs.

A propos de notre industrie, M. Pierre Mauroy rappelle pourquoi il a poussé les feux des nationalisations, *« socle du changement »*, et *pourquoi* il ne suffisait pas au gouvernement d'une participation à 51 % dans les maisons mères.

Nouvelles règles du jeu ? M. Mauroy, qui aime les classements, en énonce six : 1) nous vivons dans une économie mixte *où les entrepreneurs ont toute* leur place ; 2) le secteur bancaire doit être placé au service du secteur productif ; 3) l'ex*portation est un élément clé de la* politique pour l'emploi ; 4) l'effort de solidarité devra être poursuivi sans alourdir les charges *des entreprises* ; 5) la *liberté* des prix *ira* de pair avec une concurrence loyale ; 6) les transformations dans les relations du travail doivent résulter du dialogue social plutôt que de procédures réglementaires.

Le premier ministre, on le voit, *entend bien montrer que les na*tionalisations ne doivent rien retirer à la vigueur de l'industrie privée qui contribue pour 80 % *à l'augmentation de la valeur* ajoutée en France.

Pli après pli

L'éventail de l'action gouvernementale s'ouvre pli après pli : le social, la décentralisation, les *relations extérieures*, la construction européenne, la défense, les règles de la démocratie. Bien des pages ne sont consacrées qu'au rappel des décisions prises (avec en annexe un tableau très pratique les comparant avec les cent dix propositions de M. Mitterrand).

Ici et là, on relève la fixation d'un point qui était resté incertain dans la démarche. Ainsi des « trente-neuf heures », la doctrine de M. Mauroy étant dans cet ouvrage que, pour ce premier pas, l'effort de productivité pouvait *« payer » cette réduction* des horaires de travail sans qu'il soit besoin de rogner les salaires, mais qu'ensuite le débat était ouvert et que la voie contractuelle était la meilleure pour fixer les étapes.

De même, M. Mauroy *compte* beaucoup sur la décentralisation pour la transformation du système éducatif et une meilleure maîtrise de la gestion des dépenses de santé. Elargissant son propos, M. Mauroy surprend un peu, *en insistant sur la bipolarisation* du monde, alors qu'on se rend compte que les Russes et les Américains *contrôlent* de *moins en moins les grandes tensions* de l'heure.

Il étonne aussi par sa discrétion sur l'opposition, s'en tenant à stigmatiser en quelques pages les excès d'une droite qui se laisse parfois aller à l'hystérie et aux inquiétantes inspirations de *« quelques chefs dont l'horloge retarde dangereusement »*. Sans doute entend-il ne jamais trop s'éloigner de l'analyse de la politique menée depuis un an, *in*sistant sur trois priorités : la lutte contre le chômage, la réduction des inégalités, le déblocage de la négociation salariale et sur trois défis : *« Retrouver la croissance, maîtriser la nouvelle révolution technologique, et bâtir un nouvel ordre économique international. »*

Dans l'avant-dernière page de son livre, M. Mauroy écrit : *« Nous sommes en train de réussir et chacun le voit bien. »* Hum ! On voudrait avoir les yeux de sa foi ! La *sincérité du premier* ministre n'exclut pas, on le voit, une certaine candeur ou une volonté d'infléchir le destin *par* l'incantation. Le lecteur aura vite compris, s'il ne le savait déjà, que M. Mauroy n'est pas un inquiet. Il arrive que la plume aide aux confidences, voire à exprimer certains doutes. Pas celle du premier ministre qu'il maintient ferme dans le sillon qu'il veut tracer. *« C'est ici le chemin... »*

PIERRE DROUIN.

★ Editions Flammarion, 254 p., 55 F. Les droits d'auteur seront versés à une fondation de l'histoire du mouvement ouvrier en cours de constitution à Lille.

POLITIQUE

La préparation des élections municipales

PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE LE P.S. ET LE P.S.U.

Une délégation du parti socialiste, conduite par M. Marcel Debarge, secrétaire national chargé des relations extérieures et une délégation du P.S.U. conduite par MM. Serge Depaquit et Jean-Jacques Mabilat, membres du secrétariat, se sont rencontrées, mercredi 2 juin, afin de préparer les élections municipales de 1983. P.S. et P.S.U. sont favorables à la conclusion d'un accord national qui permettrait au P.S., au P.C., au M.R.G. et au P.S.U. de constituer des listes d'union dès le premier tour de scrutin, bien que le P.S.U. soit en désaccord avec le mode de scrutin envisagé qui lui paraît plus majoritaire que proportionnel.

Les représentants du P.S.U. ont fait connaître leur opposition au système, qui pourrait être mis en place, de la barre de 5 % des suffrages qu'une liste devrait atteindre au premier tour pour faire figurer certains de ses représentants sur une liste d'union au second tour. Selon eux, la simple application d'une barre équivalente au quotient électoral suffirait à organiser la sélection.

Le P.S.U. ne se fait pas d'illusions quant à son influence sur le choix du seuil qu'il sera nécessaire de franchir au premier tour. En revanche, il ne désespère pas de peser sur les conditions financières de présentation des listes afin que ne soit pas organisée *« la sélection par l'argent »*.

L'U.D.F. ENTEND MAINTENIR A PARIS L'UNION AVEC LE R.P.R.

M. Roger Chinaud, en tant que président de la fédération U.D.F. de Paris, demandera audience dans les prochains jours à M. Jacques Chirac afin de procéder avec lui à un premier tour d'horizon de la préparation des élections municipales dans la capitale. M. Chinaud, au cours d'une conférence de presse mercredi 2 juin, a précisé que l'objectif de l'U.D.F. est de maintenir l'union qui s'est établie avec le R.P.R. afin de conserver la majorité municipale. *« Nous devons*, a-t-il ajouté, *gagner les élections municipales sur un plan national alors que nous avons perdu en 1977 un certain nombre de grandes villes par sottise et en raison des divisions personnelles au sein de la majorité de l'époque. »*

M. Chinaud a indiqué que, dès le 14 juin, une campagne parisienne d'affichage sera lancée par l'U.D.F. afin de rappeler que ce mouvement est le deuxième courant de la majorité parisienne. Deux thèmes seront promus avec les slogans suivants : *« Défendons la liberté de l'enseignement »*, et *« Renforçons la sécurité »*.

Un peu plus tard, l'U.D.F. lancera une enquête d'opinion auprès de ses militants et sympathisants parisiens avant d'élaborer à l'automne son programme d'action municipale. M. Chinaud a enfin indiqué qu'il ne discuterait de la composition des listes avec M. Chirac que lorsque la loi électorale sera connue dans le détail.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 2 juin, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été publié :

● **ABROGATION DE LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »**

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres a adopté le projet de loi abrogeant la loi du 2 février 1981 dite « sécurité et liberté ».

L'abrogation de cette loi redonnera aux magistrats la plénitude de leurs pouvoirs juridictionnels, que cette loi avait réduits. En outre, le projet renforce les droits des justiciables dans le cadre des procédures correctionnelles. Enfin, il définit le régime des contrôles d'identité, dont il limite le champ d'application, et il renforce les garanties des personnes soumises à une vérification de leur identité.

Celles des dispositions de la loi du 2 février 1981 qui étaient favorables aux victimes seront renforcées conformément aux travaux de la commission présidée par le professeur Milliez. S'agissant de la protection des victimes, des dispositions ont déjà été prises pour mieux organiser l'accueil, l'information et éventuellement les premiers secours dont les victimes doivent bénéficier ; assurer le règlement aux victimes de la fraction du pécule des détenus qui leur est réservée ; étendre le champ d'application du Fonds d'indemnisation des victimes et augmenter son montant.

Par ailleurs, des dispositions nouvelles sont à l'étude afin d'associer davantage les victimes à la procédure pénale suivie contre l'auteur ou les auteurs des faits, et à l'exécution des peines infligées, et afin d'améliorer la situation des victimes d'accidents de la circulation.

Enfin, le gouvernement estime indispensable d'accroître l'effort national de prévention de la criminalité en direction des jeunes et en particulier dans les villes, où seront mises en œuvre les recommandations formulées par les maires des grandes villes récemment, consultés par le premier ministre.

(Lire page 14.)

● **OFFICES PAR PRODUIT**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux offices d'intervention dans le secteur agricole.

Arrêté après une très large concertation avec la profession et après avis de la commission de la concurrence et du Conseil supérieur de l'économie agricole et alimentaire, ce projet constitue un élément fondamental pour la mise en œuvre des objectifs de la politique agricole du gouvernement :

— assurer le développement de l'ensemble de nos exploitations agricoles ;

— apporter un soutien efficace au revenu des agriculteurs.

Dans cet esprit, les offices permettront à l'ensemble des opérateurs qui interviennent sur les marchés agricoles de mener une action plus efficace : organisations de producteurs, de transformateurs et de distributeurs, pouvoirs publics seront étroitement associés dans le cadre des offices.

En outre, et dans le respect des règles européennes, les offices apporteront une contribution essentielle au développement de la totalité du secteur de production relevant de leur compétence.

Les offices disposeront des moyens nécessaires pour connaître et, surtout, pour prévoir l'évolution de l'offre et de la demande, pour assurer la transparence des transactions ainsi que pour améliorer l'efficacité et la cohérence des diverses actions conduites dans leur secteur.

Des dispositions spécifiques aux fruits et aux légumes, à l'horticulture, aux vins, aux viandes, aux cuirs et aux peaux, aux laines et aux plantes à parfum permettront de réorganiser et d'améliorer le fonctionnement de leurs marchés.

Les offices seront gérés par des conseils de direction. Ces conseils seront composés, en majorité, de représentants des professions intéressées, parmi lesquels les représentants des producteurs disposeront de la majorité des sièges.

● **TRANSPORTS**

Le ministre d'Etat, ministre des transports, a présenté une communication sur la préparation de la loi d'orientation des transports ferroviaires, routiers, fluviaux et aériens intérieurs.

Ce texte, qui a pour objet la mise en œuvre de la nouvelle politique des transports, comprendra également la réforme de la S.N.C.F., dont le statut actuel vient à expiration à la fin de l'année.

Le projet de loi définit quatre objectifs principaux : efficacité économique — notamment maîtrise de l'énergie ; progrès social ; meilleur aménagement urbain ; développement régional.

Il s'appuie sur un certain nombre de principes fondamentaux, essentiellement :

— la reconnaissance du droit au transport pour les personnes, dont la mise en œuvre progressive permettra aux usagers de se déplacer dans des conditions raisonnables de temps, de distance, de prix et de coût pour la collectivité ;

— la liberté des choix de l'usager en ce qui concerne les modes et les entreprises de transport ;

— une politique globale de développement des transports, tenant compte de leur coût économique réel et de l'ensemble de leurs coûts sociaux, notamment dans la formation des prix et des tarifs et l'établissement des contrats ;

— la recherche d'une meilleure compétitivité, en favorisant une concurrence loyale entre les modes et les entreprises de transport, ainsi que leur complémentarité et leur coopération ;

— la rénovation du service public des transports, assurée par l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises privées et publiques ;

— l'amélioration des conditions de travail et de sécurité ;

— la participation des travailleurs et des usagers à la gestion et au développement du système des transports.

Le projet de loi, qui fait actuellement l'objet d'une large concertation, sera soumis au Parlement en vue de permettre son examen lors de la session d'automne.

● **TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

Le ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement a rendu compte du déroulement des travaux du Parlement au cours des deux premiers mois de la session. Dix-sept lois ont été adoptées définitivement depuis le début d'avril et les premières lectures de quelques textes importants ont été effectuées soit à l'Assemblée nationale (communication audiovisuelle, libertés des travailleurs dans l'entreprise...) soit au Sénat (orientation et programmation de la recherche, prestations de vieillesse et d'invalidité, Chambres régionales des comptes...), soit même dans les deux assemblées (droits et obligations des locataires et des bailleurs, statut des conjoints artisans et commerçants, suppression des tribunaux permanents des forces armées...).

Le ministre chargé des relations avec le Parlement a également évoqué les perspectives des prochaines semaines de la session parlementaire, compte tenu notamment des conditions dans lesquelles se déroule actuellement à l'Assemblée nationale le débat relatif au projet de loi sur les institutions représentatives du personnel.

(Lire page 10.)

● **RELATIONS EXTÉRIEURES**

Le ministre des relations extérieures a rendu compte de ses récentes visites à Ryad, Tunis et Tripoli. Ces visites s'inscrivent dans la série des contacts qui marquent la présence de la France dans le monde arabe et africain et sa volonté de participer à la recherche de la paix et au développement dans ces régions.

Le ministre a informé le conseil de la prochaine tenue d'importantes réunions islamiques, arabes, africaines et non alignées tendant à contribuer à diminuer les tensions et à hâter le règlement des différends et des conflits graves au Moyen-Orient et en Afrique.

**

Le conseil a également traité de l'économie sociale et de la composition des conseils d'administration à la Sécurité sociale (*le Monde* du 3 juin).

AU CABINET DE M. MAUROY

Au cabinet du premier ministre : M. Jean Peyrelevade, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de directeur-adjoint du cabinet, est nommé, par arrêté paru au *Journal officiel* du 3 juin, conseiller auprès du premier ministre.

D'autre part, M. Michel Pelissier est nommé, par arrêté paru au *Journal officiel* du 3 juin, chef de cabinet du premier ministre. M. Pelissier occupait officieusement cette fonction depuis plusieurs mois.

ARMÉES

Après enquête au 2e REP de Calvi

LE MINISTÈRE CONCLUT QU'UN INCIDENT MINEUR A ÉTÉ ABUSIVEMENT AMPLIFIÉ PAR DES LÉGIONNAIRES

Les résultats de l'enquête menée par le général d'armée Jean Birey, inspecteur général de l'armée de terre, et le contrôleur général Maurice Le Page sur les *« sévices »* dont auraient été victimes des légionnaires du 2e régiment étranger parachutiste stationné à Calvi (Corse), viennent d'être communiqués au ministre de la défense, M. Hernu. Il apparaît, selon le ministère, que l'affaire rapportée dans le dernier numéro du *Nouvel Observateur (le Monde* du 29 mai) qui parlait d'une *« véritable maison de tortures pour les soldats récalcitrants de la Légion »* ne serait qu'une version amplifiée et déformée des faits.

Le colonel Michel Guignon, commandant du 2e REP, avait déjà (*le Monde* daté 30-31 mai) fait remarquer que les légionnaires cités avaient, semble-t-il, brouillé les pistes en mêlant des incidents survenus voici quatre ans à d'autres plus récents.

Il est cependant exact, selon le ministère qu'un caporal du 2e REP a été giflé le 2 avril par un sous-officier, mais ce dernier a été sanctionné lourdement dès le 3 avril pour ce geste. Le ministère s'étonne que les légionnaires plaignants n'aient pas mentionné ce fait au moment de leurs « révélations ».

● *Les obsèques du parachutiste de dix-neuf ans*, Daniel Richard, tué lors de l'attentat perpétré, le 24 mai, devant l'ambassade de France à Beyrouth (Liban), ont eu lieu, mercredi 2 juin, à Corbeil (Essonne) en présence du ministre de la défense, M. Hernu. Le ministre a décerné à titre posthume à Daniel Richard la croix de la valeur militaire avec palmes et citation ainsi que la médaille militaire.

● *Un soldat du contingent*, Roger Joly, appartenant au 1er régiment d'artillerie de marine de Montlhéry, a trouvé la mort, mardi 1er juin, au cours de manœuvres effectuées au camp de Suippes (Marne). Selon les premiers témoignages, la victime aurait malencontreusement glissé sous un véhicule porteur d'un canon de 155 mm. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de l'accident.

PRESSE

LA CESSION ÉVENTUELLE DE « FRANCE-SOIR »

Les représentants du « groupe Théret » ont rencontré M. Robert Hersant

Les représentants du personnel de France-Soir *ont renouvelé auprès de la direction la demande de convocation rapide d'un comité d'entreprise, afin d'obtenir des informations sur les négociations, dont l'entreprise est l'enjeu. Mais M. Jacques Hersant, P.-D.G. « provisoire », paraît s'en tenir à la date prévue du 21 juin. Ce qui coïnciderait avec le délai qui paraît nécessaire aux experts du « groupe Théret », dernier candidat acquéreur en date, pour donner une réponse définitive après étude des divers éléments du dossier. Une rencontre entre les deux parties a eu lieu mercredi 2 juin.*

Depuis le début de 1981, divers bruits courent sur le sort de *France-Soir*, qu'on dit en mauvaise posture, souffrant d'une baisse des ventes (ce qui est vrai), atteint d'un déficit endémique (ce qui est faux, du moins aujourd'hui). Reste que *France-Soir* serait débiteur de quelque 90 millions de francs auprès des banques — dont une grande part au Crédit lyonnais — et que celles-ci auraient fixé un délai assez court à M. Robert Hersant pour commencer à rembourser. Les frais financiers sont énormes.

Des travaux d'approche ont eu lieu depuis plus d'un an, encouragés inégalement par M. Robert Hersant. M. Daniel Filipacchi (*Paris-Match, Télé Sept Jours*) s'est intéressé au sort de *France-Soir* dans les semaines euphoriques qui suivirent le rachat de Hachette par Matra. Puis la firme Gaumont étudia le dossier, pour finalement tromper son appétit avec l'hebdomadaire *le Point*.

Le navire prend l'eau

Le mois dernier, on parlait d'un « marchandage » entre M. Hersant et M. André Rousselet, directeur de cabinet du président de la République, à la faveur de la tentative de rachat du *Dauphiné libéré* par le premier nommé (*« Je m'installe à Grenoble et je vous abandonne le titre de la rue Réaumur. »*). Une rumeur démentie par l'Elysée...

Pendant ce temps, le « navire » de la rue Réaumur continue de prendre l'eau, au propre comme au figuré. En effet, les importants travaux entrepris dans cette artère pour le métro entraînent certains jours des inondations dans les sous-sols de *France-Soir* et lézardent les murs. Ce qui incite doublement M. Robert Hersant à vouloir transférer le journal dans des locaux dont il dispose rue de l'Evangile, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Mais ce déménagement, partie intégrante d'un certain « plan » dont les divers points courent les couloirs de *France-Soir*, ne reçoit pas l'agrément du syndicat du Livre C.G.T., qui dénonce, d'avance, la tentative de démembrement de l'entreprise.

Ce « plan » comporterait les points suivants :

1) Cession du « fonds de commerce » de *France-Soir* à un groupe d'hommes d'affaires proches du pouvoir socialiste ;

2) *France-soir* continue d'être imprimé à La Plaine-Saint-Denis (imprimerie Robert Hersant) ;

3) La publicité et les petites annonces sont collectées par des sociétés filiales, contrôlées par M. Robert Hersant.

« Un homme de gauche »

Mais on affirme déjà que le « groupe Théret » ne serait pas disposé à abandonner *France-Soir-Magazine* à M. Hersant, pas plus qu'il n'accepterait de lui laisser le contrôle de la régie publicitaire de *France-Soir*. Telles seront, dumoins, deux des données du dossier que les experts étudieront d'ici au 15 juin environ, avant de fixer le montant de la transaction qu'aurait à acquitter le « groupe Théret ».

Fondateur de la FNAC en 1956, M. Max Théret, soixante-neuf ans, ne cache pas que ses intentions sont *« sérieuses »*. Le bruit fait prématurément autour de ce projet ne l'arrange pas particulièrement, mais il ne nie pas le fait. Tout juste se dérobe-t-il lorsqu'on lui demande les noms des *« amis »* décidés à tenter l'aventure avec lui. Du moins apprend-on qu'ils ne sont pas du monde de la presse.

Pour M. Théret, qui se présente lui-même comme *« un homme de gauche »* — ancien militant trotskiste, qui a participé à la guerre d'Espagne et à la Résistance, — le groupe se place dans la perspective *« qu'il existe, à Paris, de la place pour un grand quotidien populaire et libéral »*.

N'était-ce pas déjà l'ambition qui animait M. Paul Winkler lorsqu'il acheta le titre de *France-Soir en* 1976 ? M. Winkler, copropriétaire de *France-Soir*, dont le nom n'apparaît, ici, qu'en conclusion d'une « affaire » qui, tout en réglant son sort, se déroule totalement en dehors de lui...

CLAUDE DURIEUX.

● *Un numéro spécial de* Pax Christi. — A l'occasion de l'ouverture, le 7 juin, de l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement, *Pax Christi* publie un numéro spécial de son mensuel : le Journal de la paix (n° 300). Ce numéro peut être obtenu contre 10 F franco à Pax Christi, 44, rue de la Santé, 75014 Paris.

Le Monde

société

RELIGION

LA FIN DU VOYAGE DE JEAN-PAUL II EN GRANDE-BRETAGNE

Paix et réconciliation

De notre envoyé spécial

Cardiff. — Le pape Jean-Paul II aurait eu une idée fausse de la Grande-Bretagne s'il avait fait beau tout au long de son voyage. Heureusement, la pluie du Pays de Galles était mercredi 2 juin au rendez-vous du dernier jour. *Elle n'avait pourtant* pas dissuadé une foule estimée à cent mille personnes de participer à une messe en plein air à Pontcanna-Fields. Un nombre impressionnant, puisqu'il n'y a que cent cinquante mille catholiques dans tout le Pays de Galles (sur deux millions et demi d'habitants). Dans son homélie, le pape s'est livré à une méditation sur la signification de la messe et de la communion.

Après avoir été fait citoyen d'honneur de Cardiff, Jean-Paul II a terminé son voyage par une de ces *rencontres avec la jeunesse qu'il* affectionne. Dans le stade de Ninian, quarante mille jeunes, venus de vingt-trois diocèses d'Angleterre et du Pays de Galles, l'attendaient en scandant son nom sur l'air des lampions. A chaque phrase, le pape était interrompu par des acclamations et des sifflets de joie. Loin de s'en offusquer, il y a pris un plaisir évident. « *Vous êtes l'Eglise d'aujourd'hui et l'espoir de demain* », a-t-il déclaré sous les acclamations, avant d'inviter ses auditeurs à prier pour la jeunesse d'Argentine.

Il avait reçu le même accueil enthousiaste deux jours plus tôt des jeunes d'Ecosse dans le temple du rugby de Murrayfield. Ce pape qui adore les bains de foule, embrasse les enfants, bénit les parents et serre plus de mains qu'un député en campagne trouve immédiatement le contact avec les jeunes sans leur tenir de propos flatteurs ou démagogiques. *Il n'hésite pas à les rappeler à l'ordre* (moral) et à leur enseigner des préceptes de vie qui, venant d'un autre, n'attireraient de leur part que sarcasmes ou haussements d'épaules.

En quittant Cardiff pour Rome, Jean-Paul II a replacé son voyage sous le double signe de la paix et de la réconciliation, comme il l'avait fait dès son arrivée. « *Je suis venu comme un hérault de la paix afin de proclamer un Evangile de paix et un message de réconciliation et d'amour* », a-t-il dit. « *Je suis venu comme serviteur de Jésus-Christ et du peuple chrétien.* » Il a appelé à prier pour les morts de tous les conflits, celui de l'Atlantique sud comme celui qui oppose l'Irak à l'Iran.

Après avoir remercié ses hôtes en gallois, il a eu un mot pour chacun des cardinaux et évêques britanniques, qui peuvent se féliciter d'avoir bravé le sens commun pour que ce voyage ait lieu malgré l' « ombre » de la guerre des Malouines, selon le mot du cardinal Hume, archevêque de Westminster.

DANIEL VERNET.

Mission accomplie

De notre envoyé spécial

Londres. — Maintenir son voyage en Grande-Bretagne contre vents et marées — *en l'occurrence la guerre* aux Malouines et la méfiance traditionnelle des Britanniques envers la papauté — relevait, pour Jean-Paul II, de la gageure. On peut dire que la mission est accomplie, et bien accomplie. Le pape est rentré en Italie, laissant derrière lui une image favorable de l'évêque de Rome.

Ce n'était pas gagné d'avance, et Jean-Paul II a eu raison de présenter — toutes proportions gardées — un « *profil bas* ». Suivant le conseil de saint Paul d'être « *tout à tous* », il a joué la carte de l'euphémisme cher aux Britanniques, du moins pour ce qui est des principaux points de son message : l'œcuménisme, la doctrine catholique, l'appel à la paix.

En général, les foules qui se sont déplacées pour écouter le pape étaient moins nombreuses que prévu, de même que la contestation organisée, à chaque étape du voyage, par le pasteur Paisley et ses partisans inconditionnels a tourné court.

Si l'attention prêtée par le public au visiteur romain était courtoise, mais quelque peu distraite à cause des événements d'Atlantique sud, la ferveur des catholiques était partout visible et leur fierté, enfin légitimée, éclatait. Ce qui rendait encore plus remarquable le ton relativement modéré — à quelques exceptions près — adopté par le pape.

Envers les anglicans, Jean-Paul II a fait montre d'une grande urbanité et sa visite à Canterbury fut reçue avec une évidente satisfaction, même si la création d'une nouvelle commission internationale en vue de poursuivre le dialogue entre catholiques et anglicans peut paraître une manière élégante de repousser les choix concrets pendant un certain temps.

Sur la trentaine de discours prononcés par Jean-Paul II, la réaffirmation de la doctrine traditionnelle — si appuyée dans d'autres voyages — s'est faite relativement discrète.

A York, en particulier, étape réservée au sacrement au mariage, il a fallu scruté chaque phrase pour saisir les nuances de la pensée pontificale. Si Jean-Paul II rappelle l'indissolubilité du mariage chrétien, il adopte une ligne étonnamment *ouverte*.

D'abord, il loue l'attitude moderne qui souligne l'importance des relations interpersonnelles, de la promotion de la femme, de la procréation responsable et de l'éducation des enfants. Ensuite, en condamnant les *aspects négatifs, il utilise un* langage minimaliste : au lieu de condamner la contraception, il parle d'une « *mentalité contraceptive et antinataliste* », et, après avoir déploré l'augmentation du nombre des divorces, il consacre un long passage au besoin d'apporter « *l'aide, l'amour et la compassion du Christ à ceux qui connaissent la douleur du mariage brisé* ». Les mariages mixtes, enfin, entre les catholiques et les membres d'autres confessions — si souvent condamnés par l'Eglise dans le passé — sont considérés ici comme l'expression « *des espoirs et des difficultés du chemin de l'unité chrétienne* ».

Ni ogre ni antéchrist

Pourquoi tant de retenue à l'égard *des Anglais alors que le pape a* adressé une sévère mise en garde aux prêtres écossais contre les dangers « *d'édulcorer la parole de Dieu afin de l'adapter à l'esprit moderne* » ? Une première réponse, toute simple, est que les discours pontificaux sont largement inspirés, au moins dans leurs grandes lignes, par les évêques locaux. Et ceux d'Angleterre, qui ont vécu le congrès pastoral, sont plus ouverts que leurs confrères écossais.

Sur le chapitre de la paix, le pape s'est gardé de toute appréciation politique sur le conflit en cours, se bornant à une condamnation globale de la guerre — nucléaire ou même conventionnelle — pour régler les différends et aux multiples appels à prier pour les victimes des deux côtés.

Sans doute le succès le plus durable de cette visite est l'effet psychologique qu'elle aura provoqué. La présence physique du pape sur le sol britannique avec ses dons charismatiques évidents aura démenti, une fois pour toutes, les caricatures de l'ogre, voire de l'antéchrist, familières aux extrémistes protestants.

L'image de Jean-Paul II qui restera est peut-être celle exprimée par une fillette à qui ont demandait ce qu'elle aimait le plus dans le pape. « *Il est si paisible* », répondit-elle. Beaucoup de spectateurs, en effet, ont été saisis par la vue de cet homme en blanc, serein, au centre du tourbillon du monde moderne.

Mission accomplie et bien accomplie. Mais on ne saurait oublier que le pape n'est qu'à mi-course de ses objectifs ; son séjour en Argentine ne sera pas de tout repos. Il sera la pierre de touche d'un vaste dessein qui englobe l'indépendance de l'Eglise locale à l'égard du régime, le nationalisme, la défense armée et, dans les affaires politiques, la liberté effective des citoyens.

L'originalité de Jean-Paul II est en effet de traiter dans la même foulée les questions spirituelles et temporelles.

ALAIN WOODROW.

JUSTICE

L'ABROGATION DE LA LOI «SÉCURITÉ ET LIBERTÉ»

Les victimes d'abord

A aucun prix M. Badinter ne veut donner l'impression de se désintéresser des victimes. Trois circulaires envoyées récemment aux parquets attirent leur attention sur ce point. Le garde des sceaux le répète et veut qu'on le sache : les victimes d'abord !

Mercredi 2 juin, à l'issue du conseil des ministres, cette préoccupation paraissait l'emporter sur toutes les autres. Sur les trente lignes du communiqué distribué aux journalistes *(lire page 13)*, neuf seulement ont trait à l'événement du jour : l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Pour l'essentiel, le reste est un plaidoyer en faveur de la politique gouvernementale à l'égard des victimes *de la délinquance*.

On ne trouve pas un mot, dans ce communiqué ni dans le commentaire qu'a fait le même jour M. Bérégovoy, pour se féliciter de la disparition de cette loi « liberticide », aboutissement d'un des combats les plus opiniâtres de la gauche. Quelques lignes sèches et discrètes seulement. Presque un non-événement.

S'il n'y avait cet éditorial à la « une » de *l'Humanité*, ce jeudi matin, célébrant « *la fin d'une loi scélérate* », on pourrait se demander si la gauche n'a pas l'abrogation honteuse.

Mauvais procès sans doute : il faut un certain courage pour abroger la loi « sécurité et liberté » dans les circonstances actuelles. Des jours difficiles attendent le gouvernement au mois de juillet au Parlement. D'où le contre-feu allumé, dès mercredi, au conseil des ministres pour rappeler que les victimes ne seront pas les oubliées de la réforme pénale.

Le message sera-t-il reçu ? Il a été, en tout cas, minutieusement préparé. A peine le conseil des ministres terminé, l'A.F.P. diffusait, à l'heure où sont mis en forme les journaux du matin et ceux, radiotélévisés, du soir, une interview de M. Badinter entièrement consacrée aux victimes. Au même moment, paraissait une édition de *France-soir* comportant une autre interview du ministre dont le thème principal est aussi celui-là.

L'antienne et les chœurs

Il n'y a rien, dans la communication de M. Badinter au conseil des ministres ni dans ces entretiens, qui n'ait été dit. *Si événement* il y a, il est dans la volonté du gouvernement de faire désormais de ce thème un cheval de bataille politique. Une commission, présidée par le professeur de médecine Paul Milliez, a été créée, au mois de février, pour rechercher la manière de mieux secourir les victimes. Un projet de loi est à l'étude afin de venir plus systématiquement en aide aux accidentés de la circulation, et on élargira les possibilités, actuellement sous-employées, de *compensation financière* auxquelles ont droit les victimes de la délinquance. Ce ne sont que quelques exemples.

Muni de ce viatique, le gouvernement espère mieux résister aux assauts qui se préparent contre sa politique pénale. Il est à parier qu'on réentendra l'antienne opportune et habile entonnée, mercredi, à propos des victimes. Mais qu'elle couvrira difficilement le chœur des protestations de l'opposition.

BERTRAND LE GENDRE.

LA COMPOSITION DES COURS D'ASSISES DEMEURE POUR L'INSTANT INCHANGÉE

Finalement, le conseil des ministres du 2 juin n'a pas adopté le volet de la réforme pénale consacré à la modification, dans les cas exceptionnels, de la composition des jurys d'assises. Ce mini-projet avait été ajouté par M. Badinter au texte d'abrogation de la loi « sécurité et liberté » (*le Monde* du 3 juin).

Il prévoyait que, au cas où le nombre de jurés appelés à juger un criminel serait insuffisant, ils seraient remplacés par des magistrats professionnels. Sans que cela soit dit, cette précaution visait les cas où, soumis à des menaces émanant de terroristes ou de leurs amis, un trop grand nombre de jurés se récuseraient.

C'est M. Mitterrand qui est intervenu au cours du conseil pour écarter cette disposition. Selon la chancellerie, ce volet de la réforme pénale n'est pas remis en cause, mais il a été renvoyé à plus tard afin de ne pas nuire à l'unité du texte d'abrogation de la loi Peyrefitte. *Il n'est pas impossible cependant que l'opposition qui s'est manifestée au cours du conseil soit plus profonde et porte sur la philosophie même de cette réforme.*

A aucun prix, le gouvernement ne veut donner le sentiment d'*introduire dans le code des* dispositions exceptionnelles. Si ces réticences se confirmaient, cette réforme serait définitivement écartée ou revue dans un sens qui tienne compte davantage des préoccupations exprimées mercredi.

● *Nomination d'un conseiller d'Etat.* — Sur proposition du garde des sceaux, le conseil des ministres du 2 juin a nommé M. Christian Gabolde conseiller d'Etat. M. Gabolde était président du tribunal administratif.

Faits et jugements

« le Monde » relaxé.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a relaxé MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Guy Suarès, l'un de nos collaborateurs du journal, qui étaient poursuivis en diffamation par un psychologue, Mme *Nadine Meignez. La plainte* de cette dernière visait un article intitulé « Cheminement professionnel », paru le 18 octobre 1981 dans *le Monde Dimanche*. Cet article relatait avec ironie le déroulement d'un examen spécial de titularisation, auquel avait été soumis un éducateur du Val-de-Marne. M. Suarès avait reproché au jury de cet examen — dont Mme Meignez faisait partie — d'avoir préféré, dans son appréciation, l'éloquence à l'expérience des candidats.

Le tribunal a estimé que « *le fait de critiquer — à tort ou à raison — les critères d'appréciation qui auraient pu guider le jugement de la partie civile sur les mérites d'un candidat ne concerne, à défaut de l'intention de nuire délibérément à sa personne, qui n'est pas établi, que l'exercice du libre droit de critique de ses activités professionnelles* ».

Grève de la faim de Jacques Hyver.

Jacques Hyevr, trente-trois ans, principal inculpé dans l'affaire de l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière, obeserve, depuis le 23 mai, une grève de la faim et de la soif pour protester contre les longueurs de l'instruction, le maintien en détention de son amie Dominique Wernert, également impliquée dans le rapt, et ses conditions de détention.

Jacques Hyver s'insurge aussi contre le fait que son procès et celui de son amie ne soient pas inscrits à la sesion de juin de la coud d'assises, comme on le lui avait assuré. Hospitalisé depuis le milieu de la semaine dernière à l'hôpital des prisons de Fresnes, refusant de s'alimenter et de boire, il a été placé en perfusion hydrique le 30 mai.

Ses avocats, Mes Thierry Maleville et Damien Mannarino, ont, d'autre part, déposé plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Créteil contre le directeur et le sous-directeur de la prison de Fresnes, ainsi que contre le directeur régional de l'administration pénitentiaire pour diverses brimades dont il affirme avoir été l'objet au cours de sa détention.

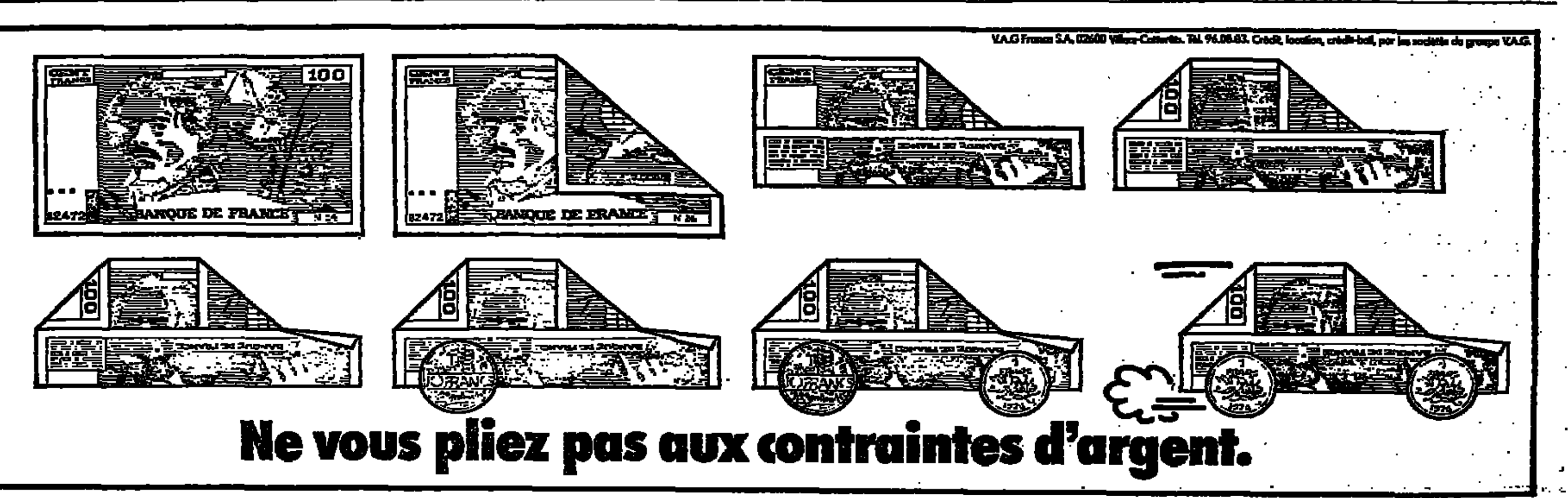
● *Sylvain ne se serait pas suicidé.* — Les résultats d'une autopsie pratiquée sur le corps de Sylvain, onze ans, retrouvé mort le 18 juin 1981 au domicile de ses parents à Argenton (Orne), (*le Monde* daté e6-17 avril), remettent en cause la thèse du suicide. On avait cru, au moment des faits, que Sylvain, à qui on avait reproché d'avoir volé dans un *grand magasin un tablier* de 30 francs et qui aurait été interrogé par la police, s'était donné la mort en rentrant chez lui. La famille, soutenue par un comité, avait porté plainte contre X avec constitution de partie civile pour « homicide involontaire ». C'est après le dépôt, il y a trois mois, d'une seconde plainte pour « *homicide involontaire avec incitation au suicide* », que les expertises alors ordannées auraient révélé la présence de deux traces de balles sur les lieux. Ce fait écarterait la probabilité d'un suicide. Il pourrait s'agir, selon les enquêteurs, d'un accident.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



CARNET

Naissances

— Marc et Marie-Noëlle DROUET, née Chades, ainsi que Julien sont heureux de faire part de la naissance de

Camille-Madeleine,

le 30 mai 1982.
50, rue de Béthune,
59800 Lille.

— Pierre et Claudie CHAGVARDIEFF, née Noulin, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 27 mai 1982.
« Résidence L'Espérou », (51 A),
193, Le Grand-Mail,
34100 Montpellier.

— M. et Mme Gilles CERON et Nicolas ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérôme.

Rouen, le 12 mai 1982.

— Mary WIEVIORKA est heureux d'annoncer la naissance de son petit-fils

Benoît,

le 26 mai 1982, à Nice.
chez Thérèse WIEVIORKA et Jean-Christophe MACHIAVELLO.

Mariages

Anh-Quyên PHAM
et
Pierre MIREL

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu le samedi 15 mai 1982, à Paris.

Décès

— Mme Madani Abrouk, née Coester,
Samir, Carima, Lyamna,
Les familles Abrouk et Coester,
ont l'immense douleur de faire part du décès, le 1er juin 1982, de

Madani ABROUK,
docteur ès sciences,
professeur
à l'université des sciences d'Alger.

« Les Asphodeles » B 11 (App. 99),
El-Biar (Alger).
34, route Joffre,
30400 Villeneuve-lès-Avignon.

— Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Germaine BODENAN,

survenu le 13 mai 1982, en Grèce, où elle repose désormais.
Une messe à son intention sera dite le mercredi 9 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul (rue Flanklin - métro : Mairie-de-Montreuil).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Brodier,
30, avenue de la Résistance,
93100 Montreuil.

— Mme Jacques Canal
a la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CANAL,
professeur
à l'université Paris-V,
biologiste des hôpitaux de Paris.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Clignancourt (2, place Jules-Joffrin, Paris-18e), le vendredi 4 juin 1982, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, boulevard de Gourgues,
93600 Aulnay-sous-Bois.

— Mme Jean-Jacques Galey, son épouse,
Le docteur Sophie Galey,
Antoine et Bénédicte Galey et leurs enfants,
Pascale et Roy Broughton et leur fils,
Pascal et Frédérique Jacob et leur fille,
Bertrand-Pierre, Nicolas et Marie, ses enfants et petits-enfants,
Mme Antoine Galey, sa mère,
M. et Mme Louis-Emile Galey,
Le docteur et Mme Georges Olive,
Le docteur et Mme Pierre Galey, ses frères, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean-Jacques GALEY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chirurgien des hôpitaux de Paris,
chef de service
à l'hôpital Henri-Mondor,
membre du conseil d'administration de l'Assistance publique de Paris.

survenu le 1er juin 1982, dans sa soixante-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juin, à 8 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, sa paroisse (22 bis, rue Legendre, Paris-17e).
L'inhumation aura lieu à Argenton-sur-Creuse (Indre), dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
63, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.

— M. et Mme Jean Lemoine et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lemoine et leurs enfants,
M. et Mme Louis Lemoine et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LEMOINE,
contrôleur général des armées (C.R.),
commandeur
de la Légion d'honneur,
titulaire de la médaille
de l'aéronautique,

survenu le 1er juin 1982, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques sont célébrées le jeudi 3 juin, à 16 h. 30, en l'église Saint-Jean du Baly, à Lannion (Côtes-du-Nord).

— Nous apprenons le décès de

Emile LEYNAUD,
inspecteur général
de l'environnement,

survenu le 27 mai 1982, au cours d'une mission officielle dans un parc national étranger.

[Né le 15 avril 1927 à Villefranche-sur-Saône (Rhône), Emile Leynaud était diplômé en ethnologie, docteur en sociologie. Il commença sa carrière en Afrique Occidentale comme administrateur de la France d'outre-mer. En 1967, il crée au ministère de l'agriculture le service de l'aménagement rural et peut être considéré comme un des fondateurs de la politique de rénovation rurale. En 1974, il est nommé directeur du parc national des Cévennes avant d'être chargé, en 1978, d'une mission d'ensemble sur les parcs nationaux et les espaces protégés.]

— Nous apprenons le décès, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

M. Pierre LORAIN,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien ingénieur de la marine,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, ont eu lieu dans l'intimité, le 24 mai 1982.
De la part de :
M. et Mme M. Busson,
M. et Mme J. Lorain-Broca,
M. et Mme H. Roth-Meyer,
ses enfants,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De sa famille et de ses amis.
10, rue de Rémusat,
75016 Paris.

— Jean Mandouze,
Michel, Daniel et Marie-Hélène, et leurs enfants, Denis, Catherine et Marie-Anne Mandouze,
Jean-Pierre et Simone Carton et leurs enfants,
André et Jeannette Mandouze et leurs enfants,
Elise Carton,
Marcel et Roger Carton et leurs épouses,
Mady et Jean Pilliard et leurs enfants,
Robert Mora et ses enfants,
Les familles Carton et Garrigues,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline MANDOUZE,
née Carton,

survenu à Bordeaux, le samedi 15 mai 1982.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Ferdinand, le 18 mai 1982.
« Heureux les cœurs purs car ils verront Dieu. »
135, rue Etchenique,
33200 Bordeaux.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Germain-Claude Martenat a la douleur de faire part du décès de

M. Germain-Claude MARTENAT,
directeur départemental des impôts honoraire,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu subitement le 18 mai 1982, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Lavans-lès-Saint-Claude (Jura).
6, Bourg-Dessus,
39170 Lavans-lès-Saint-Claude.

— M. et Mme Robert de Montvalon, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Pierre Guillet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrick Moillard et leurs enfants,
Mme André Menvielle, ses enfants et petits-enfants,
recommandent à votre prière,

la générale Albert MOILLARD,
née Marie-Thérèse Menvielle,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur et tante,
rappelée à Dieu, le 30 mai 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe de Javel (28, rue de la Convention, Paris-15e).
5, « Domaine des Hocquettes »,
92150 Suresnes.
39, boulevard des Invalides,
75007 Paris.
21, route de Caen,
50800 Villedieu-les-Poêles.

— Jean-Claude et Jacqueline Ruhl, Michel et Frédérique Ruhl et leurs enfants,
font part du décès de

Simone PETIT,
née Ruhl,

leur mère et grand-mère,
survenu le 28 mai 1982.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme G. Rousset de Pina,
Mlle Brigitte Rousset de Pina,
M. et Mme Robert Vivian et leur fille,
M. et Mme René Sarrazin et leurs enfants,
M. et Mme Xavier Rousset de Pina et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Rousset de Pina,
M. François Rousset de Pina,
ont la douleur de faire part du décès, le 14 mai 1982, de

Guy ROUSSET DE PINA.

Anniversaires

— Que ceux qui n'ont pas oublié

Mathias TAHON,

s'associent par la pensée à son souvenir pour le cinquième anniversaire de sa disparition.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le mardi 8 juin, à 19 heures, en l'église de Saint-Cloud (place Charles-de-Gaulle), à l'intention de

M. Ludovic GAYMARD,
décédé le 9 juin 1981,
et de
Mme GAYMARD,
née Jeanne Brehier,
décédée le 19 décembre 1979.

Communications diverses

— Cérémonies pour la paix à l'occasion de la session de l'ONU avec le mouvement AVOIR FAIM :
— 4 juin, nuit de prières et de jeûne, à Saint-Gervais, à partir de 21 heures ;
— 6 juin, 14 h. 30, Rencontre interconfessionnelle, 114 bis, rue de Vaugirard ;
— 18 juin, shabbat chalom, 24, rue Copernic, à 18 heures ;
— 19 juin, grande mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, à 17 heures ;
— 24 juin, 19 heures, prière œcuménique, temple Sainte-Marie, 17, rue Saint-Antoine.

— Une fête est organisée pour le centenaire de l'école La Providence, 70, rue des Haies, Paris-20e : le 5 juin : messe à 17 h 30, dîner, soirée « Belle Epoque » et exposition ; le 6 juin à partir de 14 h : fête des enfants.

— La Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs diplômés (FASFID) — 19, rue Blanche-Sain — vient d'élire président, M. Jean Lebel, qui succède à M. Roger Robert, ancien contrôleur général à l'E.D.F., arrivé au terme de son mandat. M. Jean Lebel, ingénieur E.S.E. et ancien président de la société des ingénieurs sup.-élec., M.A. Harvard University, a commencé sa carrière aux Etats-Unis dans la recherche pétrolière avant de créer son bureau d'études à Paris, spécialisé d'abord en techniques numériques puis, aujourd'hui, en dynamiques des systèmes.

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

MIEKE EN DOLF
(Spitfire FB-20-GK)
Kom Naar Holland
Wegens Overlijden
BERNARD.

J. Herbermann,
28, Iepenlaan,
2061 G.K. Bloemendaal (Hollande).

MIKE et DOLF
(Spitfire FB-20-GK)
Rentrez au Pays-Bas
cause décès
BERNARD.

Soutenances de thèses

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 5 juin à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Paul Dufournet : « L'art populaire en Savoie ».

Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 7 juin à 15 heures, salle de Commissions-centre Panthéon, M. Alfred Mbaga-Bady : « Naissance et évolution d'un Etat par la lutte de la libération nationale : la République populaire du Mozambique ».

Université Paris-X (Nanterre), lundi 7 juin à 15 heures, salle des Actes (bât. F), M. Mohamed Zahra : « Les constructions sur le terrain d'autrui en droit français et en droit égyptien comparés ; essai d'une théorie générale ».

Le Monde

sports

FOOTBALL

La France battue par le Pays de Galles (1 à 0)

La préparation en altitude en question

L'équipe de France, qui effectue un stage de trois semaines à Font-Romeu avant la Coupe du monde de football, a été battue, mercredi 2 juin à Toulouse, par l'équipe du Pays de Galles (1 à 0). « Inefficaces », selon le commentaire du directeur des équipes nationales, Michel Hidalgo, les attaquants français n'ont pu concrétiser les nombreuses occasions de but comme lors de leurs deux précédents matches internationaux amicaux contre le Pérou (0-1) et la Bulgarie (0-0). Au-delà du problème technique, ce résultat met en question les conditions de l'entraînement en altitude des vingt-deux sélectionnés.

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Les quelque trente mille spectateurs du Stadium de la Cité rose ont hué mercredi soir l'équipe nationale au coup de sifflet final. Les supporters reprochaient aux joueurs de ne pas avoir concrétisé les multiples occasions de but qui avaient paru offertes sur un plateau à Battiston, Six, Platini, Lopez. Leur dépit était d'autant plus vif que les Gallois avaient inscrit un but à la cinquantième-sixième minute sur une action de James à l'aile gauche conclue par Rush après un moment de flottement devant la cage de Castaneda.

En concluant ce match contre le Pays de Galles pour préparer les Français aux tactiques des Britanniques avant la rencontre, le 16 juin, avec l'Angleterre pour le premier tour de la Coupe du monde, Michel Hidalgo n'avait pas choisi la facilité. Ces adversaires, que l'équipe nationale n'avait pu affrontés depuis le 14 mai 1954 (6-1), n'ont pu être du voyage en Espagne seulement en raison d'une différence de buts moins favorable que celle de la Tchécoslovaquie. Toutefois, ils n'ont manifestement pas pénétré sur la pelouse toulousaine avec d'autres ambitions qu'être d'honorables partenaires d'entraînement dans un match sans enjeu pour eux. La sanction infligée à leur gardien de but Davis pour avoir abusé des passes avec ses défenseurs en fut l'illustration. Toutes leurs contre-attaques mirent pourtant les défenseurs français en situation souvent délicate.

La défaite en fut la conséquence directe. Et cette défaite obscurcit l'horizon du Mundial pour l'équipe nationale. L'incapacité à mettre le ballon au fond des filets manifestée pour la troisième fois en trois matches semblerait bien rédhibitoire. On ne changera pas les aptitudes techniques des hommes en trois semaines de stage. Ce handicap serait, à lui seul, assez lourd si les conditions mêmes de la préparation ne semblaient pas devoir obérer encore les possibilités de l'équipe. Plusieurs médecins réunis à Font-Romeu pour un colloque organisé par le ministère de la jeunesse et des sports pour préparer un nouveau projet de loi sur les activités physiques, se sont montrés surpris du choix fait par l'encadrement de l'équipe de France.

L'entraînement en altitude a pour effet d'augmenter d'environ 10 % le potentiel énergétique des muscles. En redescendant au niveau de la mer, l'organisme est suralimenté par la quantité d'oxygène supplémentaire qu'il y trouve et les performances s'améliorent. Toutefois, cet effet positif n'est pas immédiat. Le système nerveux continue pendant un certain temps à réagir comme s'il était en altitude et ne fonctionne donc pas à plein rendement (— 6 % à 10 %). De surcroît, la thermorégulation du corps ne s'adapte pas immédiatement aux nouvelles conditions atmosphériques. Au total, il faut compter une dizaine de jours pour que l'effet bénéfique de l'entraînement entre 1 800 mètres et 2 400 mètres se fasse sentir.

Ces données nous ont été confirmées par le professeur Paolo Serreteli, un physiologiste italien de renommée mondiale, qui contribua au succès de l'équipe transalpine de ski de fond et d'Eddie Merckx dans son record contre le record de l'heure à Mexico, et qui suivit une expédition himalayenne sur l'Everest en 1973. Invité à Font-Romeu pour exposer ces principes, le professeur Serreteli n'a pas pu le faire, car ses conclusions contredisent le programme de l'équipe de France. Celle-ci doit redescendre au niveau de la mer cinq jours seulement avant son match contre l'Angleterre. Autrement dit, l'organisme des joueurs ne sera pas acclimaté à l'effort à cette altitude et aux nouvelles conditions atmosphériques.

Les expériences conduites dans diverses disciplines ont amené plusieurs médecins du sport présents au colloque à nous faire part de leurs doutes. Il serait regrettable que les lacunes de l'équipe nationale, encore trop évidentes mercredi soir, aient été aggravées par une préparation localisée à Font-Romeu essentiellement dans le but d'assurer la promotion du lycée climatique construit en 1967 et dont l'avenir a été remis en cause en raison de son coût de fonctionnement trop élevé.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME. — *Vainqueur de la dix-neuvième étape du Tour d'Italie, disputée le 2 juin entre Lamborno et Monte-Campione, avec 14 secondes d'avance sur le Belge Van Impe et 15 secondes sur l'Italien Baronchelli, Bernard Hinault a repris le maillot rose de leader. A quatre étapes de la fin de l'épreuve, il possède 1 min. 41 sec. d'avance sur l'Italien Contini et 1 min. 53 sec. sur le Suédois Prim.*

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE ROLAND-GARROS

Le dernier carré des « lifteurs »

Mats Wilander ? Un lifteur surdoué. José Higueras ? Un lifteur confirmé. Guillermo Vilas ? Le lifteur-chef. José-Luis Clerc ? Un lifteur épisodique. Le dernier carré à Roland-Garros, un Suédois, un Espagnol, deux Argentins, peut légitimement revendiquer l'héritage. Bjorn Borg n'est pas mort, car il lifte encore par ces quatre joueurs interposés (1).

L'Argentin Guillermo Vilas, trente ans, dont quinze sur la ligne de fond, et l'Espagnol José Higueras, vingt-neuf ans, dont une bonne dizaine sans approcher le filet, se sont qualifiés mercredi avec une facilité inquiétante. Pas pour eux, pour le tennis. On peut, en effet, couper, lifter, choper les balles en tennis, mais pas la vérité des matches. Et la vérité de ces deux rencontres, aussi dure qu'elle puisse être pour les battus, fut évidente. Il n'était pas de taille, Yannick Noah, face au gaucher argentin. Il n'était plus de taille, Jimmy Connors, contre le droitier espagnol. C'était un peu dommage pour l'un, un peu triste pour l'autre. Mais qu'y faire ? La terre battue prime l'attentisme plutôt que l'imagination, la défense sur l'attaque, la solidité sur l'esprit d'aventure.

Mais il faut faire avec ce que l'on a. En ce sens, Vilas fait avec ce qu'il a. Notamment un bras gauche hypertrophié, le double de son bras droit, un bras de forgeron, le bras symbole de la déformation professionnelle. Si, comme on le dit, Vilas taquine la muse, entre deux séances de mille lifts, nul doute alors que la plume aussi doit être vrillée.

Mais il n'est pas que cela, gros bras, Vilas. A son âge, après des hauts et bon nombre de bas, l'Argentin est redevenu avec un appétit tout neuf la terreur du circuit. Il a gagné depuis le début de l'année tous les tournois — six auxquels il a participé. Sans doute, dans cette renaissance, après deux médiocres années, faut-il voir la patte du gourou roumain Ion Tiriac, entraîneur, manager et sorcier de l'Argentin. Peut-être doit-on aussi tenir pour non négligeable dans ce retour surprise le retrait d'un Borg qui enleva bien des complexes à quelques joueurs.

Vilas, à ses qualités connues de coureur infatigable, de lifteur inépuisable, ajoute cette année un service canon et un moral de vainqueur. Cela fait beaucoup trop pour Yannick Noah. Le Français, athlète exceptionnel mais joueur un peu inconstant, n'a pas encore dans sa raquette et dans son jeu la marge de sécurité fort mince qui fait les grands champions. Il lui faut, pour gagner, être toujours au maximum, toujours sur le fil du rasoir, en rupture potentielle. Mercredi, Vilas avait encore des réserves quand Noah n'en avait plus (7-6, 6-3, 6-4). Deux jours avant, il avait jeté toutes ses ressources — plus morales que physiques — pour se sortir du piège Fibak. Noah le reconnaîtra : « *J'étais en retard sur les balles. Il n'y a rien d'autre à dire.* »

Voire. A cette usure compréhensible, mais il faut gagner sept matches pour gagner Roland-Garros, s'ajoute peut-être une autre raison. A ne pas trop répéter. Noah, comme beaucoup de joueurs (70 % environ), s'est mis au moyen tamis. Il l'a fait au début avec une raquette maquillée, anonyme, comme ces avions de chasse vivement repeints en cas d'aide discrète à un pays en conflit. L'affaire n'est pas passée inaperçue, surtout du fabricant équipant Noah. Contrat oblige, le Français a dû utiliser une raquette conçue d'urgence par « son » fabricant. Et cela quelques semaines avant Roland-Garros. Le Français a-t-il eu des problèmes d'adaptation ? Lui affirme que non. Son coup droit et son service répondent que oui.

De souci, Higueras, le barbu de Grenade, n'en eut pas davantage pour administrer à Connors une sévère correction (6-2, 6-2, 6-2). La note fut salée pour l'Américain mais parfaitement justifiée. Higueras est, avec l'Italien Barazzutti et l'Américain Solomon, le prototype même du renvoyeur inlassable et incassable.

A ce jeu d'usure, tenir Higueras par la barbichette, Connors, dans un très mauvais jour, ne pouvait espérer aller au quatre-vingt-dix-huitième échange. L'Américain fit un nombre considérable de fautes. L'Espagnol en fit moins, beaucoup moins, jouant les balles au décimètre près, flirtant systématiquement avec les lignes. Comme, de plus, il servait royalement, de ce curieux service au ralenti, un peu un pas de flamenco, Higueras rendit la vie impossible à Connors.

Mais il serait injuste et surtout imprudent de ne pas reconnaître la forme insolente et la qualité de jeu de l'Espagnol venu ici rattraper le temps gâché. Higueras, victime d'une hépatite virale en 1980 au point de s'être cru perdu pour le tennis, a l'appétit des convalescents et l'envie de vaincre des retardataires. Vilas devra en tenir compte.

Tout comme il faut tenir compte de la peine de Connors. « Jimbo », qui a tout gagné, sauf Roland-Garros, avait, ce mercredi, la mine triste, le museau pointu. Le temps de rattraper l'accroc au palmarès file dans son tamis. Allons, Jimmy Connors, il faut y croire encore. Pour notre plaisir.

PIERRE GEORGES.

(1) Le *lift* est un effet de rotation qui augmente la sécurité d'un coup, en permettant de mieux garder la balle dans le court, et gêne l'adversaire en accentuant les rebonds.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS

Quarts de finale

Higueras (Esp., 17) bat Connors (E.-U., 2), 6-2, 6-2, 6-2 ; Vilas (Arg., 4) bat Noah (Fr., 13), 7-6, 6-3, 6-4).

DOUBLES DAMES

Quarts de finale

Horvath-Vermaak (E.-U-Af. du Sud) battent Reynolds-P. Smith (E.-U.), 6-3, 4-6, 6-3 ; Navratilova-A. Smith (E.-U.) battent *Bunge-Kodhe* (R.F.A.), 7-6, 6-3.

★ *Entre parenthèses figurent la nationalité du joueur et son classement A.T.P.*

A LA TÉLÉVISION

● *Jeudi 3 juin* : TF 1, en direct de 14 heures à 18 h 25 ; résumé de 22 h 10 à 22 h 35.

● *Vendredi 4 juin* : TF 1, en direct de 13 h 50 à 18 h 25 ; résumé de 22 h 35 à 23 heures.

Le Monde

LIVRES

Lévinas et la belle aventure de l'éthique

● *Une extraordinaire phénoménologie de la passion.*

RARES sont les écrivains que nous aimons jusqu'à jalouser ceux qui ne les ont pas encore lus pour une émotion dont il leur reste tout à découvrir. C'est ainsi, en tout cas, dans un mélange de prosélytisme et de nostalgie, scandalisé par la méconnaissance où son œuvre est tenue, et envieux de ses futurs lecteurs, — que j'aime Lévinas. Attirance énigmatique : un philosophe de l'éthique — double désavantage — conquiert une position affective qui est traditionnellement l'apanage des grands romanciers. Tomber sous le charme d'un moraliste ! Lire, le cœur battant, des livres où sont réhabilitées des notions aussi démodées, aussi apparemment ridicules que la bonté, le désintéressement ou l'expiation pour autrui ; s'éprendre d'une philosophie de l'abnégation quand on est soi-même sceptique, prévenu contre les belles âmes, révulsé par leurs chastes soupirs, et définitivement allergique au prêchi-prêcha des littératures édifiantes, — tel est l'effet déconcertant que cette pensée opère sur le lecteur.

Nul subterfuge dans ce miracle : Lévinas, en effet, ne traite pas l'éthique sur le mode sermonneur du précepte, ou sur le mode chimérique de l'idylle. Il décrit l'intrigue par où se cristallise en nous l'obligation à l'égard du prochain.

Ni contrainte intériorisée, ni impératif abstrait, ni instinct divin, la conscience morale naît de la rencontre avec le visage de l'autre homme. Le visage : ce vocable aux résonances merveilleuses entre, avec Lévinas, dans le discours spéculatif et accède au rang de catégorie. Le visage, c'est-à-dire non pas l'assemblage d'un nez, d'un front, d'yeux, etc., mais la faculté qu'a autrui, dans sa présence même, de défaire à tout instant la forme qu'il offre, de déborder l'image qu'il me laisse, d'être toujours au-delà de ce que je vois ou de ce que je sais de lui. Le visage : ce qui se dérobe à toute saisie, ce qui me dépasse absolument, « *la révélation d'une résistance à mes pouvoirs, qui ne les met pas, comme force plus grande, en échec, mais qui met en question le droit naïf de mes pouvoirs, ma glorieuse spontanéité de vivant* (1) ». Inviolable et offert, le visage contraint le sujet à rompre son indifférence. Et l'éthique est justement cette crise, cette interruption du souci de soi. L'accueil d'autrui a dégrisé la conscience : elle ne peut plus puiser en elle-même sa propre justification. Par là, dit Lévinas, l'humain tranche sur toute autre réalité.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Approfondissant cette intrigue de la proximité, l'auteur de *Totalité et Infini* explore des situations romanesques dont nous n'aurions jamais imaginé la présence dans un texte philosophique : la vulnérabilité, l'obsession, la défaillance, ou encore l'insomnie. Lévinas parle de morale, et d'une morale toujours plus exigeante, cependant que nous voyons se décliner — de la rencontre à l'emprise — toutes les figures de l'état amoureux. De plus en plus sublime (dans l'ordre éthique) sa philosophie se fait en même temps de plus en plus concrète dans l'ordre sentimental, jusqu'à cette définition du sujet comme *otage*, jusqu'à cette devise : « *Malgré moi pour un autre* (2) », où se disent à la fois le traumatisme de la relation morale et la dépendance absolue où nous met la passion. Jamais correspondance plus précise n'a été introduite entre la violence du coup de foudre et l'inquiétude du bien. Idéaliste, Lévinas ? Alors même qu'elle semble ignorer la réalité où se déroule l'existence empirique des individus, son œuvre nous offre une extraordinaire *phénoménologie de la passion*. Et le non-philosophe se surprend à accompagner cette méditation sur des cimes métaphysiques...

C'est à dessein, sans doute, que Lévinas déduit d'un modèle amoureux la relation éthique, et dans des livres au titre trompeusement austère, remue en nous les expériences intimes qui nous ont portés au-delà de nous-mêmes. Cette évocation n'est pas de trop pour nous arracher à la toute-puissance de l'idée d'aliénation, et nous rendre pensable une emprise sans violence, une obsession non pathologique, une obéissance sans servitude. Dans l'amour ainsi que dans l'éthique, la conscience, captive de soi, est comme délivrée par l'apparition (Lévinas dit : l'épiphanie) du visage. La morale, telle une belle aventure, telle un beau risque à courir, me détourne et me désennuie de moi. Ce qui signifie, en dernière analyse, que l'alternative entre pouvoir et liberté n'épuise pas la réalité humaine, qu'il est des formes de non-liberté qui ne sont pas vécues comme oppression, des allégeances qui ne sont pas des ravages mais des bienfaits, des modalités par lesquelles la prééminence de l'autre est meilleure, plus précieuse à l'âme que la possession de soi par soi.

Au-delà de la politique

L'air du temps oppose, avec insistance, la morale des droits de l'homme à la politique, dominée par la raison d'Etat. Beaucoup plus abrupt, Lévinas décrit l'éthique comme une voie d'accès à l'inégal : « *L'intuition fondamentale de la moralité consiste peut-être à s'apercevoir que je ne suis pas* l'égal *d'autrui.* » (3). L'égalité et la liberté cessent d'être des catégories ultimes de l'évaluation. Lévinas, autrement dit, situe la définition de l'humain au-delà de toute vision politique du monde.

Pour qualifier la présence non aliénante de l'Autre dans le Même, pour dire l'éveil par le prochain du sujet assoupi dans son identité, Lévinas utilise les termes d'inspiration ou de prophétisme. Pour nommer la crise où le Moi se dépouille de sa superbe, où la subjectivité se fait sujétion, où la conscience, inquiétée en dépit d'elle-même par une autre présence, abdique sa position souveraine et tourne en responsabilité, Lévinas parle indifféremment d'assignation, d'accusation, ou d'élection par le visage.

ALAIN FINKIELKRAUT.

(*Lire la suite page 20.*)

(1) *Totalité et Infini*, Martinus Nijhoff, La Haye.
(2) *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Martinus Nijhoff, La Haye.
(3) *Difficile Liberté*, Albin Michel.

Le mystère d'Élissa Rhais

● *Une troublante histoire de « nègre ».*

« COMMENT, vous ne savez pas la nouvelle ! Elissa Rhais n'aurait écrit aucun de ses livres.

— Je ne sais même pas qui est Elissa Rhais. J'ai vu ce nom sur un ouvrage qui vient de paraître, j'ai cru qu'il s'agissait d'un roman.

— C'en est un et ce n'en est pas un. La preuve : la couverture ne porte pas le mot roman mais il est inscrit sur la page de garde, du moins sur mon exemplaire. L'éditeur soutient aujourd'hui que c'était de sa part une erreur qu'il a rectifiée.

— Parce que l'ouvrage a déjà été réimprimé ? Il a un tel succès ?

— Son auteur, Paul Tabet, qui dirige le Centre culturel français de Rome, l'a présenté à « Apostrophes » le jour même de la publication, le 7 mai. Et l'histoire qu'il a révélée ne manque pas de piquant. Ce serait son père, Raoul Tabet, parent, ancien secrétaire et amant de la dame, de dix-sept ans son cadet, qui aurait écrit toute l'œuvre d'Elissa Rhais.

— Encore une supercherie littéraire ! L'an dernier déjà à pareille époque la même tribune en dévoilait une autre. Mais Romain Gary-Emile Ajar on connaissait. Tandis qu'Elissa Rhais...

— Détrompez-vous, elle a eu son heure de gloire à partir de 1920 et certains s'en souviennent encore. Jules Roy dit ici même l'enchantement que lui ont procuré les romans, les contes de cette prétendue musulmane qui décrivait de l'intérieur les mœurs arabes.

— Pourquoi « prétendue » musulmane ?

— Parce qu'elle était juive de père et de mère, quoi qu'elle en ait dit ou laissé dire, quoi que Paul Tabet en ait écrit. « *Leila Bou Mendil* (Elissa Rhais était son nom de plume) *était née à Blida en 1882 d'un père musulman et d'une mère juive de souche française* », lit-on dans son livre.

— Il ne connaît même pas la véritable identité de celle dont il dénonce l'imposture ?

— Il ne semble pas s'être beaucoup préoccupé de ces détails-là. Il aspirait à sonder la vérité des âmes, le secret des inconscients dans cette troublante histoire où, selon sa version, un jeune homme de vingt ans, passionné de littérature, accepte de disparaître, en tant qu'écrivain, pendant vingt autres années derrière une femme dont il aurait assuré le succès en rédigeant dans l'ombre, comme un forçat enchaîné à sa tâche, les histoires de sérail qu'elle lui racontait et quelques autres de son propre cru.

— C'est à peine croyable !

— Paul Tabet a été contesté tout de suite, par des gens de la famille d'Elissa Rhais, bien sûr, l'avocat Richard Dupuis, fils de sa sœur, et son propre fils Roland Elissa Rhais, âgé de quatre-vingts ans, qui vit encore à Alger. Leur témoignages ont été publiés dans *les Nouvelles littéraires* du 20 mai.

Pour eux, il ne fait aucun doute qu'Elissa Rhais, qu'ils ont vue noircir des cahiers et des cahiers, est bien l'auteur de son œuvre. Raoul n'aurait fait que recopier — légèrement corriger, admet Richard Dupuis. Tous deux contestent en outre qu'elle ait été quasiment analphabète comme Paul Tabet la présente. Enfin ils démentent qu'elle ait été « vendue », c'est-à-dire « mariée » par un père musulman qui n'existe pas, à un autre riche musulman qui n'existe pas davantage et qui, au dire de Paul Tabet, lui aurait infligé une réclusion de quinze ans dans un harem d'où seule la mort de son époux en 1914 l'aurait tirée. Rosine (et non Leila) Bou Mendil, assurent-ils, n'a jamais épousé que deux de ses coreligionnaires dont elle a divorcé pour accomplir à Paris sa fulgurante carrière.

— Mais, dites-moi, ce livre, c'est une énigme à résoudre ou une œuvre littéraire ?

— C'est là que le bât blesse. Paul Tabet joue sur deux tableaux, la vérité et la littérature, qui se nuisent l'une l'autre. Il aurait retranscrit dans son *Elissa Rhais*, après une longue maturation, la confession que son père, atteint d'une grave dépression, lui aurait faite avant de se suicider en 19[illegible]9.

— Ces gens-là ont donc tous la manie d'écrire les uns pour les autres. Quelle pyramide de récits !

— C'est dans le vent. Mais Paul Tabet a néanmoins des documents importants à produire. Les manuscrits des œuvres d'Elissa Rhais, les lettres à son éditeur, qui sont incontestablement de la main de Raoul. Copies retouchées ou manuscrits de premier jet, allez savoir ? Il raconte comment son père, pour étayer sa confession, est allé les déterrer avec lui dans la cave de sa maison.

— Nous sommes en plein roman noir !

— D'autant plus que le trésor était caché sous un tas de charbon...

— Et la supercherie n'aurait jamais été découverte ?

— Si, mais confidentiellement, assure Paul Tabet, au moment où le ministre de l'éducation nationale aurait décidé, en avril 1939, de remettre la Légion d'honneur à la romancière. Il en aurait été dissuadé par une lettre du directeur de Plon, datée du 25 juin 1939, lui révélant le pot aux roses, après une enquête menée par un détective privé. Paul Tabet reproduit cette lettre comme un document dans son livre. L'ennui, c'est qu'elle ne figure pas dans le dossier de Plon et qu'il ne peut lui-même fournir l'original de cette pièce capitale. Il dit avoir « reconstitué » la lettre. Ce qui ne l'empêche pas de faire quasiment mourir la dame dans le cabinet du ministre, le 17 décembre 1939, quand elle apprend qu'elle est démasquée : Elissa Rhais serait tombée dans un coma d'où elle ne serait plus sortie. Elle devait mourir six mois plus tard, en août 1940. Et Raoul, alors libéré de son esclavage, commence une vie nouvelle sans plus toucher à la littérature.

— Sur le fond de l'affaire, vous qui avez interrogé les uns et les autres, avez-vous une opinion ?

— Il est possible que cet écrivain juif qui parle des Arabes soit une histoire de « nègre ». Mais, pour la rendre crédible, Paul Tabet aurait dû être irréprochable sur les faits. Or, il ne l'est pas, et la réponse qu'il adresse cette semaine aux *Nouvelles littéraires* n'emporte pas non plus la conviction.

— Et le livre lui-même ?

— Une singulière histoire mais écrite dans le pire des styles, bourrée de clichés. A ceux de l'époque d'Elissa Rhais, Paul Tabet ajoute les siens. Il est hanté par l'« enfermement », les désirs frustrés, le « sexe qui brûle », le « sexe qui crie ».

JACQUELINE PIATIER.

(*Lire la suite page 19.*)

le feuilleton

Essais de J.-J. Mayoux R. Marienstras, J. Lacan et A. Green

Shakespeare, l'inépuisable

IL y a des auteurs qui font mieux que marquer leur temps. Chaque époque les redécouvre, et se révèle à travers eux. Leur profondeur est proprement abyssale ; leurs ressources en sens ne s'épuiseront jamais. Ainsi de Shakespeare. Dans les années 60, nous avons cru que le critique polonais Jan Kott avait tout dit de sa « modernité », à la lumière du théâtre de l'absurde, celui de Beckett en particulier, que préfiguraient les bouffons élisabéthains (*Shakespeare notre contemporain*, Julliard 1962, Marabout 1965). Trois essais témoignent, ce printemps, qu'une nouvelle visite du monument Shakespeare s'imposait. Des significations insoupçonnées se font jour grâce aux changements intervenus dans notre regard et nos méthodes. On pourrait dire, en simplifiant, qu'à l'image de toutes les disciplines intellectuelles ces méthodes ont gagné en souplesse, en finesse en éclectisme et en perplexité féconde ce qu'elles ont perdu en prétention à la théorie globale et jargonnante, ce mal des années 60.

LES études que Jean-Jacques Mayoux reprend chez Aubier datent de cette période (1966). Mais elles semblent neuves dans la mesure où leur auteur échappait aux modes d'alors. Il ne privilégie pas une approche aux dépens des autres ; il les associe, sachant se faire historien quand il le faut, sociologue si besoin, freudien le cas échéant.

Son *Shakespeare* mêle à la biographie traditionnelle des digressions sur la société environnante, la philosophie

par Bertrand Poirot-Delpech

régnante, et les personnages des pièces. On lira notamment les développements sur l'unité du cosmos et la hiérarchie sociale telles que les envisage l'Angleterre du seizième siècle, la distinction entre clowns et fous, l'angoisse, alors naissante, de l'identité personnelle, la guerre des sexes...

Par-delà les drames historiques qu'il représente, et les problèmes cruciaux de successions, Shakespeare s'interroge sur la vie dans des termes existentiels qui restent les nôtres : sommes-nous sur terre pour accomplir une tâche ou pour nous sentir vivre, pour agir ou pour parler comme l'oiseau chante ? Suivent, à titre d'illustrations, des analyses ingénieuses sur le mensonge à l'abri duquel se retire Hamlet, et de l'allégorie indécise de *la Tempête*.

Un florilège des opinions émises sur Shakespeare par nos plus grands esprits nous remet en mémoire un préjugé français qui n'a cessé qu'avec Hugo, et qui menace toujours de resurgir. « *Des plaisanteries de sauvage ivre pour vile populace* », décrétait Voltaire ; « *rhétorique pour public grossier* », tranchait Stendhal. Ah ! la belle clarté française ! Que d'âneries auront été proférées en son nom !

L'ESSAI de Richard Marienstras est le plus symptomatique d'une nouvelle mentalité critique, qui serait à la violence théorisante ce que sont au nucléaire les énergies douces. On avait déjà observé ce refus de brutaliser le lecteur dans d'autres ouvrages que l'auteur a la modestie excessive de ne pas rappeler ici (*Etre un peuple en diaspora*, Maspero, 1975).

La méthode de Marienstras combine deux démarches : l'exhumation de textes éclairant le drame élisabéthain ou l'idéologie anglaise du seizième siècle ; et des tentatives d'explication des faits et des œuvres fondées sur des oppositions de type structuraliste, comme celle du cru et du cuit chez Lévi-Strauss, nature et culture, forêt et garenne, sujet du roi et étranger, et, plus généralement, le proche et le lointain, qui ont donné son titre au livre.

A partir d'un traité descriptif et juridique sur la forêt, du bien nommé Manwood (1592), et des personnages shakespeariens, Marienstras examine, dans leurs relations avec l'espace, les notions de sauvage et de civilisé, de sanctuaire, de sacrilège, d'asile. A l'aide d'un autre document, le procès d'un certain Calvin (1603), l'auteur affine l'opposition entre l'état de sujet et celui d'hôte, de l'ami à l'ennemi temporaire et perpétuel (juif, turc, hérétique, païen). Othello « le lippu » fournit évidemment l'exemple parfait de cette exclusion. Iago n'est pas seulement un cas de jalousie et de traîtrise morbides. Il accomplit une mission de salubrité publique : empêcher un amour exceptionnel qui dépasse la coutume et défie les haines accumulées contre l'*étranger*. De même Caliban, dans *la Tempête*, représente-t-il un danger pour l'ordre élisabéthain, pour autant qu'il figure l'instinct en liberté, un chaos de pulsions gourmandes.

Prospéro paraît maître du sens parce qu'il détient la parole. Mais ce n'est pas on ne sait quelle vérité qui garantit son discours ; c'est une coercition déguisée. Telle est la leçon essentielle que retient, et qu'observe pour son compte, Marienstras, à l'inverse de tant d'intellectuels émules de Prospéro : il n'y a pas de monopole du discours ; le sens n'est jamais fixé, hors d'une violence cachée qui l'impose.

la vie littéraire

Toxicomanie et personnalité

« Je suis sûre que ma fille prend de la drogue : elle n'est plus pareille, elle est violente avec nous. Prenez-la pour la désintoxiquer ! », supplie une mère.

Au centre médical Marmottan, où plus de douze mille toxicomanes ont été reçus en dix ans, de semblables appels sont quotidiens. Alors, face à l'ampleur du phénomène, on tente de comprendre, on organise des séminaires et, pour partager ses expériences, on les publie. Ainsi, à partir d'un colloque qui s'est tenu à Dijon, les éditions Dunod proposent : *le Psychanalyste à l'écoute du toxicomane* (165 pages), ouvrage auquel ont notamment collaboré M. Fain, J. Gammill, J. Guillaumin et J. Dufour. Dans son introduction, Jean Bergeret — qui est également l'auteur d'un récent « Que sais-je ? » aux PUF : *Toxicomanie et personnalité* — regrette que les données psychanalytiques servent le plus souvent à éviter des mises en cause personnelles plus profondes : *« elles jouent finalement le rôle d'éléments magiques extérieurs vis-à-vis des prises de conscience individuelles »*.

Autre séminaire : celui organisé en 1980 par Claude Olievenstein à l'hôpital Marmottan précisément et qui portait sur *la Vie du toxicomane* ; il est maintenant disponible sous ce titre aux PUF dans une collection psychiatrique de poche : « Nodules » (116 pages, 20 francs). On y lira des contributions passionnantes sur la famille du toxicomane (S. Sternschuss), l'état de dépendance (R. Ingold), les conduites ordaliques (A. Charles-Nicolas et M. Valleur). Dans sa conclusion, Claude Olievenstein écrit : *« Face à celui qui, dans son échec, persiste à nous dire qu'il peut être Dieu, il est difficile de rester modeste, de s'avouer impuissant. On peut faire beaucoup pour un toxicomane, peut-être à la condition de ne pas en faire trop, pour lui en dire assez. »* — ROLAND JACCARD.

Les librairies « L » et l'avenir du livre

« L'avenir du livre » : tel a été le thème d'une journée de réflexion organisée, le mardi 1er juin, au château de Malfliers, dans la banlieue parisienne, par le groupement des librairies « L ». Considérées comme parmi les plus dynamiques de la profession, les librairies « L » fournissent, sous une forme coopérative, des services de gestion, de passation informatisée des commandes et de formation à leurs cinquante adhérents.

Signe des temps ? Le président du groupement, M. Roger Weil, a salué la présence de M. Jean Gattégno, directeur du livre et de la lecture, en soulignant que le livre n'avait jamais eu « autant de bienveillance » de la part des pouvoirs publics depuis la Libération. Il est vrai que pour M. Gattégno le livre demeure un outil de référence, et que sa possession symbolise l'accession à plus de savoir et donc plus de pouvoir. En deux mots : « une arme ».

Arme, sans doute, mais menacée par une autre, plus sophistiquée : l'écran de télévision aux multiples applications. Selon Pierre Boncenne, rédacteur au magazine *Lire*, ce sont essentiellement les ouvrages documentaires qui ont à craindre des nouvelles techniques audiovisuelles. Pour MM. Gilles de Luze (Larousse) et Pierre Ducos (Nathan), ces techniques sont complémentaires et ne supplantent pas le livre. M. Jean-Pierre Ramsay est catégorique : les auteurs ont tout à gagner d'une collaboration avec l'audiovisuel. M. Gérald Grundberg, nouveau délégué régional de la direction du livre pour l'Ile-de-France, a insisté sur le regain d'affluence au bénéfice du livre que connaissent les bibliothèques qui ont intégré les produits audiovisuels. Tous les participants sont tombés d'accord sur un point : il convient de donner le goût de la lecture dès la prime jeunesse.

Si le livre, qu'on a dit, autrefois, menacé par la... bicyclette et le cinéma, semble s'être bien tiré de son voyage dans la galaxie Mac Luhan, en revanche, personne n'a pu évaluer les conséquences de l'arrivée, qu'on nous promet massive, des vidéocassettes et des vidéodisques chez les libraires. Les étagères ne sont pourtant pas indéfiniment extensibles. — B.A.

★ Librairies L, 13, rue Edouard-Vaillant, 93100 Montreuil-sous-Bois. Tél. : 287-20-03.

Littérature au vitriol pour bibliophiles

Les éditions Sébastien Gryphe (19, rue Clauzel, 75009 Paris. Distribution : éditions de l'Opale) viennent de se créer, avec le projet de publier des ouvrages de bibliophile à des prix accessibles. Animées par Jordi Viusa, Bernard Fleutot et François Beaujouan, elles publient dans leur première collection, « Le hareng saur », des textes inconnus ou mal connus, par série de six volumes réunis sous un thème commun. La première série, consacrée à la littérature au vitriol, comprend une édition bilingue de *Modeste proposition*, de Swift, qui vient de paraître, *Un cachet d'onyx*, de Barbey d'Aurevilly, *le Réalisme dans la peine de mort*, de Villiers de l'Isle-Adam, *la Poupée* (1747), de François Galli de Bibbiena, *la Mère aux monstres*, suivi du *Mal d'André*, de Maupassant, et *Histoires de masques*, de Jean Lorrain.

Chaque texte est précédé d'un « avant-lire » inédit d'un auteur contemporain et illustré de dessins originaux ; il est imprimé sur papier pur chiffon. Chaque volume, présenté sous étui, est tiré à 500 exemplaires. Les cinquante exemplaires numérotés du tirage de tête, augmentés d'une gravure originale, sont vendus 600 F chacun et le reste de l'édition à 190 F chaque volume. — B. A.

Deux histoires de la littérature italienne

Il y a bien longtemps que les lecteurs de langue française qui, d'aventure, auraient souhaité se renseigner sur la littérature italienne n'avaient plus la possibilité de trouver un livre quelconque sur la question. C'est donc une heureuse initiative des Presses universitaires de France que d'avoir publié un *Précis* de littérature italienne, ouvrage de 440 pages rédigé par quelques spécialistes universitaires, sous la direction de Christian Bec. Très clair, il apporte à la fois une information biographique et bibliographique, des *analyses d'œuvres et des jugements critiques*, parfois un peu rapides.

L'ensemble est très à jour, tant en ce qui concerne la documentation critique que par les limites chronologiques qu'il s'est fixées (le dernier chapitre va jusqu'en 1980). Il est toutefois regrettable que, à ce prix (150 F), l'éditeur ne se soit pas préoccupé de corriger les nombreuses erreurs d'impression du texte.

Signalons également, dans la collection « Que sais-je ? », le volume de François Livi : *les Ecrivains italiens d'aujourd'hui* (n° 1984). Dans le cadre exigu de cette série célèbre, F. Livi trace un tableau remarquablement clair, complet, incisif et mesuré de cette production foisonnante, dont il était particulièrement difficile de donner une vision d'ensemble. — MARIO FUSCO.

Vient de paraître

Romans

MICHEL HURIET : *Carla de nulle part.* — Au sommet de son ascension sociale, Carla, pauvre Napolitaine devenue lady grâce à ses charmes et à son entregent, se prend dans les rets de l'amour. Par l'auteur de *la Fiancée du roi.* (Calmann-Lévy, 212 p., 59 F.)

PHILIPPE ALEXANDRE : *Vie secrète de Monsieur Le.* — *Comment peut-on gouverner* un peuple pendant une quarantaine d'années, en déjouant complots, révoltes et catastrophes, sans être un artiste de génie ou un monstre ? Sous le couvert d'un roman, une satire de la volonté de puissance. (Grasset, 326 p., 69 F.)

JEAN HOUGRON : *la Chambre.* — Un médecin, au passé mystérieux, vient faire un remplacement dans une ville de province aux aguets. Il s'éprend d'une riche héritière tendre et cruelle qui l'entraîne dans un amour violent, au bord de la folie. Par l'auteur de *Tu récolteras la tempête.* (Hachette, 358 p., 65 F.)

Lettres étrangères

STEPHAN ZWEIG : *le Monde d'hier. Souvenirs d'un Européen.* — Le portrait d'une époque — écrit en 1941, un an avant son suicide — par l'auteur réfugié au Brésil. Un livre capital dont on attendait depuis longtemps la réédition. Traduit de l'allemand par Jean-Paul Zimmermann. (Belfond, 504 pages, 89 F.)

ISAAC BASHEVIS SINGER : *Amour tardif.* — Un recueil de dix-sept nouvelles sur le thème de l'amour chez les personnes d'âge mûr, de Varsovie à New-York, par le prix Nobel de littérature 1978. Traduit de l'anglais par Paul Ginlewski, (Stock, 286 pages, 65 F.)

JERZY KOSINSKI : *Flipper.* — Personne ne sait qui est Goddard, une super-star du rock dont les disque sont en tête des hit-parades. Pour découvrir ce mystère, une jeune femme le traque... Traduit de l'américain par Bernard Mocquot (Hachette, 360 pages, 69 F.)

ALEXANDRE ZINOVIEV : *la Maison jaune.* Tome premier. — Une U.R.S.S. en miniature dont le nom vient de la couleur jaune de l'Institut de philosophie de Moscou, et *signifie aussi « maison de fous ».* « Récit romantique en quatre parties avec avertissement et morale », traduit du russe par Anne Goldefy-Faucard et Wladimir Berelowitch. (L'âge d'homme, 480 pages. Du même auteur : réédition revue par l'auteur des *Hauteurs béantes*, 560 pages, 68 F.)

Souvenirs

EDMEE DE LA ROCHEFOUCAULD : *Flashes.* — L'auteur éclaire à coups de projecteur des célébrités, des fragments de sa vie et certains événements, de la Belle Epoque à nos jours. (Grasset, 232 p., 42 F.)

Biographie

NED RIVAL : *Rétif de la Bretonne ou les amours perverties.* — Une biographie d'un des plus étonnants écrivains du dix-huitième siècle, romancier prolixe, réformateur audacieux, mauvais époux et troublant personnage. (Perrin, 350 p., 78 F.)

Histoire

RENE CHATAL : *Une sorte de justice.* — Un procès politique exemplaire : celui du maire de Férel pendant la Terreur, évoqué par un de ses descendants. (166 p. Chez l'auteur : 54, rue des Coboteurs, 44600 Nantes).

PIERRE GOUBERT : *la Vie quotidienne des paysans français au dix-septième siècle.* — Une synthèse, par l'auteur de *Louis XIV et vingt millions de Français*, et de *Cent mille provinciaux au dix-septième siècle.* (Hachette, 315 p., 65 F.)

REGINE PERNOUD : *Christine de Pisan.* — Fille d'astrologue et écrivain, une femme au déclin du Moyen Age. (Calmann-Lévy, 225 p., 55 F.)

Critique littéraire

COLLOQUE DE CERISY : *Problèmes actuels de la lecture.* — Actes du colloque tenu en 1979, avec des communications de J. Ricardou, J. Rousset, L. Dällenbach, M. de Certeau, H. R. Jauss, V. Descombes, F. Gaillard, notamment. (Clancier-Guénaud, 218 p., 72 F.)

Sciences humaines

MICHEL GROCE-SPINELLI : *les Enfants de Poto-Poto.* — Quinze ans après, la réédition d'un reportage ethnographique où se dessinent tous les visages de l'Afrique. (Ed. de l'Harmattan, 368 p., 72 F.)

Essais

JULIUS EVOLA : *Chevaucher le tigre.* — Une critique des idoles de notre temps par un iconoclaste sans passion. Trad. de l'italien par I. Robinet (Ed. de la Maisnie, 290 p., 72 F.)

K. J. DOVER : *Homosexualité grecque.* — Des recherches détaillées sur ce qui attirait ou repoussait les Grecs anciens dans le domaine sexuel. Trad. de l'anglais par S. Saïd. (Ed. La Pensée sauvage, 287 p.)

en poche

L'art de se mettre à table

POUR déguster aujourd'hui les trente « Méditations » dont est faite la *Physiologie du goût*, point n'est besoin d'autre recette que celle qui consiste à « lier » l'amour des mots et la saveur des mets. Magistrat mâtiné de gastronome, Brillat-Savarin (1755-1826) publie un an avant sa mort ces Mémoires pour bien se mettre à table ; il nous est loisible d'en faire encore nos choux gras : la succulence n'en est point éventée.

Il s'agit d'un livre sérieusement gai que, dans sa *plaisante* présentation, Jean-François Revel définit comme le « missel déculpabilisant de l'épicurien modéré ». Dans la lignée de l'*Almanach des gourmands* (1803-1812), de Grimod de La Reynière, et de l'*Esprit de l'art culinaire* (1822), de von Rumohr, l'ouvrage de Brillat-Savarin offre *« à la gastronomie, cette jeune immortelle »*, la grâce d'un style qui mérite le maximum d'étoiles et réalise pour son lecteur la règle posée en ouverture : *« Convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il est sous notre toit. »*

Il est composé de matériaux accumulés de longue date ; pas plus que manger trop vite il ne faut le lire à la hâte. Aucun risque d'indigestion, malgré le menu copieux : théorie des *sensations gustatives, inventaire des aliments, apologie de la* gourmandise (cette *« ennemie des excès »* qui *« donne aux yeux plus de brillant, à la peau plus de fraîcheur, et aux muscles plus de soutien »*), étude du système digestif, parcours en tous sens de la cuisine (*« le plus ancien des arts »*) jusqu'à la période moderne de la Restauration, qui marque l'accès du cuisinier au statut professionnel dépendant de son talent. Maximes, anecdotes et recettes égalent un festin dont on sort avec cet arrière-goût de revenez-y qui est la récompense des bons plats et des bons livres.

SERGE KOSTER.

★ PHYSIOLOGIE DU GOUT, de Brillat-Savarin. Ed. Flammarion, coll. « Champs ». Présentation de Jean-François Revel. 490 p., 30 F.

en bref

● LE GROUPE D'ETUDES SARTRIENNES, créé à la suite du colloque de Cerisy sur Sartre en 1979, organise deux journées de travail à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. Les séances ont lieu le 12 juin, à 9 h. 30 (« Questions philosophiques fondamentales », Y. Margaritis, R. Misrahi) ; 15 h., (« le Dernier Sartre », J. Colombel, M. Contat) et 13 juin, à 10 heures (« Sartre lecteur de ses contemporains », J. Lecarme, S. Menzella-Teroni) ; 14 h., (« Théories et pratiques esthétiques », M. Sicard, G. Idt). Renseignements : 580-38-23.

● LA VIE ET L'ŒUVRE DU POETE SAINT-POL ROUX (1861-1940) font l'objet d'une émission sur France-Culture, le vendredi 4 juin, de 20 h. à 21 h. 30. Au cours de cette émission intitulée, « l'Homme dans le soleil », et réalisée par Jacques Taroni, on entendra, notamment, la fille du poète, Divine, Michaël Lonsdale, l'éditeur Rougerie, etc. Notons, aussi, qu'une association s'est constituée pour la renaissance du manoir de Coécilian, en Bretagne, où vécut le poète. (Association pour la renaissance du manoir de Saint-Pol Roux, « Moulin de Kermeur », 29129 Camaret.)

● UN DOSSIER SUR LA SECURITE SOCIALE DES ECRIVAINS a été réalisé par le Syndicat des écrivains de langue française (SELF). En complément de ce dossier d'information, des renseignements sur les assurances complémentaires (mutuelles) sont donnés aux auteurs qui souhaiteraient étendre leur couverture sociale. Ce dossier (Prix : 60 F), numéro spécial de la publication du SELF, « Ecrivains », est disponible à la C.T.I., 1, rue de Courcelles, 75008 Paris.

● LA REVUE « QUESTIONS CLEFS », publiée par l'EDI (29, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 329-55-20), consacre un numéro aux « Jeunes immigrés hors les murs » (Prix : 20 F). A partir de sa propre expérience, Mogniss Hamed Abdallah a entrepris une série d'enquêtes qui illustrent les comportements et les aspirations de la jeunesse immigrée métropolitaine.

● « ACTUELS », une nouvelle collection de courts essais didactiques vient d'être créée aux éditions du Sycomore par Thierry Paquot et Pierre Vailland. Ces petits volumes s'adressent à un public curieux souhaitant s'informer des événements de notre temps : théories sociales, économiques et politiques, événements contemporains, etc. Douze titres viennent de paraître : « le Féminisme en France », « le Travail temporaire », « l'Automobile », « Dissidences et Dissident(e)s », « les Ouvrières », « Homosexualités », « la Pologne », « l'Organisation du travail », « la Coopération trilatérale », « les Etats industriels », « les Services secrets en Afrique », « l'U.R.S.S. et le monde arabe ». (Le Sycomore ; format 12,3 × 20,5 cm ; 120 pages, 33 F.)

récits

Le mythe d'une Algérie heureuse

D'ABORD, c'était le nom : Elissa Rhaïs. Il sonnait bien, il était d'Orient, il évoquait les corsaires, les belles captives, l'amour. Et puis c'était une femme, et une femme de là-bas. Juive ? Arabe ? Berbère ? la George Sand de l'Islam, un Loti enfin authentique, une Isabelle Eberhardt qui aurait percé.

Dans les librairies de la rue d'Isly, à Alger, on s'arrachait ses romans, tous des succès. La coqueluche de Paris, pensez. Le grand maître de l'intelligentsia nord-africaine d'alors, Louis Bertrand, l'inspirateur, le grand homme, lui tressait des couronnes.

C'était vers les années 30. Elle avait commencé dix ans plus tôt. Une bombe. Elle avait réussi ce à quoi tous s'essayaient en vain : ouvrir à la pensée métropolitaine notre Empire, précipiter des djellabas et des robes à fleurs dans les bras de la République. Elle n'était pas ingrate ; ses ouvrages étaient dédiés à M. René Doumic et au baron de Rothschild, au conformisme tout-puissant, à la bonne société.

Elle était née en 1882 à Blida, ville magique — la petite Rose, André Gide, Oscar Wilde, le Bois sacré. La maison qu'elle habitait s'appelait Dar Saada, la maison du bonheur. Ses livres sentaient la cannelle, le henné, le crottin de chameau, la sauce piquante, le jasmin, l'absinthe. Je les avais tous : *le Café chante*, *la Fille du douar*, *la Chemise qui porte bonheur*, que sais-je encore ? On y entendait battre des tambours de fête barbare et roucouler des violes. J'ai chanté ses louanges dans les petites revues où j'écrivais ; alors j'ai dû lui écrire mon admiration d'amoureux de la littérature et d'elle-même. A qui serais-je allé ? Isabelle Eberhardt avait disparu depuis longtemps. On célébrait le centenaire de la conquête, avec M. Gaston Doumergue en gibus, par un grand défilé de la marine en rade et de la Légion à l'hippodrome du Caroubier.

J'ai lu qu'on l'accusait à présent de n'avoir écrit aucun de ses livres. Cela paraît bien incroyable et bien futile à quelqu'un comme moi. Elle aurait trompé, à l'époque, l'honorable librairie Plon, la *Revue des Deux Mondes*, Colette, Mallarmé et M. Paul Morand ? Et ce serait son secrétaire, son jeune amant de l'époque — un certain Tabet ou Chemoul — qui aurait tout pondu, avec de l'orthographe et de la ponctuation, et, après sa mort, se serait tu religieusement, sans profiter lui-même de sa disparition, une aubaine pour lui ?

« Les jours, les semaines, ont fui. Le monde des étoiles scintille dans la nuit. La minute suprême est arrivée... » A qui ferait-on croire que ce n'était pas d'elle, des phrases comme celles-là ? Elle appartenait au cercle étroit et soupçonneux des écrivains algériens de l'époque ; elle avait comme rivaux Robert Randau, Louis Lecoq, Ferdinand Duchêne, Musette, Albert Tustes, Truphémus, tant d'autres, et comme rivales Lucienne Favre et Lucienne Jean-Darrouy, et elle aurait dû son succès à un pâle petit pion qui ne sortait jamais de la pièce où elle l'aurait bouclé ?

J'ai perdu tous ses romans mais pas sa mémoire. En 1939, il se creusa entre elle et les innocents que nous étions un premier abîme : la guerre, puis un autre : l'ère camusienne. Elissa Rhaïs et Louis Bertrand s'effacèrent au moment où l'astre Camus se levait et, avec l'astre, tout un pan de ciel nouveau : l'école d'Alger, si différente de la revue *Afrique*, la nouvelle poésie de *Fontaine*, *l'Etranger*, et l'éditeur Charlot, dont nous sommes tous, Roblès, Amrouche, Mouloud Feraoun comme Kateb Yacine ou Mohamed Dib, les fils plus ou moins légitimes.

Elissa Rhaïs appartient aux racines profondes d'un peuple dont elle ne pouvait être ni la lance révolutionnaire ni la clameur. Elle a chanté tout ce que nous avons aimé et que nous avons quitté pour un ailleurs plus âpre et plus vaste. Elle seule était capable de jouer de l'illusion coloniale comme elle en a joué.

Elle fut quelqu'un de merveilleusement suranné, elle incarna le mythe d'une Algérie heureuse et irremplaçable dans nos cœurs.

JULES ROY.

L'Algérie des cauchemars

● *Henri Martinez ressuscite la sombre aventure de l'O.A.S.*

MÉTROPOLE insouciieuse et lointaine, la France laissa longtemps les Européens traiter à leur guise l'immense plèbe musulmane dans ses possessions d'Algérie. Puis quand le rapport des forces changea, elle persévéra dans la même tactique et abandonna sans remords les « pieds noirs » à la vengeance ou à l'exil. Tandis qu'ils devaient choisir dans la catastrophe entre « *la valise et le cercueil* », selon une formule célèbre, les foules anticolonialistes conspuaient, dans l'Hexagone, l'O.A.S. identifiée, pour les besoins de la cause, à un simple rassemblement d'assassins.

Lycéen à Oran pendant l'automne 1961, Henri Martinez rejoignit l'O.A.S. à une époque particulièrement dangereuse.

Traquée par les nationalistes du F.L.N. et les gendarmes mobiles du général de Gaulle, celle-ci luttait le dos au mur, sur deux fronts, seule contre tous et enragée de la haine. Scrupuleux, honnête, l'auteur ne dissimule ni même n'estompe les crimes qu'elle accumula. Mais il en rappelle aussi les causes, qu'un pieux conformisme préfère aujourd'hui oublier. A partir d'octobre 1961, l'armée ne protégeait plus les faubourgs d'Oran contre le terrorisme. Les trottoirs se couvrirent de cadavres, que les services municipaux ne ramassaient même plus. « *Mourir pour mourir, je pressens soudain que je n'accepterai pas la mort passive du bœuf à l'abattoir* », se souvient l'auteur. L'Organisation secrète promettait aux « pieds noirs » qu'elle les défendrait. Il la rallia donc avec beaucoup d'autres.

Régulièrement, dès la fin des cours, il retrouve les fameux commandos Delta, et attaque avec eux les refuges d'où s'élancent les raids F.L.N. Poursuivis par les gendarmes mobiles, lui-même et ses compagnons versent dans un engrenage de guerre civile, où tirer sur des hommes revêtus de l'uniforme français ne soulève aucune répugnance. La métropole s'en indigna sans reconnaître jamais sa responsabilité dans ces actes de désespoir. Le naufrage de l'Algérie française expiait peut-être suffisamment les longues humiliations de l'Algérie musulmane pour qu'elle y ajoutât un élémentaire examen de conscience !

Témoin à jamais douloureux des misères de son peuple, Henri Martinez en raconte sans ménagement l'agonie. En huit ans, trois cents enfants « pieds noirs » périrent assassinés, quelquefois dans des conditions atroces. A Oran, deux mille Européens disparurent à jamais, au printemps 1962, enlevés au hasard, en plein jour, par de mystérieux ravisseurs en automobile. Des voitures piégées explosaient, tuaient les passants à l'aveuglette. Arabes ou Français, les parents des victimes se battaient jusqu'à l'intérieur de la morgue, au milieu des cercueils ouverts.

Déjà ivre de carnage, l'O.A.S. sombre dans la folie « *et va se mettre à faire autant de mal que de bien* », puis davantage. Profession par profession, elle ordonne le meurtre des Arabes demeurés au service de leurs employeurs français : un jour, les femmes de ménage, le lendemain les préparateurs en pharmacie, etc. Le F.L.N. répond par des représailles d'une égale inhumanité. Pendant ce temps, un fort bel *été* approchait en métropole, où une joyeuse publicité conseillait sur les routes : « *Prenez le volant et moquez-vous du reste !* »

Trop long, maladroitement écrit, encombré de digressions fastidieuses, ce livre donne d'abord envie de sauter bien des pages. Ses passions, sa violence, empêchent toujours qu'on l'abandonne. Lorsqu'il touche au terme, le lecteur découvre qu'il vient de terminer l'un des meilleurs documents jamais parus sur cette guerre d'Algérie, si facilement sortie de nos mémoires.

GILBERT COMTE.

★ ET QU'ILS M'ACCUEILLENT AVEC DES CRIS DE HAINE, de Henri Martinez. Laffont, 367 pages, 72 F.

Le mystère d'Elissa Rhaïs

(Suite de la page 17.)

Tenez, voici une des premières visions d'Elissa qu'il prête à son père : « *Alors Raoul avait levé la tête... Il vit à quelques centimètres de lui un pied d'abord blanc, violet, presque sans doigts, ensuite des poils quelques centimètres de chair étalée, écrasée, dégoûtamment brillante. Autour et au-dessus, du tissu, beaucoup de tissu, du voile, de la soie, et tout en haut une tête sans visage, sans expression, sans vie. Il n'y avait plus dans le monde que cette masse, que ce gros tas blanc. Il perdit connaissance.* »

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, mais que vaut un texte qui, prétendant rétablir la vérité, côtoie si hardiment l'invraisemblable et le ridicule ?

JACQUELINE PIATIER.

★ ELISSA RHAIS, de Paul Tabet, Grasset, 235 pages, 59 F.

Avoir vingt ans dans les djebels

● *Quatre du contingent dans la guerre.*

COMME dans *les Trois Mousquetaires*, les héros des *Appelés* de Claude Klotz sont quatre, que les hasards de la guerre ont réunis dans l'Ouarsenis, en cette année 1959 marquée par le tournant de la politique algérienne du général de Gaulle.

Berlier, sursitaire et professeur de philosophie, vient d'une gauche raisonneuse et impuissante. Maigre, peu adroit, il se situe mal dans la vie et l'amour.

Au contraire de Berlier, Gino, brocanteur dans le civil, se « débrouille » et ne s'encombre pas l'esprit de métaphysique. C'est un « mec » sans illusions sur les « gonzesses ».

Envié de ses camarades, le lieutenant-médecin Debard, issu d'une grande famille bordelaise et fier de sa « perfection musculaire », affiche l'assurance des classes dirigeantes.

Aucun séminariste de sa promotion ne fut plus « nul en théologie » que le Père Barret, hercule pacifique amoureux de Dieu comme il le fut d'une femme, avec une sorte de grâce naïve et sensuelle.

La confrontation avec l'exil et la violence d'une terre déchirée les renvoie à eux-mêmes. « Homme d'intérieur » et des villes de béton, Berlier, qui vivait dans « une abstraction totale » et qui pensait que « la joie ne pouvait sourdre que des livres », renoue, à sa surprise, « une vieille connivence avec la terre nourricière ». Debard veille à la grandeur et à l'Algérie française : « Tout ici respire la France ». Il est de ceux à qui Péguy a insufflé « une musique dans nos âmes qui les allège encore ».

Il y a les intermèdes paisibles, les discussions futiles sans fin, l'inévitable gradé idiot et les rêves de corps de femmes, de trahisons domestiques. Le stylo-caméra de Klotz balaie villages de « regroupés » et paysages flamboyants, pénètre dans les mechtas, saisit l'expression d'un village indigène, effarouche femmes et enfants algériens.

Monologue intérieur

Et il y a les rumeurs sauvages de la guerre et les êtres torturés : cette vieille femme cuite vivante dans un chaudron, ces Algériens décapités par les leurs, ce « rebelle » martyrisé et maintenu en vie pour la prochaine « question » par Debard, « soldat-médecin », ces « crapahuts », ces accrochages, ces tués par erreur, ces retours funèbres à la mère patrie, la mort absurde des « joyeux drilles »...

Dans ce récit brillant, l'auteur déploie une grande virtuosité. Comme d'autres romanciers de la guerre (Norman Mailer dans *les Nus et les Morts*, Roger Nimier dans *le Hussard bleu*), il use du monologue intérieur en tant que technique narrative : chacun intervient à la première personne. On se prend aussi au petit jeu des références quand tel ou tel passage évoque Claudel, Sartre, Péguy, Joyce, etc., sans oublier Patrick Cauvin, pseudonyme qu'emprunte Klotz pour signer des ouvrages destinés à un large public. Mais on s'agace de personnages trop convenus pour ne pas relever du cliché ou de l'archétype, en dépit de certaines pages auxquelles des éléments autobiographiques confèrent une certaine authenticité. Ce bon roman, parfois émouvant, souvent sincère, aurait pu accéder au rang des chefs-d'œuvre si Klotz, dépassant enfin la simple habileté, s'était imposé plus de contrainte et d'ambition.

BERNARD ALLIOT.

★ LES APPELÉS, de Claude Klotz, J.-Cl. Lattès, 259 pages, 65 F.

histoire littéraire

LE BICENTENAIRE DES « LIAISONS DANGEREUSES »

Un colloque sur le libertinage

AU printemps 1782, ce fut un beau tollé. *Les Liaisons dangereuses* s'imposaient comme une peinture *complaisante du vice et, qui* plus est, comme un roman à clef. Les contemporains voulurent mettre des noms connus sur les figures de la fiction et imaginèrent un Laclos sur le modèle de ses libertins. Deux siècles plus tard, la recherche des clefs et autres sources historiques a fait long feu et force est d'admettre que les intentions du romancier ont été vertueuses. Loin de clore le débat, ces acquis de l'histoire littéraire ne font que l'aviver, comme on a pu *s'en convaincre lors* du colloque international organisé en mai dernier par l'université de Picardie, et en particulier par Michel Crouzet et Jean Bessière.

L'initiative d'une telle commémoration est en effet venue de l'université d'Amiens où Choderlos de Laclos naquit en 1741. Une vingtaine de communications ont été présentées au centre culturel des Fontaines à Chantilly et une table ronde a été retransmise par France-Culture. Les maîtres de l'école de Genève, Jean-Luc Seylaz et Jean Rousset, dont les études vers 1960 ont inauguré une ère nouvelle dans la recherche sur Laclos, étaient présents et il revenait à Laurent Versini, au*teur d'une synthèse sur Laclos* et la tradition littéraire, et éditeur du volume de la Pléiade, de conclure la rencontre. Conformément à son titre « Laclos et le libertinage », le colloque s'est développé selon deux axes : une histoire du libertinage et un retour au texte inépuisable du roman.

La notion de libertinage est apparue parfois flottante ; certains ont même contesté son emploi à propos de Crébillon et Laclos, et proposé de lui substituer celle de mondanité. Des exposés sur Montesquieu, les poètes épicuriens et l'*Encyclopédie* ont du moins permis de mesurer la mutation qui fait passer de la répression religieuse aux interdits médicaux et fonde sur l'idée de nature le nouveau moralisme bourgeois. C'est en creux également que le libertinage a été suivi en aval des *Liaisons ;* ses vanités sont dénoncées par Stendhal au nom de l'amour, par D. H. Lawrence au nom *du sexe, par* Pieyre de Mandiargues au nom de l'érotisme. Cette enquête aura offert des aperçus neufs sur la réception de Laclos en Angleterre et en Allemagne.

Elle engageait l'inévitable débat *sur le féminisme* de l'œuvre. Les uns ont vu un libertinage féminin subversif là où d'autres ne trouvaient qu'une variante des fantasmes masculins de maîtrise. Le roman échappe-t-il à l'imaginaire viril ? La marquise de Merteuil n'est-elle qu'un homme déguisé en femme ? Pour tenter de répondre, les participants ont rouvert ensemble le livre. Cette attention scrupuleuse portée au texte a marqué plusieurs études convergentes qui se sont attachées dans *le* roman épistolaire au statut du lecteur, « lecteur indiscret » qui surprend les correspondances, « lecteur voyeur » complice des libertins, tandis que certaines interventions exploraient l'« autre côté » des *Liaisons dangereuses* et découvraient derrière la géométrie rationnelle un univers à la Goya ou à la Füssli. Le clou dans cette voie a été le rappel d'un fantasme anti-révolutionnaire de Léon Daudet, imaginant le viol de Marie-Antoinette manigancé par un satanique Laclos.

MICHEL DELON.

Valmont à l'Imprimerie nationale

LA collection « Lettres françaises » de l'Imprimerie nationale a le souci d'allier l'élégance au savoir. L'édition, réalisée pour le bicentenaire des *Liaisons dangereuses* est, à cet égard, une réussite. Dans une *substantielle introduction* qui rassemble toutes les informations dont on dispose aujourd'hui sur l'auteur, sur les circonstances et les sources de l'œuvre, René Pomeau montre fort bien comment Laclos utilise les données de la double tradition du roman libertin et sentimental pour porter à sa perfection la structure épistolaire ; comment, aussi, avec *l'intention de dénoncer, dans* le sillage de Rousseau, au nom de la Vertu et de la Nature, une société pervertie, l'écrivain, en créant des héros détestables mais fascinants par leur intelligence et leur brio, offre un roman ambigu, où le problème de la moralité et de l'immoralité se pose plus qu'au sujet de toute autre œuvre littéraire.

Pour ce roman, consacré dans une optique toute classique à l'affrontement des passions et d'où le pittoresque est exclu, la tâche de l'illustrateur relevait du paradoxe. Maurice-Frantz Peinteau, un de nos meilleurs affichistes, s'en est remarquablement acquitté : ses images aux crayons de couleur gras, dans un style qui évoque les maquettes pour décors et costumes de théâtre, sont merveilleusement accordées à ce monde en représentation, dont la Merteuil et Valmont sont les acteurs.

ROLAND DESNÉ.

★ **LES LIAISONS DANGEREUSES, de Laclos. — Texte présenté et annoté par R. Pomeau, vingt pastels de M.-F. Pointeau. Imprimerie nationale (39, rue de la Convention, 75015 Paris). Deux volumes reliés cuir rouge, 352 et 340 pages, 450 F.**

au fil des lectures

poésie

LES LUNETTES MAGIQUES D'ANDRÉ LAUDE

André Laude a des lunettes magiques pour donner aux événements du monde les dimensions de sa dernière révolte. *Bouleversé par les récentes répressions* en Pologne, il nous livre *53 Polonaises* dédiées à sa mère, Olga Katz, morte à Auschwitz, à qui il avait déjà consacré un long et douloureux poème (1). André Laude, comme tous les vrais poètes, refuse l'identité. Il a l'autobiographie mouvante. Selon les heures et les massacres, il sera arabe, espagnol, juif, etc.

En fait, il est un piéton apatride qui refuse le sommeil, cette antichambre de la mort, pour mieux demeurer vigilant. Certains soirs, à Paris, les rues du Marais ressemblent aux « bras de brume » de Varsovie. Alors, par la magie des mots, le promeneur devient un « buveur de rosée » dans la nuit polonaise envahie de corbeaux.

André Laude, qui refuse les leçons de l'Histoire, se permet même de sacrifier au culte de Lech Walesa. Au fond, il ne lui déplairait pas d'être, demain, une fois de plus, trompé par la réalité. Pour cet homme qui, au-delà de ses excès, est un authentique poète, les illusions sont le seul remède à l'angoisse.

PIERRE DRACHLINE.

(1) *Jetons d'absence*, in *Faire-Part*, n° 1.

★ *53 Polonaises*, d'André Laude, Editions Actes-Sud, 32 pages, 28 F.

essai

UN AUTRE REGARD SUR PROUST

De l'érudition, Marcel Proust disait qu'elle constitue une fuite loin de notre propre vie que nous n'avons pas le courage de regarder en face. Il peut se faire cependant qu'elle serve *non seulement* à enrichir notre connaissance d'une œuvre, mais à lui donner un sens nouveau ; c'est précisément le cas de la remarquable thèse d'Anne Henry : *Marcel Proust, théories pour une esthétique.*

Anne Henry prend le contrepied des études proustiennes traditionnelles qui nous promènent de la vie de l'écrivain à son œuvre et de son œuvre à sa vie *« en une interminable récitation tautologique »*. Si Proust a bouleversé l'économie romanesque, ce n'est pas en racontant sa vie, mais en infusant dans *La Recherche* toutes les grandes controverses idéologiques du XIX[e] siècle. D'où la nécessité de connaître son rapport avec des philosophes comme Schelling, Schopenhauer ou Bergson, à des psychologues comme Binet ou Janet, avec des sociologues comme Tarde et, bien sûr, avec des écrivains comme Dostoïevski, Tolstoï, France ou Wilde. Bref, de reconstituer l'itinéraire proustien, de *« dégager le socle épistémologique sur lequel repose à l'orée du XX[e] siècle cette odyssée de l'esprit moderne »*. Anne Henry s'y est employée avec intelligence et ferveur.

ROLAND JACCARD.

★ *Marcel Proust, théories pour une esthétique*, d'Anne Henry. Editions Klincksieck. 390 pages. 98 F.

langage

« ÇA MANGE PAS DE PAIN »

On ne saurait reprocher à Jacques Cellard, qui publie, sous le titre *Ça mange pas de pain*, quatre cents expressions familières ou voyoutes de France et du Québec, expliquées, commentées, et assorties de citations, de « ramener sa science ».

Ça se lit, c'est vrai, avec plaisir. Ça fait rire, sourire, et ça répond à des questions qu'on ne se serait pas posées, ou auxquelles on aurait répondu trop vite.

C'est plein d'images, bien sûr, et de rosseries, surtout : *« Fais pas rire les poissons »*, *« Il les lâche avec des élastiques »*.

L'expression familière ne fait pas dans le compliment. On ne se lance pas de fleurs, on ne se fait pas de cadeaux dans les romans que cite, souvent drôlement, l'auteur. Les répertoires les plus fournis concernent, on l'aurait deviné, le sexe, côté mâle, et la mort, égale pour tous.

Au choix : *« Fermer son parapluie »*, *« Lâcher la rampe »*, *« Lever les pattes »*, *« Tourner le coin »*, ou *« Avaler son bulletin de naissance »*. Vous serez étonnés d'apprendre que *« Les carottes sont cuites »*, chères au lapin Bugs Bunny ont plus de cent ans. Une riche moisson, donc.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ *Ça mange pas de pain*, de Jacques Cellard, Hachette, 55 F.

récits

CES SENTIMENTS FUGACES...

Le galet mouillé, quand la mer se retire, brille un instant comme une pépite. Ainsi, dans nos vies, quelques moments que la mémoire conserve, deux fois rien parfois : l'ombre d'un sourire, l'au-revoir brusqué d'un ami qui va mourir, le sentiment fugace que les autres ne nous offrent jamais ce qu'on attend d'eux, une rupture d'enthousiasme au plein milieu d'une fête, le décalage entr'aperçu entre deux êtres qui s'aiment, l'un trop, l'autre pas assez, une adolescente qui prend conscience que les dons du destin ne sont pas un dû mais une chance, l'envie secrète de partir, contredite par le poids des habitudes et le désir *inconscient de rester*, le temps d'un songe, pour un vieillard juste le temps d'accepter que toute réussite ait été payée d'un reniement, d'une facilité, d'une compromission.

Ces « moments » presque imperceptibles, ces sensations quasi indicibles, Emmanuel Cassoli les capte et les restitue ; il les piège dans les fils de soie d'un style sans tache, aux raffinements discrets.

S'agit-il bien là de « nouvelles » ? Aucun jeu de muscles, même caché sous la tendresse ou l'angoisse comme chez Tchékhov ou Katherine Mansfield. Ici, nous baignons dans l'évanescence, le contraire de ce que nous offrent, d'ordinaire, les écrivains à leur premier livre. Celui-ci ne crie pas. Il faut tendre l'oreille pour l'entendre ; mais ce n'est pas peine perdue.

GINETTE GUITARD-AUVISTE

★ *Portrait posthume et autres nouvelles*, d'Emmanuel Cassoli. Denoël, 154 p., 64 F.

PORTRAIT DE L'ARTISTE EN MARTYR

Il y a comme une séduction de l'inactuel dans l'œuvre commençante d'Olivier Poivre d'Arvor. Après s'être précocement voué à une *Apologie du mariage* (1981), il s'adonne aujourd'hui à d'amoureuses et macabres variations sodomites avec ces *Flèches* qui ne cessent de pénétrer le corps martyr de saint Sébastien. C'est sans doute qu'il y a dans le supplice de ce dernier quelque chose qui fascine et renvoie à d'archaïques structures mentales.

L'auteur rouvre donc cette veine ancienne qui mêle la souffrance et la jouissance. Se coulant dans la chair de son héros, il revit pour son compte l'expérience de l'extase où ne se dissocient plus les sensations du martyre et de la volupté : *« Je demeure désormais dans l'Imitation et les séjours que je fais dans la légende de saint Sébastien me paraissent de jour en jour plus durables. »*

Ayant refait le parcours du vrai Sébastien, le narrateur se livre à une *méditation sur les représentations artistiques* du héros. Caravage, Sodoma, Mantegna, Van Dyck, Mishima et Pasolini sont convoqués en un syncrétisme qui joint « l'Orient moderne » à « l'Occident ancien ». Une prose classique, dont la transparence n'est pas dépourvue de mystère, organise *ainsi* des récits qui nous prennent au piège souverain de la mort.

SERGE KOSTER.

★ *Flèches : le martyre de saint Sébastien*, d'Olivier Poivre d'Arvor. La Table Ronde. 200 pages. 62 F.

Emmanuel Lévinas

(Suite de la page 17.)

Election, prophétisme : transformés en concepts, ces thèmes bibliques désignent non plus des faits miraculeux, mais des moments de la condition humaine. La prophétie est même posée par Lévinas comme *« le fait fondamental de l'humanité de l'homme »* ; dans ses entretiens avec Philippe Nemo, qui par leur exigeante simplicité, constituent la meilleure introduction possible à son œuvre.

La philosophie s'ouvre ainsi, comme elle ne l'avait pas fait depuis longtemps, à la tradition juive, et cette tradition, en retour, est soustraite par la philosophie à son destin théologique ou purement national. Ce qui se dit, à travers elle, ce n'est plus une religion particulière, c'est l'expérience dans laquelle l'homme réalise sa véritable vo*cation.*

Nous voici loin des proclamations du droit à la différence, loin aussi de la division canonique entre laïques et religieux. Lévinas nous rend le judaïsme plus proche et plus difficile, en ouvrant un accès non théologique à la pensée juive, et même, audace ultime, à l'idée de Dieu. Par le problème de l'existence ou de la non-existence de Dieu, il y a ce fait que le visage de l'autre homme dépasse mes pouvoirs, excède ma compréhension, et fait de moi son débiteur, sans que je puisse jamais mettre un terme à cette obligation : plus je réponds, plus je suis responsable ; ma dette s'accroît à mesure que je m'en acquitte. C'est afin de dire cette transcendance et cette intuition de l'infini (et non sous la forme du *« je crois »*) que le mot Dieu *« pourrait avoir fait son entrée dans le langage et dans la bonne philosophie »* (4).

Naguère encore, la pensée juive ne se déployait que dans l'horizon (et les apories) de la *question juive*. Timidement, la réflexion contemporaine réinvestit le judaïsme même. C'est à Lévinas, passeur magistral, qu'elle est, en grande partie, redevable de cette transmutation.

ALAIN FINKIELKRAUT.

(4) *De Dieu qui vient à l'idée*, p. 230.

★ **DE DIEU QUI VIENT A L'IDEE, d'Emmanuel Lévinas, Vrin, 272 pages, 72 F.**

★ **ETHIQUE ET INFINI, d'E. Lévinas, dialogues avec Philippe Nemo, Fayard, coll. L'espace intérieur, 134 pages, 48 F.**

lettres étrangères

Dans les ruines d'un empire éclaté

● ***Le regard sans complaisance de Danilo Kis.***

A l'instar de Svevo, qui s'exprimait en italien, et de Kusniewicz, qui écrit en polonais, on situerait volontiers Danilo Kis, auteur de langue serbo-croate, parmi les Austro-Hongrois de jadis. Certes, il est trop jeune pour avoir connu l'ancien Empire. Ses fantômes hantent son œuvre, tout comme celle de Kafka ; ses racines tout comme les ruines de la fameuse *cacanie* de Musil sont là pour nous rappeler cet empire. Danilo Kis est né en 1935, à Subotica, près de la frontière entre la Yougoslavie et la Hongrie, dans un espace spirituel particulier couvrant des terres souvent disputées et ensanglantées. Nous connaissions de lui jusque-là un roman, *Jardin, cendre*, et surtout une suite de sept récits qui racontent l'histoire des révolutions trahies, *Un tombeau pour Boris Davidovitch* (1). Voici aujourd'hui un très beau texte paru il y a déjà quinze ans en Yougoslavie : *Sablier*.

L'image du père traqué

A l'époque où à Paris les auteurs se réclamant du Nouveau Roman faisaient exploser temps, espace, intrigues, personnages (en les remplaçant par une sorte de magie de la parole cliniquement descriptive), Kis, de son côté, découvrait aussi de nouvelles techniques d'écriture mais en leur donnant un sens très profond, bien défini par Piotr Rawicz dans son admirable préface : « *...saisir les tripes mêmes de l'Etre... montrer les germes de son devenir. D'un abord difficile*, Sablier *s'affirme comme une œuvre grandiose, puissamment charpentée et qui fera date dans l'histoire des lettres contemporaines.* »

S'inspirant des éléments contenus dans une lettre retrouvée longtemps après la fin de la seconde grande guerre — texte reproduit à la fin de l'ouvrage où l'on apprend que « *mieux vaut se trouver parmi les persécutés que parmi les persécuteurs* », — un écrivain reconstitue l'image de son père (désigné par les initiales E.S.), un père traqué par les nazis et qui disparaîtra dans le chaos déclenché en Yougoslavie par les occupants hongrois et leurs alliés, les Allemands. Nous assistons à la fuite d'un personnage habité par la peur, une peur que le fils fait sienne, à laquelle il s'identifie. Le père, modeste retraité semblable aux personnages de Kafka, est un juif qui, pour survivre, doit changer constamment d'habitudes et d'identité et devenir « autre ». Insensiblement paraît la névrose avec son cortège de fantasmes et de sentiments de culpabilité. L'intrigue s'articule autour d'un procès dont E.S. est, bien sûr, l'accusé. Il s'agit d'une sombre affaire d'espionnage. E.S. est innocent, mais sa fragilité, son désarroi, en font une victime idéale. Il mourra, mais sa mort sera, dit-il, « *un long périple sur les vagues de l'éternité* ».

Mais ce texte, où l'on aime à cheminer longuement, est éclaté en plusieurs chapitres (« Tableau de voyage », « Carnets d'un fou », « Instruction », « Audience d'un témoin ») qui s'interpénètrent et se mélangent comme les thèmes d'une somptueuse symphonie dégageant un pessimisme souriant. Dans ce roman dont la trame, l'arrière-fond, est le génocide subi par les juifs en Europe dans les années 40, ces mots peuvent choquer. Comment parler de pessimisme souriant devant six millions de morts ? Pourtant, rares sont les œuvres inspirées par la même lugubre réalité qui ne pèchent pas par la prolifération des lieux communs, la grandiloquence, le pathétisme outrancier ? Avoir su éviter ces pièges, avec beaucoup d'humour, noir souvent, avoir choisi le rôle du vrai créateur à celui du témoin, est le grand mérite de Danilo Kis.

EDGAR REICHMANN.

(1) Prix du Grand Aigle d'or de la ville de Nice (« le Monde des livres » du 7 décembre 1979).

★ **SABLIER, de Danilo Kis. Traduit du serbo-croate par Pascale Delpech, préface de Piotr Rawicz, Gallimard, 289 pages, 92 F.**

La ville secrète de Savinio

● ***L'un des plus beaux livres du grand écrivain italien.***

DES le seuil de son livre *Ville, j'écoute ton cœur*, Alberto Savinio avertit le lecteur : « *Dans l'ambition de faire « une œuvre » il y a encore de la puérilité. Une fois cette puérilité comprise et dépassée, on n'écrit de livres, si on a encore envie d'écrire, qu'en forme de longue et tranquille conversation... Désormais on n'œuvre plus, on ne cède plus à la basse ambition de mettre la main à la pâte... On évoque seulement. On passe, tranquille, indifférent, parmi les souvenirs que le drame a laissés derrière soi.* » Les quelque quatre cents pages qui suivent, si elles sont en effet écrites sur le ton d'une « *tranquille conversation* », n'en forment pas moins un des plus beaux livres du grand écrivain italien.

La dérive à travers Milan

D'ores et déjà, l'écriture de cet auteur protéiforme — à la fois écrivain, musicien et peintre, à l'instar de son frère Chirico — relève visiblement, pour le moins, de trois manières différentes : les contes, d'un fantastique ironique et rêveur souvent proche de sa peinture (*Toute la vie* ou *Achille énamouré*) ; des récits (comme *Tragédie de l'enfance* ou *C'est à toi que je parle, Clio*, intégrés en version française au volume *Maupassant et l'« Autre »*) où la poésie se fait à la fois plus lyrique et plus précieuse, grâce à un langage très « ciselé », plus important que l'histoire à raconter ; enfin, la « *tranquille conversation* » qui donne son style à *Ville, j'écoute ton cœur* ou au récit central de *Maupassant et l'« Autre »* : là, à partir d'un thème-prétexte, l'auteur nous invite à une dérive libre à travers *tout* ce qu'il sait sur le monde. En lisant ce livre, le dernier paru en français, on incline à penser que dans toute sa production, pourtant passionnante, cette *forme* est celle où son génie rayonne le mieux.

Echappant aux classements d'école, l'auteur est ici plus lui-même que jamais : un flâneur et un « amateur » inspiré comme on n'en fait plus, capable, comme en se jouant, de débusquer la poésie partout, et notamment dans les menus faits ordinaires. Grâce à une culture et à un don d'observation également prodigieux, la dérive à travers une ville aimée, Milan, fait naître à chaque pas des échos inattendus qui ajoutent aux réalités milanaises comme leurs doubles secrets. Les faits immédiats s'enrichissent de présences lointaines, les fantômes du passé et de la rêverie viennent grossir les rangs des passants. La respiration de la ville réelle s'amplifie à perdre haleine dans les couloirs labyrinthiques du livre, cette ville écrite. Au passage devant un immeuble s'ajoute le souvenir d'une promenade ancienne où le héros d'un roman de Simenon, à son tour, rejoint les promeneurs. Un seul paragraphe, entre deux curiosités locales, suffit à nous inviter, pour prendre l'air, à un petit tour du monde : « *Le pain est l'anti-adoucisseur du repas. Il joue dans les repas le rôle que les consonnes et les autres heurts jouent dans le langage. Lisez sur du pain comme correctif des saveurs une page poétique de Nietzsche. Les bons peintres mélangent aux autres couleurs un peu de noir. Le noir est le pain de la palette.* »

C'est avec le même naturel que l'auteur, au détour d'une phrase, ébauche une réflexion provocante — mais combien juste — sur les vertus des « civilisations closes » et de la lenteur, sur les goûts et sur les odeurs, sur les rapports de l'homme et de la pluie ou de l'esthétisme et de la mort, sur les penchants anti-plébéens du soleil ou sur la nature herbivore... des gratte-ciel. Pas à pas, discrètement et sans insister, la grisaille du monde, en sa compagnie, s'illumine ainsi par l'intérieur de mille feux inconnus grâce au regard émerveillé que l'auteur porte sur le monde.

PETR KRAL.

★ **VILLE, J'ECOUTE TON CŒUR, d'Alberto Savinio. Traduit de l'italien par Jean-Noel Schifano, Gallimard, 406 pages, 100 F (90 F jusqu'au 30 juin).**

Shakespeare, l'inépuisable

(Suite de la page 17.)

LE temps n'est plus où la critique, à propos d'*Hamlet*, imposait une explication qui revenait d'ailleurs à ne rien dire, puisqu'elle se contentait de reproduire le discours manifeste du personnage sur son incapacité d'agir : l'action *paralysée par la pensée* ! comme concluait Goethe.

Depuis un siècle, on a acquis la conviction qu'en dépit de commentaires records, presque autant qu'au sujet du Christ et de Napoléon, Hamlet ne livrerait jamais aux spéculations rationnelles le fin mot de son mystère, inépuisable entre tous. Ce qui n'empêche pas l'exégèse de progresser par strates. Freud, dans sa lettre à Fliess (1897), a repéré, le premier, ce qui agite l'inconscient du prince de Danemark, en particulier le complexe d'Œdipe. Joyce, dans *Ulysse*, prête à Dedalus l'impression qu'à travers le spectre Shakespeare s'adressait à son propre fils.

Plus près de nous, Ella Sharpe, *(l'Impatience d'Hamlet*, 1929), Winnicot *(Jeu et réalité*, 1975), Mayoux, Paris, d'autres encore, ont émis de nouvelles hypothèses sur la folie vertigineuse que recèlent le personnage et la pièce. Au complexe d'Œdipe dépisté par Freud, Jacques Lacan a cru pouvoir ajouter celui de castration, lors d'un séminaire de 1959 dont la revue *Ornicar ?* commence la publication.

AUTRE disciple de Freud, André Green prolonge une piste ouverte par Ella Sharpe et Georg Brandes. Si Hamlet tranche tant, après la série des drames historiques, c'est que Shakespeare l'a écrit sous le coup de la mort de son père, en guise de deuil. Au prix d'une « *interprétation psychanalytique* » de la pièce, et pas seulement du personnage, Green croit surprendre un inconscient, des fantasmes, un roman familial, une voix, distincts de ceux d'Hamlet, et qui appartiendraient en propre à Shakespeare. Il en veut pour preuves, notamment, les scènes de « théâtre dans le théâtre » où Hamlet, qui ne devrait songer qu'à piéger le roi, manifeste envers le travail des comédiens un intérêt de dramaturge professionnel.

Chemin faisant, de nouveaux diagnostics sont posés sur le cas Hamlet. Selon Green, le prince de Danemark souffre d'une hystérie histrioniste, d'une mélancolie due à la disparition du père et à l'effondrement de l'image de la mère, d'une psychose liée à l'inceste maternel, et d'une folie sexuelle : chaque fois qu'il diffère l'exécution de son serment de vengeance, il redouble de fureur envers les femmes, Gertrude ou Ophélie, allant jusqu'à rendre cette dernière folle et suicidaire à sa place. Pour paraphraser une réplique célèbre de la pièce : il y a plus de choses au théâtre que n'en peut rêver notre psychopathologie !

LE tableau clinique du personnage Hamlet s'enrichit d'autant, ainsi que nos réflexions sur la manière dont la pièce entière met en spectacle les mondes intérieurs, intimement mêlés, de Hamlet, de Shakespeare, de chacun de nous.

Le contrat du livre est moins nettement rempli quant à son propos de départ, qui était de distinguer la voix du créateur de celle de la créature. « *Shakespeare n'écrit pas au hasard* », dit Green en parfait analyste (p. 145). Certes ! Mais comment savoir lorsque le dramaturge reste dans la stricte logique de son personnage et lorsqu'il se livre en son seul nom à lui ? Autant se demander quand et comment Flaubert se confond avec Bovary ! Toute œuvre procède de tels mélanges, invérifiables.

Lacan paraît dans la vrai lorsqu'il suggère que « *les créations poétiques engendrent, plus qu'elles ne reflètent, les créations psychologiques* ». Il ajoute : « *Les écrits des auteurs analystes sont loin d'être éclairants* » *(Ornicar ?*, p. 19).

Cette auto-dérision, bien dans son style, appelle un correctif. Les analystes qui écrivent éclairent à tout le moins sur eux-mêmes. Car tel est l'enseignement prodigieux d'*Hamlet*, œuvre de révélation par excellence : ce sont les textes qui analysent le lecteur, et non l'inverse. L'auteur de cette chronique n'a pas rendu compte de livres sur Shakespeare ; ce sont ces livres qui ont rendu compte de lui. Anatole France le disait déjà : « *Le critique raconte les aventures de son âme parmi les chefs-d'œuvre.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **SHAKESPEARE, de Jean-Jacques Mayoux, Aubier, 224 pages, 66 F.**

★ **LE PROCHE ET LE LOINTAIN, sur Shakespeare, le drame élisabéthain et l'idéologie anglaise aux seizième et dix-septième siècles, de Richard Marienstras, Ed. de Minuit, 330 pages, 60 F.**

★ **HAMLET, Séminaire de Jacques Lacan, Revue « Ornicar » ? n° 24, Diffusion Le Seuil, 50 F.**

★ **HAMLET ET HAMLET, une interprétation psychanalytique de la représentation, d'André Green, Balland édit., 270 pages, 89 F.**

AU RENDEZ-VOUS DU 6 JUIN

Débarquement des tirelires

DIMANCHE 6 juin, fête des mères. Avec un petit pécule dans la tirelire.

• Jusqu'à 30 F

En forme de cœur : un tout petit savon rouge (4 F), un peigne pour le sac (18 F) et une glace (22 F) en rouge, rose ou noir (Thermes). Pour décorer sa chambre, un oiseau de Chine, tout en plumes colorées, perché sur une branche d'aubépine séchée, 20 F (Le Sorbier des oiseleurs).

Pour le petit déjeuner du dimanche, un coquetier (18 F) et un bol (22 F) en faïence blanche ornée de bouquets de cerises ; un saleron argenté est un petit canard ou une poule dans sa corbeille, 25 F (La Maison du week-end).

Un pot-pourri, dans un petit mouchoir imprimé, pour parfumer le linge (19 F), un carnet-répertoire recouvert de tissu, à glisser dans le sac (23 F) ou un étui à lunettes en tissu de coton matelassé à rayures vertes ou roses sur fond blanc, 25 F (Naj Oleari). Pour une vitrine, de tout petits animaux en porcelaine, aussi variés que ceux de l'arche de Noé, à partir de 27 F (La Serrure).

• De 30 à 60 F

Dans une boutique de fleurs artificielles (Decomann), deux roses roses et trois campanules sous papier cristal (31 F), un Gloxinia, petite plante rose disposée dans une vannerie (32,50 F), et bien d'autres fleurs, à choisir à l'unité, pour composer un bouquet qui ne se fanera pas.

Une drôle de petite souris dorée, en laiton, peut servir de presse-papiers, 40 F (Isabelle Valognes). Pour faire du thé sans salir la théière, une « boule à thé » en acier inoxydable ressemble à une maisonnette ; elle se pose sur un mini-plateau en métal, 40 F (La Maison du week-end). Un photophore, pour dîner sur la terrasse en été, à partir de 41 F le petit modèle (La Serrure).

A emporter au bureau, ou en voyage, six petits savons en forme de coquillages — bleus, roses ou blancs — dans un tube de rhodoïd (40 F) ; pour la salle de bains, des boîtes à coton cylindriques, en Altuglas transparent avec couvercle noir ; le grand modèle 65 F (Bath-Shop).

Pour une maman qui fait des confitures, un livre recouvert de tissu contient cent quatre-vingts dix étiquettes décorées, à apposer sur les pots ou les bocaux de fruits, 42 F (Naj Oleari). Pratique pour servir des œufs à la coque, un « porte-œufs » en bois naturel est fait d'un socle carré — creusé de six alvéoles pour déposer les œufs — et d'une tige où sont empilés six coquetiers cubiques, 60 F (Monta-Bruynzeel).

• De 60 à 90 F

A poser sur une table campagnarde, une amusante salière en céramique représente une tomate, une aubergine ou une fraise, 64 F (La Serrure). Autres objets gags, pour la salle de bains : un verre à dents en céramique blanche, d'où sort la patte de la « panthère rose » (65 F), et un porte-savon imitant un matelas pneumatique de plage, en céramique rouge, bleue, jaune, noire ou blanche, 80 F (Bath-Shop).

Un joli petit vaporisateur noir pour diffuser son parfum préféré a une poire à l'ancienne, 70 F (Isabelle Valognes). Des bouquets de fleurs sauvages et de graminées, séchées, sont disposés — comme des talus en juin — dans des bols de porcelaine ou de laque ; à partir de 80 F (Le Sorbier des oiseleurs).

Pour partir en voyage, des mules en tissu imprimé (80 F) et une trousse à bijoux, fermée par un rabat, dans un tissu assorti, 90 F (The Upstairs Shop). Gaie comme l'été, une faïence en forme de marguerite blanche à cœur jaune : l'assiette à dessert (82 F), le bol (84 F), la grande tasse à thé, 86 F (Chaumette, chez Pimlico).

• De 90 à 120 F

En verre gravé d'un décor de feuilles de vigne, un grand verre ballon sert à rincer les grappes de raisin ; une paire de ciseaux y est jointe, 92 F (La Serrure). Pour se délasser dans le bain, un coussin de baignoire est en tissu plastifié imprimé différemment sur ses deux faces (95 F) ; un petit cadre carré pour insérer une photo dans un cercle est recouvert d'un tissu imprimé de mini-cœurs, 96 F (The Upstairs Shop).

Deux chats en céramique, superposés, apportent sur la table l'un le sel et l'autre le poivre (98 F), un petit plateau chinois rectangulaire est laqué d'un rouge profond, 110 F (Isabelle Valognes). Sur des pots cylindriques, en faïence d'un brun dégradé, sont ménagées des petites niches renfermant un tout petit objet qui symbolise leur usage ; un pain pour la farine, une cafetière pour le café en grains, une boîte à sel, etc., 100 F chaque pot (La Maison du week-end).

En pin naturel, une planche pour découper viande ou volaille s'accompagne d'une grande fourchette et d'un couteau (110 F) ; pour couper le pain, une planche ajourée permet aux miettes de tomber dans un petit bac, 120 F (Monta-Bruynzeel).

JANY AUJAME.

★ Thermes, Forum des Halles, niveau 2, rue Pirouette, 75001 Paris ; centre commercial Nice-Etoile, à Nice.
Le Sorbier des oiseleurs, 70, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.
La Maison du week-end, 26, rue Vavin, 75006 Paris ; Naj Oleari, 11, rue Princesse, 75006 Paris.
La Serrure, 19-21, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris ; Decomann, 16, rue Mirabeau, 75016 Paris, 54, boulevard Sébastopol, 75003 Paris, 175, rue du Faub.-Saint-Antoine, 75011 Paris.
Isabelle Valognes, 53, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris ; Bath-Shop, 77, rue de Rennes, 75006 Paris, 3, rue Gros, 75016 Paris ; à Perpignan 8 bis, rue Quéya.
Monta-Bruynzeel, Forum des Halles, niveau 2, porte Rambuteau, 75001 Paris.
The Upstairs Shop, 6, rue de Lille, 75007 Paris ; Pimlico, 88, rue de Rennes, 75006 Paris.

Bijoux-prix doux

VINCARA adapte à prix doux les grandes tendances de la mode en joaillerie. Les montres à quartz marient la couleur du cadran à celle du bracelet de cuir en ton doux (385 F). Pour les tailleurs et robes de l'été, les broches en forme de pétales de fleurs reprennent les tons des pierres dures : turquoise, corail, lapis ou quartz (à partir de 195 F). Des perles obtenues par un minutieux travail artisanal de couches sur boules de nacre se trouvent « selon grosseur », à partir de 250 F, le petit fil.

Chez *Artcurial*, Claude Lalanne affine ses créations sculptées de groseilles en colliers courts à grappes, de bracelets rigides et de merveilleuses boucles d'oreilles à pendants. Les fleurs d'hortensia composent des modèles d'une grande simplicité, tandis que les feuilles de capucines adoucissant l'encolure d'une robe sont douces au visage en collerettes ou aux oreilles. Ces bijoux sculptés sont exécutés à huit exemplaires en or, trente en argent ou vermeil, cent en bronze doré (9, avenue Matignon).

Winston lance une petite chevalière en or jaune avec un diamant en forme de cœur, reprise pour le contour de la bague. La maison vient aussi de mettre au point la taille réduite de sa montre à quartz reprenant son logo de pierre taillée en émeraude pour le cadran sur un en or jaune bordé de blanc, avec un bracelet de crocodile ou du même métal précieux.

Cartier lance, pour le jour, une gamme de parures reprenant les célèbres thèmes Arts Déco, à base de motifs de diamants et de pierres de couleur sur *gourmette d'or jaune.*

Signalons que jusqu'au 12 juin, la Samaritaine Pont-Neuf présente un stand « Gemmes 2000 » au rayon de bijouterie, tout un choix de pierres précieuses et fines, des grenats aux diamants.

On peut donc acheter sa pierre et la faire monter, créant en quelque sorte son propre bijou personnalisé. De même pourra-t-on constituer, avec les avis compétents des spécialistes du stand, son alliance en diamants, pierre par pierre. C'est aussi le moment de faire vérifier, restaurer, voire transformer ses bijoux et les faire évaluer.

Fruits et couleurs

Les colliers de Sophie

BELLE brune classique, aux cheveux mi-longs, Sophie Mouchet, docteur en psychologie, après huit ans de consultations à Sainte-Anne, prend un temps sabbatique pour créer des bijoux. Elle y réussit si bien qu'elle a maintenant un atelier et un réseau de distribution bien organisé. Au départ, en quête de créativité, elle enfile des colliers avec des perles pour enfants, tout simplement en recherchant des expressions de couleurs en harmonies douces ou contrastées.

Puis, le succès venant, elle trouve son style en parures — fruits, avec de simples perles de plastiques transparents, teintes en couleurs primaires. Elle en compose de délicieuses parures estivales, à partir de colliers au ras du cou dont le devant forme des grappes ou des guirlandes, charmants de naturel. Sa production s'affinant, elle a trouvé des lots de perles de verre soufflé qui faisaient le succès des parurières artisanes d'avant-guerre. Elle les utilise en compositions moins élaborées, aussi bien en pendants d'oreille qu'en colliers. D'Allemagne viennent les belles pâtes de verre givrées ou transparentes qu'elle remplit parfois de fil de scoubidou en spirales de couleurs.

Sophie monte ses colliers sur fils de nylon ou de pêche, en métal tressé, pour plus de solidité. Au-delà de la qualité de ses bijoux à prix abordables, son œuvre se double d'un caractère social. En effet, elle fait exécuter ses répétitions par de jeunes mères de famille, leur permettant ainsi de travailler à domicile à façon, tout en gardant leurs enfants.

Ses prix oscillant entre 30 et 150 F pour les boucles d'oreilles, de 60 à 400 F, pour les colliers.

★ Sophie Mouchet, 25, rue Drouot. Tél. : 246-32-44.

Actualité du châle

UNE exposition passionnante, « la mode des cachemires en France », actuellement au Musée de la mode et du costume au palais Galliera (jusqu'au 10 octobre, tous les jours sauf le lundi), nous fait comprendre, sur les traces de la Compagnie des Indes orientales, l'engouement extraordinaire des dames des dix-huitième et dix-neuvième siècles à l'égard de ces tissus des grandes collections françaises dont la légèreté du matériau, le tissage, la teinture et les dessins font depuis lors partie du patrimoine culturel de l'Occident.

En effet, les premiers cachemires en laine des chèvres ibex vivant aux confins du Tibet sont arrivés à Londres en 1787, connaissant un succès immédiat auprès des grandes dames de la cour. Malgré la Révolution, ils sont aussitôt adoptés par les « merveilleuses » vêtues à l'antique, dont ces châles contenaient admirablement les toilettes diaphanes. Il suffit d'admirer le portrait de l'impératrice Joséphine à la Malmaison, de Mme Rivière, peinte par Ingres, au musée du Louvre, ou de Mme de Staël en turban pour comprendre toute leur importance pour la mode de l'époque. Le blocus les a fait entrer en contrebande : jusqu'à ce que l'industrie lyonnaise réussisse à les copier, grâce au métier jacquard. Les derniers permettent les variantes infinies du motif « Boteh », fleur stylisée, symbole pour les Mongols de la nature et du renouveau cosmique. La coquetterie ne se démentira jamais, passant des ateliers privés des princesses royales de la Restauration à la production indienne destinée aux élégantes françaises. C'est tout cela qu'on peut voir à Galliera.

Yves Saint-Laurent, Kenzo, Gérard Penneroux de Christian Dior-Monsieur, font aujourd'hui partie des collectionneurs. Depuis quelques années, ils les ont remis à la mode, en cachemire, en mélange de cachemire et soie, en laine, unis ou imprimés, avec tout un kaléidoscope de couleurs chatoyantes à base du « Boteh » éternellement vivace, et ce depuis cinq siècles.

Ces châles sont la spécialité de l'extraordinaire boutique de tissus anciens d'Anne-Marie Sudre, 33, rue de Grenelle.

Agnona, le merveilleux atelier fournisseur de la haute couture, dans ses étoffes précieuses nous propose toute une collection dans sa boutique : 9, rue du 4-Septembre. Les prix oscillent de 365 F à 1 200 F. Dans les premiers prix, il a des dessins écossais multicolores doux en laine extra-fine, des mélanges de cachemire et soie frangés à petits carreaux tissés en relief de ton naturel ainsi qu'en noir.

Au musée des Arts décoratifs, des cotons de Brochier, de soie de Bucol, sont imprimés en châles ou en carrés.

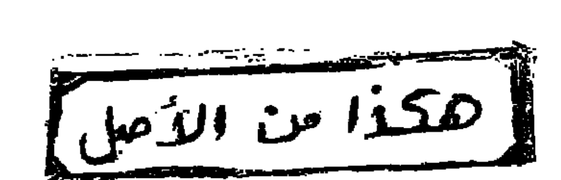
Souleïado, de Tarascon, un des plus anciens imprimeurs nîmois, a élaboré des dessins de cachemire pour la mode et la maison, propose ses merveilleux cotons, 78, rue de Seine.

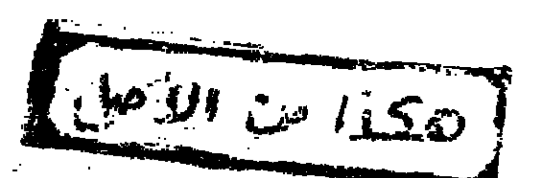
Chez Rochas, 33, rue François-Ier, Isabelle Hennessy les offre en soie imprimée de géométrique lunaire : en tissu éponge ainsi qu'en bandes de couleur de 2 mètres de côté en guise de cape du soir.

Sophie Canovas, 5, place Furstenberg, propose des dessins écossais en cachemire et soie, aux traits acidulés sur fonds écrus (689 F).

Enfin, le Printemps a monté une importante palette de mousseline de coton unie à tordre, draper ou traiter en ceinture ou ruban.

N. M.-S.





fête des mères

PARFUMS

De la belle orientale à « Fleur bleue »

DEUX grands courants dominent actuellement la parfumerie : l'oriental, mis sur orbite par « Opium » d'*Yves Saint-Laurent* en 1977, et le floral dont « Anaïs Anaïs » de *Cacharel*, connaissent le même succès sur le plan populaire.

Avec ses membres couturiers, créateurs et sociétés multinationales, la parfumerie française constate actuellement un léger fléchissement de ses ventes, notamment dans le haut de gamme. C'est dû à la crise mondiale, au développement des parfums américains, mais aussi à une gigantesque pratique de contrefaçons de certains pays d'Extrême-Orient, copiant évidemment le flaconnage et la présentation des grandes griffes, mais aussi, du moins en partie, le « jus » lui-même, grâce à des analyses spectrographiques très poussées.

Le syndicat estime le manque à gagner des parfumeurs français à quelque 500 millions de francs par an, sans tenir compte des dommages subis sur le plan de la crédibilité lorsqu'ils tournent ou s'abîment en peu de temps.

Sur le marché intérieur, le taux de T.V.A. majoré à 33 %, s'appliquant à tous les produits alcooliques d'une gamme découlant d'un extrait, a fait sauter la barre des 100 francs pour le vaporisateur le plus vendu. Cela explique la prolifération des eaux de Cologne soumises au taux de 17,6 % et le développement de vaporisateurs à contenance réduite.

La nouveauté du printemps

Un récent sondage SOFRES réalisé auprès de cinq mille femmes sur leurs cadeaux préférés fait ressortir le parfum à 43,3 %, alors que seules 33,3 % s'en voient offrir. Pour répondre à cette demande, nous assistons à une multiplication de lancements en début d'année, un autre sondage révélant que mères et grand-mères, elles, aiment en changer.

La nouveauté, ce printemps, c'est l'arrivée sur le marché des grandes griffes italiennes de renommée mondiale. *Gianni Versace* chez *Charles of the Ritz* sublime la présentation de thèmes fleuris par un superbe flacon à pans coupés dont un côté forme socle.

L'esthétique est également très soignée par *Helena Rubinstein* pour « Armani » dont le « *jus* » fait éclater les senteurs d'un jardin d'été en flacon noir et fumé, en octogone aplati. Doivent sortir pour la fin de l'année les parfums de *Laura Biagiotti* et de *Missoni*, aussi prestigieux.

A Paris, les « Guirlandes » de *Carven* cherchent à séduire les jeunes à partir de seize ans, sous le signe du jasmin et du gardénia, soutenu par le santal, l'ylang ylang et le stéphanotis de Madagascar. Dans le même esprit et de couleur rose, lui aussi, « Un jour », de *Charles Jourdan*, joue la douceur avec un cœur de jasmin tubéreuse sur santal, patchouli et mousse de chêne. « Ego » de *Pacoma*, à la fois fleuri et sensuel, est adouci d'une infusion de vanille.

« N'aimez que moi »

La *Scad* marie les notes florales au style rétro avec « Fleur bleue » en cinq senteurs, tour à tour « classique », « magique », « exotique », « orientale » et... « romantique », en petits flacons ronds, à « cul » orné d'une fleur. « Fleur à fleur » chez *Diparco* se présente en flacon givré, comme l'« Eau givrée » d'*Avon*. « Cléa », d'*Yves Rocher*, est déjà très populaire en vente directe.

Dans une nouvelle boutique tapissée de miroirs, *Caron* (34, avenue Montaigne) réunit dans des fontaines de cristal une rétrospective des plus fabuleuses senteurs créées entre 1916 et 1954 : « N'aimez que moi », « Narcisse blanc », « French Cancan », « Nuit de Noël », parmi d'autres classiques, sans oublier le merveilleux « Nocturne » et « l'Eau » en flacon tout en hauteur à quatre facettes.

On sait que les rayons de parfumerie des grands magasins du boulevard Haussmann réalisent le plus important chiffre d'affaires au mètre carré dans le monde entier. A côté du *Printemps* avec un emplacement dans chaque magasin, les *Galeries Lafayette* présentent toutes sortes de promotions spéciales pour la Fête des mères. Ainsi en est-il des coffrets à prix divers. *Nina Ricci* en propose plusieurs, à partir de 91 francs, contenant un vaporisateur d'eau de toilette de son best-seller « l'Air du temps ». *Molyneux* joue « Vivre » en eau de toilette et savon (96 francs), tandis que « Bal à Versailles » de *Jean Desprez* comporte un atomiseur de Cologne et un petit parfum (245 francs). « Tamango » de *Léonard* comporte eau de toilette extrait et savon, 148 francs. Chez *Rochas*, « Femme » ou « Madame Rochas » se vendent en sac de cuir à bandoulière en plusieurs teintes (500 francs). *Jacomo*, dans le même esprit, offre un parfum de toilette « Silence » (185 francs). Cadeau original s'il en est, le « Rive gauche » d'*Yves Saint-Laurent* est coiffé d'un bracelet de trois anneaux entremêlés (145 francs).

Les prix spéciaux comprennent un vaporisateur « Ho Hang » de *Balenciaga* (2oz, 45 F), « O » de *Lancôme*, en flacon de 200 ml à 97 francs, enfin un atomiseur de 25 ml de « Calèche » d'*Hermès*, 40 francs.

« Choc » de *Pierre Cardin* compose un duo pour l'été, d'eau de parfum et un tour de cou en coton imprimé, cyclamen et marine (95 francs).

Du côté des grandes griffes, *Chanel* fête allègrement ses soixante-deux ans. En effet, la « Grande Mademoiselle » a bénéficié des découvertes de la chimie, permettant les senteurs fleuries par apport des fusants aldéhydés. Le vaporisateur de luxe, noir bagué or, rechargeable, se vend 195 francs en 100 ml.

Même s'ils sont souvent considérés chers, les savons-crèmes en vaporisateurs ou flacons doseurs, « Pousse-Mousse », « Soft Soap » et autres « Fa » se développent très rapidement. D'abord conçus pour plaire aux enfants, on commence à en sortir chez les parfumeurs. *Yardley* l'offre en flacon aplati des lavandes masculines, quoiqu'il s'agisse d'un produit androgyne (41 francs, 300 ml).

Christian Dior préconise plutôt la formule en tube, destinée aussi bien à la douche qu'au bain, dans les quatre parfums de la maison. *Guy Laroche* l'a fait faire en « Eau folle », *Givenchy* en « III ». Pour le moment, *Guerlain* préfère ce genre liquide en shampooings pour le corps, à tous les parfums de la maison dont « Nahema », comme *Hermès* pour « Calèche » et « Amazone », mais c'est là un produit d'autant plus intéressant qu'il ne laisse pas de traces grisâtres sur les bords du lavabo.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Accessoires

Dans la foulée du rétro, les gants reviennent mais ce minutieux travail des artisans de Millau, en chevreau, en pécari, en antilope, voire en veau velours, se paye au moins 200 francs la paire. Mais, pour la voiture et la vie quotidienne, les spécialistes du jardinage offrent les étonnants modèles de la Société vendômoise de protection en cuir souple, sans couture à la paume, autour de 60 francs.

Le joli sac à main provoque, dans les vitrines du Faubourg Saint-Honoré des soupirs de convoitise. A côté du genre Chanel dont l'original matelassé au fermoir plaqué or est toujours aussi désirable et hors de prix, et du « Kelly » d'Hermès, idéal pour la ville et le voyage, la Bagagerie étonne par l'ampleur de sa gamme de formes et de couleurs.

Ainsi, les pochettes de paille nacrée bleu ou rose sont-elles gansées de tissu à 69 francs. Les cuirs, jusqu'alors en bandoulière, sont taillés en tambourin (199 F) et en trapèze (399 F). En petite maroquinerie, le porte-clé sur chaîne et anneau brisé entre dans une mini-pochette de cuir métallisé de ton étain, assez grande pour contenir les quelques pièces de monnaie destinées au parcmètre.

Avec des livres

Crochet et fantaisie

Par le jeu des couleurs vives et des mélanges de fils de textures différentes, les modèles les plus originaux sont à la portée de toutes. Loin du crochet classique, la technique proposée consiste à faire des petites pièces à assembler selon un patron. Après un exposé des points de base, l'imagination prend son vol pour créer des boléros, chasubles, ponchos, bonnets ou sacs d'une fantaisie très colorée. Cet album relié est joliment illustré, en couleurs, de photos et de croquis.

★ *Crochet en folie*, éd. Fleurus, collection « Savoir créer », 66 F.

Jardin fleuri

La beauté d'un jardin, son charme et son ambiance, dépendent du choix des plantes d'ornement. Les jardiniers amateurs trouveront une mine de renseignements à leur sujet dans le livre de Rob Herwig et Claude Riou : « 350 plantes de jardin ». La description de près d'un millier d'espèces et variétés — classées par ordre alphabétique — est illustrée de photographies en couleurs. Ce volume relié contient également des conseils de plantation, d'entretien, ainsi que d'association de ces plantes. Un tableau résume leurs exigences d'exposition, du plein soleil à l'ombre.

★ *350 plantes de jardin*, éd. La Maison rustique, 100 F.

Le retour du pique-nique

Pour ceux qui préfèrent le calme d'un pré ou d'un sous-bois à la cohue du restaurant de campagne en vogue, Michel Smith et Christian Placelière ont écrit « Déjeuner sur l'herbe ». Partant du principe qu'un pique-nique est autre chose qu'un repas de sandwiches et d'œufs durs, les auteurs donnent deux cents recettes de plats faciles à transporter et délicieux à déguster en plein air. Ces recettes, pour la plupart régionales, vont de l'entrée au dessert. Un petit code du parfait pique-niqueur rappelle quelques règles de sécurité (pour le feu) et de respect de la nature.

★ *Déjeuner sur l'herbe*, éd. Balland, 69 F.

INFORMATIONS « SERVICES »

FORMATION PERMANENTE

Sept métiers de techniciens

L'AFPA (Association pour la *formation professionnelle des* adultes) est un service public régi par la loi de 1901, exerçant son *activité sous la tutelle du ministère* du travail. Elle dispose de cent cinquante établissements *de formation dont le centre de* Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), qui regroupe quatre-vingt-dix enseignants profession*nels pour un effectif de sept* cents stagiaires. Le centre offre des formations professionnelles *très bien adaptées à l'emploi* dans le secteur économique secondaire. Il a acquis une vocation *nationale depuis vingt ans,* notamment dans les sept métiers de techniciens suivants :

	Type de stage	Niveau d'entrée	Durée de stage
Dessinateurs - projeteurs en constructions métalliques .	formation	classe de 1re	10 mois
	promotion	réservé aux professionnels	5 mois
Dessinateurs - projeteurs en béton armé	formation	classe de 1re	10 mois
	promotion	réservé aux professionnels	5 mois
Dessinateurs en métallerie, menuiserie et charpente métalliques	formation	entrée en 2e	10 mois
Dessinateurs en béton armé ..	formation	entrée en 2e	10 mois
Techniciens supérieurs, physiciens, chimistes	formation	classe de *terminale*	11 mois

Les stagiaires qui, selon les *cas, doivent avoir au moins dix*-huit ou vingt et un ans, doivent être dégagés des obligations *militaires. Ils reçoivent une* indemnisation indexée : sur le SMIC pour ceux qui sont à la *recherche d'un premier emploi,* ou sur leurs derniers appointements, pour ceux qui cherchent un nouvel emploi.

Le centre de Champs-sur-Marne, *installé* dans un site de 7 hectares, situé à 15 kilomètres de Paris, est aisément accessible par l'autoroute, le train ou le R.E.R.

★ Centre F.P.A. de Champs-sur-Marne, 77427 Marne-la-Vallée, Cedex 2. Téléphone : 16 (6) 005-90-50.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 juin :

DES DÉCRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Corée relatif aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire (ensemble une annexe, un échange de lettres et deux lettres), signé à Séoul le 4 avril 1981.

ET ARRÊTÉS

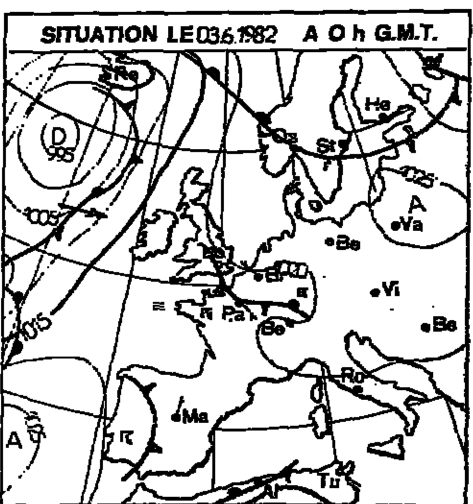
● *Relatifs à la Société financière* pour le développement économique de la Guyane.

UN AVIS

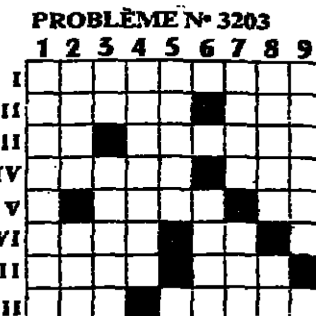
● *Aux importateurs relatifs au* tarif des prélèvements agricoles applicable à l'importation en provenance *des pays tiers.*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03.6.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 04-06 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le *jeudi 3 juin à 0 heure* et le vendredi 4 juin à 24 heures :

En marge occidentale des hautes pressions de l'Europe septentrionale persistera un flux de secteur sud humide et instable sur la France. Les perturbations venant d'Espagne pénétreront sur notre pays et y renforceront l'activité orageuse.

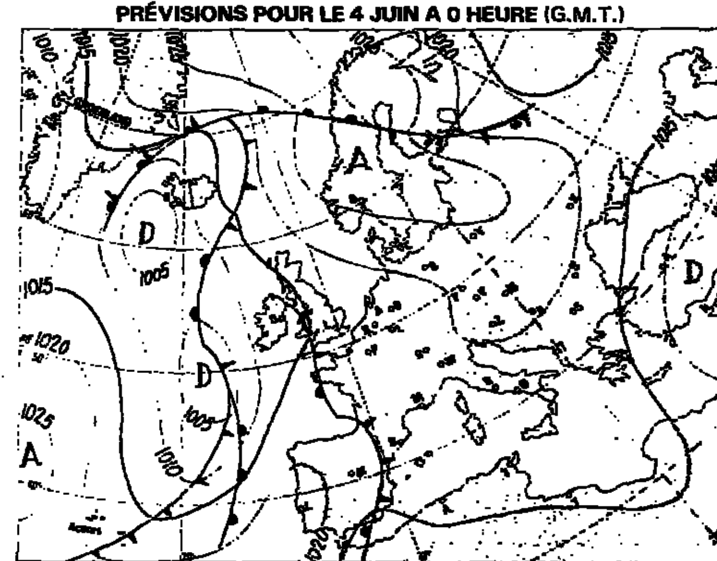
Vendredi, des Alpes et de l'Auvergne aux Vosges et aux Ardennes, le temps sera chaud et ensoleillé ; des orages éclateront en fin de *matinée* et risquent d'être violents sur le relief.

Sur la moitié ouest du pays ainsi que *sur les régions méditerranéennes,* les nuages seront abondants ; ils donneront un peu de pluie, puis dans l'après-midi *l'activité orageuse se renforcera* à nouveau, sauf près des côtes atlantiques, où le temps restera brumeux.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 3 juin à 7 heures de 1 018,4 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juin ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 juin) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 27 et 14 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 27 et 15 ; Cherbourg, 25 et 13 ; Clermont-Ferrand, 24 et 12 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, *24 et 12 ; Lille, 29 et 13 ;* Lyon, 13 et 13 ; Marseille-Marignane, 26 et 16 ; Nancy, 28 et 12 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 28 et 16 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 27 et 14 ; Strasbourg, 31 et 14 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 18 degrés ; Amsterdam, 28 et 18 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 32 et 13 ; Bruxelles, 28 et 14 ; Le Caire, 29 et 18 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 26 et 13 ; Dakar, 26 et 21 ; Djerba, 25 et 20 ; Genève, 25 et 14 ; Jérusalem, 22 et 14 ; Lisbonne, 23 et 13 ; Londres, 27 et 15 ; Luxembourg, 29 et 13 ; Madrid, 23 et 13 ; *Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 25 et 14 ;* New-York, 23 et 15 ; Palma-de-Majorque, 27 et 15 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 28 et 13 ; *Tunis, 28 et 16 ;* Tozeur, 32 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DES EMPLOIS POUR LA CULTURE

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) vient d'annoncer que le ministère de la culture met en œuvre actuellement une politique de développement des emplois culturels fondée sur des aides directes à *la création* d'emploi et sur des mesures visant à améliorer le fonctionnement *du marché de l'emploi culturel, ainsi* que les conditions des associations et entreprises culturelles.

Dans ce cadre, une convention a été conclue le 17 mai 1982 entre l'association Aide à la gestion des entreprises culturelles (AGEC) et l'ANPE, lesquelles s'engagent à conjuguer leurs efforts en vue d'assurer le recueil des offres d'emplois culturels et d'améliorer l'information, l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs de ce secteur d'activité.

En particulier, la convention *prévoit* la création :

1) d'une bourse de l'emploi *culturel assurant la diffusion des offres* d'emploi par l'intermédiaire d'une publication spécifique, le *Courrier de l'emploi culturel ;*

2) d'un réseau d'assistants techniques de l'AGEC et de correspondants de l'ANPE mis en place, dans un premier temps, à *Lille*, Lyon et Marseille.

BREF

EDUCATION

JOURNALISME A LILLE. – A l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille, tél. : (20) 54-48-21), le concours d'entrée aura lieu les 5, 6 et 7 juillet (pour l'écrit) et à partir du 7 septembre (pour l'oral). Les inscriptions sont prises jusqu'au 15 juin et réservées aux titulaires d'un diplôme délivré au terme du premier cycle de l'enseignement supérieur. Les DEUG de droit, sciences économiques, administration économique et sociale, histoire, langues vivantes appliquées, sont spécialement pris en considération. La durée des études est de deux années.

EXPERTISES

LE CONTROLE DES PIERRES PRECIEUSES ET ORNEMENTALES. – Le *service public* du contrôle des diamants, perles fines et pierres précieuses de la Chambre de commerce *et d'industrie* de Paris délivre des attestations authentifiant et décrivant les diamants, les perles *et pierres précieuses* et, depuis le 1er mai, les pierres dites « ornementales ».

★ 2, place de la Bourse, 75002 Paris, tél : 261-83-12.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3203

HORIZONTALEMENT

I. Œuvre populaire du genre bouffe. – II. Supplice que sont censés endurer là-haut les bourreaux d'ici-bas. Bourguignon ayant eu des ennuis avec ses hormones. – III. Négation. Grande bringue. – IV. moyen d'oublier ses embêtements au spectacle de ceux des autres. Possessif. – V. Titre bien coté à Londres. Lettres en partance. – VI. Religieux déchaussé. Copulative. – VII. Filles de Thémis. On peut le croiser sans se faire grand mal, mais un seul de ses coups met vraiment à plat. – VIII. Alfred de Vigny le compare à un encensoir. Mont. – IX. Se montrer impudent ou imprudent. Neige responsable de bien des chutes. – X. Négation. Envoyer à la Chambre, mais pas pour y dormir. – XI. Va de pie en pie. Porte ouverte sur le rêve.

VERTICALEMENT

1. La femme au foyer. – 2. Faire la paire pour un maire. Evoque, sous une *forme différente, le* « poireau » et le champignon. – 3. On menait une vie très retirée dans son château. *Grâce* à sa protection, ceux qui se mouillent peuvent dormir tranquilles. – 4. Œuvres de chaire. Endroit contre-indiqué pour *la* culture maraîchère. – 5. Exécuter avec partition. Saint au sein du Cotentin. – 6. Devoir d'Etat rempli par les contribuables. – 7. Brillant agent de publicité. Monte très haut dans les airs. – 8. Mieux vaut en surfiler du bon que d'en filer du mauvais. S'éteignent quand la dernière branche est consumée. – 9. Roumain qui sut faire vibrer la dernière corde sensible. Fut victime du taon lorsque Junon prit la mouche.

Solution du problème n° 3202

Horizontalement

I. Bisbilles. – II. Amoureuse. – III. Imitation. – IV. Ger ; NS. – V. Nu ; Oc. – VI. Eboueurs. – VII. Ultérieur. – VIII. Séismes. – IX. Sas. – X. Suent ; Ont. – XI. Es ; Ernée.

Verticalement

1. Baigneuses. – 2. Immeuble ; UE. – 3. Soir ; Otites. – 4. But ; Nues. – 5. Iran ; Ermite. – 6. Let ; Ouïe. – 7. Lui ; Cresson. – 8. Eson ; Su ; Ane. – 9. Sensé ; Reste.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 JUIN

« Le Jardin des plantes », 11 heures, place Valhubert, Mme Vermeersch.

« Sculpture de la Renaissance présentée aux jeunes », 14 h 30, palais de Chaillot, M. Lépany.

« Institut de France », 15 heures, quai Conti, Mlle Oswald.

« Musée Cognacq-Jay », 15 h 30, 25, boulevard des Capucines, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mémorial de la France combattante à Suresnes », 14 h 30, 34, avenue Franklin-Roosevelt, à Suresnes (L'art pour tous).

« Léger et l'esprit moderne », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« De l'ex-couvent des Capucines à l'ex-couvent des Jacobins », 15 h 15, 4, *rue de la Paix, Mme Barbier.*

« De Manet à Matisse », 14 heures, palais de Tokyo, Mme Caneri.

« Chapelle Louis XVI *et sa crypte* », 14 h 45, entrée rue Pasquier. (M. de La Roche).

« *Le Marais* », *15 heures, métro* Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Du côté de Nogent », 15 heures, sortie R.E.R. à Nogent (*Paris et son histoire*).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtel Crillon », 15 heures, 10, place de la Concorde (Tourisme *culturel*).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Histoire de l'écriture », 11 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFERENCES

15 heures : amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. J.-F. Crolard : « Les visiteurs du ciel » (Université populaire de Paris).

15 heures : Palais de la découverte, avenue *Franklin-Delanoe-Roosevelt,* M. H. Bour : « Problèmes alimentaires et état nutritionnel dans le monde ».

17 heures : Maison du Japon, 7, boulevard Jourdan, M. F. Berthier : « De la statuaire protohistorique à la sculpture bouddhique » ; M. T. Akiyama : « Deux *tendances de la peinture profane dans le* Japon médiéval ».

Le Monde

culture

THÉATRE

« CAN'T SIT STILL » DE PIP SIMMONS A BAGNOLET

Colères anglaises

En Grande-Bretagne, les parents racontent aux enfants l'histoire de Peter Pan, le petit garçon qui ne voulait pas grandir, dans le pays de Nulle Part. C'est la tradition, et le point de départ du nouveau spectacle musical de Pip Simmons *Can't sit still* « Ils ne peuvent pas tenir en place ».

Les enfants en pyjama et les parents sont réunis — soirée tranquille, chanson douce. Mais tout de suite, en dépit de la tendresse, se creuse une faille, une déchirure. De maladresse en rébellion, de chanson en chanson, s'exprime l'incompatibilité d'humeur entre les générations, se révèle l'égoïsme destructeur des relations familiales. La brutalité entre en jeu, jeu bravache des adolescents qui déguisent leur désarroi haineux sous les maquillages punk, violence gratuite qui trouve à se canaliser dans les inévitables guerres. Il y a toujours un adulte, un chef, un « autre » à combattre. Et puis les adolescents d'hier devenus parents racontent à leurs enfants l'histoire de Peter Pan.

Il y a une douzaine d'années, Pip Simmons nous racontait *Alice in Wonderland* avec une truculence provocatrice et désordonnée, une jubilation iconoclaste. Plus tard, il ouvrait son crâne pour en extirper les images obsessionnelles de la plus atroce des absurdités, celle des camps, c'était le choc de *An die Musik*. A présent la fureur s'est changée en philosophie amère, toute trace de joie s'est effacée, l'humour prend le ton des sarcasmes tristes, la forme s'est épurée. *Can't sit still* se joue sans décors, avec des éclairages d'une simplicité élaborée, avec la force contenue des acteurs-musiciens, une sorte de colère sèche, détachée, quelque chose de très puissant qui montre, qui éclaire les contradictions de ce peuple étrange : les Anglais. Pip Simmons en écrivant pensait à l'Irlande. On ne peut pas ne pas penser aux Falklands...

COLETTE GODARD.

★ Bagnolet, Théâtre de Malassis, 21 heures. Jusqu'au 5 juin.

DANSE

Carolyn Carlson au Théâtre de Paris

(Suite de la première page.)

Peut-être y a-t-il une note de cruauté dans certains tableaux où la danse devient empêchement, comme ce passage où les filles en longue robe (à la Pina Bausch) s'expulsent les unes les autres du rocking-chair, élément central du ballet, tandis que les garçons s'assoient sur les coffres pour en empêcher l'accès. Jeux de l'enfance où l'on se pousse, se bouscule, se laisse tomber.

Ainsi, Carlson berce sa nostalgie et chante d'une voix frêle, *« laisse-moi dans l'herbe verte, verte »* ; mais il y a toujours chez elle des gags, des personnages sautillants comme des figures de cinéma muet et puis Larrio Ekson, danseur de charme, toujours aussi souple et bondissant. Il y aura un superbe duo entre lui et Carlson, fluide, rapide, précis comme ils en ont le secret, mais plus doux, plus naïf, que leur pas de deux habituels.

Et puis voici deux Carolyn emperruquées comme au bon vieux temps qui sortent des coffres, d'où émerge également un petit rocking chair d'enfant. Tout s'achève sur la photographie de famille.

Constamment soutenu par la dynamique de la danse, le spectacle est d'une belle ordonnance dans les éclairages nuancés de Peter Vos. C'est une étape importante dans l'évolution de la chorégraphe qui a su en une année former avec le Theatro de Danza La Fenice une équipe particulièrement homogène et entraînée.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris, à 20 H 30, jusqu'au 13 juin, puis à Créteil.

MUSIQUE

LE LONDON SINFONIETTA

Révélations anglaises

Fondé en 1968, le London Sinfonietta s'est rapidement distingué par son exceptionnelle qualité instrumentale, et sa capacité à débrouiller et à faire vivre les œuvres contemporaines les plus difficiles. Son passage à Paris, les 27 et 28 mai, avec deux programmes de compositeurs pour la plupart quasi inconnus, est passé trop inaperçu. C'était pourtant, rien que du point de vue sonore, un festin délicieux ; et l'on y faisait des découvertes, au deuxième concert au moins, admirablement dirigé par un jeune clarinettiste, Antony Pay.

De Salvatore Sciarrino (né en 1947), l'*Introduction à l'obscur* est une partition curieuse où *« sont rendus perceptibles l'imitation ou le report de quelques bruits vitaux provenant de la physiologie interne ; on y trouve une manière d'objectivation, une dramatisation muette du cœur et de la respiration »*, selon l'auteur. Des frémissements, des glissandos fantomatiques, des frôlements, des souffles, des bruits mystérieux et inquiétants, des frappés périodiques, composent un paysage étrange, instrumental, mais proche de l'électronique, dans une organisation temporelle assez envoûtante.

La révélation de ce concert était Nigel Osborne, musicien anglais de trente-quatre ans, avec *In Camera*, « trois nocturnes » d'une écriture merveilleusement sensible, le premier très intériorisé, où chaque sonorité, chaque dessin semble puisé à une source très lointaine, le deuxième plus tendu, aux entrelacs subtils, le troisième chanté par une guitare au lyrisme rare et essentiel, soutenu par de très discrètes rumeurs instrumentales. Une page translucide, faite pour être écoutée... ce qui n'est pas si fréquent aujourd'hui.

En attendant Gozo, de Jonathan Lloyd (1948), semble plus anecdotique : écrite en attendant un bateau (à destination de l'île méditerranéenne de Gozo), cette pièce est construite sur une formule de trois notes qui revient jusqu'à l'obsession, mais sous cent formes différentes, tantôt lancinante, tantôt clamée par les cuivres glorieux ou impatients, parfois en transparence ; mais elle est aussi le point de départ de petits développements qui glissent vers le rêve, ou bien de divertissements proches du jazz, spirituels et amusants, comme si le voyageur avait des fourmis dans les jambes. Lorsque, enfin, la cellule de trois notes se renverse, on ressent une sorte de libération, sans pour autant s'élancer vers le large... Mais cette œuvre vive et malicieuse témoigne d'un incontestable talent.

En revanche, *le Miroir de lumière blanchissante*, de Peter Maxwell Davies (1934), le musicien de *Taverner* et de *Huit chants pour un roi fou*, nous a paru, malgré une abondante notice technique, assez confus ; on a le sentiment de courir après cette œuvre très chatoyante sans pouvoir la rattraper, ou de la sentir glisser entre ses doigts, à part dans la lente péroraison, une grande polyphonie très harmonieuse encore que trop étirée. Tout s'éclairerait sans doute à la lecture de la partition, mais l'auditeur n'est nullement porté par la structure interne comme dans les pages précédentes.

JACQUES LONCHAMPT.

FÊTE NATIONALE LE PREMIER JOUR DE L'ÉTÉ

Dans un lieu inhabituel pour une conférence de presse — le portique du Palais-Royal, — M. Lang, ministre de la culture, a annoncé, le 1er juin, la grande Fête de la musique, qui aura lieu dans toute la France le 21 juin, premier jour de l'été, de 20 h 30 à 21 heures au moins, avec le concours de toutes les chaînes de télévision et de radio fançaises. Les cinq millions de musiciens amateurs et professionnels sont appelés à descendre jouer et chanter dans la rue pour « rendre tangible l'immense mouvement des Français vers la musique », *selon l'expression de M. Fleuret, directeur de la musique et promoteur de ce grand « happening » qui réjouira John Cage.*

Cette fête de la musique s'adresse à tous soit individuellement, soit dans des manifestations organisées par les élus et les associations sur les places, dans les kiosques à musique, les églises, les parcs, etc. Les préfectures et les municipalités apporteront toutes les facilités nécessaires pour la réussite de cette « action globale », destinée à appuyer la nouvelle politique musicale de l'Etat. Le ministère de la culture met à la disposition des collectivités et des différents organisateurs un matériel de promotion et un service de renseignements téléphoniques disposant de nombreuses lignes (236-02-26, 236-40-18, 236-57-91, etc.).

J.-L.

Les concours du Conservatoire

ART LYRIQUE 3. — *Premiers prix :* Nicole Labarthe, Martine Masquelin.

Deuxièmes prix : Bernard Delêtre, Jean-Marc Ventre.

ORGUE (exécution). — *Premiers prix :* Marie-Bernadette Dufourcet, Georges Bessonnet, Daniel Maurer, Pascale Rouet.

Deuxièmes prix : Véronique Blanc, Patrick Delabre.

ORGUE (improvision). — *Premier prix :* Alexandre Gorenstein.

TROMBONE. — *Premiers prix :* Christian Ballaz, Bernard Rapaud, Hervé Defrance, Dominique Dehu.

Deuxième prix : Benoît Marchand.

DANSE (hommes). — *Premiers prix :* Stefano et Maurizio Giannetti, Laurent Novis, Ludovic Wystraete.

DANSE (femmes). — *Premiers prix :* Mathilde Haim, Marie-Hélène Cosentino, Sandrine Marache.

Deuxièmes prix : Cécile Sciaux, Anahi Renaud.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait aller « *en expert* à Khajurao, à Bubaneçvar ou à Madura... » dans l'article sur le Festival de l'Inde à Londres (*le Monde* du 2 juin). Nous aurions dû écrire, plus modestement : « que l'on aille *en effet* à Khajurao », etc.

A L'OPÉRA

Départ probable de M. Bernard Lefort

Il y a peu de chance que M. Bernard Lefort aille jusqu'au bout de son mandat d'administrateur du Théâtre national de l'Opéra, qui s'achève en juillet 1983. En attendant la venue de M. Massimo Bogianckino (qui entrera en fonction le 1er septembre de l'an prochain), l'intérim serait assuré, sous la présidence de M. Paul Puaux, par le directeur général, M. Jean-Pierre Leclerc, et par M. Alain Lombard, ancien directeur de l'Opéra du Rhin, nommé l'an passé directeur de la musique à l'Opéra de Paris.

Au ministère de la Culture comme au palais Garnier, on se refuse à confirmer cette rumeur étayée par de nombreux indices. On travaillerait à conclure un accord de gré à gré constituant une honorable porte de sortie pour M. Lefort, avec des conditions financières acceptables pour les deux parties.

M. Jack Lang, en octobre, sans renouveler le contrat de M. Lefort, lui avait rendu un hommage appuyé. Mais depuis, la situation à l'intérieur de l'entreprise s'est beaucoup détériorée ; blessé et déçu lui-même, l'administrateur a vu grandir les oppositions de certains personnels, la C.F.D.T. a réclamé son départ en avril, dénonçant le « *gâchis artistique et financier* » ; un accident a accentué l'éloignement d'un patron qu'on juge trop souvent absent et de plus en plus cassant.

Dans une maison aussi difficilement gouvernable que celle-ci, les langues vont bon train et l'on a vite fait de chercher un bouc émissaire pour toutes les misères grandes ou petites : mauvaise condition de l'orchestre aux Champs-Elysées pour le *Le Chevalier à la rose* ; surchauffe des personnels qui ont dû assurer de nombreux spectacles dans et hors le palais Garnier ; succès public, mais échec artistique (et, dit-on, financier) de *Carmen* au Palais des sports ; spectacles annulés, en particulier *Platée*, qui devait rouvrir le palais Garnier, etc., sans compter que la saison n'a pas été aussi brillante que prévu avec les demi-succès de *Lohengrin*, *Fidélio*, *La Tosca*, *Ondine*, *Roméo et Juliette*, les échecs du *Barbier de Séville* et de l'*Orfeo*, que ne contrebalancent pas tout à fait les réussites de *Sémiramis*, du *Songe d'une nuit d'été* et de *la Tragédie de Carmen*, chez Peter Brook.

On en saura davantage bientôt. Une conférence de presse sur l'Opéra doit avoir lieu le 23 juin. De toute manière, la saison prochaine restera l'œuvre de Bernard Lefort, et elle s'annonce fort intéressante : ouverture en septembre avec *Eugène Onéguine*, dirigé par Rostropovitch. Galina Vichnevskaïa chantant Tatiana, puis la création en France de *Lear* d'Aribert Reimann, avec Fischer-Dieskau, *Falstaff*, *la Chauve-Souris*, *Paillasse*, associés à la création d'*Erszebeth* de Charles Chaynes, et *Luisa Miller* avec Monserrat Caballé, Piero Cappuccilli et Luciano Pavarotti.

La salle Favart, de son côté, affichera un important programme, préparé par M. Alain Lombard à la demande de M. Lefort : *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle, *Carmen* dans la réalisation de Fagioni avec Teresa Berganza, *le Tour d'écrou* de Britten, *l'Amour des trois oranges* (mise en scène Mesguich), *la Traviata* (Ponnelle), *la Belle Hélène* (Savary) et *Dialogues des Carmélites* (Dexter). Un nouveau chapitre de l'histoire tumultueuse du palais Garnier est sans doute en train de s'ouvrir. Le grand vaisseau arrivera-t-il en des eaux calmes pour l'intronisation de M. Bogianckino ?

J. L.

A la Comédie-Française

M. Jacques Toja dans l'expectative

A la Comédie-Française également, on est dans l'expectative : le contrat de M. Jacques Toja, administrateur général, arrive à expiration en juillet, et aucune décision n'a encore été prise en ce qui le concerne. Mais la situation n'est pas pas la même qu'au palais Garnier. Au ministère de la culture, on indique que la décision de M. Lang n'interviendra qu'en juillet, qu'il n'y a pas d'urgence. M. Toja remplit en effet ses fonctions de façon satisfaisante et il ne s'agit pas de se séparer de lui. Les 10 et 11 juin, il présentera la prochaine saison de l'Odéon et de la Maison de Molière. En fait, il semble que l'on s'achemine vers un compromis, qui pourrait prendre la forme, par exemple, d'une double direction provisoire.

EXPOSITIONS

LA LITHOGRAPHIE EN FRANCE DES ORIGINES A NOS JOURS

L'art et le procédé

Nouvelle venue dans le domaine de l'estampe, la lithographie a tôt fait de conquérir ses lettres de noblesse. De Mongin (1816) à Titus-Carmel (1982), quelque cent trente artistes en témoignent à l'hôtel Salomon-de-Rothschild, qui ont élevé un procédé conçu à des fins utilitaires au rang d'art majeur, parlant son propre langage.

Ce n'est pas seulement pour illustrer l'histoire de la découverte fortuite de Senefelder et de son extraordinaire fortune que Daniel Gervis a rassemblé près de deux cent soixante-dix images, accueillies en fin de parcours par la Fondation des arts graphiques et plastiques et son président Jean Cahen-Salvador, répertoriées et commentées par Claude et Blandine Bouret. A travers les innovations techniques qui ont permis à chacun de donner toute sa mesure, le panorama de presque deux siècles de peinture nous est ainsi restitué par le truchement du « multiple ».

Dès ses débuts en France, Géricault l'adopte. Dira-t-on qu'il en fait son cheval — ses chevaux — de bataille ? Mort, voici l'animal gisant dans un abandon bouleversant. Vivant, il galope dans une charge effrénée ou tire un chariot chargé de soldats blessés. Goya le précurseur reprend en litho les tauromachies de ses dernières eaux-fortes, évidant les taches claires au grattoir. La même année, Delacroix, qui, comme ses émules, a trouvé dans la litho des ressources insoupçonnées — noirs veloutés, clairs-obscurs fortement contrastés, — sillonne Macbeth *consultant les sorcières de griffures nerveuses à l'aiguille.*

Alors qu'à peu près simultanément Boys inaugure le chromolithographie (le Pavillon de Flore) *avec autant de pierres que de couleurs, le nouveau mode d'expression atteint son apogée avec Daumier, qui en a concilié la double finalité : vulgarisation des images en nombre (théoriquement) illimité et leur promotion au statut d'œuvres d'art. On est heureux de revoir notamment la tragique* Rue Transnonain *ou le prisonnier politique gracié parce qu'il est mort... Même dialogue de l'ombre et de la lumière chez Célestin Nanteuil dans* Soldats jouant aux dés *et cette funèbre* Rue de la Vieille-Lanterne, *infiniment plus saisissante que le même sujet (inversé), mélodramatique, avec pendu, traité par Gustave Doré.*

Ne sont pas négligées pour autant les estampes plus anecdotiques, voire les images d'Epinal. Le crayon lithographique ou parfois ses succédanés donnent en effet à l'artiste la possibilité d'exceller dans tous les genres : le portrait (Alexandre Dumas par Devéria), le paysage (Corot, qui utilise déjà le papier report), paysages fantastiquement fouillés dans les planches de Bresdin, tel le Bon Samaritain dans la précieuse épreuve « à l'oiseau blanc » ; défaut de tirage qui l'authentifie.

Le spectaculaire renouveau de la lithographie, et spécialement de la lithographie en couleurs, des années 1890 est préfiguré pour ainsi dire par Manet, par son Polichinelle *multicolore, par la* Guerre civile, *aux blancs rendus lumineux par le grattage de la pierre. Les différents états de* la Sortie de bain, *de Degas, les filles pulpeuses de Renoir, les petits et les grands* Baigneurs *de Cézanne, etc., coïncident avec la naissance de l'affiche lithographique, merveilles signées Mucha, Chéret et surtout Toulouse-Lautrec, qui entraîne avec lui un défilé de vedettes, dont l'admirable Marcelle Léder. Le feu d'artifice se prolonge avec Steinlein (portrait de Maxime Gorki, 1905), Bonnard* (Place le soir *entre autres),* Vuillard (la Pâtisserie, l'Avenue *et son jeu de droites et d'obliques si moderne),* Cross (la Promenade *baignant dans un climat irréel).*

Tous les grands noms du vingtième siècle ont répondu présents : Matisse, maître des gris, et des blancs dans l'Idole ; *Rouault, dont sont montrés, entre autres, les trois états du portrait de Verlaine ; Braque, dont le très riche ensemble est dominé, à notre avis, par* Vol de nuit *sur fond crème ; le protéiforme Picasso, dont on retient, du moins pour la technique, trois états de* David et Bethsabée *striés de lignes blanches au grattoir, ou encore son* Taureau *réduit à sa quintessence filiforme, toujours au grattoir, la populaire Colombe éclatante de blancheur dans un lavis sur zinc, le portrait de Kanhweiller ; Miro et son* Ubu roi *bariolé ; Giacometti, qui manie le crayon gras aussi librement que le crayon ou le fusain ; Dubuffet, dont l'incursion passagère dans la litho s'est traduite par d'incessantes acrobaties, des reports d'assemblages, par exemple.*

Tous ou presque tous, on vous dit, sont là : Poliakoff, Vieira da Silva, Ubac, Manessier, Tapies, qui multiplie les expériences, Cremonini, le carré de Cobra (Jorn, Appel, Corneille, Constant, Alechinsky), jusqu'à ce tour de force de Jean-Michel Meurice, les six lithos juxtaposées de Morsure bleue, *chacune imprimée en douze couleurs aux superpositions et aux transparences fascinantes.*

Indépendamment en effet de leurs indéniables vertus esthétiques, on s'est plutôt attaché à la recherche, dans ces estampes, des dessous, des secrets d'un métier constamment remis en cause... auxquels le visiteur est initié sans souffrance : tandis que sur les murs sont étalées les douze épreuves successives de l'Oiseau de feu de Bengt Olson tirées en huit couleurs sur la même planche finale, après de minutieux repérages, un jeune lithographe, Marc Melzassar, de l'atelier lyonnais URDLA (Union régionale pour le développement de la lithographie d'art), tire, sous les yeux du public, des estampes sur une presse prêtée par Jacques Mourlot.

Après le discrédit dont a pu souffrir la lithographie, du moins pendant la brève période où le marché fut inondé d'estampes indignes de ce nom, il était juste que le vrai visage d'un art à part entière soit enfin révélé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer.

■ Victime d'un malaise, Eddy Mitchell a dû annuler son spectacle le 2 juin. Une représentation supplémentaire aura lieu le 6 juin.

■ Le prix Déodat de Séverac, décerné par l'Académie du Languedoc, est attribué cette année au compositeur et organiste Xavier Darasse.

■ Les onzièmes Rencontres internationales de chant choral ont été remportées à Tours pendant les fêtes de Pentecôte par la chorale Technik Svst de Bratislava (Tchécoslovaquie).

■ Les élèves de l'Ecole supérieure de gestion organisent une soirée de music-hall le 14 juin au Casino de Paris, à 20 h 30. A cette soirée, dont les bénéfices iront au comité Perce-Neige, participeront notamment Daniel Guichard, Francis Lai, Lisette Malidor et Gérard Lenorman.

■ Le premier prix du Festival international du film sur l'écologie et l'environnement, qui s'est tenu récemment à Montpellier et dans dix villes de la région, a été attribué au documentaire de Yves Billon et Jean-François Seiano, « les Nouveaux Paysans ». Le deuxième prix a été décerné ex æquo à « l'Atelier populaire d'urbanisme de Roubaix », de Michael Hoare et à « Paul Jacobs, et le gang du nucléaire », une production du New Time Films de New-York. — *(Corresp.)*.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HYSTERIE, Chapelle de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h.
SCHLIEMANN, Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30.
TCHOUFA, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LES PANTINS, Théâtre des 400-*Coups (633-01-21), 20 h 30.*
EMBALLAGE PERDU, Mathurins (265-90-00), 21 h.
LES BABA CADRES Théâtre d'Edgar (322-11-02).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre des Champs-Élysées (Opéra) (723-47-77), 20 h 30 : Soirée de ballets.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Centre Pompidou (277-12-33), de 14 h 30 à 23 h : Mouvement des réalisateurs de télévision ; à 18 h 30 : Stratégie, tactique et jeu ; 19 h : Nam June Paik ; 20 h 30 : Concert 2 E 2 M.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Martha Argerich, Misha Maisky ; 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.

Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h : Paul Robeson.
Antoine *(208-77-71), 20 h 30 :* Potiche.
Artistic-Athévains (355-27-10), 20 h 30 : Ukulele.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûlé.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Ballade de la femme-tambour.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Cité Internationale (589-67-57), Resserre, 20 h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Michelet et sa sorcière.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée.*
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse. 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule ; 22 h : *Tours d'ivoire.*
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Cour, Métrages Koroneos II.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Deux Portes (361-49-92), 20 h 30 : la Grosse Bertha.
Escalier d'or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
Fontaine (874-74-40), 20 h : les Aviateurs ; 21 h 30 : la Vengeance d'une orpheline russe.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; *21 h 30* : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Sylvie Joly. Théâtre Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; 22 h 15 : Une saison en enfer. — Petite *salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h :* le Fétichiste.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : Trottoirs.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière *(742-95-22), 21 h :* Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. — Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal *(297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !*
Péniche ADAC (628-67-16), 21 h : Mémoires du souterrain.
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Camarde.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : C'est fou.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Temple Sainte-Marie (207-27-13), 21 h : David, homme de Dieu, roi d'Israël.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Maldoror ; 22 h 15 : Lovecraft.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre Présent (203-02-55), I, 20 h 30 : Drôles de bobines ; 21 h : Apprendre à rire sans pleurer
Théâtre des 400 Cents Coups (633-01-21), 22 h 30 : Escurial
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; — Petite salle, 20 h : Hamlet.

Jeudi 3 juin

Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : les Chaises.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : Trio 75 (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn) ; 21 h : B. Bahurel, J.-F. Ott (Beethoven, Schumann, Fauré).
Théâtre de Paris, 18 h 30 : M. Argerich, M. Maisky (Schumann, Schubert, Debussy).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Quatuor Margand (Gounod, Verdi, Strauss).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Les Dominos (Monteverdi, Haendel, Buxtehude...).
Institut néerlandais, 20 h 30 : C. Van Zeeland, G. Bouwhuis.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Quatuor Consonances (Haydn, Schubert, Mozart).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : A. Bernard (Bellini, Dvorak, Mozart).
Eglise Saint-Roch, 21 h : Ensemble Polyphonique de France, C. Ravier (Monteverdi).
Eglise N.-D.-des-Champs, 20 h 30 : Ensemble Polyphonique instrumental de Montparnasse, Ensemble La Fontaine Saint-Sulpice.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Boulogne, place du Parchamp, 19 h : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire (Stamitz, Leduc, Couperin...).

La danse

Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : le Four solaire.
Espace Marais (271-10-19), 18 h 30 : Si ; Trois femmes.
Fondation Deutsch de la Meurthe (589-40-46), 21 h : Compagnie de danse uni-

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes *1982 : Poupées de roseau,* de F. Ferhati ; 21 h, The scarecrow, de S. Pillsbury.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : La Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h : Rétrospective du cinéma portugais : la Guerre de Mirandum, de F.-M. Silva ; 19 h : Semaine inter*nationale de la critique, Cannes 1982 : Parti* sans laisser d'adresse, de J. Veuve.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE *(All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).*
AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., *v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).* — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e *(329-90-10) ; Paramount-Montmartre,* 18e (606-34-25).
C'EST MA VIE, APRÈS TOUT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE *(A., v.f.) : Napoléon, 17e* (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e *(327-84-50).*
DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FAC EN DELIRE (Fr., All.) : Mont*parnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Riche*lieu, 2e (233-56-70).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
GUY DE MAUPASSANT *(Fr.) (*) :* Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ;
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ ET LA PEAU, film français de Pierre Rissient : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
CONVERSA ACABADA (MOI, L'AUTRE), film portugais de Joao Botelho, v.o. : Action République, 11e (805-51-33).
200 000 DOLLARS EN CAVALE, film américain de Roger Spottiswood, v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 11e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FITZCARRALDO, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DES MOTOS, film américain de David Wickes, v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount Galaxie, 13e* (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE, *film français de* Gérard Balducci, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
LES SECRETS DE L'INVISIBLE (*), film américain de Peter Foleg, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Rotonde, 6e (633-08-22) ;* Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet - Racine, 6e (633-43-71).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-*92-82). — V.f. : Hollywood Bd, 9e* (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-49-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, *13e (336-23-44) ; Mistral, 14e* (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23). Montparnos, 14e (327-52-37).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).
PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Sui.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio *Logo, 5e (354-26-42).*
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pubicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quin*tette, 5e (633-79-38) ; Olympic-*Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POLICE FRONTIÈRE (A., *v.f.*) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 6e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
PRUNE DES BOIS (Belg.) Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ;* Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
RAGTIME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e *(327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-46-01).
ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).
SAN CLEMENTE (Fr) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).
T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR *(Fr.) (*) : Colisée, 8e* (359-29-46).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e *(296-80-40) ; Paramount Bastille,* 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er *(297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e* (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.), La Royale, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Studio Gît-le-Cœur, 3e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BLOW UP (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos 14e (32752-37).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*), Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-65).

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A.), Action Écoles, 5e (325-72-07).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; St-Lambert, 15e (332-91-68).

DODES CADEN (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 6e (878-80-50).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.), Olymic, 14e (542-67-42).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).

1900 (It. v.o.), (2 époques) (*), Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MIRAGE DE LA VIE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-66).

NEW YORK, NEW YORK (v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Capri, 2e (508-11-69).

PROFESSION : REPORTER (Ang., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

ROLLERBALL (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

RUBY GENTRY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.), A. Bazin, 16e (337-74-39).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES 39 MARCHES (A., v.f.), Bergère, 9e (770-77-58).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

HOMMAGE A JACK LEMMON (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Irma la douce.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : The Warriors.

HOMMAGE A RAOUL WALSH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Il était une fois un hors-la-loi.

LES GRANDS SÉDUCTEURS DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : les Frères Bouquinquant ; la Mille deuxième nuit.

MARGUERITE DURAS : Action République, 11e (805-51-33) : Détruire, dit-elle.

CYCLE ÉRIC ROHMER : Olympic, 14e (542-67-42) : le Genou de Claire.

INGRID BERGMAN (v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) : la Nuit des forains.

FRED ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Carioca.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Elle voit des nains partout.

FILMS CHINOIS « OMBRES ÉLECTRIQUES » (muet) : La Pagode, 7e (705-12-15).

RENÉ CLAIR : Escurial, 13e (707-28-04) : le Million ; 14 juillet ; Sous les toits de Paris.

MIKHALKOV KONTCHALOVSKY (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), en alternance : le Premier Maître ; Une nichée de gentilshommes ; Oncle Vania.

PANORAMA DU COURT MÉTRAGE FRANÇAIS : Péniche des Arts, 16e (326-92-55), t.l.jrs, 20 h 30 et 22 h 30.

Vu

Les hospices : « entre les chiffres et le mépris »

Sainte-Beuve avait ses Lundis où l'on parlait de tout et de rien, de politique et de morale. Michel Thoulouze, sur T.F. 1, a ses mercredis, « les Mercredis de l'information », un magazine pour grand public. Au dernier sommaire, le reportage de Jérôme Kanapa s'est ouvert et refermé sur une chanson grinçante : « On n'a pas tous les jours vingt ans ». C'était l'univers des hospices dans toute son horreur, même si la caméra évitait de s'attarder sur des détails sordides.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : la maison de retraite, l'hôpital de long séjour ou l'hospice, c'est encore, dans trop de cas, la mort sociale, le mouroir où notre société productiviste relègue ses vieillards, ceux du quatrième âge, lorsque la misère et la maladie, et plus encore la solitude et l'isolement, conjuguent leurs effets pour accroître, à l'approche de la mort, la dépendance et la marginalisation des plus faibles, des plus déshérités.

La mort, certains l'attendent depuis quinze ans dans un dortoir à Grugny en Normandie : un établissement public départemental qui est tout à la fois un hospice, en centre d'hébergement, une maison pour handicapés — l'exemple même de ces institutions dont le gigantisme, l'implantation et la gestion évoquent les pires hôtels-Dieu du dix-neuvième siècle. Neuf cents résidents rejetés à l'écart de tout village, à vingt-cinq kilomètres de Rouen. Des dortoirs de trente places, pas d'assistantes sociales, de kinésithérapeutes à temps plein, de rééducateurs ni de psychiatres ; pas d'autres distractions que le bistrot voisin, fermé à la demande du directeur. L'épicier du coin qui a pris le relais, fait fortune avec six mille litres de vin débités chaque mois : l'alcoolisme est le dernier refuge des petits vieux en uniforme de coutil. Une situation d'autant plus scandaleuse, que l'inspection générale des affaires sociales l'avait clairement dénoncée en 1971 puis en 1978.

D'autres ghettos, d'autres visions du bout de la nuit : l'hôpital de Rugles, également en Normandie, où règne une promiscuité néfaste, reliquat du temps où l'on assimilait la vieillesse à la paresse mentale, à l'inconduite ; l'hôpital Charles-Foix à Ivry, l'hôpital Clemenceau à Chamcueil, dans la banlieue parisienne, avec son médecin-chef autoritaire, une femme, qui demande à une autre, impotente celle-là : « Toussez un grand coup. Votre poitrine, ça grinçouille de partout ! ». Commentaire d'un psychologue : « C'est le syndrome du rescapé ».

Prenons garde : nombre des sept millions de Français actuellement âgés de soixant-cinq ans risquent de finir leurs jours dans ces milliers d'établissements dont la population devrait passer de trois cent mille personnes aujourd'hui à neuf cent mille en 1990. Il faut fermer tous ces mouroirs, les remplacer par de petites unités médicalisées, à dimension plus humaine. Une tâche immense, sans aucun doute : plus de soixante-dix mille lits, rappelait ces derniers jours M. Franceschi, secrétaire d'État chargé des personnes âgées, restent à rénover ou à reconstruire. Il faut surtout développer ce qu'on appelle le maintien à domicile, et tout cela réclame des efforts financiers considérables.

Peut-on encore, au vingtième siècle, ignorer les vieillards, les exiler du monde sous prétexte qu'ils coûtent cher à la société ? « Entre les chiffres et le mépris, *dit Jérôme Kanapa,* il y a des hommes et des femmes dont la vieillesse est l'aboutissement caricatural de l'ensemble des inégalités de toute une vie ».

Il était bon que l'on nous montre ce sombre album, car notre époque a trop peur des mots — comme elle a peur de la vieillesse et de la mort. Ces images-choc, dénonciatrices, auront peut-être plus de résonance dans la conscience populaire, que le meilleur éditorial.

JEAN BENOIT

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 4 JUIN

— *M. Michel Rolant*, président de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie, participe à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.-C., à 8 h 30.

— *M. Jacques Attali*, conseiller spécial du président de la République est l'invité de l'émission consacrée au sommet de Versailles à 19 h 20 sur France-Inter.

VENDREDI 5 JUIN

— *M. Maxime Gremetz*, secrétaire du comité central du P.C., est l'invité de l'émission « Plaidoyer » de R.M.-C., à 8 h 30.

— *M. Pierre Elliott Trudeau*, premier ministre du Canada, participe au journal de TF 1, à 13 heures.



M. Gilbert Pineau nommé chef de département à TF 1

M. Gilbert Pineau vient d'être nommé chef de département à TF 1, chargé des relations avec les auteurs et réalisateurs. Pour M. Jacques Boutet, président-directeur général de la première chaîne, « *cette nomination marque la volonté de TF 1 de renforcer le dialogue avec les auteurs, les réalisateurs et les créateurs en général* ».

[Né le 29 mai 1931 à Paris, docteur ès lettres, M. Gilbert Pineau, adjoint de Pierre Sabbagh à l'actualité (1966-1968), conseiller artistique du directeur de la télévision (1968-1969), chef du département dramatique vidéo à l'O.R.T.F. (1970-1974), a notamment réalisé, pour la télévision, cinquante-deux films de long métrage et quatre-vingts de court métrage. Metteur en scène de théâtre, auteur de scénarios pour le cinéma et de romans policiers, il a été conseiller artistique à la Société française de production de 1975 à 1978.]

● *Mme Jacquine Collins*, chef adjoint du service politique de TF 1, quitte cette chaîne, contre son gré, avec ses indemnités de licenciement. Entrée à la R.T.F. en 1958, elle collaborait à la deuxième chaîne à sa création en 1969, avant de rejoidre, en 1972, le service politique de la première chaîne, où elle était chargée, depuis cinq ans, des questions concernant le R.P.R. Mme Jacquine Collins est coprésidente de l'Association française des journalistes catholiques.

Jeudi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Mon petit âne, ma mère.
De P. Vialet. Avec J. Spiesser, E. Bellego, V. Descamps, C. Renard...
Mère abusive et problème de belle-mère dans le couple. Celle-ci exerce une pression sur son gendre déçu des comportements impudiques de sa femme.

22 h 10 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).

22 h 35 Série : L'aventure des plantes.
De J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.
Un face-à-face au sommet : l'homme et l'orchidée.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Une si jolie petite ville : Castres.

21 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
Quelques groupes super-vidéo 82 ; un film sur le groupe AC/DC ; portrait de Marvin Gaye.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (en hommage à Romy Schneider) : « les Innocents aux mains sales ».
Film français de C. Chabrol (1974), avec R. Schneider, R. Steiger, P. Giusti, J. Rochefort, F. Maistre, P. Santini (rediffusion).

A Saint-Tropez, Julie, délaissée par son mari, homme riche, plus âgé qu'elle et cardiaque, devient la maîtresse d'un jeune écrivain fauché. Les amants se débarrassent du mari par ce qu'ils croient être un « crime parfait ». A partir d'un suspense criminel, le portrait d'une femme isolée dans un univers d'hommes. Belle, mystérieuse, sans cesse « modifiée » psychologiquement par ses robes et ses coiffures, Romy Schneider fut admirable dans ce rôle insolite, dans cette tragédie glacée où la mise en scène atteint la rigueur d'un Fritz Lang.

22 h 20 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Récital Tacchino : *Concerto pour flûte et harpe*, de Mozart.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Entretien avec J.-G. Normann ; « Karolkarl », de J.-G. Normann. Avec M. Vitold, N. Nerval, N. Borgeaud, M. Thierry, etc.

22 h 30, **Nuits magnétiques** : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct de l'auditorium 105 de Radio-France) : « Troisième quatuor en la mineur », de Gounod ; « Quatuor », de Verdi ; « Quatuor », de R. Strauss, par le quatuor Margrand.

22 h 45, **La nuit sur France-Musique** : Studio de recherche radiophonique ; œuvres électroacoustiques de Schwartz ; 0 h 5, Kurt Weill.

Vendredi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : La vérité tient à un fil.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Plumes et diamants.
De J.-C. Averty, avec Zizi Jeanmaire, Bonino et Valentine Petit.
21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Les enquêtes insolites d'une veuve et de sa chienne Bibiche.
22 h 35 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
La mauvaise pente.
15 h Série : Embarquement immédiat.
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : l'amour après soixante ans ; chanson à histoire ; potion magique ; variétés.
16 h 45 Bonnes adresses du passé : James Joyce.
De J.-J. Bloch et R. Bernard (redif.).
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Mariolino ; Dick le Rebelle...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Woody Woodpecker.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Lonsdale, J.-M. Bory, N. Calfan...
Un jeune journaliste et sa femme organisent une réception dans leur propriété de Normandie. La fête tourne au drame.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. En route, compagnons.
Avec C. Krafft-Pourrat (le Colporteur et la Sorcière), *H. Pitaud* (le Pain de la terre), *H. Vincenot* (les Etoiles de Compostelle), *D. Roche (pour : « le Journal de ma vie », par J.-L. Menetra).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle « jeune cinéma français ») : Une fille unique.
Film français de P. Nahoun (1976), avec S. Chemineau, B. Labraska, P. Nahoun, J. Balasko, S. Maggiani, A. Salicetti (N.).
Juillet 1935. En vacances dans la propriété familiale, la fille unique d'une bourgeoise de province a des problèmes avec son mari, militant communiste. Un jeune Allemand apporte les échos du nazisme. Un groupe social se lézarde, investi par le climat historique. Philippe Nahoun a filmé et dialogué de façon moderne des êtres idéologiques d'une époque où se préparait le Front populaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vidéocraks.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Le Nouveau Vendredi : La face cachée du sommet.
Dans le cadre de « Feux croisés », magazine d'André Campana et Jean-Charles Eleb, un reportage d'Alain Taïeb. Réal. : Jean-Marie Perthuis.
Autour de la table qui réunit, à Versailles, les chefs d'Etat et de gouvernement représentant « sept pays industrialisés », se confrontent des modes de vie, des cultures et des choix de société. Un reportage sur ces sept pays face à la crise sera suivi d'un débat, en direct de Versailles, avec Jacques Attali, entouré de plusieurs chefs d'Etat étrangers.
21 h 30 Téléfilm : L'Ombre sur la plage.
Réal. Luc Beraud. Avec T. Liotard, C. Redgrave, P. Bonke, etc.
Une jeune femme se souvient de son engagement dans la Résistance, de sa rencontre avec un officier anglais, Harry. Une histoire d'amour, mais aussi un réquisitoire contre la guerre.
22 h 30 Journal.
23 h Prélude à la nuit.
« Variation sur un thème de F. Bridge », de B. Britten.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Vingt siècles de routes françaises ; Le mythe Jivaro ; Moins cinq ; A. Jacquard.
8 h, Les chemins de la connaissance : Quelques grandes dates de l'histoire de Narbonne (folklore et poètes) ; 8 h 32, Culture et politiques : Perle de culture au Japon ?
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Marguerite 1925 », avec Micheline Boudet.
11 h 2, Libre parcours récital : F. Cambreling, harpe ; H. Bouflet, violon ; H. Zulke, violon ; M. Michalakakos, alto ; J.-L. Bourre, violoncelle (Bartok, Debussy, Caplet).
12 h 5, Agora : « Les mystiques chrétiens des origines », avec O. Clément.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Cinq siècles de coexistence entre Grecs et Turcs.
14 h, Sons : Publics, va-et-vient.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Alliance » II, de J.-A. Michener.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : René-Martin Pillet (3).
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Emission spéciale « Ocora ».
18 h 30, Terreurs, merveilles et frissons d'autrefois : « Le guerrier de la nuit à la tête couverte de sang », d'après J.-A. Curtis.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre national des études spatiales.
20 h, L'homme dans le soleil : Saint-Pol Roux.
21 h 30, Black and blue : Elis Regina.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea (redif.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Destouches, Paganini, Reger, Beethoven, C.-P.-E. Bach, Moussorgski.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Le nouveau lyrisme : l'opéra (Berg, Bartok, Wagner, Sinopoli, Reimann, Kœring, Ferrero, Rihm).
12 h, Equivalences : Œuvres de Vierne.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Haydn, Beethoven, Sciortino, par le Trio Henry.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Petrasi.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Crussel, Magnard, Glière, Debussy.
17 h 2, L'histoire de la musique : Les trouvères et les troubadours.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Œuvres de Frescobaldi, Castello, Corelli, par G. Bezzina, violon, B. Verlet, clavecin, et C. Giardelli, violoncelle.
19 h 38 Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : « Symphonie no 7 », de Sibelius ; « Double concerto pour violon et violoncelle », de Part ; « Erstes Seehild », de Trojahn ; « Tiento », de Halffter, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck ; S. Gawriloff, violon ; U. Heinen, violoncelle : dir. C. Halffter.
22 h 5, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans : A. Duhamel ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

SUR LES GRANDES ONDES

JEUDI 3 JUIN

— Europe 1, 20 h : Radio libre au groupe Téléphone.

VENDREDI 4 JUIN

— Europe 1, 20 h : Radio libre aux pèlerins.

— R.T.L., 8 h 30-11 heures : Patrick Sabatier reçoit Roger Peyrefitte pour « L'illustre écrivain ».

— R.M.C., 12 h 45 : M. Jean d'Ormesson.

SAMEDI 5 JUIN

— France-Inter, 20 h : La Tribune de l'histoire, « Une incursion dans le plus vieux métier du monde », par André Castelot, en compagnie de Catherine Salles et de Max Challeil ; 21 h 30 : La musique est à vous, « Richard l'Enchanteur », en prélude au centième anniversaire de la mort de Wagner.

DIMANCHE 6 JUIN

— R.T.L., 18 h 45 : « Le grand jury R.T.L. - *le Monde* » : avec M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. ; 19 h-21 h : Spécial « Jazz in New Orleans ».

— Europe 1, 19 h : « Le Club de la presse », avec M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R.

LUNDI 7 JUIN

— Europe 1, 20 h : Radio libre à l'Orchestre de Paris.

— R.M.C., 12 h 45 : André Laurens.

MARDI 8 JUIN

— Europe 1, 20 h : Radio libre aux femmes seules.

MERCREDI 9 JUIN

— Europe 1, 20 h : Radio libre à l'U.D.F.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La lign col.*	La lign col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES
recrute pour
LABO DE RECHERCHES
région COMPIÈGNE

INGÉNIEUR CHIMISTE CONFIRMÉ

Ayant expérience en chimie organique (polyuréthanes, époxy).
Il animera une équipe de techniciens et sera amené à intervenir en clientèle.

Connaissance ALLEMAND et ANGLAIS appréciée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions nº 06151 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

---

115 000 F. ET +

JEUNES INGENIEURS ATTIRES PAR L'INFORMATIQUE :

BENEFICIEZ DES ATOUTS D'UN GRAND GROUPE FRANÇAIS !

C'est dans la Société d'Informatique de ce Groupe que vous ferez vos premiers pas.

La diversité des travaux que nous effectuons tant dans le département ÉTUDES que SYSTEMES est de nature à vous passionner.

JEUNES INGENIEURS, que vous soyez débutants ou avec une première expérience en informatique, saisissez cette opportunité en nous adressant vite un courrier de candidature qui nous précisera votre formation, vos motivations, les secteurs et plus particulièrement les travaux qui vous intéressent.

Lieu de travail Courbevoie.

Notre Conseil établiera les premiers contacts. Ecrivez-lui sous réf. 1546 M

ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier
75116 PARIS.

ALPHA CDI

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

pour visiter sa clientèle de praticiens médicaux en vue de financer leurs investissements et dresser avec eux leurs dossiers de crédit.

Le poste conviendrait à candidat d'une trentaine d'années ayant une bonne expérience de la technique de vente des produits de financement et si possible une connaissance du risque médical.

Des déplacements en province sont à prévoir et ultérieurement des possibilités d'implantation dans une grande métropole régionale.

Rémunération en rapport avec l'expérience.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 033913 M
85 *bis*, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS PROCHE BANLIEUE EST
Liaison RER
recherche

UN INGÉNIEUR ORGANISATION

- 30 ans environ.
- HEC, ESSEC ou grande école scientifique.
- 3 à 4 ans d'expérience dans un cabinet d'organisation ou dans une entreprise.
- Sens de la rigueur.
- Qualités de contact.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 40356 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

IMPT GR. PRODUITS CHIMIQUES
recrute pour
LABO DE RECHERCHES
région COMPIÈGNE

INGÉNIEUR CHIMISTE CONFIRMÉ

Ayant expérience en chimie organique (polyuréthanes époxy).
Il animera une équipe de techniciens et sera amené à intervenir en clientèle.

Connaissance ALLEMAND et ANGLAIS appréciée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions nº 06151 AMEP P.A., *37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.*

TEMAT MATRA

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES
diversifie son activité dans la TELEMATIQUE
recherche pour son DEPARTEMENT COMMERCIAL

Ingénieur Responsable d'Affaires Export

Sa mission sera d'assurer la gestion technico-commerciale d'un important contrat de vente aux Etats Unis.

Il effectuera la liaison avec le client et coordonnera les activités engendrées par la réalisation de ce contrat sous les aspects développement, fabrication etc...

Ce poste peut intéresser un ingénieur électronicien, qui après une expérience d'au moins 5 ans en télécommunication et/ou informatique aura élargi ses fonctions dans le suivi d'affaires export.

La maîtrise de l'anglais est *nécessaire.*

Le lieu de travail **PARIS.** Nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **JD 123** à **TEMAT** Service du Personnel 25/29 rue du Docteur Finlay — 75015 PARIS

TRÈS URGENT

LA S.A. MERLIN IMMOBILIER
recherche pour ses services administratifs
CANDIDATE pour SUIVI des DOSSIERS

Notions : JURIDIQUES
IMMOBILIÈREs
NOTARIALES
et
DACTYLO

EXIGÉES

Téléphoner le matin pour rendez-vous 373-12-24, poste 418.

Expert transports douane

Valeo (6,8 milliards de C.A. - 27.000 personnes).
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE.
(100 établissements dans 17 pays).

Au sein de notre Direction Centrale des Achats, vous assisterez et conseillerez les responsables des unités opérationnelles en matière de politique de transports et de douane. En tant qu'Expert vous représenterez les intérêts du Groupe auprès des organismes professionnels et administratifs concernés.

Ce poste situé à Saint-Ouen *(93) convient* à un **Cadre** de formation supérieure ayant acquis la maîtrise de ce domaine par une expérience d'au moins 5 à 7 ans.

Écrire sous référ. WP 488 AM.



4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Société d'Expertise Comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

DECS complet. Expérience Cabinet indispensable.
Poste évolutif pour élément dynamique.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prét. sous nº 4838/JN à A.M.P., 40, rue Olivier de Serres, 75015 PARIS. qui transmettra.

Société Electronique banlieue Sud-Est Paris recherche
TECHNICIEN SUPERIEUR
INGENIEUR ELECTRONICIEN
pr. B.E. électronique marine connaiss. microprocesseur exig. Ecr. s/nº 9285 à PMP 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

L'INSEP

développe son département INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE et recrute

INFORMATICIEN

Ingénieur ou études sup.
Temps *partiel* ou plein temps
pour missions de formation et de conseil.

Adresser curriculum vitae à L'INSEP
4, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Un commercial pour le conseil opérationnel

CONSULTANT

EGOR Promotion, Société du Groupe EGOR *est spécialisée dans la recherche et la sélection de commerciaux. Notre développement* nous conduit à coopter et à former un nouveau consultant.

Nous souhaitons rencontrer une personnalité *sensibilisée* à l'importance du facteur humain en Entreprise et possédant une expérience déjà significative de l'animation d'hommes, de l'organisation et de la démarche commerciale.

Il est diplômé de l'enseignement supérieur de préférence commercial *ou économique. Indépendamment de sa formation et de son* expérience, il est surtout motivé par une activité diversifiée qui intègre l'approche commerciale, l'étude des postes, des structures, et l'évaluation des ressources humaines.

Il est doué d'une grande capacité de travail et désireux de s'intégrer dans une *équipe jeune;* et s'il est à l'image *de nos résultats et de nos* ambitions, nous saurons le reconnaître...

Nous remercions les candidats d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. EP 05 à Franck DUVAL, à

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system





emplois régionaux

Jeune ingénieur système

LA FILIALE INFORMATIQUE D'UN TRES GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche un **Jeune Ingénieur Système.**

*De formation supérieure, ayant 2 à 3 ans d'ex*perience professionnelle, de préférence sur IBM (DOS - VSE - CICS), il aura un rôle important d'assistance auprès du service études pour le développement d'applications de gestion transactionnelle.

Poste interessant pour un candidat, désireux de s'intégrer dans des équipes etoffées et performantes, disposant d'importants moyens informatiques.

Poste région Creil (Oise).

Ecrire sous référ. EX 495 AM.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Impte entrepr. secteur bâtiment ch. 1°) Adjoint au chef du personnel 3 *ans min. fonct.* personnel HEC, Sup de Co + licence droit. 2°) Cadre administratif pour coordination problèmes comptables et fiscaux. *Sup de Co* + ICG. CENAF - 297-49-95

SOCIÉTÉ COSMÉTIQUES ET CAPILLAIRES
recherche
pour ses laboratoires

DOCUMENTALISTE-BIBLIOTHÉCAIRE

scientifique ayant une expérience en *interrogation sur* banques de données.

Cette personne aura à animer une équipe de documentation *et de traduction. Anglais* courant indispensable et allemand souhaitable.

Lieu de travail : proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec *C.V. à C.G.P. (réf. 87), 14, rue* Jean-Mermoz, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Limeil-Brévannes rech.

CONTROLEUR

Pour fabrication et B.E., expérience *similaire, souhaitée.* T. pr rendez-vous. 569-40-17.

Centre d'hébergement
A ÉTAMPES
Recherche
POUR REMPLACEMENT

ÉDUCATEUR « TRICE »

Personne ayant le goût et l'expér. du travail, auprès d'hommes en difficulté.
Tél. : pr R.V. 494-80-36.

Sté Inter. de V.P.C. rech. un *ou une RESPONSABLE :* gestionnaire fichier informatisé, location, échange adresses et asile colis. Expérience identique souhaitée. Poste à créer à Paris ou à Nice.
Ecrire avec C.V. à : O.G.P. Mlle Untsman, *5, rue Agar, 75016 PARIS.*

Jeune société en pleine expansion spécialisée dans le domaine des équipements et testeurs pour réseau *télématique*
recherche

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. Diplôme ingénieur spécialité informatique ou BTS *informatique.*
Pour prendre la responsabilité de la promotion de lignes de produits.
Déplacements fréquents en *France.*
Anglais lu et parlé indispensable. Formation assurée.
Lieu de travail : proche Orsay (91).
Ecrire à : INTERDATA, B.P. 90, 91943 LES ULIS.

D.M. INVESTISSEMENT
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

pour ses agences de Paris, *Melun, Versailles, Pontoise.*
- 1re année : formation au métier de conseiller en gestion de patrimoines.
- 2e année : fonctions d'encadrement.

Adresser C.V. à D.M. Investissement, 6, rue *Newton, 75116 PARIS.*

---

propositions commerciales

MIAMI-BEACH U.S.A.

Promoteur gérant avec succès zones résidentielles, chaînes d'hôtels internationaux et institutions financières de premier rang, invite courtiers et agents immobiliers *pour* vendre condominiums résidentiels dans nouvel hôtel de luxe *Oceanfront Hotel et ensemble* condominiums situé entre Fontainebleau Hilton et Doral Hotels, Miami Beach, Florida.

Contacter :

J.D. THOMPSON, Vice-Président
AMERICAN EQUITY INTERNATIONAL CORP.
4500 Biscayne Boulevard - Suite 340
MIAMI - FLORIDA 33137 U.S.A.
TEL. (305) 573-05-80 - Télex 810.848.4214 AMEQ.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « gros calibre », niveau 3 A-3 B ayant une grande expérience en logiciel système Temps réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE
Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, *pays de l'Est, etc.*
LES SALAIRES SERONT TRÈS ÉLEVÉS, 250.000 F + POUR LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS.

15 INGÉNIEURS

3 ans d'expérience en logiciel Temps réel.
Formation téléphonie assurée.
Lieu de travail : NANTES.
Ecr. nº 2021, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, *75011 Paris.*

Centre Socio-Culturel, d'animation de Chambéry-Le Haut recrute Directeur (trice). Expér. prof. d'animat., gest. 5 a. min. Format. CAPASE ou assimilé. C.V. + lettre manuscr. Dépôt des candidatures, urgent.
Ecr. : 507, rue du Pré-de-l'Ane, 73 CHAMBÉRY-LE HAUT.

JURISTE

Généraliste recherché par Sté d'Expertise comptable NANTES, Droit des contrats social, stés, fiscal. Mini-licence droit. Expér. 5 ans mini-entre*prise ou cabinet. Disp. rapidem.* Ecr. C.V. + photo + prétent. FIDETA, B.P. 906. 44026 NANTES cedex.

Notaire, BASSE-NORMANDIE, rech. CL. H.R., jeune et actif, habitué à la réception de clientèle et à traiter tous dossiers.
Libre rapidement.
Tél. : (16) 31 92-80-22.

LE GROUPE DES ACTIVITES MEDICALES DE THOMSON CSF offre à un

INGENIEUR

DE HAUT NIVEAU
(ENSEEIHT, ESE ou équivalent)

l'opportunité de prendre en charge l'étude et le développement de nouveaux matériels utilisés en télévision numérique medicale.

Cet ingénieur, ayant de préférence quelques annees d'expérience, devra être capable non seulement de diriger une équipe mais de se familiariser très rapidement avec les techniques très particulières et très avancées utilisées en imagerie numerique.

Une compétence dans le domaine vidéo sera très appréciée.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prét. sous no 37064 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra Discrétion assurée

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

secrétaires

Sté Tuyauterie Industrielle VITRY-SUR-SEINE (850 pers.) recherche pour ingénieur ccial

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO bilingue anglais CONFIRMÉE.
Libre courant juin.
Débutante s'abstenir.
Tél. pr R.-VS 880-85-05.

---

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, *Amériques*, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

L'État offre de nombreuses possibil. d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous *avec ou sans diplômes. Deman*dez une doc. sur notre revue spécialisée *France Carrières* (C16), *B.P. 402-09 Paris.*

---

travail à domicile

Dactyl. 17 F/p. Perman. tél. 35 F/jour. Traductions-*interprétariat. 246-84-90.*

Cherche tous travaux copies, thèses, rapports, etc.
Téléphone : 306-08-98

deux-roues

Vends KAWASAKI ST à cardan, avril 1980, 36.000 km, *noir* et gris. Bon état général (factures) et nombreux accessoires : 16.000 F à débattre. *crédit possible.*
Pascal Monnier
657-39-22, H.B.
ou 546-37-11, *soir.*



مكرر من الأصل

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

PRES PLACE DES VOSGES
RUE DE BIRAGUE
2e ét., 2/3 P., 70 m², conft, chauf. individuel, cave. Prix 800.000. LES LOSANGES, 261-81-15 poste 489.

MARAIS : EXCEPTIONNEL
Charmant hôtel particulier sur cour fleurie. Tél. : 277-83-54.

SAINT-LOUIS-EN-L'ILE
BEL APPARTEMENT 50 m², 2e étage, ascenseur. Px 700.000 F. T. 720-46-45.

5e arrdt

MAUBERT grand 2 pces, cuis., entrée, bains prévoir travaux. 460.000 F. — 634-08-20.

SAINT-MARCEL, immeuble réc. gd 3 pièces, revoir décoration. Tél. : 634-06-20.

PL. SORBONNE
2 pces cft, 3e ét. 331-89-46.

MAUBERT, rénov. imm. XVIIe classé, duplex, 242 m², 2 réceptions, 4 chambres, 3 bains. Tél. : 706-81-13.

POLYTECHNIQUE
PETIT IMMEUBLE STANDING, ascenseur, vue dégagée. APPT SUR MESURE. Bureau : vente du lundi au samedi de 14 à 18 heures, 18, R. DESCARTES.

Austerlitz. — 354-95-10
GD STUDIO CALME.

MONGE: Situation exception., verdure, soleil, living double + ch., 750.000 F. T. 535-15-34.

RUE DES FEUILLANTINES
4 p., cft, 88 m², 4e ét., PIERRE DE T., CHARME. Px 1.100.000 F. 540-73-01.

PRÈS LUXEMBOURG
7, RUE ROYER-COLLARD
Luxueux séj., 2 ch., tt cft, impeccable, placards, cheminée. S/place JEUDI, VENDREDI, SAMEDI 14 h 30 à 17 h 30.

PANTHÉON
Cause succession - Urgent
2 P. de charme 55 m² + jdinet.
Téléphone : 734-36-17.

JARDIN DES PLANTES
Constr. GD LUXE en cours
LE POLIVEAU
du 2 au 5 p., et DUPLEX. Jeu., vend., sam., 14-19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU.

6e arrdt

LUXEMBOURG-VAVIN 2e ét., standing, grand 6 pièces, 270 m² + 3 p. attenantes, hab. ou prof. 3.400.000 F. « TAC » 329-33-30.

LUXEMBOURG-VAVIN stdg, sol., dupl. 2e/3e ét., 18 p., 740 m² + terr., prof. aut., 6.800.000 « TAC » 329-33-30.

7e arrdt

CHAMP-DE MARS SUFFREN
STANDING - Charges réduites
GDE RÉCEPT. + 2-3 CHBRES
1.280.000 F. 722-98-43 mat.

SUR BELLE AVENUE
Imm. récent, balcon, 141 m², 4-5 chres divisib. Parfait état. T. 633-29-17 - 577-38-38.

10e arrdt

BONNE-NOUVELLE. P. de t., b. séj., bns, w.-c., cuis., 6e ét., asc. 235.000 F. 233-25-82.

11e arrdt

3 pces à rénover, imm. ravalé. 270.000 F. — Tél. pptaire. 324-32-16 et 705-83-49.

FG SAINT-ANTOINE
4 p. à conforter 350.000 F.
2 p. cuisine, bains, 220.000 F.
Tél. : 587-33-34.

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
L'ESTEREL DE PARIS
Constructive neuve
Studio, 2 P., 4 P., cave, park.
Sinvim et Cie - 501-78-67.

NATION
AV. DU BEL AIR.
2 p. tt cft, 1er ét. s/cour
210.000 F. 345-58-10.

13e arrdt

CORVISART
PLACEMENT
Dans rue calme, Studio tout confort, cave, parking.
Sinvim et Cie - 501-78-67.

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRETS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, Gentilly. 3/4/5 pièces.
SERCO
546-07-73 ou 723-72-00.

MÉTRO TOLBIAC
duplex. PLEIN SOLEIL, double living, 2 chbres, bains, cuisine dînatoire, lingerie, penderie. PRIX TRÈS INTÉRESSANT direct. propriétaire 293-36-82.

GOBELINS p. de t., studio entrée, cuis., soleil, 155.000 F. 325-97-16.

14e arrdt

Denfert — 9, rue Emile-Dubois. 160 m², 6 pièces. 354-42-70
VUE TOUT PARIS
Balcon. Vendr., sam. 13/17 h.

Sur grand jardin, 2 pièces, 50 m², récent, 4e ascenseur, 420.000 F. G.B.I. 828-90-50.

MONTSOURIS IMM. STDG. Beau 3 p. + terrasse 9e ét. Px 860.000 F. T. 589-49-34.

Près Montsouris imm. 1968, 3 p., 74 m², balcon, parking. Px 750.000 F. T. 589-49-34.

ALÉSIA - Imm. réc. Gd séj. + chbre sur verdure. 530.000 F. Téléphone : 734-36-17.

15e arrdt

BOUCICAUT. Séjour double, 3 chbres, 2 bains, balc. 4e, asc. 1.060.000 F. 531-20-89.

VAUGIRARD. Grand studio cuis., bains, balc. 5e, asc. 470.000 F. 531-20-89.

CHAMPS DE MARS récent gd stand., duplex, 7e et 8e étages, 8 p. 175 m² + 250 m² terrasse plantée, vue imprenable sur Paris. Box pour 2 à 3 voitures. 3.400.000 F. 783-89-86 ou 548-54-89.

OLIVIER-DE-SERRE bel imm. 4e ét., 2 p. 38 m², bon plan. 320.000 F. T. 828-90-50.

MONTPARNASSE
Dans immeuble pierre de taille 3 pièces, cuisine, tout confort, 3e étage. Prix : 490.000 F. Frais d'installation : ascenseur en supplément. Sur place, 135, rue de Vaugirard. Vendredi, sam., dim. de 11 h à 19 h. Agence s'abstenir. Tél. 734-71-99 de 18/20 h.

117, RUE DU THÉATRE
PET. IMM. NEUF GD STDG
2-4-6 pièces, balcon, jardin. Livraison début 1983.
C.C.F.I. 227-96-84
Bureau de vente 579-84-42.

SÈVRES-LECOURBE
Dans voie privée, 2 p., tt cft, pl. sol. 490.000 - 734-38-17.

16e arrdt

BASSANO, 100 m². Caractère, liv., 3 chbres, gd cft, ref. nf. 1.250.000 F. 550-34-00.

JARDIN DU TROCADÉRO
appartement de prestige avec vue sur Paris, 7 pièces + service + parking, 250 m². Écrire à SANTANDREA FRANCE 20, place Vendôme, Paris-1er ou sur rendez-vous
Téléphone : 260-67-36/66.

Me JASMIN - 4/5 P. 100 m², 3e ét., dégagé, tt cft, chbre serv., soleil - 500-78-65.

CHARME PROVINCIAL
Maison 180 m² + jardin, 4-5 ch., sanitaires, cuis., neufs. 28, r. Civry, vend./sam. 13-16 h.

17e arrdt

ATELIER ARTISTE : 55 m² dans H.P. état neuf, tt confort, asc., calme. 550-34-00.

RUE DES ACACIAS
bel immeuble, 2 pces, tt cft, impecc., calme. 600.000 F. 327-84-97.

PLAINE MONCEAU
Pptaire vend direct. de imm. bourgeois 3 p. tt cft rénové, 55 m², 310.000 F. 387-95-97.

45, AVENUE DE VILLIERS
Métro MALESHERBES.
RÉHABILITATION PRESTIGE.
Anciens ateliers artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS.
Luxueuses prestations. Visite jeudi-vendredi 12 à 18 heures.

PLACE WAGRAM
4 p., 90 m², bon état
950.000 F. 562-17-17.

VILLIERS 82, bd Batignolles. Bel imm. 2 P., gde cuis., s. à m., tt cft, soleil, calme. Px 440.000 F. Vendredi, 14/17 h., esc. 2, 6e ét. gauche, asc. ou 503-17-92.

18e arrdt

RUE DES AMIRAUX (Me Simplon). Part. vd ds petit immeuble 1972, stand., pierre de t., 7e et der. ét. asc., studio 28 m², cuis., s. de bns, w.-c., balc. sud, cft, cave. Libre 1er juillet. Prix 280.000 F. Tél. : 844-48-15 pour R.V.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT, maison 6 pces, tt cft, avec gd jardin. Px 1.280.000 F. - 297-52-73.

20e arrdt

Studios et 2 pces tout équipés, depuis 145.000 F, dans joli petit imm. rénové, jardin 100 m². 75, r. Pixérécourt, Me Télégraphe, s/place ts les jrs 15/19 h ou 580-88-06 de 7 h à 21 h.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON
2 pièces tout confort 55 m² + parking en s/sol. Bord de lac, 3' de la gare, site agréable. Prix 350.000 F.
Tél. après 20 h. 905-57-18.

92 Hauts-de-Seine

VUE TOUT PARIS
Châtillon, limite Clamart.
Part. vend 3-4 P. imm. récent 92 m² + 25 m², balc. + 2 park., moquette sur parquet, tissu mur., s. de bns neuve. Urgent. Px 625.000. Tél. 885-14-53.

BOIS-COLOMBES
à 300 mètres de la gare, Paris-Saint-Lazare à 7 mn, dans petite résidence de standing en pierre de taille, beaux appartements de 2 et 4 pièces.
Sur place, 34, rue du Général-Leclerc, ouvert tous les jours, sauf mercredi et vendredi, de 14 à 19 h.
Téléphone : 784-89-19
ou UFIC SIVEGI 260-30-00.

SAINT-CLOUD
VAL D'OR. Près gare. 4e ét. Résidence tt cft. Beau 4 P. 119 m² + balcon. Parfait état. VUE PANORAMIQUE S/PARIS Beau 4 P. Rez-de-ch. 102 m² + 30 m² balc. + 70 m² jardin privatif. Parfait état. SEICAP Syndic - 266-52-28.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces - Commerce.
Renseignements : 82, Grande-Rue, tous les jours, sauf mercredi, de 14 h. à 19 h., samedi et dimanche, de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 19 h.
507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

GARCHES centre
studio de 31 m² rénové, cuisine équipée, 2 p. duplex sous les toits. Téléphone : 562-06-06.

NEUILLY DUPLEX
Immeuble récent grand séjour, 2 chambres, balcon, parking. 1.200.000 F. L'IMMOBILIÈRE 747-08-30.

Sèvres-Ville-d'Avray luxe appt 65 m² + jardin 120 m², vue bois, 325-20-77, soleil.

VILLE-D'AVRAY
Particulier vend à 5' à pied de la gare, un appartement de 126 m² au 1er étage, sur jardin, d'une petite résidence composée de double living + bureau + 3 chambres + 2 bains + terrasse + 2 parkings en sous-sol + cave, calme, soleil. Px 1.150.000 F. T. 709-04-95.

NEUILLY - Ét. élevé, beau 2 P., tt conf., 126, rue PERRONET. Le 4/6, de 15 h. à 18 h.

SAINT-CLOUD, près gare
105 m² habit. + 20 m² balcon
Vue sur Paris
Récept. double + 2 chbres + 2 s. de bains, gar. Parf. état. Saint-Pierre, tél. : 563-11-88.

93 Seine-Saint-Denis

LIVRY-GARGAN
Résidence « le Parc au Cèdre » rue E.-Macé/rue D.-Papin
Studios et appt de 3 à 5 p. avec possibilité de Prêt Conventionné
Prestation de qualité
Livraison 3e trim. 1982.
S'adresser sur place, de 14 h. à 18 h., sauf mardi et mercredi.
LA MAISON DU G.SCIC
330-32-01.

94 Val-de-Marne

MAISONS-ALFORT
4 P., tt cft, imm. récent dans petite résidence, cave, box. Sinvim et Cie - 501-78-67.

VINCENNES 3 p.
70 m² en duplex, imm. récent 76, ét. élevé, asc., clair, calme, cuis. aménagée, cave, parking. 640.000 F. Micot, 344-43-87.

VINCENNES
imm. caract. 1979, 50 m. bois. Studio 26 m² dernier étage. Sinvim & Cie - 501-78-67.

95- Val-d'Oise

95 VAL-D'OISE à Deuil-la-Barre Part. vend : quartier résid. beau F 4, séjour double, 3e — et dernier — étage. Faibles charges, chauffage gaz individ., cuis. bains, aménagés. Tous commerces, écoles, administrat., stade, piscine, patinoire, squares, parking, cave, cellier. Gare à 5 mn. Autobus à 2 mn. Conviendrait : cadre, enseignant, fonct. Px 320.000 F. Tél. 660-35-95 soir.

Province

A SAINT-RAPHAEL
ds imm nf, face mer, gd stdg 3-4 PIÈCES TERRASSE au dernier étage. Très gd cft, 86,94 m² + terr. 101,23 m², 1.220.000 F. (cave et parking sous-sol inclus).

Rens. et vente GEFIC VAR, av. H.-Vadon 83700 St-Raphaël. Tél. (94) 95-52-11 ou GEFIC PARIS (75116), 4, pl. d'Iéna. Téléphone : (1) 723-78-78.

A vendre
raison familiale
EN CORSE
PLAINE ORIENTALE
à deux pas de la mer
et de la montagne
RÉGION GHISONACCIA
JOLIE VILLA
plain-pied
de 125 m² habitables avec grande terrasse couverte plus garage, sur 5.000 m² de terrain aménagé (agrément, verger et potager).
Séjour avec cheminée centrale, cuisine aménagée, 4 chambres, bains plus salle d'eau couleur, 2 w.-c., chauffage central mazout.
PRIX 800.000 F
PIBAROT IMMOBILIER
1 bis, rue Emile-Jamais,
30000 NIMES
Tél. : (66) 67-27-72 et domicile, 67-39-89.

PORT LA GALERIE - THÉOULE
Particulier vend studio sur le port. Tout équipé. État neuf. Téléphoner de 10 h à 18 h au : (93) 75-40-48.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'ENTREPRISE, 46 ans. Docteur en droit privé. Anglais, italien courants tous niveaux. Formation et pratique au Common Law et droit continental. Droit international des affaires et droit comparé du pétrole. Expérience professionnelle rédaction, négociation grands contrats, litiges et arbitrages commerciaux internationaux.
EXAMINERAIT : propositions cabinets internationaux, entreprises à l'export, sociétés multinationales. (Section BCO/JCB 219)

FEMME CADRE JURIDIQUE, 30 ans. Maîtrise de droit public + certificat droit européen. Anglais LPE. 2 ans expérience au sein collectivité locale (gestion contrats assurance, contentieux, rédaction d'actes juridiques, affaires immobilières, études diverses...). Mobilité. Sens commercial.
RECHERCHE : situation avec responsabilités dans toute entreprise désirant renforcer département contentieux. Paris-R.P. (déplacements acceptés France-Etranger courte ou longue durée). (Section BCO/JCB 220)

CADRE SUPÉRIEUR, 48 ans. Bilingue français-anglais MBA Wharton, 22 ans expérience dans l'industrie pharmaceutique internationale (France, Japon, U.S.A., Amérique Latine) en marketing, négociations de licences, direction générale.
RECHERCHE : position de responsabilité dans les mêmes disciplines basé en France ou à l'étranger. (Section BCO/JCB 221)

EXPERT COMPTABLE confirmé, 41 ans. Trilingue français, anglais arabe. 15 ans expérience (finance, commercial, audit) en France et à l'étranger dont 6 ans auprès d'une firme internationale d'audit, méthode anglo-saxonne, secteurs : banque, négoce international, services. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation Paris-R.P. (Section BCO/JCB 222)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.F. 23 ans, bil. anglais, notion dactylo, ch. emploi standardiste, réception. T. 805-10-00.

Jeune Femme 37 ans
SPÉCIAL. DU COMMERCE INTERNATIONAL
POUR L'ASIE DU SUD-EST
Chine, Hongkong, Singapour. Bonne connaiss. du CHINOIS, 5 a. d'exp. sur le terrain. Ch.POSTE A RESPONSABILITÉS : analyse économique, établissem. de stratégie cciale. Ecr. s/nº 6.313 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE TECHNIQUE. Anglais, français, 3 ans expérience Canada, U.S.A. Recherche poste Paris. 539-41-31.

Cherche tous travaux à dactylographier. Urgent. Ecr. s/nº 6316 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bac C, DEUG-MIAGE, Homme 30 a., exp. assembleur micro, languages basic cobol, pascal, fortrain, ch. place stable. Ecr. s/nº 6.315 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

15 STAGIAIRES
en fin de formation de directeurs d'équipements et de services de tourisme social niveau 2 agréé ministère du temps libre, exp. professionnelles diverses, étudient tes propositions. Écrire à Formation et Démocratie, 18, rue Franklin, 92000 Nanterre.

J.F. assistante export diplômée études supérieures, bilingue français-anglais, bonnes connaissances de russe, maîtrisant parfaitement les techniques de l'exportation de l'élaboration de l'offre à sa négociation sur place et son suivi financier (impliquant grande disponibilité pour déplacements) recherche situation en rapport.
Écrire Mme Annick CLERC, 42, rue Cler, 75007 PARIS.

MÉDECIN JURISTE
30 ans
- Médecin légiste + dommage corporel, maîtrise en Droit.
- Médecin pénitentiaire.
- Toxicologie, sexologie.

Expérience expertise, droit médical, esprit d'initiative, de synthèse, dynamique, sens des responsabilités.
Étudie toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 033.791 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune fille 19 ans, cherche emploi stable pour s'occuper d'enfants dans maison d'enfants, crèche, etc., ayant B.E.P social, BAFA, expérience enfants handicapés, stage en crèche, jardin d'enfants, centre de loisirs. Téléphone : 245-87-05.

Professionn. de l'imprimerie, 45 a., 25 a. expér., chef fabric. cherche responsabilité. Presse. Publicité ou autre. Téléphone : 492-93-43.

Urgent, jeune fille 16 ans 1/2. Cherche poste employée de bureau ou comptabilité. Ecr. s/nº 6311 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 12 ans d'expérience secrétariat de direction, dernier emploi : plus de 5 ans cadre bancaire, connaissant dactylo, sténo, télex ; habitude contacts clients-fournisseurs, recrutement personnel, anglais : examen, consulaire 1er degré, recherche situation stable à partir du 15 juin, préférence 91-92-94. Intérim s'abstenir. Ecrire sous le nº T 033.911 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 21 ans D.O.M. sérieux, bne prés., B.N.S. + REA permis ambul., ch. remplacement ou temps complet ambulancier SMUR. T. 735-54-44.

HOMME 30 ans, documentaliste-bibliothécaire, form. : français, chinois, italien, anglais, expo. 7 ans documentation Chine-Italie. Étudie toutes propos. en rapport avec langues chinoise ou italienne. Ecr. s/nº 2.737 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Employée de bibliothèque-discothèque titulaire A.B.F. 3 ans expérience, étud. toutes propositions C.E. ou B.M. Ecr. s/nº 2.724 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES
Maîtrise SC.-ÉCO. + C.E.S.I. Expérience P.M.E., P.M.I. souhaiterais intégrer une équipe d'études du prêt et de financement ou entreprise administratif et service. Ouvert à toutes opportunités.
Ecr. s/nº 6.325 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

l'agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un Chenil
VIE DE FAMILLE. 731-36-11.

Artisans

Rénovation - Coordination. Tous corps d'état. Sérieuses référ. Tél. : 201-90-26, de 12 h à 13 h et après 18 h.

DU MAÇON AU TAPISSIER
Le service agencement d'appartement des Galeries Lafayette se charge de travaux de toute importance.
Cuisine, salle de bains, rénovation partielle ou totale, d'une pièce, d'un appartement, d'hôtels.
Galeries Lafayette, téléphone : (1) 281-22-93 40, bd Haussman, 4e étage.

PLOMBERIE CHAUFFAGE SERRURERIE
J.-J. MOROSOLY,
1, résidence Edmond-Rostand, 95600 EAUBONNE.
En cas d'absence, répondeur téléphonique : 416-49-93.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
(ouvert même juillet et août)
Ts travx : maçonnerie, électr., plomber., menuis., peint.... Sér. réf. T. : 233-73-78.

LES CHOMEURS ASSOCIÉS
Plomberie, peinture, menuiserie. Devis gratuit. 523-16-06.

Bateaux

A vendre Antarès Croisière 7,50 m, 1980, moteur Volvo 130 CV diesel, équipement 5e cat., nombr. options, lock, radio, téléph., 2 batt., plage arrière - Grand Tau - guindeau Goyot. Parfait état. Visible à Bandol. Tél. h. de bureaux : 16 (94) 20-47-94 ; le soir : 16 (94) 46-59-19.

V. Dufour 2800, 77, Diesel, sécu. 2e cat. prêt à nav. Tél. Marché du bateau 94/41-45-47.

V. Gin Fizz, équipé 2e cat. état superbe. Tél. marché du bateau l'après-midi 94/41-45-47.

Le Marché du bateau vend First 42, First 38, Gib Sea 28, Folie douce, Samouraï, Ecume-de-Mer, Aquila, Atlante, Gib Sea MS 33, Renseignements l'après-midi 94/41-45-47.

V. Flush Poker 1975 — exc. état, moteur neuf. Tél. av. 10 h. 94/25-96-79.

V. Chalutier Nordique transformé plaisance 13 M — Bateau pouvant aussi convenir pour école de plongée — Tél. Marché du bateau l'après-midi 94/41-45-47.

Le Marché du bateau a sélectionné parmi ses occasions : Arpège, Flush-Poker, Folie-Douce, Dufour 2800, Gibsea 28, Gibsea 37, Écume-de-Mer, Atlante, Romanée. Renseignements l'après-midi, 94/41-45-47.

V. Gin-Fiz, équipé 2e cat. Diesel 30 CV, prêt à naviguer, état tout à fait exceptionnel. Tél. : avant 10 h 94/25-96-79.

V. First 42 neuf avec ou sans plusieurs mois de location. Tél. F. Cortez. Marché du bateau, 94/89-10-13.

V. First 32 comme neuf équipé 2e cat. Tél. Marché du bateau, 94/89-10-13.

V. Ketch 13 m. chalutier de la Baltique transformé. Bateau puissant et de caractère. Tél. Marché du bateau 94/41-45-47.

Cours

EXPRESSION et création céramique à l'Atelier des BRIKEZOLCES, 21, rue LIANCOURT 14e. 321-59-38. COURS POUR TOUS TOUTE L'ANNÉE. STAGES INTENSIFS JUILLET/SEPTEMBRE.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Fourrures

UN GRAND FOURREUR dans le 12e
Répare, Transforme, Nettoie, Garde votre Fourrure et Vend à PRIX FABRICANT
STEIN FOURRURES
26, rue Taine. Tél. 343-87-58.

Instruments de musique

PIANOS
A saisir 11-5 au 10-6 suite inventaire et réorientation partielle des activités. Remise exceptionnelle de 12 % sur excédents sticks neufs et occasions.
A céder pièces de collection en Steinway, Bechstein, Pleyel, Érard, etc., garantie et services assurés.
PIANOS MAGNE
Centre musical Bösendorfer, 17, av. Raymond-Poincaré, Paris-16e (Me Trocadéro). Téléphone : 553-20-60.
Agence : Bösendorfer, Ibach, Grotrian-Steinweg, Euterpe, Feurich, Schimmel, Pleyel, Seiler, Rameau, Dietmann, Clavecins Sperrhake.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
Refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Bijoux

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo. ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS)

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : St-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi. 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F TTC m² - 658-81-12.

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE — 50 % DE SA VALEUR 842-42-62.

Vidéo

PHOTO LÉO
HIFI - TÉLÉ - CINÉ - VIDÉO
Club Sony Vidéo
2 FORMULES D'ABONNEMENT
VHS
Avec contrat.
9,60 la K 7 par semaine.
10 % remise aux lecteurs de cette annonce
13, avenue Aristide-Briand, 94230 CACHAN. 665-54-01. et 8, place Jean-Jaurès, 92120 Montrouge. Téléphone : 253-03-38/39.

Soldes

Vos stocks morts vous tuent. Vendez-les vite hors votre circuit commercial. Envoyez échantillons et courriers Sté DELPHS 58, bd de Strasbourg 75010 Paris. Téléphone : 807-43-34. Télex : 21-54-20.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Matériel de bureau

Mach. écrire IBM 1.900 F. Photoc. 2.500 F. Duplic. Coffre-fort 3.400 F. - 246-20-46.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LA ROCHELLE - Résidence Les Clarines, face plage, port. Studios et appartements équipés, terrasse, parking. Aire de jeux pour enfants. École voile, location bateaux. Du 29 mai au 29 septembre. 1 semaine de 800 F à 1.335 F pour 1 studio 3 personnes. Téléphone : 256-30-50.

La montagne en été : LA PLAGNE, (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitch., balcon. Activités club. Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 semaine à partir de 895 F. pour 1 studio, 4 personnes. Téléphone : 256-30-50.

HYÈRES (Côte d'Azur)
Hôtel Club Plein Sud sur plan d'eau. Piscine, tennis, voile, planche à voile, chambres single, double, triple, salle de bains, balcon, tél. Du 3 juillet au 21 août. 1 semaine à partir de 1.810 F par pers., pension complète. Tél. : 256-30-50.

QUERCY
Pays des MERVEILLES.
détendez vous
« chez NADAL »
Pension, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant. « Chez NADAL », 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS) Téléphone : (65) 30-91-55 30-92-35.

ILE GRECQUE Loue mais. ou studio. Juin, juillet. Août. Part. à part.. Téléphoner matin : 544-21-97.

A FRÉJUS (Var)
Dans villa avec jardin, loue appartement pour 4/5 personnes, tout confort équipé, calme, 800 mètres de la plage. Août 4.500 F. Téléphone : (16-93) 51-02-02, de 9 à 14 heures.

A 3,5 km Sarlat « Dordogne »
Maison neuve à louer pour 4 personnes, tt cft, terrain clos sur 2.000 m². Juin 2.100 F. Août 3.300 F. Septembre 2.100 F. Mme COMPOSIEUX : Tél. : (16-53) 59-14-74. 24200 LA TRAPPE.

LOCATIONS MEUBLÉES à la semaine en Haute-Savoie. Doc. gratuite sur demande. Rens. : HEURO-VACANCES, B.P. 18, 74240 GAILLARD. Tél. (50) 38-74-02.

GASSIN village 7 km Saint-Tropez, très agréable duplex 3 pers. Juin : 800 F/sem. Juillet-août : 1.300 F/sem. Tél. 19-34-1-273-03-40 ap. 20 h. Mme Martin, Marques de Lozoya nº 3 Madrid 30.

Le Club vert 20 ans Paris MICRO-INFORMATIQUE mixte, 8 stagiaires 10-16 ans. 5-10 juillet, initiation, 19-24 juillet, perfectionnement, autres dates, 903-50-80.

A LOUER ILE D'OLERON SAINT-TROJAN
Juin, juillet, août, septembre, Maison, 3 ch., cuis., séjour, s. d'eau. Tél. (46) 76-01-12.

(05) EMBRUN. Loue 2 pces, conft, août-sept. Baignade, pêche, voile. (3) 486-99-67.

Angleterre, 10/17 a. Séj. équestres ou en fam. Poss. tennis et cours. 350-35-25.

29 F. MORGAT
A louer, juillet, 1re sem. août, villa, 3 ch., s. de séjour, jardin. 237-42-94.

45 km ROME, Colli, mais. gard., juillet 15 FRS 3.000 F Rome 800480 20 H.

JEUNES 14-18 ans
Juillet-août
GRÈCE
4 semaines : 3.500 F
VIKING-INTERCONTINENT
379-02-34

Séjours proposés pour l'été 82
Dominante : petits groupes.
A. Du 1er au 15 juillet 82 : 13-15 ans Vitrac, 24 DORDOGNE.
B. Du 16 au 30 juillet 82 : 15-17 ans, descente rivière, Dordogne.
C. Du 1er au 15 juillet 82 : 13-17 ans sur l'étang de Léon 40, activités nautiques : planches à voile...
D. Du 16 au 30 juillet 82 : 14-16 ans pays Basque.
E. Du 4 au 24 août 82 : 15-17 ans, en GRÈCE.
S'adresser au C.R.A.S.I., 10, rue du Brandier, 33170 GRADIGNAN. Téléphone : (56) 89-10-61.

Locations Tourisme et utilitaire Ex. : R5 : 45 F TTC* par jour. TRAFIC : 109 F TTC* par jr. *50 km min. facturés par jour. JONOTO - Tél. 585-79-36.

Stages

LE CLUB VERT, 20 km de Paris, mixte, enfants/adolescents. Nature, plein air, équitation, tennis, photo, initiation à l'informatique. Tous congés scolaires. Téléphone : 903-50-80.

Camping

Vend matériel de camping, réchaud 2 feux, bloc cuisine, matelas double, remorque Portaflot 300 kg démontable. Téléphone : 558-35-11, après 17 heures.

Chasses privées

Chasse du samedi, 5 km Pontoise, très vive, petits gibiers, chevreuils, sangliers. 1 fusil 7.000 F. Prolongation. Téléphone : 913-18-37, le soir.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE (10-19 ans) Encadrés par enseignants. Tél. 322-85-14, même w.-end.

Maisons de retraite

LA RÉSIDENCE DU PARC à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autor. Nord. Retraite, repos, conval., soins assurés, ambiance famil., tt cft, parc, pension à court et long terme à partir de 175 F/jour T.T.C. Tél. : 16 (4) 454-00-53.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

HOTEL PARTICULIER
Living + 3 chbres + atelier d'artiste, 3 bains, jard., bassin, garage 12.000 F.
CIPA Tél. : 222-08-19.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-10.

Pr notre client. rech. Chbres, Studios 2-3-4 P. ss frais.
254-62-30

PARTICULIERS
Louez sans frais d'agence
CHBRES STUDIOS
2, 3, 4, 5 PIÈCES
Loc. à partir de 600 F
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

COLLABORATEUR JOURNAL cherche 3/4 pièces, centre PARIS.
Ecr. s/nº 6.317 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770-88-65.

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

échanges

Echange propriété grand standing. 12 pièces principales, vue panoramique imprenable, chauffage solaire. Besançon et propriété analogue. Sari de Porto-Vecchio-Corse. — Contre grands appartements parisiens, préférence quartier Monceau. S'adresser J.-M. Bressand, Chapelle-des-Buis 25000 BESANÇON. Tél. : (81) 83-14-92 ou Paris 766-75-10.

bureaux

Ventes

P.M.E. de services (S.A.), 9 salariés 1.000 m² bureaux équipés, 3 agences PARIS + 5 franchisés, bonne notoriété, C.A. 81.250 M., excell. rentabilité, leader sur son créneau. A CÉDER 180 M. Ecrire GRENAT PTE, 11, rue Greneta 75003 PARIS qui transmettra.

Locations

EXCEPTIONNEL BUILDING
Bureaux petites surf. meub. secrétariat. 245-72-72.

KLEBER - ÉTATS-UNIS
Pptaire loue directem. sans pas-de-porte avec bail 3-6-9. BUREAUX CCIAUX de standg 250 m² env. av. parkings, dans imm. bourgeois de prestige. Loyer 320.000 F annuel. LIBRES DE SUITE. 720-39-18.

locaux commerciaux

MARAIS-BEAUBOURG. Loc. ccial 50 m² envir. en DUPLEX poss. atel. artiste. 450.000 F. Tél. 277-83-54.

PPTAIRE vend 504-61-63
ATELIERS ARTISTES
+ de 100 m² - Prix intéressant.

fonds de commerce

TOULON MOURILLON
300 m plages. De PART. à PART. vds CAVE VINS FINS, LIQUEURS, SPIRIT., SPECIAL BIERES. Trouv. tte l'an. surface 50 m² + réserve 15 m² + cave 45 m². PRIX en rapp. chif. aff. : 360.000 F + stock cause santé. Tél. (16-94) 41-30-05.

LE VERDON-GIRONDE
Fonds Bar-Hôtel-Restaurant, cave, villa attenante. Affaire parfait état. Station balnéaire. Port en extension. Prix à débattre. Téléphone : (16-56) 59-60-31.

Vends région BORDEAUX maison bourgeoise 10 p. + dep., 12 p. bon état, sur 5 ha parc et terrain, le tout clôturé. Conv. pour industriel, hôtellerie, etc. Prix 250.000 F. Tél. : 16-56-27-29-75, le soir.

Sud Alsace à 5 km Mulhouse, jolie auberge campagne. lic. IV. très bonne affaire, tenue par couple, murs et fonds. Prix 750.000 F. Tél. 16 (89) 08-27-77 le matin.

maisons de campagne

VD PETITE MAISON BON ETAT
Près de St-CHINIAN (34)
Prix 90.000 F - (67) 97-01-59.

ORNE. — Bourg Saint-Léonard
La Houellerie
Particulier vend
MAISON DE CAMPAGNE
80 m², sur 4 000 m de terrain : séjour, cheminée, poutres, cuis., 2 ch., s. d'eau, w.-c., appentis.
Prix : 270 000 F.
Vis. week-end. Tél. : (3) 954-67-42.

fermettes

Région Montmirail (51), part. vend 2 terrains à bâtir, non viabilisés, 2.000 m² chacun (40 F le m² à débattre) et ferme restaurée (séjour 60 m² avec grande cheminée, 4 ch., cuis., salle de bains, w.-c., poutres apparentes. Chauff. air pulsé. Grenier aménageable) + belle grange 150 m², le tout sur terrain de 1.780 m². Prix : 400.000 F. Tél. : 005-02-13. *Agences s'abstenir,* ou écrire s/nº 6314 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

châteaux

Pour promotion restauration Club-Hôtel, centre de Loisirs/ *VENDONS, au pds des CÉVENNES,* dans site unique, Monastère fin 19ᵉ siècle. Actuellem. occupé par collège international, plus de 6.000 m² de planchers par 7 ha. Equipements sportifs, tennis, piscine. Exclusivité : Agence NIL, 37, cours de la République, 11100 Narbonne. Téléphonez au (68) 32-40-04.

OUVERTURE DU HAMEAU TEMOIN

L'ORÉE DE SERVAL

POUR VIVRE AVEC OU SANS LES AUTRES

LA CHAPELLE EN SERVAL A 25 MN DE LA GARE DU NORD

A côte de la Chapelle en Serval, le hameau temoin de l'Orée de Serval attend votre visite. Il vous offre sur un terrain borde de bois centenaires, un ensemble de maisons individuelles de tres grand standing, de 5 a 6 pièces allant de 144 a 174 m² chacune entourée d un jardin privatif.

Paris n est qu a vingt minutes par trains directs depuis Orry. La ville est a trente minutes par l'Autoroute du Nord*. Senlis et Chantilly sont à deux pas.

L'Orée de Serval : un lieu privilegie pour reapprendre a vivre avec la nature, avec les saisons, avec soi-même, avec ou sans les autres. (* trajet realise a 11 h du matin)

Bureau de vente : Chemin du Pont Saint Jean 60250 La Chapelle en Serval. Tel : 16 (4) 454.66.35. Ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 14 h a 19 h - samedi et dimanche de 11 h a 13 h et de 14 h à 19 h. Possibilite de prêt conventionne.

LA CHAPELLE EN SERVAL

CAPRI — LA VOLONTE DE BIEN CONSTRUIRE

béller

Je désire recevoir une documentation "L'Orée de Serval" M. 3/6

Nom : ______

Adresse : ______

Télephone : privé : ______ Professionnel : ______

Coupon à retourner : Capri, 4 place Raoul Dautry 75015 Paris Tél. : 321.47.93.

immeubles

DANS RUE CALME
PROCHE DE L'ÉLYSÉE
Immeuble 700 m² de planchers. Conviendrait petite Ambassade ou Consulat.
Écrire sous nº 227.505, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

pavillons

SCEAUX PARC
S/425 m² terrain, belle maison, hall d'entrée, séj. double, cuis. équip., 3 ch., gde s. de bns. S/sol total. 1.350.000 F. ERBE - 663-26-54.

MAISONS-ALFORT (Charentonneau). Ppté réc. 370 m² habitab. + s/sol 250 m², le tout s/800 m². Terr. Px sacrifié 1.500.000. 376-45-46.

DRAVEIL-CHAMPROSAY
Maison rurale rénovée, 5 p., 90 m², cour, 1.500 m. de la gare, face écoles, 50 m. forêt de Sénart. Prix 430.000 F. Tél. 903-96-07 à part. 19 h.

SÈVRES R. G. - Except. 3/4 p., tt conf., garage, jardin. Prix : 530.000 F. ORPI LELU - 534-57-40.

villas

BOIS-D'ARCY 4 km
Jolie villa, domaine privé, séj. 54 m², cuis. éq., 5 chbres, 3 bains, garage, jardin 850 m², libre de suite. 895.000 F. IM. NORMANDE (face super M) Téléphone : 045-29-09.

SAINTE-MAXIME
vue féerique s/golfe St-Tropez, villa 6 pces + studio, meublés, jard., 1.550 m². 2.000.000 F. Téléphone : (1) 590-86-06 ou (94) 96-06-44.

LE VÉSINET
résidentiel, villa r.-de-ch. + 1ᵉʳ ét., séjour, 3 chbres, 3 bains, tt cft, jardin 400 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

MORANGIS
Ts transp., villa except., 8 p., tt cft, p. de t., toit 4 pentes, ss-sol tot., faç. s/758 m² clos. Prix 1.100.000 F - 921-53-57.

terrains

LA VAL (5' de Brignolles), entre Marseille et Nice, à 40' d'Hyères et de Toulon
TERRAINS à bâtir à partir de 65.000 F. Grands choix de 65.000 F à 85.000 F, de 85.000 F à 105.000 F *et ainsi de suite jusqu'à 1.660 m²* pour 166.600 F, etc.
SOPRIM, 23, rue Peiresc, 83000 TOULON.
Téléphonez au : (94) 93-12-55 ou au : (94) 65-11-95.

EXCELLENT PLACEMENT
(Loiret) 100 Km. Paris domaine privé, piscine, tennis, étangs pêche, gardien à prox., équitat. chasse
1000 m² BOISÉS
toutes viabilités à partir de 82.300 F. TTC. Crédit *448-89-24 — 909-51-55.*

propriétés

TALMONTIERS (60), 80 km Paris, rég. Gisors, PROP. Bel ensemble, domin. Vallée, gde qualité, séj., salon, cheminée (presbytère breton), loggia, cuisine équip., 4 ch. pl.-pied, 2 s. de b., cab. toil., w.-c., garage, cave, diff. gren. dont 1 amén., ch. cent. Sur 2.000 m² environ.
Prix 950.000 F.
Agence de l'Abbatiale, 27300 BERNAY.
Tél. : (32) 43-45-32.

15 km est, ORLEANS, 100 m Loire, calme, propr. réc. st. mod. très ensoleil. 130 m², plain-pied, 3 chambres, cuisine *aménagée, séjour 50 m²,* terrasse sud 50 m², gar. 1 voit., ter. 2.000 m² paysagé. Fuel 3.000 l./an. 580.000 F. Tél. : [16-38] 86-82-89 ou 62-37-41.

Achèterais vaste PROPRIETE DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. Havas Orléans nº 201565.

40 KM OUEST-PARIS
Propriété récente de plain-pied, living, 4 chambres, piscine, sur parc 1 hectare près MONTFORT-L'AMAURY. Prix *intéressant.* URGENT. Crédit vendeur sur place à partir du 5 juin. 486-43-79.

75 KM PARIS
PRES GISORS
Charmantes maisons normandes aménagées. Beau jardin 2.100 m² clos de murs. Tout confort. Cuisine équipée. 8 pièces. Cachet. 750.000 F. Téléphone : (1) 747-84-17. Sur place : (32) 55-03-18.

SOLOGNE (CERDON)
A vendre :
EXCELLENT TERRITOIRE de chasse de 50 ha avec bâtiments confort. — Ecrire Havas ORLÉANS nº 201556.

3 KM DE VERSAILLES
dans site exceptionnel.
Maison gd séj., 3 ch., jardin. T. H.B. 956-72-77 SOIR 969-87-60.

PRÈS GISORS PPTÉ CONFORT
Entrée, séj. chem., cuis., 3 ch., bns, gren. aménageab., gar., *chf. cent., jard. clos 4.000 m².* 395.000 F. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fbg Cappeville, à GISORS - Tél. : (32) 55-06-20.

BALLANCOURT (91)
Profession libérale vend
BELLE PROPRIÉTÉ
3 chbres, cuis. équipée, salon, séj. 40 m², plain-pied sur parc, arbres centenaires.
1.600 m² constructibles, clos de murs, façade 42 m. + bât. indép. 2 pces s/cave voûtée. Crédit vendeur possible. Prix : 850.000 F. Téléphone : 493-26-69.

18 km AIX-EN-PROVENCE
vallée de la Durance, Mas en pierre, 350 m², possib. 2 familles, beaux arbres, nombreux fruitiers sur propriété 2,5 ha. *Prix 880.000 F, terre du sud.* Tél. (42) 22-98-90 — heures repas et soir au : (42) 20-17-35.

SAINT-CLOUD, près gare, style moderne, 1962, sur 1.200 m² jardin pays., 350 m² habitables. Récept. dble (cheminée), salle à manger, 6 ch. + 5 s. de bains, cuisine + coin repas, office, garage. Calme, soleil. Parfait état. Tél. au 750-21-45 après 19 h.

PRÈS DOURDAN
Magnifique ppté, dble séjour, salle à m., 7 chbres, 2 salles de bains, piscine et dépendances. Téléphonez au : 553-00-21.

OISE NORMANDE
Dans joli village classé et fleuri, belle maison ancienne, restaurée avec jardin, vue except., tt. cft. Px justif. NEGOCE 60
28, rue Gambetta,
60000 BEAUVAIS
Téléphone : (4) 448-58-48.

PROCHE ORLÉANS
TRÈS BELLE DEMEURE DE CARACTÈRE, 10 pces pples, état parfait, grand cft, maison de gardes. Parc 8.000 m² clos. Prx à voir. Agence LES TOURELLES — ORLÉANS, 1, av. Dauphine. Tél. (38) 66-70-90.

GENTILHOMMIÈRE
30 KM PARIS-OUEST
Dans vieux village des Yvelines. Accès facile en voiture (Autoroute ou N 12). Autocar (Porte Maillot et St-Cloud. Train (gare Montparnasse, station à 2 km). Maison ancienne (début XIXᵉ), très belle façade, 5 chambres, très belles pièces de réception, grand confort, jardin agréable, beaux arbres, superficie 5.200 m². Maison d'amis 3 chambres confort, garage. Maison de gardien. Convient parfait. comme résidence familiale principale ou secondaire.

Pour renseignement et visite s'adresser à l'Agent exclusif
JOHN D. WOOD
102, CHAMPS-ÉLYSÉES, 75008 PARIS
Tél. : 359-31-77.

18 km AIX-EN-PROVENCE
Vallée de la Durance, MAS EN PIERRE, 350 m², possible 2 familles, beaux arbres, nombreux fruitiers sur propriété, 2,5 ha. Prix : 880.000 F. Terre du Sud. (42) 22-98-90. Heures repas *et soir au : (42) 20-17-35.*

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE (8ᵉ)
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Lib. pr. bd Magenta. 3 p. tt cft, imm. p., 5ᵉ ét. 150.000 F + 1.500 F. Homme 70. CRUZ, *8, r. La Boétie - 266-19-00.*

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur Publication judiciaire au Tribunal de Grande Instance de Versailles, Palais de Justice, en un seul lot
LE MERCREDI 9 JUIN 1982, à 10 heures
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES PRINCIPALES
Une cave et un parking. — 1 et 3, rue de Rottembach
LES CLAYES-SOUS-BOIS (Yvelines)
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour tous renseignements, s'adresser à Mᵉ GUEILHERS, avocat, 21, rue des États-Généraux, à Versailles. Tél. : 950-02-62
Mᵉ GRESY, avocat, 9, place Hoche à Versailles. Tél. : 951-60-83

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, mercredi 16 juin 1982, 14 heures
EN SIX LOTS
4 STUDIOS – 2 CAVES à COLOMBES (92)
103, rue Hoche — Bâtiment A
MISE A PRIX : 30 000 FRANCS chaque (Studio)
500 F chaque (Cave)
S'adr. pour rens. à Mᵉ Guy GONDINET, avocat associé à Paris (9ᵉ) 18, rue Blanche Tél. 874-69-97 et 874-64-99

Vente au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 17 JUIN 1982 à 14 heures
APPART. PARIS 7ᵉ R. de ch., bât. s./cour : entr. 5 pces, cuis., s.de b., W.C., 2 CAVES, ch. de serv. au 4ᵉ ét.
10, rue des SAINTS-PÈRES et 3, rue de VERNEUIL
Droit de jouissance d'un JARDIN, situé derrière le bât. principal.
M. à Prix 1.250.000 F s'adr. Mᵉ BOISSEL, Avocat, PARIS 14, r. Ste-Anne. T. 261.01.09

VILLE DE PARIS. — Adjudication à la Chambre des notaires de Paris, le mardi 15 juin 1982, à 15 heures.
UN IMMEUBLE A PARIS (3ᵉ)
1, RUE VOLTA et 10, RUE AU MAIRE
élevé sur s/sol - 5 étages - Contenance 77 m² environ.
LIBRE - M. à P. : 740.000 F
Consig. pour enchérir 20 % de la M. à P. en chèque certifié,
Mᵉ BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, Paris (8ᵉ), tél. : 296-16-08.

Vente au Palais de Justice de Créteil, le jeudi 10 juin 1982, à 9 h 30
PAVILLON A VILLENEUVE-LE-ROI (94) 72 m² au sol LIBRE DE LOCATION
55, R. J.-J.-ROUSSEAU. Compr. R.-D.-C. : s/s.-sol, div. en entr., cuis., 2 pces, w.-c. ; 1ᵉʳ ÉT. : dégag., 4 ch., s.d.b. Av. pelouse. SURFACE TOTALE 453 m².
M. à P. : 250 000 F. S'adr. Mᵉ COPPER-ROYER à avocat Paris (17ᵉ)
1, rue G.-Berger (T. 766-21-03). DOMAINES, bureau 218, 11, rue Tronchet, à Paris (8ᵉ). Tél. : 266-91-40, poste 815. S/pl. pr visit. : le 5 juin, entre 11 et 12 h.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication le mercredi 30 juin 1982, à 14 h 30 - Préfecture du FINISTERE-QUIMPER
GOUESNAC'H Lieudit Kerséal
TERRAIN A BATIR 4 717 m² - LIBRE
Dans lotissement résidentiel, à 300 m des rives de l'Odet, 10 km de QUIMPER, 5 km de BENODET. Cadre exceptionnel
MISE A PRIX : 200 000 FRANCS
Renseignements et consultation du cahier des charges :
Direction des Services fiscaux du Finistère, 36, rue des Réguaires QUIMPER - Tél. : (98) 95-90-30, poste 275
(Extrait du B.O.A.D.)

Vente au Pal. Evry (91) 15 juin 1982 – 14 h. en 2 lots
1ᵉʳ LOT **MAISON + REMISE — M. à P. 150 000 F**
2ᵉ LOT **MAIS. + LOC. COMM. + Remise + M. à P. 100 000 F**
à **VERT-LE-PETIT (91)** 14 et 16, rue Armand-Louis
S'adr. **S.C.P. ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON ROUZIES** Avocats à Évry (91) 3, rue du Village - T. 077-96-10

Vente au Palais de Justice de Paris
le jeudi 17 juin 1982 à 14 heures
EN UN SEUL LOT : Un
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
au 1ᵉʳ étage, dans un immeuble sis à
PARIS (10ᵉ) - 105, rue du Fg Saint-Denis
MISE A PRIX : 150 000 F.
S'adresser à Mᵉ André Valensi, Avocat à Paris (5ᵉ), 72, rue Gay-Lussac Tél. 633-74-51 - Et tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRÉTEIL.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
le Jeudi 17 juin 1982, à 14 heures - En quatre lot.
PARIS (14ᵉ) — 119, rue du Château

1ᵉʳ Lot **APPARTEMENT** situé dans le bâtiment B sur cour, au premier étage, porte droite en arrivant sur le palier, comprenant : entrée, cuisine, salle à manger, deux chambres et W.C.
OCCUPÉ
Mise à prix : 10 000 F

2ᵉ Lot — UNE CAVE
sous-sol port nº 18 du plan m. imm.
MISE A PRIX : 500 F

3ᵉ Lot — UNE CAVE
sous-sol port. nº 10 plan m. imm.
MISE A PRIX : 500 F

4ᵉ Lot — UNE CAVE
sous-sol port. nº 14 plan m. imm.
MISE A PRIX : 200 F

S'adresser à Mᵉ J. LYONNET DU MOUTIER, Avoc. 182, rue de Rivoli, PARIS (1ᵉʳ) Tél. : 260-20-49 — Mᵉ J.-M. GARNIER, Syndic, 63, bd St-Germain à PARIS. Au Greffe des Criées du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé — Et sur les lieux pour visiter.

Le Monde

équipement

LES METROPOLES FRANÇAISES FACE A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE

Un centre de commerce international à Paris et un Institut du tiers-monde à Marseille ?

M. Emile Arrighi de Casanova, membre du conseil économique et social, a présenté, ce jeudi matin 3 juin, le rapport qu'il vient de remettre à M. Rocard, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, sur *« les moyens d'accroître le rayonnement international de Paris et de sa région, ainsi que des principales métropoles régionales »*. Cette étude avait été demandée à M. Arrighi de Casanova par le gouvernement de M. Barre ; sa mission lui a été confirmée après le 10 mai.

Une des idées-forces qui se dégage de ce document est que le rayonnement international des grandes métropoles dépend essentiellement de leur puissance industrielle, mais qu' *« il importe d'ajouter des initiatives culturelles aux initiatives économiques »* pour renforcer l'influence à l'extérieur des grandes villes françaises.

Des mesures concrètes sont proposées, par exemple création à Paris d'un centre de commerce international et, à Marseille, d'un Institut du développement des pays du tiers-monde.

« Il ne s'agit pas de réindustrialiser Paris pour en alourdir à nouveau le poids économique, écrit M. Arrighi de Casanova, *mais pour y maintenir une activité diversifiée. Pas n'importe laquelle, mais de préférence représentative de sa réputation internationale en matière d'art et de création. »* Le rapport propose de relancer dans la capitale et dans la banlieue, les industries de la haute couture, du prêt-à-porter, de la bijouterie-joaillerie, de la fourrure et de l'édition. Il est notamment envisagé l'organisation d'une biennale des métiers d'art, d'un marché à terme de l'or et la réalisation d'un ensemble consacré à la mode dans le quartier des Halles. Enfin, l'allégement des procédures d'agrément pour les entreprises est évidemment souhaitable, ainsi que le développement des secteurs de pointe qui devraient être en relation avec les centres de recherche.

Ce qui est vrai pour Paris l'est aussi pour la province, *« à ceci près que, longtemps, cette dernière n'a pas souffert de la mauvaise maîtrise des activités, mais de leur insuffisance »*. Le rapport précise que *« ce n'est donc plus à Paris de parrainer d'autres villes pour les hisser au rang international, mais c'est à ces dernières d'affirmer leurs ambitions en développant leurs capacités, et c'est à la solidarité nationale de jouer en faveur des mieux placées pour aider à devenir plus vite et plus complètement d'autres poles d'attraction »*. C'est un correctif de taille apporté à la politique menée par l'aménagement du territoire mais qui est parfaitement conforme aux récentes initiatives gouvernementales à propos des régions. M. Arrighi de Casanova cite ces atouts « provinciaux » trop méconnus hors de nos frontières et qu'il faut *« absolument »* développer : Lyon, par exemple, industrie de la santé, ou à Marseille le transfert de technologie en direction des pays méditerranéens.

Les places financières

Mais aucune politique de mise en valeur internationale ne peut être conduite efficacement si un effort tout particulier n'est pas fait pour attirer sur notre sol *« les centres de décision »*, ces quartiers généraux d'entreprise qui créent des emplois et utilisent les services relevant du tertiaire. *« Tandis que la Belgique compte une centaine de sièges américains et la Grande-Bretagne une quarantaine, nous n'en dénombrons chez nous qu'une vingtaine presque tous installés à Paris ou dans la banlieue immédiate, ce qui nous place ex-aequo avec la Suisse et l'Allemagne fédérale »*. Pour tenter de redresser cette situation, il est proposé de développer les antennes de prospection de la Datar à l'étranger, l'étude d'éventuels allégements fiscaux susceptibles de térablir la parité avec les autres pays européens en faveur des entreprises et des cadres étrangers, la prise en charge partielle du coût d'installation des sociétés étrangères et l'étude de zones franches portuaires. Paris, Lyon, Valbonne, Strasbourg etMarseille paraissent les mieux placés pour accueillir ces « centres de décision ». Le rôle de place financière internationale donne un poids particulier dans l'économie du monde comme en témoigne les exemples de Londres et de New-York et aussi, bien qu'à un degré moindre, de Francfort, Genève, Zurich et Tokio. En France, seul Paris est en mesure de tenir la comparaison. Le rapport propose dans la capitale d'établir un cours unique des valeurs immobilières, de diversifier les produits négociés en bourse et la cotation continue, d'éliminer les distersions fiscales pénalisant le marché français des assurances, et de créer en France un marché véritable international des œuvres d'art.

Les moyens du dialogue Nord-Sud

Il apparait que seules aujourd'hui, Strasbourg, dans le cadre européen et Marseille, dans le cadre méditerranéen peuvent jouer un véritable rôle international. C'est la raison pour laquelle le rapport recommande aux Pouvoirs publics de renouveler pour la capitale alsacienne *« le contrat européen »* qui permet à cette ville *« siège du conseil de l'Europe » de se maintenir à un haut niveau. Une autre carte, toujours dans ce domaineeuropéen, pourrait être jouée avec Lille-Roubaix-Tourcoing, bien placée par rapport à l'Angleterre et la Belgique pour accueillir des activités internationales. Enfin le rapport estime que* « la France a un rôle unique à jouer dans le dialogue Nord-Sud ». Son passé colonial, sa pratiquedes pays d'outre-mer, sa langue *« rendent moins utopiques les projets visant à redonner à cette mer son rôle de trait d'union »*. La création d'un institut du développement à Marseille *« comblerait un vide lourd de menaces s'il subsiste. Les pays du tiers-monde souffrent, en effet, de ne pas avoir de problèmes propres de développement. Ils acceptent les nôtres où plutôt s'y résignent et alors que ces modèles ne tiennent compte ni des besoins locaux ni du respect des exigences spirituelles et des patreimoines culturels »*.

Cet institut auquel seraient associés économistes, sociologues, juristes, philosophes et ingénieurs des pays du tiers-monde s'attacherait à l'étude de tous les sujets qu'ils soient économiques ou culturels *« visant à concilier le décollage économique de ces régions et le respect des spécifités humaines »*. Enfin pourquoi ne pas envisager de créer à l'intérieur de cet institut un centre de formation pourles coopérants mais aussi pour les cadres et les dirigeants du tiers-monde *« soucieux de s'écarter du mimétisme occidental »* !

JEAN PERRIN.

Grève dans les services d'étude régiônaux de la DATAR

Que vont devenir les OREAM (Organisations régionales d'études des aires métropolitaines) et les quelque cent quatre-vingts urbanistes, économistes, architectes, ingénieurs – tous contractuels – qui y travaillent ? La question doit être tranchée au cours d'une réunion interministérielle le 3 juin à Matignon. Mais ces personnels, craignant depuis plusieurs mois un démembrement de leurs équipes et dénonçant l'absence de concertation réelle avec les pouvoirs publics quant à leur futur statut dans le cadre de la décentralisation, se sont mis en grève le 2 juin, à l'appel d'un Collectif, et avec le soutien de la C.F.D.T.

Créées à partir de 1966, au nombre de neuf aujourd'hui (1), les OREAM ont été chargées d'établir des schémas régionaux d'aménagement urbain, des schémas de massifs montagneux, de faire des études de conversion industrielle, de développement portuaire, ou des contrats de pays. Les personnels sont des contractuels (non fonctionnaires titulaires), payés par la DATAR, qui utilise les OREAM comme des services extérieurs régionaux (au même titre que les commissariats industriels ou les missions interministérielles d'aménagement) mais gérés par le ministère de l'urbanisme et du logement.

Dans la future organisation territoriale des services de l'Etat il est prévu que les personnels des OREAM travailleront sous la responsabilité du commissaire de la République dans les régions, à la préparation et à l'exécution du plan et veilleront à l'harmonisation entre le plan national et le plan régional.

On précise à la DATAR et à Matignon, face au malaise des personnels des OREAM qu'il n'est pas question de licenciements. La question – certes délicate – est de savoir si ces services d'études pourront bénéficier, tout en étant rattachés administrativement aux commissaires de la République, d'une certaine autonomie et notamment travailler, par convention, pour les élus du conseil régional.

(1) En Lorraine, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhone-Alpes, Alsace, dans les Pays de la Loire, dans le Centre, en Picardie et en Basse-Seine (pour les deux Normandies).

● *Le bateau de* Greenpeace *bloqué à Léningrad.* – Le bateau du groupe écologiste *Greenpeace*, le *Sirius*, est bloqué dans le port de Léningrad, placé sous la surveillance de Soviétiques, et il ne peut entrer en communication avec l'extérieur.

Le bateau est arrivé le 30 mai dans les eaux soviétiques, en provenance d'Helsinki (Finlande), pour protester contre les essais nucléaires et la pollution radioactive. *« Nous n'avons eu aucun contact avec le* Sirius *depuis quarante-huit heures »*, a précisé le porte-parole de *Greenpeace*à Paris. *« Seul un journaliste néerlandais nous a téléphoné brièvement pour nous dire qu'ils étaient bloqués et sous garde soviétique dans le port. »*. – (A.P.)

TRANSPORTS

UN ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT D'U.T.A.

Les compagnies aériennes privées sont complémentaires d'Air France

Avec une augmentation de plus de 16 % de son trafic au premier trimestre (14,9 % sur l'Afrique, 17 % sur l'Extrême-Orient-Pacifique), la compagnie privée française U.T.A. paraît bien résister à la crise. Prudence dans la gestion et qualité du service — notamment sur le secteur très concurrentiel du Sud-Est asiatique — expliquent le succès d'U.T.A., qui ne peut, pourtant, manquer de se poser quelques questions sur son avenir. Sa position originale — entreprise à capitaux privés détentrice d'une partie des droits de trafic de l'Etat français dans le monde — ne tient qu'au bon vouloir des pouvoirs publics, qui tolèrent sa cohabitation avec la compagnie nationale Air France. Sa liberté de manœuvre pourrait être remise en cause si le gouvernement donnait suite à son idée de placer le transport aérien intérieur et vers les DOM-TOM sous un régime de convention. Ensuite la politique tarifaire d'U.T.A. est vivement contestée, notamment sur l'Afrique, où des voyagistes et des transporteurs à la demande lui opposent des services à très bas prix. M. René Lapautre, président d'U.T.A. depuis l'automne dernier, s'explique sur ces sujets.

• Y a-t-il place pour trois compagnies sur le marché aérien français ? Quelle est la raison d'être d'U.T.A. dès lors qu'il n'y a aucune concurrence entre les transporteurs sous pavillon français ?

— Trois compagnies défendent la présence de la France sur le marché du transport aérien. Le marché français n'est pas séparable du marché international : il est à la fois français, européen et intercontinental. Serait-il préférable pour la France d'avoir une seule compagnie de transport aérien ?

» Je ne le crois pas. L'organisation actuelle a donné de bons résultats : une croissance soutenue du transport aérien français depuis de longues années. Elle a des avantages : le pluralisme, une bonne adaptation aux différents marchés, la spécialisation dans le trafic court-courrier en ce qui concerne Air Inter, la spécialisation géographique en ce qui concerne Air France et U.T.A. Les inconvénients que pourrait avoir l'existence de trois compagnies indépendantes ont été heureusement effacés grâce à la complémentarité que, depuis longtemps, les pouvoirs publics ont su mettre en œuvre entre ces trois compagnies et grâce aux accords de coopération que les compagnies ont eu la sagesse de conclure. Elles ajoutent ainsi leurs forces en évitant les doubles emplois. Entre elles, les rivalités n'existent plus. Elles font partie du passé. Dans le transport aérien, la très grande taille est souvent synonyme de lourdeur et de fragilité.

» En Grande-Bretagne, il y a quelques années, on a voulu regrouper plusieurs compagnies indépendantes. Aujourd'hui, les responsables de British Airwaiys font machine en arrière : ils reconstituent des divisions dotées d'une grande autonomie. C'est un exemple qui justifie largement la valeur de l'organisation du transport aérien en France. Mais il ne faut pas tomber dans l'excès opposé : l'existence de trois compagnies ne doit pas conduire à les mettre en concurrence entre elles. Ce serait inutile et dangereux.

Pourquoi les entreprises françaises se feraient-elles concurrence alors que règne déjà dans le transport aérien une compétition redoutable entre les compagnies des différents pays ? Il n'en résulterait aucun avantage mais un peu plus de désordre et un peu moins d'efficacité. Pour mettre fin aux gaspillages qu'avait entraînés la concurrence qui régnait jusqu'au début des années 60 entre les compagnies françaises, les pouvoirs publics avaient alors séparé leurs zones d'actions et organisé leurs rapports sur la base de la complémentarité. C'est une solution qui s'impose encore aujourd'hui. Toute autre conduirait les entreprises françaises à se détruire entre elles pour le plus grand bénéfice de nos concurrents étrangers.

— Une compagnie privée est-elle bien adaptée à une mission réputée de service public.

— Le caractère de service public du transport aérien est un sujet qui peut donner lieu à de vastes discussions théoriques. On ne peut pas nier que le transport aérien est une activité très réglementée. Pas beaucoup plus en France que dans nombre d'autres pays, pas moins. L'exemple de l'U.T.A. en France et d'autres entreprises à l'étranger montre que des compagnies privées peuvent survivre et se développer dans ce contexte.

» Le véritable problème posé aux entreprises privées est celui de leur coexistence avec des entreprises étrangères concurrentes qui bénéficient du soutien financier de leurs gouvernements ou croient pouvoir en disposer — ce qui est quelquefois pis. C'est un problème d'égalité de conditions de concurrence. Heureusement, dans aucun pays, les concours budgétaires qui peuvent être accordés aux compagnies ne sont sans limites.

— Le gouvernement a manifesté son intention de revenir au régime des conventions avec les compagnies aériennes pour le transport intérieur. Vous ne faites pas de transport intérieur « hexagonal » mais vous faites du transport vers certains territoires d'outre-mer. Quelles pourraient être les répercussions d'une telle décision sur votre activité ?

— Rien n'exclut que des conventions puissent être passées avec une entreprise privée si une mission de service public devait lui être confiée. Jusqu'à présent les territoires d'outre-mer ont pu être desservis sans subventions, mais pas sans charges pour les compagnies. A l'avenir, leur desserte dépendra également des responsabilités qui leur seront confiées en matière de transport aérien et des conditions dans lesquelles ils souhaiteront les mettre en œuvre.

DOM-TOM : nous ne demandons pas de subventions

— Ce serait quand même la négation de la politique que vous suivez, qui est une politique d'équilibre, de rentabilité. Vous deviendriez subventionnés, au moins pour cette partie du réseau ? Etes-vous prêt à accepter un système de conventionnement ?

— Nous ne demandons pas de subventions. Pour assurer dans des conditions satisfaisantes la desserte de certains TOM, il y a d'ailleurs d'autres techniques possibles : ainsi la constitution de sociétés régionales indépendantes. Sur le réseau d'U.T.A., il en existe déjà deux exemples : Air Calédonie, dans laquelle U.T.A. a une participation minoritaire, et Air Polynésie, qui est une filiale d'U.T.A. Le rôle de ces sociétés devrait se développer en étroite liaison avec les territoires. U.T.A. est tout à fait disposée à se prêter à cette évolution et à en faciliter l'aboutissement.

— Vous êtes parfois accusés d'ententes tarifaires avec certaines compagnies partenaires, Air Afrique par exemple. De telles ententes existent-elles réellement et se justifient-elles ?

— Air Afrique est la compagnie nationale de dix pays africains. Elle est indépendante d'U.T.A. U.T.A. dessert beaucoup d'autres pays qui ont leur propre compagnie nationale. Les tarifs africains échappent ainsi à toute entente. Ils sont élaborés, sous réserve d'approbation gouvernementale, au sein des instances tarifaires régionales et de l'I.A.T.A., comme dans le reste du monde.

— On constate que pour le prix d'une classe économique U.T.A. pour la Haute-Volta, on peut s'offrir, grâce à tel ou tel voyagiste, non seulement le transport vers ce pays-là mais aussi plusieurs semaines de séjour. Cet écart est-il explicable ?

— Certains transporteurs aériens croient pouvoir se faire une place sur le marché en offrant des tarifs inférieurs aux prix de revient réels de la profession. C'est une des raisons de la crise du transport aérien et de la déconfiture de plusieurs compagnies.

— Faire passer le prix du billet du simple au quadruple, selon le cas, peut-il se justifier par ces seuls arguments ? Un transporteur a développé une liaison entre la France et la Haute-Volta à des tarifs spectaculairement inférieurs à ceux qu'Air Afrique et vous pratiquez sur les mêmes liaisons.

— C'est inexact. Il est toujours facile de comparer des tarifs de base et le tarif le plus bas. Quand on se livre à cet exercice, on oublie les tarifs réduits offerts par les compagnies régulières. Celles-ci mettent à la disposition des organisateurs de voyages des tarifs comportant des réductions qui vont jusqu'à 70 % des tarifs de base. Si l'on veut faire une comparaison exacte, ce sont ces tarifs qu'il faut comparer à ceux des charters. On s'aperçoit alors que la différence est loin de celle qui est avancée souvent dans des polémiques et des publicités douteuses. Exemple pour Paris-Ouagadougou. Certains ont dit : « *Nous faisons payer 2 070 francs (Lyon-Ouagadougou), Air Afrique et U.T.A. 8 510 francs Paris-Ouagadougou.* » Faux. Ces deux compagnies régulières peuvent mettre à la disposition des voyagistes qui veulent bien les utiliser des tarifs dits « blocs de sièges », c'est-à-dire pour des groupes, à 2 800 francs pour Paris-Ouagadougou aller et retour. Nous sommes loin du rapport de 1 à 4 dont vous parliez. Et nous avons en plus toute une gamme de réductions pour les voyageurs individuels : par exemple, un tarif pour les jeunes à 3 125 francs.

— Sur ce même point, il y a souvent conflit entre les compagnies régulières et les voyagistes : pourtant vous leur vendez des billets à prix cassés, et souvent illicites, puisque inférieurs au prix de revient, pour remplir les avions. Vous contribuez ainsi à entretenir cette espèce de mauvaise querelle entre les transporteurs réguliers et les autres.

—Ces tarifs ne sont pas illicites. Ils sont à la disposition de tous les grossistes. Cela ne porte pas préjudice aux clients que des conditions spéciales soient faites aux grossistes dans aucun secteur d'activité économique. Au contraire, les compagnies régulières peuvent consentir aux grossistes des conditions particulières pour leur permettre d'organiser des voyages en groupes parce qu'elles peuvent les placer dans des périodes ou sur des vols où elles disposent de sièges qui resteraient inoccupés. Mais c'est une tromperie de la part de certains intermédiaires ou de certaines compagnies de laisser penser que ces mêmes conditions peuvent être faites pour tous les passagers toute l'année. Parce que ce serait transporter tous les passagers à un tarif qui ne couvrirait qu'une partie des coûts. Il reste que certaines compagnies peuvent se placer sur un créneau limité du marché, c'est-à-dire faire, par exemple, un service par semaine là où les autres compagnies en font cinq, six ou plus, et remplir ainsi facilement et à coup sûr leurs avions, au prix souvent de certaines contraintes pour les passagers, et avec des frais généraux moins élevés (pas de réservations pas de commissions aux agents de voyages, etc.). Leurs tarifs, valables dans des conditions particulières (groupes, avions complets, etc.), ne couvrent pas les coûts des services nécessaires pour transporter en tout temps tous les passagers des compagnies régulières. Ceux qui font croire qu'ils pourraient offrir ces tarifs à tous les passagers qui se présenteraient commettent l'erreur qui a conduit Laker Airways à la faillite. S'ils suivaient leur intérêt et non leur prestige, ils resteraient sur la partie du marché pour laquelle ils ont une vocation et une spécialité.

— Vous pensez donc qu'il y a une place pour le charter en France ?

— Il y a incontestablement une place pour le charter en France. Le charter existe déjà dans notre pays. Il s'est développé depuis plusieurs années. Il se serait développé plus rapidement et les compagnies de charters étrangères auraient une place moins importante sur le marché français si le personnel navigant avait accepté de consentir aux compagnies de charters des conditions de travail plus souples que sur les vols réguliers. »

Propos recueillis par
JAMES SARAZIN.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.N.C.A.

Nouvelle diminution des bénéfices du Crédit agricole en 1981

En 1981 comme en 1980, les bénéfices du Crédit agricole ont diminué, en valeur absolue et, bien davantage, en valeur réelle, revenant, pour la Caisse nationale de 692 millions de francs à 509 millions de francs, et pour l'ensemble du groupe, de 1 »43 millions de francs à 1 639 millions de francs.

En 1979, ces résultats s'élevaient, respectivement, à 1 milliard et 1,6 milliard de francs. Outre la réduction des marges imputables au renchérissement du coût des ressources pour la Caisse — l'excédent du compte d'exploitation est revenu de 1 730 millions de francs à 1 419 millions de francs — le poids de la fiscalité, qui, en trois ans, est passé de 25 % à 30 % puis 50 % (taux normal), a pesé sur les résultats de la « banque verte ». Ainsi la Caisse nationale a acquitté 999 millions de francs d'impôts en 1981 contre 584 millions de francs en 1980, et l'ensemble du Crédit agricole mutuel, avec les quatre-vingt-quatorze caisses régionales, 2 790 millions de francs contre 1 358 millions de francs. Plus du double. Cette « *banalisation fiscale* », intégrale depuis le 1er janvier 1981, s'est accompagnée d'un prélèvement de 3 milliards de francs sur les excédents des années antérieures, prélèvement que les dirigeants du Crédit agricole veulent croire définitif et pour solde de tout compte.

En ce qui concerne l'exploitation, la « *banque verte* » a conservé sa part du marché nationale (18,3 % contre 16,1 % en 1980 et 16,3 % en 1979). La collecte du dépôts a progressé un peu plus vite (+ 12 %) qu'en 1980 (+ 11,5 %), et, surtout, la distribution des crédits a augmenté moins vite (+ 13,6 %) que l'année précédente (+ 15,3 %), ce qui a réduit le déséquilibre entre collectes et emplois.

Ces emplois ont été consacrés en priorité à l'agriculture (22,5 milliards de francs + 17,3 %), à des conditions nettement plus favorables que celles du secteur bancaire commercial (12,75 % pour le taux plafond des crédits à court terme agricole contre 14 % pour le taux de base des banques inscrites) : l'avantage financier global pour les agriculteurs résultant de cette « *auto-bonification* » est évaluée à 2 milliards de francs.

Les crédits au logement ontnettement ralenti leur progression (28,9 milliards de francs, + 8.8 %3 en raison de la sévérité de l'encadrement du crédit. Enfin, les crédits à l'industrie agro-alimentaire ont augmenté de 32 %, à 3 milliards de francs, essentiellement pour les coopératives agricoles, cette augmentation atteignant 25,6 % pour les crédits aux P.M.E. en zone rurale (4 milliards de francs), les artisans étant les principaux bénéficiaires. Le bilan global du Crédit agricole s'élevant, fin 1981, à 562 milliards de francs (+ 16,6 %), l'encours des dépôts à 402 milliards de francs et celui des prêts à 322,6 milliards de francs (+ 13,6 %).

Pas de banalisation brutale des réseaux mais une réforme bancaire tranquille

déclare M. Delors

Le discours de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, était très attendu par les mille dirigeants des quatre-vingt-quatorze caisses régionales réunis à Paris par l'assemblée générale annuelle de la Caisse nationale de crédit agricole, en présence de Mme Cresson, ministre de l'agriculture.

Le ministre allait-il apporter une réponse claire à la question posée successivement par M. Yves Barsalou, président, à la fois de la Caisse nationale et de la Fédération, et par M. Jacques Bonnot, le nouveau directeur général de la Caisse : la réorganisation éventuelle du système bancaire français laissera-t-elle au Crédit agricole ses chances et sa vocation, avec les extensions qu'il a connues ?

La réponse de M. Delors a été à la fois habile et ambiguë. Après avoir rendu hommage à la « *banque verte* », pièce maîtresse de la politique agricole, et rappelé que le décret du 10 avril l'avait reconnue comme « *banque des ménages* », l'autorisant à financer l'ensemble de ces ménages sans limitation géographique, le ministre a donné quelques lueurs sur la prochaine réforme bancaire. Pour lui, il convient de donner sa chance à tous les réseaux avec une nouvelle règle du jeu, celle du « *pluralisme diversifié* ». Ce faisant, il répondait indirectement à M. Bonnot, selon lequel « *l'agriculture étant en difficulté, seul le Crédit agricole est en mesure de lui venir efficacement en aide* ».

Pour M. Delors, c'est « *toute l'économie française qui est en difficulté* », et un dilemme se pose à la « *banque verte* » : pour assurer le financement prioritaire de l'agriculture, elle a été amenée à élargir la collecte de ressources au-delà du monde agricole, exerçant ainsi un transfert qui pose le problème de sa place dans le système national, et, le cas échéant, de sa « *banalisation* ». « *Rien ne presse* » toutefois, a ministre, « *il ne faut pas changer pour le plaisir de changer : pas de bistouri* ».

Ces propos ont été l'objet de deux lectures, ou plutôt, de deux auditions. Pour les uns, à terme la « *banalisation* » des activités du Crédit agricole est inéluctable, y compris pour la délivrance des fameux prêts bonifiés à l'agriculture. Pour les autres, ce n'est pas obligatoire, et, de toute façon, relèvent-ils, consultation et concertation préalables seront obligatoires.

Autre propos ministériels remarqué, celui de l'incitation au développement international, vieille revendication du Crédit agricole : « *Il faut que toutes les banques aient des bases à l'étranger.* » Enfin, une autre déclaration de M. Delors n'est pas passée inaperçue : « *Il faut diminuer le coût des ressources, et notamment celui de l'intermédiation pour les crédits au logement et à la consommation, ce qui pourrait nécessiter des rapprochements entre réseaux de collecte de ces ressources et établissements spécialisés.* »

C'est une pierre dans le jardin des établissements en question, et, sans doute, un pas vers les mutualistes qui ont toujours dénoncé le coût excessif à leurs yeux, des crédits spécialisés pour la consommation (notamment l'automobile, 23 % à 25 % actuellement). — F. R.

● *L'industrie horlogère française* a décidé de s'armer pour mieux affronter la crise qu'elle traverse. A cet effet, un nouvel organisme a été créé, le Comité professionnel de développement de l'horlogerie (C.P.D.H.). Il aura pour vocation de favoriser les restructurations et les rapprochements d'entreprises, d'aider à la reconquête du marché intérieur (création d'une filière française de la montre), de soutenir, enfin, l'effort de diversification, de recherche et de promotion commerciale. Ses moyens financiers (taxe parafiscale de 0,95 % prélevée sur tous les produits horlogers vendus en France) s'élèvent à 25 millions de francs.

Le C.P.D.H. se substitue au Centre interprofessionnel de l'horlogerie (C.I.H.), qui a cessé son activité. M. G. Cheval, P.-D.G de la société Cheval Frères (pièces détachées), a été élu président.

Des actionnaires de Jacques Borel s'opposent au projet de fusion avec la chaine Novotel

A quelques jours de l'assemblée générale extraordinaire de Jacques Borel International (J.B.I.), qui doit normalement entériner, le 28 juin, le rapprochement envisagé avec la chaine hôtelière Novotel, les initiateurs de l'opération ne sont pas assurés de bénéficier de la majorité des deux tiers requise pour emporter l'adhésion des actionnaires, en raison de l'opposition manifestée par certains d'entre eux.

En tête de ces derniers figure le groupe Codec-UNA, une coopérative de commerçants indépendants qui regroupe près de 1 600 magasins et une centrale d'achats à cette enseigne. Entré dans le groupe J. Borel au début 1980, « *au moment où tout le monde s'en allait* », fait remarquer son directeur général, M. Michel Reignier, Codec-UNA disposait, depuis lors, d'une participation de 12,50 % qui faisait du succursaliste l'un des principaux actionnaires minoritaires connus, aux côtés du groupe américain W.R. Grace (7,5 %), et de Lazard Frères (7,25 %), le reste du capital étant « *éclaté* » entre plusieurs institutions financières, dont la Caisse des dépôts et le public.

Depuis, M. Reignier s'était régulièrement rangé à l'avis du conseil de Jacques Borel jusqu'à ce que soit définie une nouvelle stratégie pour le groupe à partir de mai 1981, lorsque MM. Paul Dubrule et Gérard Pélisson, présidents de Novotel, furent appelés à présider également les destinées de J.B.I., préfigurant le projet de fusion ultérieur que leurs artisans s'empressaient d'annoncer bénéfique pour les deux groupes. « *Bénéfique pour Novotel, sans doute, mais pas obligatoirement pour J. Borel* », rétorque à présent M. Reignier. « *Le marché international est certes important, mais il ne faut pas abandonner le marché intérieur* », explique-t-il, faisant allusion à la volonté que les dirigeants de Novotel n'ont jamais cachée de faire porter leurs efforts sur l'étranger, où les perspectives de développement leur apparaissent illimitées alors que le marché français risque d'être saturé à l'horizon 1985.

Parlant de ce constat, le patron de Codec-UNA a déclenché depuis plusieurs semaines, une offensive qui lui a permis de conforter sa position à la table du conseil de J. Borel. Epaulé par Lazard Frères et compte tenu des achats de titres opérés en Bourse de Paris, Codec-UNA détient, à présent, plus de 25 % du capital J.B.I., au voisinage de la minorité de 30 % qui lui permettait de bloquer, le 28 juin prochain, l'opération de fusion envisagée.

« *Je suis opposé à la parité d'échange annoncée* (3 actions Novotel pour 23 titres J. Borel). *Je l'ai toujours dit et j'ai même été vendeur de titres J. Borel à une époque. Mais je ne suis pas un casseur d'entreprise et je reste ouvert à toute discussion* », nous a-t-il assuré.

Du côté de Novotel, on se borne à souligner que la sanction doit venir des actionnaires lors de l'assemblée. « *On ne sait pas encore qui aura gain de cause. Le projet que nous avons monté est intelligent mais nous ne chercherons pas à le concrétiser à n'importe quel prix, et, à cet égard, le cours de l'action J. Borel est assez aberrant* », ajoute-t-on.

Le fait est que le titre a enregistré de vifs écarts en bourse à la suite d'un « *ramassage* » systématique dont les spécialistes attribuaient la paternité à Codec-UNA; alors que le patron de cette dernière en rejetait la responsabilité sur l'« *ensemble de la place financière* » qu'il estime avoir contre lui, en faisant allusion aux contre-feux allumés par la banque de l'Union européenne, Paribas, le Crédit du Nord, la Caisse des dépôts, des compagnies d'assurances telle que l'U.A.P. et, naturellement, Novotel.

Le fait est que, depuis le début de cette année, plus de 20 % du capital de J. Borel International a changé de mains grâce à des opérations ponctuelles sur le marché parisien, et le courant des ordres ne s'est pas tari depuis. Ainsi, pour la seule séance du 19 mai, les transactions ont porté sur plus de deux cent vingt-sept mille titres J.B.I., soit près de 7 % du capital de la société, un montant toutefois inférieur au seuil réglementaire de 10 % qui oblige l'intervenant à dévoiler son identité.

Derniers à monter au créneau, les cadres de Jacques Borel International, tout au moins certains d'entre eux qui restent partisans de la fusion, viennent de s'adresser au mystérieux « M. X. » qui achèterait en Bourse, l'invitant à présenter un contre-projet qui tienne la route.

SERGE MARTI.

M. Gandois ne veut pas modifier la stratégie de Rhône-Poulenc

Très durement touché par le second « choc pétrolier », Rhône-Poulenc, le numéro un de la chimie française fraîchement nationalisé, se remet lentement de ses blessures. « *Malgré le poids de nos charges financières* (6 % du chiffre d'affaires, soit 2.16 milliards de francs), *j'ai de fortes présomptions que le résultat du premier trimestre soit bénéficiaire* », a déclaré M. Gandois, son administrateur général, devant l'association des journalistes économiques et financiers. « *La marge d'exploitation*, a-t-il ajouté, *se situe entre 1 et 1,1 milliard de francs* ». A son avis, le groupe commence à récolter les fruits de ses efforts de restructuration, qui se sont traduits par un gain de productivité de 35 % en cinq ans. M. Gandois s'est toutefois bien gardé de formuler le moindre pronostic pour l'exercice entier. Dans la chimie et les textiles, la conjoncture reste maussade et Rhône-Poulenc a toujours des points faibl-.

Sa division fibres synthétiques se remet doucement, mais ses comptes sont encore négatifs (quelque part entre zéro et le montant des amortissements). La branche engrais doit surmonter plusieurs handicaps : faiblesse de la conommation, montée des importations, effet de tenaille entre le coût de l'énergie et les prix de vente.

-'as qustion pour M. Gandois de changer de stratégie. Rhône-Poulenc devra améliorer sa compétitivité, à l'image de ce qui se fait chez les concurrents étrangers, et poursuivre son expansion internationale. Le groupe veut aussi contribuer à la lutte contre le chômage. Mais cette contribution, aux yeux de M Gandois, ne peut être envisagée qu'à long terme par le développement d'activités nouvelles. Il a exclu toute idée de m-intenir l'emploi dans des secteurs en déclin ou en voie de disparition, qualifiant de « *fariboles* » toute tentative qui tendrait à vouloir résoudre ce problème de cette manière.

Les « *obsessions* » de M. Gandois sont l'investissement et ses échéances. « *Il y a des décisions de financement qui doivent être, impérativement, prises dans six mois pour ne pas encourir le risque de se faire doubler par la concurrence.* » De toute façon, Rhône-Poulenc a besoin d'argent pour assurer l'essor de ses activités d'avenir (Chimie fine, santé, agrochimie), réduire ses frais financiers de 6 % à 3 % et son endettement. M. Gandois fixe la somme à 3 milliards de francs minimum. Mais elle ne devra pas être, nécessairement, versée en 1982. — A. D.

Automobile

LA PÉNÉTRATION ÉTRANGÈRE S'EST ACCENTUÉE EN AVRIL

Après la forte augmentation de mars (+ 27,9 %), les immatriculations automobiles en France ont marqué un tassement en avril, puisque la progression constatée n'est que de 2,9 % par rapport à avril 1981, qui avait, il est vrai, été fort satisfaisant.

Cette évolution globale marque cependant des orientations différentes. C'est ainsi que les immatriculations de voitures françaises ont fléchi de 2,6 %, alors que celles des voitures étrangères progressaient de 17,9 %, la part des voitures importées représentant 30,6 % contre 26,9 % pour l'ensemble du premier trimestre.

Pour les quatre premiers mois de l'année, les immatriculations ont augmenté de 13,6 %, la production française (+ 11,66 % en avril) progressant de 7,80 %.

En ce qui concerne les exportations, la hausse constatée en avril (+ 9,22 %) est comparable à celle des quatre premiers mois (+ 9,37 %).

Dans sa note de conjoncture, la chambre syndicale note qu'il faut s'attendre à ce que les difficultés de production et de livraison, liées à des mouvements sociaux, aient, au cours des semaines à venir, des répercussions sur « *la possibilité pour la construction française de tirer le maximum le bénéfice des bonnes dispositions du marché* ».

Pour les véhicules utilitaires jusqu'à 5 tonnes de poids total maximum autorisé, la production a chuté de 12,5 % en avril dernier par rapport à avril 1981, mais les exportations ont progressé de 3,3 % et les immatriculations de 7,4 % avec une concurrence très vive des marques étrangères.

Pour les véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes, la production a reculé de 19 %, les exportations de 25,7 % et les immatriculations de 10,2 %, « *suivant en cela*, déclare la chambre syndicale, *la situation précaire du transport routier* ».

CONJONCTURE

L'INSEE estime possible une reprise de l'activité au deuxième semestre

L'activité dans le monde devrait s'améliorer au second semestre. La France qui profiterait de cette évolution favorable en exportant davantage pourrait connaître un taux de croissance de 2 % en 1982, estime l'INSEE dans sa dernière analyse de la situation et des perspectives de l'économie française en date du 1er juin. Ce résultat repose, de l'avis même de l'INSEE, sur une appréciation optimiste de la conjoncture et notamment sur une reprise des investissements que permettrait l'arrêt de la dégradation — voire l'amélioration de la situation financière des entreprises.

L'INSEE estime que des trois composantes de la demande (consommation des ménages, investissements et exportations), la première est la plus assurée avec la demande publique.

● *La reprise de la consommation des ménages* amorcée dès le deuxième trimestre 1981 s'est confirmée à la fin de l'année dernière et se poursuivait au début de 1982, mais à un rythme ralenti. Après avoir augmenté de 2,2 % en 1981 par rapport à 1980, l'augmentation serait de 2,6 % en 1982 par rapport à 1981. Le cheminement serait le suivant cette année au fil des trimestres : + 1,4 % au premier trimestre, — 0,2 % — 0,7 % + 0,7 %. Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages augmenterait encore cette année de 2,2 % (en moyenne annuelle), exactement comme en 1981. Le taux d'épargne resterait bas : 15 % du revenu disponible contre 15,1 % en 1981 et 14,6 % en 1980 (17,3 % en moyenne entre 1974 et 1978).

● *L'investissement*, qui avait diminué de 3,5 % en 1981 s'était redressé en fin d'année. Mais les dernières statistiques de l'I.N.S.E.E. indiquent que le mouvement ne s'est pas poursuivi au premier semestre de cette année. Cependant, une reprise entraînée par l'amélioration envisagée de l'environnement international et de la situation financière des entreprises pourrait se manifester au deuxième semestre. En moyenne sur l'année 1982, l'investissement se situerait tout de même quelques points en dessous de son niveau moyen de 1981.

● *Les exportations* constituent selon l'INSEE l'inconnue majeure des prochains mois. L'INSEE a fait l'hypothèse « *très favorable* » (ce sont ses termes) que les ventes françaises retrouvent dès maintenant un rythme de croissance de 2 à 3 % par trimestre, de toute façon nécessaire au maintien des parts de marché de la France.

L'INSEE chiffre à 70 milliards de francs le déficit du commerce extérieur en 1982 en soulignant que ce chiffre inclut une forte reprise des exportations. Si celles-ci ne se produisait pas, le déficit serait aggravé d'environ 4 milliards par trimestre, ce qui porterait le déséquilibre à 80 milliards de francs environ pour cette année.

A ces trois éléments de la demande, l'INSEE ajoute l'effet dynamique joué par le déficit de l'Etat et des administrations : le volume des dépenses des administrations augmentera de 6,6 % en 1982 (95 milliards de francs 1981), tandis que le volume des recettes n'augmentera que de 5 %, soit 68 milliards de francs 1981.

L'Institut prévoit une hausse des prix de détail de 12,6 % du début à la fin de l'année (+6,2 % au premier semestre, + 6 % au second) et la poursuite de la montée du chômage jusqu'en août.

« *Le cap des deux millions* (de demandeurs d'emploi), *après correction des variations saisonnières, devrait être franchi pour la première fois à la fin du mois de mai, l'évolution restant à la hausse jusqu'au mois d'août.* » Puis, note l'INSEE, on devrait enregistrer « *une légère diminution des demandeurs d'emploi jusqu'à la fin de l'année* ». Fin 1982, l'Institut de la statistique prévoit deux millions de demandeurs d'emploi — après correction des variations saisonnières — et deux millions cent mille en données brutes.

Des silences et des chiffres

Dans sa note de conjoncture, l'INSEE n'annonce aucun taux de croissance économique pour 1982. Or, depuis la fin de l'année dernière, l'Institut avait commencé à publier de telles prévisions. Cette absence a été remarquée et quelques organes de presse ont écrit qu'une censure s'était exercée sur l'Institut de la statistique.

Les responsables de l'INSEE — division de la conjoncture — ont été interrogés à ce propos lors de la conférence de presse donnée mercredi 2 juin, à l'occasion de la publication de l'étude. M. Dubois, directeur des synthèses, a répondu très nettement que la question s'était effectivement posée de savoir si l'INSEE devait ou non publier des prévisions de croissance deux semaines avant que la Commission des comptes de la nation se réunisse pour faire de même. La question se posait d'autant plus que l'INSEE raisonne en profil, c'est-à-dire en évolution d'un bout de l'année à l'autre, alors que la Direction de la prévision, qui dépend du ministère de l'économie et des finances, raisonne en moyennes annuelles. L'annonce d'un taux de croissance est donc à la frontière du domaine de l'INSEE.

C'est M. Malinvaud, directeur général de l'Institut, et lui seul, qui a pris la décision de ne pas publier de taux de croissance. Cette décision n'engage en aucune manière les autorités politiques, a précisé M. Dubois.

Reste que, à l'occasion de la réponse à une question posée, les journalistes ont pu apprendre — ou entendre confirmer — que l'INSEE retenait un taux de croissance de 2 % pour 1982.

Nous ajouterons que, selon nos informations, ce taux — déjà optimiste — est moins fort que celui retenu par la Direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. — *Al. V.*

Deux millions de chômeurs

Le cap des deux millions de chômeurs est franchi — borne fatidique que la majorité gouvernementale déclarait ne pas vouloir dépasser...

Amer, mais prévisible constat pour le ministère du travail. Fin mai, selon une estimation provisoire, le nombre des demandeurs d'emploi après correction des variations saisonnières s'élève précisément à 2 006 000.

Certes l'augmentation n'est que de 0,9 % au lieu de 1,2 % le mois précédent. Certes, en données observées, la légère décélération saisonnière constatée en avril est confirmée (— 2,2 %). Mais, outre le fait que cette hausse est habituelle en cette période de l'année, il faut bien constater que, dans la réalité, le chômage augmente encore.

L'augmentation des contrats de solidarité (3 661, dont 1 814 pour le seul mois de mai) permettra-t-elle d'enrayer le mouvement ? Ces contrats prévoient 45 400 départs en préretraite et 4 415 créations d'emploi. Quelques gouttes d'eau en moins dans la marée du chômage.

La mollesse de la conjoncture de l'économie française et les difficultés de tous ordres que rencontre le gouvernement laissent à penser que la France, comme ses voisins européens, devra supporter un nombre croissant de chômeurs (plus de 10 millions pour la seule C.E.E. fin avril).

Le sommet de Versailles permettra-t-il au pouvoir socialiste de convaincre les chefs d'Etat de l'urgence d'agir en commun ?

Sans doute faudrait-il que les libéraux, mais aussi les interventionnistes, acceptent de mettre un peu d'eau dans leur vin : plus de justice sociale pour les uns, plus de rigueur pour les autres.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le voyage de M. Michel Jobert en Asie

M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce *extérieur*, a achevé, *le mercredi 2 juin*, un voyage dans le Sud-Est asiatique commencé le 22 mai et qui l'a conduit en Birmanie, à Singapour, à Hongkong et en Thaïlande.

Il s'agissait pour M. Jobert de faire le point avec les conseillers du commerce extérieur de cette région, d'examiner avec les dirigeants de ces pays la possibilité de développement du commerce avec la France ou de tenter de régler des litiges (les importations de montres dans le cas de Hongkong).

Cependant, la Malaisie, qui s'était vu proposer par leministre français du commerce extérieur une ligne de crédit, a fait connaître *sa décision de ne pas l'utiliser. Le* vice-premier *ministre* malaisien a fait savoir qu'il préférerait voir la France investir en Malaisie plutôt que d'en acheter les produits.

HONGKONG : la France entend lutter contre une concurrence jugée « déloyale »

De notre envoyé spécial

Hongkong. — De la tournée de M. Jobert, Hongkong était l'étape la plus délicate. Ne pouvant espérer la conclusion sur le moment d'aucun accord, contrairement à ce qui s'était passé en Thaïlande et à Singapour, la délégation française devait même s'attendre à figurer en position d'accusée.

Le torchon brûle entre le gouvernement de l'île et Paris à la suite de l'application de quotas à l'importation de montres, quotas imposés unilatéralement par Paris en octobre 1981. Furieux d'une mesure qualifiée de « *protectionniste et discriminatoire* », les exportateurs de Hongkong ont fait porter l'affaire devant le GATT (art. 23) par le gouvernement de l'île.

L'un des buts de la visite de M. Jobert consistait à exposer un dossier présenté souvent ici de façon sommaire. Le ministre a déclaré à ses interlocuteurs la volonté de la France de maintenir une industrie horlogère et de lui donner les moyens de vivre, quitte à lutter fermement contre une concurrence jugée « *déloyale* » et illustrée, notamment, par les chiffres des exportations de Hongkong vers la France depuis quatre ans. Pour les seules montres à quartz, les ventes de la colonie, à peine supérieures à 600 000 en 1978, s'élevaient à 2,4 millions en 1979 et à plus de 6 millions en 1980, représentant environ la moitié du marché français. En 1981, elles étaient de 5,6 millions, malgré les mesures de restriction prises au dernier trimestre.

Devant cette invasion, Paris n'avait d'autre recours que de décider, pour 1982, d'un plafond pour les importations en provenance du territoire. Ce quota a été fixé à 5,5 millions d'unités.

Aucun accord n'est intervenu sur ce dossier, plaidé par M. Jobert, il ne l'a pas caché, « *dans un esprit défensif* ». La délégation française n'en a pas moins retiré le sentiment que Hongkong serait malgré tout disposé à attendre quelque temps avant de faire jouer la procédure d'arbitrage du GATT. Mais les autorités de l'île continueraient de réclamer un assouplissement de la position française en contrepartie de l'abandon de leur plainte. L'établissement à cette fin, par Paris, d'un calendrier envisageant les étapes d'une libéralisation du contingentement pourrait contribuer à apaiser les esprits.

Le séjour à Macao

Il est apparu en tout cas que Hongkong accordait la priorité au règlement de ce problème plutôt qu'à la levée de quotas, dont certains très anciens, frappant des produits secondaires du point de vue de l'exportation, tels que microscopes, bateaux de plaisance, etc.

L'autre objet de la visite était de faire ressortir aux yeux des autorités de l'île l'image anachronique de la *France qui s'y est maintenue*. Fournisseur de produits de luxe, de parfums et de spiritueux (environ un tiers de nos ventes), la France n'est *pas assez perçue ici comme* un pays capable de produire des biens d'équipement de haute technologie. L'agrandissement du métro paraît toutefois offrir aux firmes françaises des perspectives encourageantes.

Le séjour de M. Jobert a eu un prolongement à Macao, où le ministre était le premier représentant d'un gouvernement d'un pays occidental à se rendre depuis des temps immémoriaux. Très touchées par ce geste, les autorités portugaises ont réservé à la délégation un accueil très cordial. Le gouverneur, qui avait rencontré M. Jobert en avril à Paris, a présenté à la délégation les projets de développement, très ambitieux, du territoire : construction *d'un aéroport et d'un port en eau* profonde, modernisation des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, installation d'un émetteur radio, etc.

Le consulat général de France à Hongkong suit avec attention ce réveil de Macao. La France paraît bien placée pour un certain nombre de projets. Sa coopération en matière économique pourrait se doubler d'une action culturelle qui serait particulièrement bienvenue dans la région. M. Jobert a remis en valeur les affinités latines existant entre les deux pays, étant entendu *que le développement de Macao ne* pourra se faire qu'en accord avec la Chine, et en partie grâce à elle.

MANUEL LUCBERT.

UNE RÉUNION A SINGAPOUR SUR LES MARCHÉS DE L'ASEAN

Les « gros coups » ne sauraient masquer les insuffisances structurelles

De notre envoyé spécial

Singapour. — Des trois voyages qu'il a faits dans cette partie du monde, en mai et juin, à la tête de délégations d'hommes d'affaires, M. Jobert marque un regain d'intérêt pour « *une région à laquelle*, a-t-il reconnu, *nous ne nous sommes pas beaucoup intéressés dans le passé, car il y avait l'Indochine* ». Les *conseillers du commerce extérieur*, qui, lors d'une réunion à Singapour, avaient pris pour thème de leurs travaux « *La percée française dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est* » *(ASEAN)* (1), n'ont pu faire autrement que de constater ce « *retard dans l'éveil* ». « *Des chiffres un peu pitoyables* », a noté M. Jobert. Parmi les soixante groupes industriels qui assurent 60 % des exporta*tions totales, dix-sept seulement* travaillent dans la région. Les pays de l'ASEAN sont de très modestes clients de la France : en 1981, le mieux placé — *la Malaisie* — occupait le trente-sixième rang. La France participe pour moins de 1 % aux investissements dans cette partie du monde. Au cours de la dernière décennie, le montant des grands contrats n'a pas dépassé 10 milliards de francs et n'a pas intéressé plus de quinze sociétés.

Certes, la France a signé de gros contrats, par exemple à Singapour la construction de quinze mille logements préfabriqués ou, à Djakarta, celle du nouvel aéroport international, sans parler de la vente de l'Airbus aux cinq compagnies nationales. Elle espère se voir adjuger d'autres marchés, comme la réalisation du métro de Singapour ou la mise en place d'une industrie de commutation téléphonique en Indonésie. Il lui est aussi arrivé de perdre la partie, comme on l'a vu en Malaisie pour le pont qui doit relier Penang au continent. La réussite de « gros coups » ne saurait cependant dissimuler la pauvreté du commerce courant.

Or l'ASEAN représente un marché de 250 millions de personnes : elle est située au cœur de la zone Asie-Pacifique qui rassemble 49 % de la population mondiale : elle produit 80 % du caoutchouc, 58 % de l'étain, 55 % des bois tropicaux ; et, au cours des trois dernières années, le taux de croissance des pays membres n'a jamais été inférieur à 6 % ; enfin, les codes d'investissement y sont d'inspiration libérale.

Ce constat, beaucoup, lors du colloque, ont notamment cherché à *l'expliquer par l'attitude des* hommes d'affaires français souvent inadaptée au marché. N'ont-ils pas l'obsession de tout régler en un tour*nemain et le souci de s'entourer d'un* maximum de précautions, alors que leurs concurrents japonais, coréens ou taïwanais savent courir des risques ? « *Les rapports avec le siège parisien sont la partie la plus démoralisante de notre métier d'expatrié*, a confié un intervenant. *Nous avons parfois à réparer d'énormes bourdes psychologiques.* »

D'aucuns se sont inquiétés du climat de compétition accrue entre pays riches et pays pauvres. Ne voit-on pas certains membres de l'ASEAN, comme l'Indonésie ou la Thaïlande, menacer de différer ou d'annuler la signature de contrats si l'Europe des Dix continue de leur imposer des quotas trop restrictifs à l'encontre de produits comme les textiles ou le manioc ? Des intervenants ont souhaité que les Français fassent preuve de souplesse. Réponse de M. Jobert : « *Nous ne laisserons pas tomber dans les oubliettes notre industrie textile. Nous ne renoncerons pas à cette politique. Au reste, l'ensemble européen est l'ensemble le moins protectionniste du monde.* » Et de mettre en garde son auditoire : « *Ne vous faites pas les véhicules inconscients d'une culpabilité française ou européenne.* »

Compensation

Pour équilibrer leur balance commerciale, certains membres de l'ASEAN ont imaginé d'utiliser l'arme du marché lié. Tout signataire d'un contrat gouvernemental doit s'engager à compenser ses ventes d'équipements publics par l'achat de biens locaux d'une égale valeur. Cette politique, en vigueur en Indonésie, pourrait faire tache d'huile. M. Jobert a encouragé ses interlocuteurs à jouer le jeu. « *Achetez-leur les choses les plus absurdes et les plus rigolotes*, a-t-il dit, *et débrouillez-vous pour les fourguer à des pays tiers.* » Quoi qu'il en soit, a admis un intervenant, « *ces nations ne nous donneront pas indéfiniment accès à leurs matières premières si nous ne participons pas, d'une manière ou d'une autre, à leur industrialisation* ».

Comment faire, malgré tout, pour mieux placer la France en Asie du Sud-Est ? Certains orateurs ont insisté sur le développement de sociétés de commerce international, trop peu nombreuses encore, et capables de créer un courant durable d'exportations. Mais elles doivent avoir de gros moyens pour contrer « *le Chinois du coin* ». D'aucuns ont *regretté que* les banques rechignent à soutenir de telles sociétés et, partant, les petites et moyennes entreprises qui ont recours à leurs services.

Autre solution mise en avant : la création de groupes de pression. Certains ont souligné la nécessité qu'il y aurait à « *noyauter* » les organisations internationales qui dispensent d'énormes crédits. Ainsi, dix Français seulement, tous de niveau moyen à une exception près, travaillent à la Banque asiatique de développement, alors que cent Japonais, banquiers et cadres d'entreprise, l'« *infiltrent* ». Une relation de cause à effet ? Sur 7 milliards de dollars que la Banque a distribués, 98 millions seulement — 1,4 % du total — ont profité à la France. Les experts en coopération technique que les pays dits avancés prêtent à ces pays qui le sont moins, dans le cadre d'accords bilatéraux, peuvent aussi faire office d'« *honorables correspondants* ». Aux Philippines, la France en a un, les Allemands de l'Ouest vingt-neuf et les Japonais cent dix.

Le gouvernement français a-t-il, *en matière d'expansion économique* à l'étranger, une position très claire ? Des intervenants ont souligné l'« *illogisme* » qui consiste à *consentir de meilleures conditions* de crédits en direction de pays où le risque est « élevé », et souhaité que les dossiers soient étudiés sous un jour moins politique : « *Il faut favoriser les marchés porteurs comme ceux de l'ASEAN plutôt que les canards boiteux.* » Tout un arsenal de procédures de financement, de mécanismes de garanties, d'avantages fiscaux, existe, dont nombre d'exportateurs et d'investisseurs français n'ont peut-être pas pris toute la mesure. Au reste, beaucoup craignent qu'à court de moyens les pouvoirs publics n'en viennent à supprimer des droits acquis.

M. Jobert voulait-il, en définitive, dissuader les conseillers du commerce extérieur présents à Singapour de se laisser gagner par le découragement ? Il les a invités à « *comparer ce qui est comparable* », *non pas les performances* de la France par rapport à celles des Etats-Unis mais plutôt par rapport à celles de l'Europe, première puis*sance commerciale du monde*.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.



BIRMANIE : le développement de l'aide dépendra de ses conditions de financement

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — C'est un voyage de « *familiarisation* » qu'a achevé, le mardi 1er juin, en Birmanie, M. Michel Jobert, premier membre d'un gouvernement français à se rendre officiellement à Rangoun depuis l'indépendance du pays en 1948...

Lors de la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de Birmanie à Paris, M. Mitterrand avait affirmé que la France était prête à aider ce pays à « *relever le défi du développement* ». Jusqu'à présent, elle n'y a que très modestement contribué, les autorités de Rangoun ayant compté sur leurs propres forces. A l'épreuve des faits, elles ont néanmoins admis la nécessité de s'entrouvrir sur l'extérieur.

Dans un pays attentif à ne pas se laisser abuser par les Grands, la France a sa place à tenir, et les Bir*mans n'ont pas caché combien ils en* appréciaient *l'« esprit d'indépendance »*. A ce jour, six protocoles intergouvernementaux ont été signés pour *un montant* de 503,5 *millions* de francs, dont 200 millions servent à financer la construction d'une cimenterie. Même à ce faible niveau, Paris est le troisième donneur d'aide bilatérale, après le Japon et la R.F.A.

La France propose de signer un septième protocole pour un montant de 200 millions de francs s'il se trouve assez de projets à financer. *Environ 20 millions sont prévus pour* la vente de locomotives Diesel qui viendront s'ajouter aux 127 autres qu'Alsthom a livrées aux chemins de *fer birmans et qui composent* la moitié du parc national.

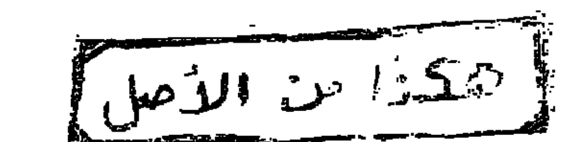
Pour sortir de ce que M. Jobert a appelé « *notre spécialité ferroviaire* », le *concours possible* de la France a également été évoqué dans d'autres domaines (industrie agro-alimentaire, irrigation, équipements *aéroportuaires, etc.*).

Tout dépendra des conditions de financement que la Birmanie se verra proposer. Or le Japon et la R.F.A. *consentent déjà des prêts* à des taux d'intérêt de 0,5 % à 2,5 % sur des durées de trente à cinquante ans. La France souhaite donc, dans l'ouverture des prochains crédits, augmenter fortement la part des prêts du Trésor.

La Birmanie voudrait aussi rééquilibrer ses échanges commerciaux avec notre pays, auquel elle achète plus qu'elle ne vend. Nous pourrions importer davantage de produits alimentaires, de minerais, de pierres précieuses. Encore faudrait-il que Rangoun s'assure une meilleure maîtrise de l'exploitation de certaines ressources naturelles.

J. de B.





AGRICULTURE

DEVANT LE CONGRÈS DU C.N.J.A.

M. Rocard propose un contrat d'« expansion dans la solidarité »

De notre envoyé spécial

Troyes. — Les adhérents du C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs) qui tient son congrès à Troyes (Aube) sont volontiers planificateurs. M. Rocard, qui les connaît bien pour avoir participé à de nombreuses sessions de formation autrefois, entend donner à l'agriculture une place en predmière ligne dans le prochain Plan. Invité le 2 juin à ce congrès, le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire ne pouvait que séduire un auditoire qui n'attendait que cela.

M. Guyau, le nouveau président du C.N.J.A., lui a dit : « *Vos idées nous intéressent.* » Pour le C.N.J.A., le Plan, qui ne saurait être « *ni vaguement indicatif, ni programmateur dans les moindres détails* », doit être un engagement de l'État sur plusieurs années sur des objectifs et des moyens financiers, bref un « *contrat de solidarité entre la France et son agriculture* ». Au contrat, aux objectifs, M. Rocard souscrit. Pour l'engagement financier pluriannuel, il est moins enthousiaste. *Les* rigueurs du temps et la rigidité budgétaire sont tour à tour invoquées. Mais globalement le message réciproque est passé : une place conséquente et négociée pour l'activité agricole dans le IXe Plan sera le gage pour les Jeunes Agriculteurs du sérieux en lequel le gouvernement tient ce secteur de l'économie. Le Plan sera contractuel, répond M. Rocard, il vous faudra donc vous engager.

Cet échange d'amabilités ne serait que propos de tribune sans intérêt s'il n'y avait le contexte plus politique, c'est-à-dire la difficulté qu'éprouve la véritable titulaire du ministère de l'agriculture, Mme Cresson, qui clôturera le 3 juin ce congrès, à acquérir la confiance du monde agricole.

Selon le C.N.J.A., trois thèmes au moins devraient être présents dans le Plan : l'action à mener en profondeur pour réduire le coût des charges, les investissements collectifs pour moderniser l'appareil de production et l'installation des jeunes.

La revendication d'un statut d'exploitation qui permette au conjoint, c'est-à-dire le plus souvent la femme, de choisir entre être ou ne pas être agriculteur, et l'ouverture de la profession à des non-paysans souhaitée par le C.N.J.A. sont les signes d'une évolution sociologique importante.

Toujours pédagogue, M. Rocard a instruit son auditoire de ce qui selon lui fait le fondement de la politique agricole française : l'expansion (« *Il n'y a pas d'autre solution pour notre agriculture que celle de l'expansion* »), l'exploitation familiale moyenne et le cadre communautaire. Mais il y a aussi des exigences nouvelles : l'aménagement du territoire (« *La différenciation de notre politique est-elle suffisante ?* »), le codéveloppement avec le tiers-monde (« *Les paysans français sont les mieux placés pour faire faire un pas, un seul à la fois, à la production de cultures vivrières dans les pays du tiers-monde* ») et enfin les conditions de vie des agriculteurs et de leurs familles (« *Je sais que l'évolution vers plus de temps libre et vers plus de loisirs provoque chez vous plus d'amertume que d'espoir dans la mesure où vous estimez, à juste titre dans l'immédiat, être exclus de cette évolution* »).

A plusieurs reprises, il évoque la progressivité des résultats a attendre de ces réformes. Mais il lui semble aussi que les difficultés des agriculteurs ne sont pas toutes explicables par la crise. « *Au cours des années 70 la dégradation des revenus a conduit la politique agricole à devenir une politique au jour le jour sans guère de volonté ni d'autres ambitions que de limiter le mécontentement des paysans. Il faut aujourd'hui que les agriculteurs se mobilisent autour d'un projet ambitieux et réaliste qui pourrait se résumer par l'expression : l'expansion dans la solidarité* », a-t-il conclu.

JACQUES GRALL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1760	6,1810	+ 65	+ 100	+ 145	+ 195	+ 340	+ 460
$ can.	4,9625	4,9680	— 60	— 15	— 80	— 25	— 90	+ 30
Yen (100)	2,5340	2,5385	+ 190	+ 220	+ 375	+ 420	+1120	+1195
D.M.	2,6080	2,6115	+ 150	+ 170	+ 325	+ 355	+ 905	+ 970
Florin	2,3545	2,3575	+ 135	+ 155	+ 295	+ 320	+ 805	+ 865
F.B. (100)	13,7980	13,8160	— 140	+ 45	— 175	+ 105	— 570	— 135
F.S.	3,0605	3,0650	+ 320	+ 365	+ 650	+ 690	+1640	+1737
L. (1 000)	4,7095	4,7150	— 390	— 305	— 725	— 610	—1865	—1675
£	11,0840	11,0985	+ 250	+ 330	+ 540	+ 680	+1600	+1865

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 5/8	9	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	14 5/16	14 11/16	14 5/16	14 11/16	14 3/8	14 3/4	14 7/16	14 13/16
Florin	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 7/8	8 1/4	9	8 1/2	9
F.B. (100)	14 1/2	15 1/2	15 7/8	17 1/4	15 3/4	16 7/8	16 1/4	16 3/4
F.S.	1/2	1 1/4	2 7/8	3 1/4	3 9/16	3 15/16	4 9/16	5 3/16
L. (1 000)	19	21	24 1/8	26	24	25 1/4	23 7/8	24 7/8
£	12 3/4	13 1/2	12 7/8	13 1/2	12 7/8	13 1/2	12 3/4	13 1/4
F. français	25	32	30	32	29	31	23 1/2	25 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Italie

Après la dénonciation de l'accord sur l'échelle mobile

Le mot d'ordre de grève générale a été largement suivi

De notre correspondant

Rome. — Grève générale et cortèges d'une ampleur que l'Italie ne connaissait plus depuis l'« automne chaud » de 1969 furent, le 2 juin, les réponses des syndicats à la dénonciation par la Confindustria de l'accord de 1975 sur l'échelle mobile des salaires. Cent mille personnes à Milan, 50 000 à Florence, 40 000 à Turin, 30 000 à Gênes : selon les syndicats, le mot d'ordre unitaire de grève a été suivi entre 80 et 100 %.

Les directions des trois confédérations syndicales se réunissent, ce jeudi 3 juin, pour fixer des lignes d'action. Mais l'affrontement patronat-syndicats s'annonce déjà très dur, et pourrait avoir de graves répercussions politiques, risquant de conduire à une crise gouvernementale.

« *Le problème dépasse la question de l'échelle mobile*, écrit *l'Unita*, organe du P.C. *Il s'agit pour le patronat de faire reculer les rapports sociaux en pénalisant les plus faibles.* » M. Trentin, secrétaire général de la C.G.I.L., déclare : « *La pression syndicale continuera dans les usines avec des grèves se situant dans une action de résistance de longue haleine.* »

Ce qui semble un défi lancé à la classe ouvrière a eu un premier effet : réunifier le front syndical quelque peu paralysé par ses divergences internes. La détermination des salariés, alors qu'ils hésitent à s'engager dans des actions de grève étant donné l'insécurité de l'emploi, s'explique par le fait qu'il s'agit de défendre une conquête obtenue dès 1946, et qui leur semble la meilleure garantie en période d'inflation. La participation à 80 % des ouvriers de la Fiat à la grève est un test : depuis un an et demi, sous le coup de la victoire patronale de l'automne 1980, ils n'avaient plus osé bloquer les chaînes, ce qui s'est passé mercredi.

Les syndicats exigent que le patronat retire sa lettre de dénonciation, et celui-ci reste sur ses positions. Moment de vérité pour le gouvernement : la mobilisation à laquelle a donné lieu la grève générale ne permet pas aux syndicats de faire preuve pour l'instant de souplesse et de revenir à la table de négociation. Quant à la Confindustria, elle veut deux négociations séparées (une sur les contrats de travail et une autre sur l'échelle mobile). Le gouvernement a toujours été partisan d'une négociation bloquée.

Sans doute doit-on tenir compte d'une « *dramatisation* » du problème par les différentes composantes politiques. Après tout, l'accord de 1975 prévoyait qu'il pouvait être dénoncé avant le 30 juin de chaque année. La Confindustria, devant l'impasse des négociations, était donc en droit de vouloir repartir sur des bases nouvelles. En fait, les arrière-pensées politiques ont conduit à une crise exacerbant les divergences au sein de la majorité, les socialistes faisant une priorité de la défense des acquis sociaux et dénonçant la politique « *récessionniste* » du ministre des finances, M. Andreatta, partisan d'une modération salariale et de l'austérité budgétaire. Ces positions contrastées rendent la *verifica* — l'examen par la majorité de la solidité de son entente — à la fois plus nécessaire et plus risquée dans ses conséquences pour l'avenir du cabinet Spadolini.

PHILIPPE PONS.

SOCIAL

Durcissement de la grève à la Société générale de Bordeaux

La situation demeure toujours confuse à la Société générale, après le refus de la C.F.D.T. de signer l'accord salarial paraphé par d'autres syndicats. Aucun compromis n'a été trouvé, mercredi 2 juin, au cours d'une rencontre entre la direction et la C.F.D.T., qui consulte le personnel, jeudi, sur la suite du mouvement. Très limitée à Paris et dans la plupart des centres de province, la grève s'est pourtant durcie à Bordeaux.

De notre correspondant

Bordeaux. — Les grévistes de la Société générale de Bordeaux, qui avaient cessé l'occupation des locaux de leur agence, le 26 mai, ont à nouveau durci le mouvement. Depuis mardi soir, 1er juin, ils paralysent l'agence du cours de l'Intendance, à Bordeaux, qui est aussi le siège de la direction régionale. Le personnel non gréviste est isolé dans une aile de l'établissement.

La levée de l'occupation, le 26 mai, avait été décidée à la suite du refus de la direction de négocier tant que les locaux seraient occupés. « *Nous avions cédé pour ne pas bloquer les négociations. Cela n'a rien donné, ou plutôt, notre geste a été interprété comme un signe de faiblesse. Nous avons décidé, mardi après-midi, de revenir dans les locaux* », disent les responsables C.F.D.T. du mouvement. Ils affirment qu'ils resteront là jusqu'à ce qu'ait été trouvé un compromis acceptable.

Ils ont sollicité l'arbitrage de l'inspection du travail et demandé la réunion d'une commission de conciliation. Une rencontre a été prévue pour lundi entre l'intersyndicale (C.F.D.T., F.O., C.G.T.) et la direction régionale qui, selon les grévistes, ne paraît guère souhaiter l'intervention d'un arbitre extérieur.

Si le conflit a été beaucoup plus dur à Bordeaux qu'ailleurs, cela tient sans doute à des raisons historiques. La C.F.D.T., restée largement majoritaire après la rupture avec la C.F.T.C., recueille 85 % des suffrages aux élections du personnel. Parallèlement, selon les grévistes, s'est peu à peu mis en place un état-major qualifié de « *rétrograde et revanchard* » composé de représentants de la « *vieille garde* » et de « *jeunes loups* », le reste du personnel devant se contenter de « *travailler sans réfléchir* ».

Ce climat aurait été aggravé, après le 10 mai, par une attitude encore plus dure de l'état-major. « *Nous attendions beaucoup du changement politique*, expliquent les grévistes. *Nous avons vu tout au contraire un renforcement de l'autoritarisme sans nuances et de la répression antisyndicale. Cette fois la coupe a débordé. La preuve, vous trouvez parmi les grévistes des gens qui se situent à tous les échelons.* »

Trois points fondamentaux dans les négociations : les grévistes veulent un réajustement des salaires — Bordeaux aurait pris du retard — et surtout une meilleure répartition de la masse salariale ; les effectifs sont jugés insuffisants : quatre-vingts embauches seraient nécessaires ; enfin, il reste à jeter les bases de rapports sociaux « *moins déplorables* ».

Trois revendications qui, selon les grévistes, ne coûteraient rien à l'entreprise. Mais qui, si elles étaient satisfaites, créeraient un précédent fâcheux et devraient être étendues à tout le groupe : « *La direction en fait une question de principe beaucoup plus que de chiffre, elle a tort. Le mouvement a été spontané, inorganisé, mais la grève se fait à l'intérieur de l'entreprise et avec tout le monde. On n'avait pas vu cela depuis mai 68.* »

PIERRE CHERRUAU.

Le report des élections à la Sécurité sociale

Des raisons techniques qui n'expliquent pas tout

En décidant de reporter les élections des administrateurs des caisses de Sécurité sociale de décembre 1982 à 1983, le conseil des ministres du 2 juin a fait preuve de réalisme, quitte à décevoir le ministère de la solidarité nationale et la C.F.D.T. qui continuaient à vouloir maintenir la date de ce scrutin à la fin de cette année.

C'est en grande partie pour des raisons techniques que le report a été décidé : il n'était plus possible matériellement de retenir la date de décembre 1982 : la confection des listes électorales et les divers problèmes administratifs que pose toute élection nécessitent de longs mois de travail si l'on veut éviter les erreurs et les contestations. En outre, la consultation négative de la commission Informatique et libertés, à qui était soumise la proposition de confier à des entreprises extérieures l'établissement des listes électorales, a pesé lourd dans la décision gouvernementale.

Mais ces difficultés techniques n'expliquent pas tout. L'opposition du C.N.P.F. au projet de loi Questiaux, les réticences de F.O., mais aussi de la C.G.T., ainsi que le refus des conseils d'administration actuels — notamment celui de la caisse vieillesse — de participer activement aux opérations pré-électorales ont eu une influence décisive.

En continuant jusqu'au dernier moment (*le Monde* du 3 juin) à laisser entendre que les élections auraient lieu en 1982... ou en janvier 1983, le ministère de la solidarité nationale, et Mme Questiaux en premier lieu ont pris le risque d'essuyer un échec.

Le scrutin aura-t-il lieu début 1983, comme le pensent encore certains membres du ministère Questiaux ? Il n'est pas interdit de rêver mais, dans d'autres milieux officiels, on estime impossible de tenir ces nouveaux délais pour des raisons techniques (ne pas surcharger les mairies où devraient avoir lieu les élections à quelques mois du scrutin municipal), mais aussi politiques (ne pas compliquer encore davantage le climat social... et politique). Sauf nouveaux rebondissements — le projet de loi de Mme Questiaux, qui ne satisfait pas tout le monde, doit encore subir le feu du conseil des ministres puis du Parlement. — les élections « *à la Sécurité sociale* » devraient être reportées en juin 1983. D'ici là, il est vrai, d'autres modifications pourraient encore intervenir. — J.-P. D.

SOCIAL

Le comité de Solidarité en France demande le renouvellement de l'invitation de Solidarnosc au congrès de la C.G.T.

La coordination syndicale C.G.T. pour Solidarité, qui regroupe une douzaine de syndicats cégétistes, a demandé, le 2 juin au cours d'une conférence de presse, au bureau confédéral de la C.G.T. *de maintenir l'invitation faite à* Solidarité, lors de sa visite en France en octobre 1981, d'assister au 41e congrès confédéral de juin. Pour le Syndicat des correcteurs, cette invitation devrait être transmise par les autorités militaires. *« Le bureau confédéral de la C.G.T. s'est trompé lourdement dans son analyse*, estiment les correcteurs cégétistes (...). *Le coup d'Etat n'a fait qu'aviver les antagonismes et durcir les convictions. Ce sont ceux qui soutiennent les militaires polonais et ceux qui les inspirent qui jettent de l'huile sur le feu. »*

Une telle invitation, pour les correcteurs, permettrait à la confédération de démontrer son indépendance et *« augmenterait son autorité lorsque, à juste raison, elle exige la libération des syndicalistes turcs ou lorsqu'elle soutient les mouvements démocratiques d'Amérique latine »*. A cette conférence de presse, à laquelle participaient les syndicats C.G.T. du ministère de l'industrie, de l'I.N.S.E.E. et de l'Office des céréales, M Kowalewski, au nom du comité de Solidarité en France, a renouvelé la demande d'invitation déjà adressée en vain au bureau confédéral de la C.G.T. en janvier. *« Si ce renouvellement n'a pas lieu*, a-t-il affirmé, *cela constituera un appui à la dictature militaire de la part de la C.G.T. »* Dans cette éventualité, M. Kowalewski demandera avant le 41e congrès la publication par la presse d'une *« lettre ouverte »* aux délégués du congrès. La coordination syndicale C.G.T. pour Solidarité a indiqué que sa pétition avait recueilli plus de 10 000 signatures et qu'elle avait récolté pour les syndicalistes polonais plus de 100 000 francs.

● PRECISION. — Dans « le Monde de l'économie » du 25 mai 1982, une erreur s'est glissée à la fin de l'article sur les élections professionnelles, page 23 Au lieu de *« aux élections des délégués aux commissions paritaires de la direction du Trésor... »*, nous aurions dû écrire : *« aux élections aux commissions paritaires de la direction générale des impôts »*, le reste sans changements.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Restructuration chez Esso.* — Un comité extraordinaire d'entreprise d'Esso doit examiner le 4 juin un projet de restructuration de la direction des ventes de la société. Quatre vingt-dix huit postes y seront supprimés. Dans le même temps, Esso doit prendre sa part (40 %) du reclassement des deux cent cinquante personnes de la raffinerie d'Hauconcourt qui va cesser ses activités, et la question de la fermeture de la raffinerie de Bordeaux est, elle aussi, posée. Esso vient enfin de se séparer de deux de ses huit supertankers. Selon la C.F.D.T., qui donne ces informations, le remède à de telles hémorragies réside dans la diversification, notamment vers les énergies nouvelles !...

● *M. Pierre Chemillier* vient d'être nommé directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment dont il était jusqu'ici directeur adjoint. Il remplace M. René Mayer, nommé à la présidence de la Compagnie Boussac-Saint-Frères.

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Le coût de la vie ouest-allemand* a augmenté de 0,6 %, en mai, selon les estimations provisoires de l'Office fédéral de statistique. En avril, le taux définitif avait été de 0,5 %. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix provisoire a été de 5,3 % contre 5 % le mois précédent — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *La balance des paiements* de l'Italie a été déficitaire, en avril, de 814 milliards de lires (4 milliards de francs environ), portant à 4 252 milliards de lires (21 milliards de francs environ) le déficit cumulé depuis le début de l'année. Les quatre premiers mois de 1981 avaient été déficitaires de 3 277 milliards (15,5 milliards de francs). — *(A.F.P.)*

ETATS UNIS

● *Reprise des ventes au détail aux Etats-Unis.* — Les ventes au détail, virtuellement stagnantes depuis près d'un an, ont progressé de 1,4 % en avril compte tenu des variations saisonnières, a annoncé le 12 mai le département du commerce. La progression a été plus forte (3,4 %) pour les ventes de biens durables que pour celles de biens non durables (0,4 %). Les ventes se sont élevées à 88,3 milliards, dont 27,9 milliards pour les biens durables et 60,4 milliards pour les biens non durables. — *(A.F.P.)*

Energie

● *Révision en baisse des réserves de gaz du Cameroun.* — La société française Franlab, chargée d'évaluer les réserves de gaz du Cameroun, estime celles-ci à 100 milliards de mètres cubes, affirme la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*. Ce chiffre est de loin inférieur aux premières estimations et ne permettrait pas le fonctionnement d'une usine de liquéfaction d'une capacité de 6 milliards de mètres cubes par an.

Avis financiers des sociétés

BIC

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 1er juin 1982 sous la présidence de M. Marcel Bich. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

GROUPE BIC MULTINATIONAL

Les ventes consolidées H.T se sont élevées à 4,06 milliards de francs contre 3,22 milliards de francs en 1980 en progression de 26 %. L'activité de la branche BIC a été marquée par une nouvelle progression des ventes de briquets (+ 11 %) et du rasoir jetable dont BIC reste le premier fabricant mondial.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 371 millions de francs (— 2 %) et la marge brute d'autofinancement à 405 millions de francs (+ 11 %), soit 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Ainsi la part du groupe dans le bénéfice net passe de 171 millions de francs à 175 millions de francs, en progression de 2 %.

SOCIETE BIC S.A.

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé en 1981 atteint 557 millions de francs et le bénéfice net ressort à 80,4 millions de francs (+ 10,4 %).

Dividende

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 14 F par action qui, avec l'avoir fiscal de 7 F, représente un revenu global de 21 F Ce dividende est supérieur de 20 % à celui distribué au titre de 1980 en raison de l'attribution gratuite en 1981 d'une action pour cinq Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juin.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

Assemblées du 28 mai 1982

Après approbation du bilan et des comptes de l'exercice écoulé, les assemblées annuelles de la Compagnie du crédit universel et de ses cinq filiales, qu'elle contrôle à plus de 99 %, ont arrêté comme suit leurs bénéfices nets après impôts de 1981 :

Compagnie du crédit universel : 41 148 767,97 F (dont 25,6 MF de revenus nets des titres des filiales) ; Crédit universel : 22 607 133,53 F ; Universal Factoring : 1 281 381,15 F ; Locunivers : 6 113 286,06 F ; Unifimo : 1 049 464,11 F ; Locationfor : 23 729,02 F.

Intérêts des tiers exclus, le bénéfice net consolidé de la Compagnie du crédit universel ressort à 46,5 MF, ses fonds propres consolidés s'élevant à 343,5 MF après affectation des résultats de 1981.

La Compagnie du crédit universel mettra en paiement, à compter du 14 juin 1982, un dividende global de 45 F par action (coupon n° 33 de 30 F net, plus avoir fiscal de 15 F), égal à celui de l'exercice précédent, mais s'appliquant à un capital en légère augmentation sur 1980, du fait de la distribution gratuite d'actions aux salariés du groupe.

Les dividendes de ses filiales seront également payables à partir du 14 juin prochain, à savoir : 30 F net pour Crédit universel (coupon n° 35), 15 F net pour Universal Factoring (coupon n° 15), 65 F net pour Locunivers (coupon n° 12) et 10 F net pour Unifimo (coupon n 9, Locationfor reportant à nouveau son bénéfice après dotation à la réserve légale. La Compagnie du crédit universel va recevoir ainsi de ses filiales des revenus de l'ordre de 29 MF ce qui représente 87 % environ des dividendes qu'elle distribue elle-même au titre de 1981.

Les assemblées des cinq filiales précitées ont également décidé de modifier leurs statuts pour rendre les actions obligatoirement nominatives, conformément à l'article 94 de la loi de finances pour 1982 Parmi elles, seul le Crédit universel a encore une faible partie de ses actions (négociées au « hors-cote » de la Bourse de Paris) sous la forme au porteur. Leurs détenteurs sont invités à en demander la conversion au nominatif sans plus tarder et, en tout cas, avant le 1er octobre 1982 pour pouvoir continuer à exercer les droits qui leur sont attachés.

COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires se sont réunis le 28 mai 1982 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, en assemblée ordinaire pour statuer sur les comptes de l'exercice 1981.

Dans son rapport, le conseil a indiqué que cet exercice s'était déroulé dans des conditions favorables pour la compagnie et ses filiales. La principale d'entre elles, la Compagnie de distribution de matériel électrique C.D.M.E. disposait à fin 1981, à travers les 35 sociétés qui lui sont affiliées, de 160 points de vente employant plus de 4 000 personnes. De février-mars 1980 à février-mars 1981, période correspondant aux arrêtés de comptes des filiales de la C.D.M.E., le montant cumulé des ventes de celles-ci a atteint 2,7 milliards de francs hors taxe, à structure comparable, soit une progression de 15,60 % sur la période précédente La C.D.M.E. elle-même a arrêté ses comptes le 30 septembre 1981 et dégage un bénéfice de 19 814 619 F, à rapprocher de celui de 18 802 775 F de l'exercice précédent (lequel incluait 3 618 705 F de plus-values de cession à long terme).

Les autres filiales font ressortir des résultats normaux.

Globalement, les revenus immobiliers et mobiliers encaissés par la Compagnie sont passés de 24,5 millions de francs en 1980 à 29 millions de francs en 1981 ; les charges d'exploitation ayant été réduites de 11,5 millions de francs à 10,5 millions de francs, le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'est établi à 18,4 millions de francs contre 13 millions de francs l'année précédente. Après inscription au compte de pertes et profits des recettes et charges qui lui sont propres, le résultat net de l'exercice ressort à 20 343 747 F, dont 1 606 705 F de plus-value de cession nette à long terme.

M. Roger Paluel-Marmont, dans son allocution, a notamment déclaré :

« ... Pour soutenir son développement, notamment sur le plan international, votre compagnie va souscrire ces jours-ci à une augmentation de capital de la C.D.M.E. de 30 millions de francs, prime d'émission incluse avec libération d'un quart de la valeur nominale à la souscription. »

Après avoir retracé l'évolution de la Compagnie Lebon au cours des années passées, M. Paluel-Marmont a ajouté :

« La Compagnie Lebon, c'est d'abord la C.D.M.E., votre filiale à 93 %, une des premières sociétés françaises de sa spécialité, dont la progression rapide depuis dix ans est soutenue par une bonne rentabilité et d'importants rapports de capitaux frais par son actionnaire principal

» La Compagnie Lebon, c'est aussi un patrimoine immobilier composé principalement d'immeubles de bureaux, dont certains ne sont plus utilisés par des filiales. Ce patrimoine a déjà commencé à être réaménagé pour améliorer sa rentabilité. Certains éléments en seront éventuellement vendus pour dégager des moyens d'investissement qui s'ajouteront à ceux que constitue le portefeuille de valeurs mobilières que détient votre compagnie.

» Ces moyens doivent nous permettre de faire peu à peu de la Compagnie Lebon un holding vrai et vivant... »

En vertu des résolutions adoptées à l'unanimité, la plus-value nette à long terme de l'exercice, soit 1 606 705 F a été inscrite à la réserve spéciale ; et le bénéfice distribuable, y compris le report à nouveau de l'exercice 1980, s'établissant à 24 661 925 F, il a été décidé de répartir aux actionnaires 13 356 000 F et de reporter à nouveau 11 305 925 F. En conséquence, le dividende a été fixé à 18 F, soit avec un avoir fiscal de 9 F, 27 F par action, contre 23,25 F en 1981. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 14 juin 1982.

L'assemblée a procédé au renouvellement des mandats d'administrateur de M. Claude Janssen et de la société Pechelbronn.

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 mai 1982. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1er janvier 1981 - 31 décembre 1981.

Le dividende net par action a été fixé à 33 F (49,50 F avec l'impôt déjà payé au Trésor). Il est payable le 7 juin 1982.

L'assemblée a autorisé la société à opérer en Bourse sur ses propres actions, en vue de la régularisation de leur marché, avec un prix maximum d'achat de 600 F par action et un prix minimum de vente de 450 F par action. Cette autorisation a été limitée à dix-huit mois à partir du 29 mai 1982. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être achetées a été fixé à quinze mille.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
Direction départementale de l'Équipement

AVIS D'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Communes d'AURAY, PLUNERET, CRACH et BRECH

Projet de construction de la déviation de la route nationale n° 165 dite « déviation d'Auray » entre les lieux-dits « Keraale » (point de repère 58.780 de la route actuelle) et « Kerizan » pour une longueur d'environ 8,200 kilomètres sur le territoire des communes d'Auray, Pluneret, Crach et Brech et de son classement en route express.

En exécution d'un arrêté de Monsieur le Préfet du Morbihan en date du 12 mai 1982, il sera procédé dans les communes d'Auray, Pluneret, Crach et Brech, du 2 juin 1982 au 7 juillet 1982 inclus, à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet susvisé

Une commission d'enquête sera constituée

Est désigné en qualité de président de la commission d'enquête M Lucien Hellier, conseiller du Tribunal administratif, et demeurant 1, rue Texier-Lahoulle à Vannes, assisté de :

— Mlle Marie-Françoise James, secrétaire de mairie, demeurant au bourg de Limerzel ;

— M. Georges Even, inspecteur central des impôts en retraite, demeurant 10, rue Saint-Louis, à Vannes :

— M. Paul Parmentier, ingénieur agronome I.N.A. en retraite, administrateur civil de première classe en retraite (Ministère de l'agriculture), demeurant au château de Kerambourg, à Landaul ;

— Et M. Maurice Pelletier, receveur des postes en retraite, demeurant rue du 3-août-1944, à Serent.

Commissaires-enquêteurs.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en la mairie d'Auray pendant la période indiquée ci-dessus afin que chacun puisse en prendre connaissance de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 9 h. 30 à 11 h. 30 le samedi matin (sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés) et consigner ses observations sur le registre ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête.

Pendant ce même délai et à partir du 2 juin un dossier et un registre subsidiaire seront déposés en mairies de Pluneret, Crach et Brech afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture desdites mairies et consigner ses observations sur les registres.

D'autre part, une exposition de la maquette du projet se tiendra au centre du Penher, rue du Penher à Auray, et sera ouverte au public du lundi au vendredi inclus de 10 h. à 12 h et de 17 h. à 19 h 30 ainsi que le samedi matin de 9 h à 12 h 30

es observations écrites éventuelles concernant le projet doivent être adressées en mairie d'Auray à Monsieur le président de la commission d'enquête En outre, les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public en mairie d'Auray

— Les 5 et 7 juillet 1982, de 13 h. 30 à 17 h. 30 ;
— Le 6 juillet 1982, de 8 h. 30 à 12 h 30

Une copie du rapport dans lequel le président de la commission d'enquête aura énoncé les conclusions motivées de la commission sera déposée en mairie d'Auray, Pluneret, Crach et Brech ainsi qu'en sous-préfecture de Lorient et en préfecture du Morbihan

Pour seconde insertion, Vannes, le 12 mai 1982
Le secrétaire général de la préfecture, J.-L. Duffeigneux.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

2 JUIN

Morosité

Si l'on en croit les brèves informations qui apparaissent sporadiquement sur les tableaux de cotation pour être rapidement effacées par les coteurs, les Internationaux de France de tennis qui se poursuivent à Roland-Garros passionnent beaucoup plus les boursiers comparativement à l'intérêt poli que suscitent les cours des actions.

Livré à lui-même depuis plusieurs jours, le marché parisien accentue sa phase de consolidation, et les familiers du palais Brongniart ont fini par s'y habituer.

L'indicateur instantané, gagné lui aussi par le manque d'entrain, se contente d'afficher plus ou moins le même repli que la veille : 0,4 %.

Du coup, les valeurs françaises reflètent peu d'écarts significatifs au hasard des groupes de cotation, et la forte baisse de Jacques Borel international est venue à point pour tirer la corbeille de sa torpeur.

Initialement « réservé à la baisse » après avoir nettement progressé la veille, le titre de cette société dont les actionnaires doivent entériner à la fin juin le rapprochement avec la chaîne Novotel, a perdu par la suite plus de 9 %.

D'autres valeurs sont éprouvées, telles U.F.B. (– 5,5 %), Fraissinet, Imétal, Chiers et Bic avec des écarts voisins de 4 %.

A l'inverse, Kléber et Bail Investissement s'adjugent 5 % à 6 % de hausse, suivis par Casino (+ 3,7 %).

Le cours de l'or a régressé à 316,80 dollars l'once à Londres (319 dollars mardi), mais le lingot gagne 500 F sur notre place, à 64 000 F, le napoléon étant inchangé à 598 F.

Le dollar-titre est en hausse, à 8 F/8,03 F.

NEW-YORK

Léger mieux

Après avoir fluctué de part et d'autre tout au long de la séance, Wall Street a opéré un léger redressement, mercredi, s'adjugeant finalement un gain de 1,91 point, pour s'établir à 816,88.

Pour autant, ce léger mieux, qui intervient après cinq séances de baisse consécutive au Big Board, n'implique en aucune façon un retournement de tendance, tiennent à souligner les spécialistes, qui font simplement état de certains achats à bon compte réalisés de-ci de-là en raison des cours peu élevés.

De fait, les hausses ne l'ont emporté que d'une courte tête (757 contre 634 baisses), tandis que le volume d'échanges passait à 49,22 millions d'actions contre 41,65 millions la veille. Mesa Petroleum et Cities Services ont continué à figurer en tête des valeurs les plus actives, cette dernière ayant rejeté l'O.P.A. de Mesa Petroleum formulée sur la base de 50 dollars par action Cities Services.

Alors que la situation reste bloquée sur le dossier du déficit budgétaire fédéral, les Américains continuent à prendre connaissance au jour le jour d'un certain nombre d'informations qui viennent conforter l'idée qu'ils se font de la crise où sont plongés les États-Unis. Les dernières en date concernent les commandes nouvelles à l'industrie, lesquelles ont régressé de 2,3 % en avril alors qu'elles avaient faiblement progressé (0,3 %) le mois précédent.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 2 juin
Alcoa	21 1/4	23 1/2
A.T.T.	52 1/4	51 3/4
Boeing	16 3/4	16 3/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	33 1/4	33 1/4
Eastman Kodak	71 1/2	72
Exxon	28	28
Ford	22 1/2	22 3/4
General Electric	61 3/4	62
General Foods	36 3/8	36 1/2
General Motors	43 1/8	43 1/2
Goodyear	22 1/2	22 3/4
I.B.M.	61 3/4	62
I.T.T.	23 3/4	23 1/2
Mobil Oil	23 7/8	24 1/8
Pfizer	53 1/2	53 3/4
Schlumberger	44 3/4	43 1/8
Texaco	28 5/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	16 5/8	16 3/4
Union Carbide	44 1/8	43 5/8
U.S. Steel	21 1/2	22
Westinghouse	25 1/4	25 1/8
Xerox Corp.	30 1/4	30 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE. — L'année 1981 aura été passablement exceptionnelle pour le fabricant de voitures miniatures, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 235 millions de francs, en progression de 35 % sur le précédent exercice, et un bénéfice net de 26,4 millions (en hausse de 60 %), son président, M. Emise Véron, attribuant ces résultats à la fermeté du dollar et à la vente de son « savoir-faire » à sa filiale Solida.

Pour 1982, Majorette pense retrouver une vitesse de croisière plus conforme à ses habitudes, c'est-à-dire un bénéfice d'exploitation en progrès de 20 % environ comme ce fut le cas en 1979 et l'année suivante. La société admet cependant que les premiers mois de l'exercice en cours n'ont pas été brillants en raison *« de la crise économique mondiale, d'une certaine réserve à l'égard des produits français et de l'attente de la dévaluation du franc »*. Un redressement a été constaté en mai et Majorette escompte un redémarrage de son activité pour le mois de juin, la société maintenant son programme d'investissements (45 millions de francs, en partie par autofinancement).

CREUSOT-LOIRE. — Deux filiales du groupe, les sociétés Cleaid et Secim, ont remporté un contrat de quelque 3,7 milliards de francs auprès de la société indonésienne C.R.M.I. (filiale du groupe privé Liem et de la société d'Etat Krakatau) pour la fourniture clés en main d'une usine de laminage à froid. Destinée à être implantée dans l'île de Java, cette unité devrait fournir annuellement 850 000 tonnes de produits finis destinés au marché local.

SOGEBAIL. — Offre publique de réservation d'actions de la catégorie « AC » :152 000 actions, à 536,86 F, pour une valeur nominale unitaire de 500 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er juin	2 juin
Valeurs françaises	109,6	109,1
Valeurs étrangères	108,2	109,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	107,9	107,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 juin .... 16 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 juin	3 juin
1 dollar (en yens)	244,30	244,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 90	2 014
5 %	34 10	1 871
3 % amort. 45-54	71	2 615
4 1/4 % 1963	89 10	3 188
Emp. N. Eq. 6 % 67	107 30	0 033
Emp. 7 % 1973	6422	..
Emp. 8,80 % 77	96 20	0 265
Emp. 9,80 % 78	78 40	8 763
E.D.F. 7,8 % 61	128 30	5 478
E.D.F. 14,5 % 80-92	93 75	0 179
Ch. France 3 %	217	..
CNB Bques janv. 82	101 20	7 027
CNB Paribas	101 25	7 027
CNB Suez	101 35	7 027
CNI janv. 82	101	7 027

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	166 50	....
Aciers Peugeot	66	66
Actibail	154	131 80
Agence Havas	320	316
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	3015	3017
Agr. Inc. Madag.	45	45
Air-Industrie	12 50	12
Alfred Herlicq	58	58
Allobroge	328	341
Alsacienne Banque	....	....
André Roudière	80	76 80
Applic. Hydraul.	235	244 40
Arbel	108 40	104 c
A. Thiery-Sigrand	18 10	19 70 d
Artois	268 90	278 80
At. Ch. Loire	36 10	35 20
Aussedat-Rey	22	23
Bain C. Monaco	94 10	94 90
Banania	381	383
Banque Hervet	....	....
Banque Hypoth. Eur.	260	260
B.N.P. Intercontin.	88 50	82 10 c
Banque Worms	....	....
Bénédictine	780	780
Bernard-Moteurs	38	36 50 o
Bon-Marché	78 10	79
Borie	300	....
Bras. Glac. Int.	456	488
Bretagne (Fin.)	80	....
B. Scalb. Dup.	....	....
Cambodge	140	140
C.A.M.E.	97	96
Campenon Bern.	259 40	254 50
Caout. Padang	*192	....
Carbone-Lorraine	40 60	39
Carnaud S.A.	50	49
Caves Roquefort	585	575
C.E.G.Frig.	115	114
Centen. Blanzy	453	445
Centrest (Ny)	123	....
Cerabati	104	108
C.F.F. Ferrailles	149	148 80
C.F.S.	599	620
C.G.I.B.	8	7 30 o
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	102	98
Chambon (M.)	242	....
Chambourcy (M.)	922	920
Champex (Ny)	119 50	121 10
Chim. Gde Paroisse	57 60	55 30
C.I. Maritime	313	301
Ciments Vicat	220	220
CIPEL	94 20	....
Citram (B)	120	121
Clause	314	303
Cl. MA (Fr.-Bail)	310	320
CMM-Mar Madag.	20 20	21
Cochery	84	84
Cofradel (Ly)	510	510
Cogifi	147	147
Comindus	320	320 10
Comiphos	150	152
Comp. Lyon-Alem.	145	148 90
Concorde (La)	252	262 d
C.M.P.	29 80	7 70 o
Conte S.A. (Li)	24 90	24 90
Crédit (C.F.B.)	175	173
Créd. Gén. Ind.	229 80	230
Crédit Lyonnais	....	....
Crédit Univers.	363	363
Crédical	87 60	87 50
C. Sabl. Seine	130	130
Darblay S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	375	375
Degremont	110	105 60
Delalande S.A.	140	135
Delmas-Vieljeux	487	487
Dév. Rég. P.d.C (Li)	113 50	113 50
Didot-Bottin	300	298
Dist. Indochine	395	389
Drag. Trav. Pub.	225	225
Duc-Lamothe	254 90	....
Dunlop	5 40	....
Eaux Bass. Vichy	1086	1130 d
Eaux Vittel	609	585
Ecco	790	790
Economats Centre	541	540
Electro-Banque	158	153
Electro-Financ.	305	315
Ell-Antargaz	212	....
E.L.M. Leblanc	310	310
Entrepôts Paris	173	173
Epargne (B)	1400	1400
Epargne de France	300	298
Epeda-BF	738	739
Escaut-Meuse	211 70	211 40
Europ. Accumul.	53	52 10
Eternit	300 50	306
Félix Potin	1080	1083
Ferm. Vichy (Ly)	185	190
Files-Fourmies	4	3 85 o
Finalens	84 90	84 20
FIPP	119	114 20 o
Fnac	353	343
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	151	150
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1150	....
Foncina	104	106 90
Forges Gueugnon	14 20	13 60 o
Forges Strasbourg	148	149
Fougerolle	150 50	153
France I.A.R.D.	100 20	104 20
France (La)	510	510
Frankel	175	....
Fromageries Bel	289	281
From. P.-Renard	259	248 60
GAN	676	674
Gaumont	408	....
Gaz et Eaux	696	695
Geovrain	165	....
Gér. Arm. Hold.	30	29 50
Gerland (Ly)	382	385
Gévelot	39 60	38
Gr. Fin. Constr.	130 10	130 10
Gds Moul. Corbeil	115 10	....
Gds Moul. Paris	281	281
Goulet S.A.	328	328
Groupe Victoire	260	261
G. Transp. Ind.	125	127
Huard-U.C.F.	58	58
Hutchinson Mapa	22 60	21 70 o
Hydro-Energie	47 60	....
Hydroc. St-Denis	81 70	85
Immindo S.A.	131 70	137
Immoinvest	97	....
Immobail	168 50	169 90
Immobanque	265	244
Immob. Marseille	1171	1200
Immofice	252 20	250
Imp. G.-Lang	2 90	3 25
Industrielle Cie	331 10	336
Interbail	190	185 50
Jaeger	96	92 50
Jaz S.A.	47	48
Kinta S.A.	315	311
Lafitte-Bail	180 50	182
Lambert Frères	44 90	....
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	72 60	....
Lebon Cie	349	348 50
Lille-Bonnières	272 70	270
Locabail Immob.	280	283
Loca-Expansion	124	125
Locafinancière	141 50	138
Locatel	400	391 80
Lordex (Ny)	109 40	109
Louvre	235	237 50
Luchaire S.A.	114	110
Magasins Uniprix	73	72
Magnant S.A.	49 20	49 50
Maritime Part.	110	106
Marocaine Cie	25	....
Marseille Créd.	....	....
Maurel et Prom.	25 15	25 15
Métal Déployé	350	340
Mic	265	....
Mors	226	224

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nadella S.A.	9 60	8 80 o
Navel Worms	108	108
Navig. (Nat. de)	70	70
Nicolas	400	395
Nodet-Gougis	184 50	159
Occident. Part.	27 85	29 45
OPB Paribas	89 90	88
Optorg	69	67
Origny-Desvroise	125	125 10
Palais Nouveauté	307	305
Paris-Orléans	93	93
Part. Fin. Gest. Im.	160	....
Pathé-Cinéma	133	133
Pathé-Marconi	40	....
Piles Wonder	88 20	88
Piper-Heidsieck	256	252 10
Porcher	219 80	212 50
Profils Tubes Est	10 25	....
Prouvost ex-Lain.R.	29	29
Providence S.A.	309	310
Publicis	505	504
Raff. Souf. R.	173	172
Ressorts Indust.	129 80	134 50
Ricqlès-Zan	110	....
Ripolin	64 50	....
Rosie (La)	10 80	10 40 o
Rochefortaise S.A.	108 50	109
Rochette-Cenpa	25 90	24 90
Rosario (Fin.)	95	96 50
Rougier et Fils	58 90	59
Rousselot S.A.	318	314
Sacer	42	....
SAFAA	30 30	29 o
Safic-Alcan	184	190
SAFT	339	325 50
Sainrapt et Brice	145	148 50
Saint-Raphaël	87	90 50 d
Salins du Midi	251	250
Santa-Fé	123 50	120
Satam	78 50	76 15
Savoisienne (M)	84	....
SCAC	228	220
SCOB (Cent. B.)	....	....
Sellier-Leblanc	221	218
Senelle Maubeuge	130	129
S.E.P. (M)	80	....
Séquanaise Banq.	....	....
Serv. Equip. Véh.	25 90	26
Sicli	77	75
Sicotel	143 50	147 50
Sintra	470	470
Sinvim	105 10	101
Siph (Plant. Hévéas)	138 10	138 10
Siminco	290	290
SMAC Acieroïd	180	179
Société Générale	....	....
Sofal financière	342	337
Soffo	134 50	134
Soficomi	240	240
S.O.F.I.P. (M)	91	90
Sofragi	419 50	415
Sogepal	280	....
Soudure Autog.	118 50	118 50
Sovabail	275 20	....
S.P.E.G.	145	143 50
Speichim	214	210 10
S.P.I.	151 20	151 50
Spie Batignolles	192	196 50
Stemi	255 60	284
Synthelabo	128	128 50
Taittinger	391	376 30
Testut-Aequitas	79 80	....
Thann et Mulh.	54	56
Tissmétal	38	38
Tour Eiffel	236	245 40
Trailor S.A.	160	153 80 o
Ufimeg	74 10	75 10
Ufiner S.M.D.	86	86
Ugimo	125 50	126 60
Unibail	270	281
Unidel	93	93
U.A.P.	557	555
Union Brasseries	43 50	44
Union Habit.	185	180
Un. Imm. France	156 50	156
Un. Ind. Crédit	212	205 30
Union Ind. Ouest	316	307
Unipol	150	155
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	44 30	46 10 d
Waterman S.A.	183	184
Brass. du Maroc	180	....
Brass. Ouest-Afr.	18	20 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	73	77
Alcan Alum.	141	....
Algemeine Bank	891	889
Am. Petrofina	450	....
Arbed	215	....
Asturienne Mines	58	59
Bco Pop Espanol	105	105
B. N. Mexique	11 35	11 45
B. Régl. Internat.	40300	....
Barlow Rand	44 50	43
Bell Canada	122	....
Blyvoor	67	63
Bowater	30 50	30 30
British Petroleum	43 50	44 60
Br. Lambert	206	....
Caland Holdings	95 20	89
Canadian-Pacific	175	169 80
Cockerill-Ougrée	27 50	26 50 o
Cominco	240 50	240 40
Commerzbank	472	....
Courtaulds	11 60	....
Dart. and Kraft	400 10	400 30
De Beers (port.)	31 10	....
Dow Chemical	176	175
Dresdner Bank	529	....
Femmes d'Auj.	63 10	....
Finextramer	209	....
Finsider	0 40	....
Foseco	30	29 50
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	274	....
Glaxo	99	....
Goodyear	173 60	177 80
Grace and Co	304	300
Grand Metropolitan	32	32
Gulf Oil Canada	98	94 50
Hartebeest	314	306
Honeywell Inc.	553	574
Hoogoven	42 20	....
I. C. Industries	233	234
Int. Min. Chem	234 80	234
Johannesburg	370	....
Kubota	10 40	10 30
Latonia	185	188 50
Mannesmann	499	....
Marks-Spencer	23 80	....
Midland Bank Ltd	44 10	44 10
Mineral-Ressourc.	44 65	41 50
Nat. Nederlanden	374	368
Noranda	97 50	95
Olivetti	12 10	12
Pakhoed Holding	118	122 60
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	422 80	417
Phoenix Assuranc.	34	....
Pirelli	8	8 80
Procter Gamble	678	661
Ricoh Cy Ltd	15 60	16 25
Rolinco	832	628
Robeco	627	634
Shell fr. (port.)	59	....
S.K.F. Aktiebolag	161	....
Sperry Rand	197	195
Steel Cy of Can.	124	127 70
Stilfontein	80 20	79 30
Sud. Allumettes	153 50	....
Tenneco	207	....
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Vieille Montagne	325	310
Wagons-Lits	224	230
West Rand	12 80	13

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	705	705
Entrepose	182 40	181 20
Métallurg. Minière	162 50	163
Novotel S.I.E.H.	1095	1090
Serakreek N.V.	205	212
Sicomur	129	128
Sofibus	227	220
Rodamco	376	382

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	136	....
Cellulose du Pin	23 20	24 10
Coparex	355	355
F.B.M. (Li)	70	29 o
Iena Industries	13	....
La Mure	71	....
M.M.B	148 90	148 50
Océanic	45	....
Petrofigaz	364	335
Pronuptia	156	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	80	....
Ufinex	226	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	466	466
S.K.F. (Applic. méc.)	....	....

SICAV

2/6	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	155 60	148 54
Actions-Investiss.	182 10	173 84
Actions sélectives	212 14	202 52
Aedificandi	230 67	220 21
A.G.F. 5000	179 60	171 46
Agfimo	251 85	240 43
Altefi	181 11	172 90
A.L.T.O.	161 80	154 46
Amérique Gestion	321 01	306 45 ◆
Bourse-Investiss.	202 28	193 11
Capital Plus	1010 87	1010 87
C.I.P.	582 12	555 72
Convertimmo	205 24	195 93
Cortexa	660 77	630 81
Crédinter	238 59	227 77
Croiss. Immobil.	236 06	225 36
Déméter	51356 26	51202 65
Drouot-France	191 59	182 90
Drouot-Investiss.	420 72	401 64
Energie	180 11	171 94
Epargne-Croiss.	919 13	877 45
Epargne-Industr.	315 58	301 27
Epargne-Inter	423 13	403 94
Epargne-Oblig.	144 56	138
Epargne-Unie	556 74	531 49
Epargne-Valeur	238 95	228 11
Euro-Croissance	259 83	248 05
Foncière Privée	579 96	553 66
Foncier Investiss.	419 31	400 30
France-Garantie	231 47	226 93
France-Investiss.	269 01	256 81
Fr.-Obl. (nouv.)	328 15	313 27
Francic	183 98	175 64
Fructidor	171 21	163 45
Fructifrance	314 01	299 77
Gestion Mobilière	401 04	382 85 ◆
Gest. Rendement	385 43	367 95
Gest. Sél. France	261 74	249 87
I.M.S.I.	246 11	234 95
Indo-Suez Valeurs	411 79	393 12
Interoblig.	7424 17	7087 51
Intersélect France	194 70	185 87
Intervaleurs Indust.	287 91	274 85
Invest. St-Honoré	426 44	407 10
Laffitte-Expansion	462 30	441 34
Laffitte-France	144 06	137 51
Laffitte-Oblig.	124 06	118 43
Laffitte-Rend.	167 33	159 74
Laffitte-Tokyo	522 85	499 14
Livret portefeuille	308 99	294 98
Multi-Obligations	355 51	339 39
Multirendement	121 44	115 93
Mondial Investiss.	219 22	209 28 ◆
Natio.-Epargne	10792 19	10685 34
Natio.-Inter.	665 59	635 41
Natio.-Valeurs	382 19	364 86
Oblisem	131 97	125 99
Pacifique St-Honoré	287 48	274 44
Paribas Gestion	340 71	325 32
Pierre Investiss.	294 75	281 38
Sécur. Mobilière	335 12	319 92
Sél.court terme	10764 74	10684 61
Sélec. Mobil. Div.	234 21	223 59
S.P.I. Privinter	172 63	164 80
Sélection-Rendem.	138 99	132 69
Sélect. Val. Franç.	153 83	146 85
S.F.I. fr. et étr.	283 32	270 47
Sicavimmo	342 13	326 62
Sicav 5000	151 54	144 67
S.I. Est	680 88	650 ◆
Silvafrance	259 62	247 85
Silvam	206 93	197 55
Silvarente	175 18	167 24
Silvinter	221 10	211 07
S.I.G.	492 09	469 24
S.N.I.	696 50	664 92
Sofinvest	295 05	281 67
Sogepargne	282 24	269 44
Sogevar	537 30	512 94
Sogintar	693 34	661 90
Soleil Investiss.	326 16	311 37
U.A.P. Investiss.	229 11	218 72
Unifrance	182 05	173 79
Unifoncier	457 96	437 19
Unigestion	405 36	386 98
Uni-Japon	630 30	601 72
Unirenta	1386 24	1340 66
Univar	11043 16	11043 16
Valorem	260 93	249 10
Valrael	106113	106007
Worms Investiss.	464 67	443 60

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1731	1730	1729	1702
3040	C.N.E. 3 %	3005	3020	3015	3011
495	Air Liquide	485	483	483	481
380	Als. Superm.	370	374 50	374 50	374 50
95	A.L.S.P.I.	92 20	88 60	88 60	86 80
182	Alsthom-Atl.	168	165	165	165
900	Amrep	910	909	902	900
166	Applic. gaz	161 10	162 50	162 50	160 10
123	Arjom. Prioux	122	123 50	123 50	123
870	Aux. Entrepr.	869	855	855	855
625	Av. Dass.-Br.	545	540	540	540
188	Bail-Equipem.	176 10	180	180	180
194	— (obl.)	195 50	197	197	197
305	Bail-Investiss.	310	326	326	319 60
180	Cie Bancaire	175	173	173	173
130	Bazar H.-V.	141	140	140	138
95	B.C.T. Midi B.	94 20	91 50	94	89 70
210	Béghin-Say	213	211	211	207
540	Bic	524	500	500	500
171	B.I.S.	174	173 70	173 70	173
400	Biscuit (Gén.)	401 80	401	401	402
1050	Bongrain S.A.	1036	1028	1022	1016
705	Bouygues	683	682	682	689
1520	B.S.N.-G.D.	1540	1510	1510	1510
1480	— (obl.)	1480	1470	1470	1482
1650	Carrefour	1633	1610	1611	1620
295	— (obl.)	301	300	300	298
1380	Casino	1296	1354	1339	1330
880	Cedis	826	806	809	806
38	CEM	35 10	35 05	35 05	35 60
175	Cetelem	179	176 20	176 20	175
580	C.F.A.O.	548	545	544	540
73	C.F.D.E.	87	88 90	88 50	85 30
200	Charg. Réunis	195 20	194	194	192
12	Chiers-Châtill.	11 50	11	11 10	11
156	Ciments franç.	151	158 80	158 80	158 80
148	— (obl.)	143 10	140 20	140 20	140 20
890	C.I.T. Alcatel	869	880	869	880
570	Club Méditerr.	586	579	579	579
103	Codetel	103 10	103 20	103 10	103 20
121	Cofimeg	121 80	123 90	124	123 90
240	Colas	231	227	227	229
107	Compt. Entrepr.	106 10	107	107	108
370	Compt. Mod.	380	379	379	373
355	Créd. Foncier	359	358	358	364 80
181	Crédit F. Imm.	183 50	183	183	181
305	Crédit Nat.	298	295 20	295 20	298
89	Creusot-Loire	85	83	83 10	83
196	Crouzet	192	191 50	190	188 20
265	C.S. Saupiquet	271	272 50	272 50	272 50
920	Dassault-Électr.	850	841	841	845
840	Darty	905	925	925	907
1060	Docks France	1022	1022	1020	1025
40	D.M.C.	35 20	34	34	34 60
1030	Dumez	1050	1058	1050	1048
340	Eaux (Gén.)	331	331	331	330
128	Elf-Aquitaine	123 50	121 80	122	120
125	— (certific.)	126	122 50	122 50	122 50
620	Essilor	582	579	578	579
210	Esso S.A.F.	209	209	209 40	209
393	Eurafrance	358	346	350	346
1220	Euromarché	1150	1140	1140	1118
530	Europe n° 1	527	527	527	521
585	Facom	582	565	574	565

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1250	Fichet-Bauche	1130	1175	1160	1175
168	Finextel	168	168	168	166 90
149	Fives-Lille	151 40	150	150	147
65	Fonderie (Gén.)	64 50	63	63	63 40
85	Fraissinet	86	82	82	81 50
400	Francarep	395	395	395	390
214	Gal. Lafayette	227	226	226 50	226
340	Gén. d'Entrep.	350	342	342	335 20
1410	Gén. Géophys.	1370	1380	1380	1384
445	G.T. Mam.	453	453	453	458
435	Guyenne-Gasc.	439	430	431	430
485	Hachette	494	491	485	485
385	Hénin (La)	340 20	334	335	334
66	Imétal	59 20	58 50	57 30	57
225	Imm. Plaine-M.	228	228	228	228 80
175	Ind. et Particip.	175 20	174	174	172 70
800	Inst. Mérieux	811	811	811	801
1090	Intertechnique	1128	1128	1128	1049
158	J. Borel Int.	183 50	166	168	165
210	J. Lefebvre	204	200	199	196 20
167	Jeumont Ind.	166 80	163 10	163 10	159 90
26	Kléb.-Colombes	24 20	25 80	25 80	25 30
306	Lab. Bellon	305 40	305 60	305 80	310
270	Lafarge-Coppée	259 50	260	261	265
300	— (obl.)	295	292 20	292 20	292 20
265	Lafarge nouv.	250	246	248	241 20
1670	Legrand	1646	1642	1645	1642
2410	— (obl.)	2420	2420	2420	2420
910	Lesieur	930	930	930	912
189	Locafrance	175	181	181	184 50
380	Locindus	378	380	382	380
450	Lyonn. Eaux	458	463	460	463
29	Machines Bull	28 25	27 50	27 95	27 50
290	Mais. Phénix	282	276	276	270 50
1490	Majorette (Ly)	1342	1329	1329	1330
365	Manurhin	349	345 50	345 50	345
44	Mar. Wendel	44 05	44	44	43 50
770	Martell	790	791	791	798
760	— (obl.)	756	760	760	760
606	Merlin-Gerin	595	597	594	599
1370	Matra	1296	1290	1288	1290
16	Mét. Nav. D.-N.	14	13 50	13 80	13 20
780	Michelin	757	751	752	741
585	— (obl.)	580	580	580	580
685	Midi (Cie)	653	653	653	655
104	Mines Kali (Sté)	100 50	100 20	100 20	100 20
50	M.M. Penarroya	47 50	46	46 10	46
705	Moët-Hennessy	704	690	693	690
810	— (obl.)	805	805	805	805
465	Mot. Leroy-S.	473	484	483	476
65	Moulinex	62	61 30	61 20	60 10
330	Mumm	330	315	310	320
174	Navig. Mixtes	169	170	170	170
18 50	Nobel-Bozel	17 05	16 95	16 85	16 95
44	Nord-Est	43	43 50	42 90	42 65
225	Nordon (Ny)	215	215	215	215
105	Nouvelles Gal.	102	102 50	102 50	100 50
420	Occident. (Gén.)	416	412 50	411	418 90
205	Olida-Caby	205	198	202	195
755	Omn. F. Paris	728	725	725	725
119	Opfi-Paribas	118 50	116	117	115 10
1000	Oréal (L')	987	985	980	985
3600	— (obl. conv.)	3595	3600	3600	3600
67	Papet. Gascogne	67	67	67	67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
135	Paris-France	132	137	135 50	138 90
300	Paris-Réescomp.	305	304	304	310
100	Pechelbronn	106 50	106	105 10	108 10
365	Penhoët	370 10	363	363	356
400	Pernod-Ricard	393	391	390	391
133	Pétroles (Fse)	137	138 80	138 80	137 50
171	— (obl.)	175	174 50	174 50	172 20
33	— (certific.)	34 20	34 50	34 50	33 90
52	Pétroles B.P.	51 10	51 05	51 05	52
173	Peugeot S.A.	162	159 50	160 40	159 50
320	— (obl.)	319 10	323 20	323 20	318
66	P.L.M.	67 40	65	66	63 60
136	Poclain	128	126 10	126 10	128 50
405	Poliet	395	390	390	390
107	Pompey	107	107	107	105 50
220	P.M. Labinal	205 60	203 10	203 10	205 50
790	Presses Cité	765	770	768	770
495	Prétabail Sic.	502	508	508	499
280	Primagaz	281 50	281 50	281 50	277
172	Printemps	164	165	165	165
1360	Promodès	1315	1303	1303	1281
1030	Radar S.A.	1050	1050	1050	1050
960	— (obl.)	950	960	960	960
320	Radiotechn.	303 10	302	301 90	296
94	Raffin. (Fse)	90	90	90	88 20
1040	Redoute (La)	989	1000	1003	981
590	Révillon	571	580	580	570
310	Roussel-Uclaf	319	318 70	318 70	312 50
875	Rue Impériale	869	868	868	860
4 50	Sacilor	4 40	4 30	4 25	4 30
120	Sade	119	118	118	118
950	Sagem	958	968	968	980
166	St-Louis B.	169	168	167 50	170
345	Sanofi	337 90	344 80	336	343
470	— (obl.)	437	450	450	450
340	S.A.T.	320	318	318	322
29	Saulnes	28	28	28	*27 80
57	Saunier-Duval	54	53 50	53 50	54
134	Schneider	127 20	127	126	126
36	S.C.O.A.	35 20	36 20	35 10	34 95
81	— (obl.)	83	82 10	82 10	82 10
125	S.C.R.E.G.	116	116 50	119	118 80
128	— (obl.)	126 10	127 10	127 10	127 10
260	Seb	239	239	239	235 10
153	Sefimeg	155	155	155	156
790	S.F.I.M.	780	778	778	775
430	Sign. Ent. El.	444	442	439	435
295	Silic	295	297	297	291 20
176	Simco	174	172 20	172 20	169 90
95	Simnor	95	95	95	95
580	Skis Rossignol	585	580	585	573
320	Sogerap	315	320	320	324
152	Sommer-Allib.	149 50	149	149	149
175	Source Perrier	169 50	169	169	166
290	Talcs Luzenac	290	294 90	294 90	293
830	Tél. Elect.	810	810	805	809
122	— (obl.)	124	124	124	124
172	Thomson-C.S.F.	161 50	158 60	158 50	158 40
200	— (obl.)	199	198	198	198
1030	T.R.T.	1065	1060	1060	1048
130	U.F.B.	127	120	120 50	118 60
310	U.I.S.	312	312	312	315 80
114	U.C.B.	110 20	110	110	110
4 20	Usinor	4 50	4 40	4 40	4 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
102	— (obl.)	103 50	103 30	103 30	102 50
161	U.T.A.	151 50	152	152	152
230	Valéo	225	223	223	226
375	— (obl. conv.)	376	376	376	375
137	Vallourec	135	137 50	136 50	137 50
1120	V. Clicquot-P.	1038	1031	1035	1031
870	Viniprix	950	942	940	924
200	Amax Inc.	183	178 40	179	180
365	Amer. Express	344	343 30	343 30	345
430	Amer. Teleph.	431	432	431	431
68	Anglo Amer. C.	64 10	64	64	62 90
490	Amgold	451	438	438	440
750	B. Ottomane	739	731	731	717
425	BASF (Akt)	434	430	430	434
400	Bayer	406 50	406	406	407
225	Buffelsfont.	213	209 10	209	210
28	Charter	28 20	27 70	27 70	27 30
385	Chase Manh.	349	335	336	341 50
143	Cie Pétr. Imp.	155 40	150 60	151	148 10
31	De Beers	30 65	30 50	30 50	30
930	Deutsche Bank	926	918	916	923
83	Dome Mines	69 80	69 40	69 60	69 80
156	Driefontein Ctd	143 90	140	140	140 50
280	Du Pont-Nem.	275	271	271	270 10
1040	Elf-Gabon	1101	1100	1100	1100
675	Eastman Kodak	568	571	574	565
68	East Rand	55 40	53 20	54	54 20
270	Ericsson	277	277 50	277	274
225	Exxon Corp.	225	226 80	227	224 50
182	Ford Motors	183	182	182	180
167	Free State	162 10	161	161 50	164
109	Gencor	100	97	98	97
187	Gén. Belgique	196	200	200	196
490	Gén. Electr.	489	494	494	503
345	Gen. Motors	347	354	354	360
52	Goldfields	50	49 50	49 50	49 50
77	Harmony	73 05	73 05	73 50	72
22	Hitachi	21 75	21 80	22	21 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
406	Hoechst Akt.	415	412	412	414
46	Imp. Chemical	45 90	45 90	45 90	45 60
81	Inco. Limited	81	78 80	78 80	78 30
485	IBM	495	500	499 90	498
28	Ito-Yokado	27 60	27 50	27 50	27 20
200	ITT	199 30	197	196	193 10
38	Matsushita	35 60	35 30	35 30	35 10
580	Merck	576	586	586	586
420	Minnesota M.	417	411	411	414
192	Mobil Corp.	189	195	195	191 20
13100	Nestlé	13350	13480	13480	13500
440	Norsk Hydro	389	375	374	373
760	Petrofina	732	732	742	725
395	Philip Morris	396	394 90	392	390 10
73	Philips	71 50	70 80	71	70 20
215	Pres. Brand	191 50	182	184	185 60
200	Président Steyn	184	180	180	181
755	Quilmès	740	745	745	759
365	Randfontein	357	349	349	343
275	Royal Dutch	276	276	276 20	275
61	Rio Tinto Zinc	59 60	58 70	59 70	60 60
198	St Helena Co	188	189	189	192 80
370	Schlumberger	356 50	354	360	356 80
58	Shell transp.	61 50	61 10	61	60 60
740	Siemens A.G.	748	745	747	740
122	Sony	118	117 80	117 50	116 10
....	T.D.K.	....	....	....	....
470	Unilever	455	460	460	....
310	Unit. Techn.	301	295	295 50	295
390	Vaal Reefs	370	364 50	364 50	360 50
183	West Deep	172 50	165	167	168 40
260	West Hold.	238 10	238 20	238 20	235
275	Xerox Corp.	255	250	250	245 10
2 32	Zambia Corp.	2 24	2 06	2 05	2 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 177	6 214	6 050	6 350
Allemagne (100 DM)	260 290	260 850	254	267
Belgique (100 F)	13 775	13 808	12 300	13 300
Pays-Bas (100 fl.)	234 800	235 200	229	240
Danemark (100 krd)	76 670	76 630	74	79
Norvège (100 k)	101 800	102 110	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 010	11 104	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 650	9 700	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 706	4 714	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	305 650	305 600	298	314
Suède (100 krs)	104 880	105 220	101	107
Autriche (100 sch)	37 010	37 080	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 848	5 842	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 570	8 585	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 947	4 968	4 870	5 110
Japon (100 yens)	2 527	2 532	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/6
Or fin (kilo en barre)	63750	64250
Or fin (en lingot)	63500	64000
Pièce française (20 fr)	598	598
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	504	505
Pièce latine (20 fr)	491	487
Souverain	582	581
Pièce de 20 dollars	2605	2630
Pièce de 10 dollars	1315	1317 50
Pièce de 5 dollars	720	.....
Pièce de 50 pesos	2850	2856
Pièce de 10 florins	505	505

Le Monde

A B C D E F G

S'APPUYANT SUR UN CONTENTIEUX VIEUX DE CINQ ANS

M. Tavernier, député socialiste de l'Essonne met en cause la gestion de la SAFER d'Ile-de-France

« Pourquoi M. Méhaignerie, alors qu'il était ministre de l'agriculture, n'a-t-il jamais mis fin au mandat de M. René Bignon, président de la SAFER d'Ile-de-France, comme le lui ont demandé à plusieurs reprises ses collègues responsables du ministère du budget, qui soulignaient les irrégularités commises par cet organisme dans la gestion de fonds publics ? » En posant cette question — pas tout à fait innocente — M. Yves Tavernier, député socialiste de l'Essonne, a ouvert un dossier qui peut devenir brûlant. Il s'est exprimé au cours d'une conférence de presse le mercredi 2 juin. Il était entouré des autres députés socialistes des départements agricoles de la région parisienne. Dossier brûlant, d'abord parce qu'il met en cause l'ancien ministre de l'agriculture de M. Giscard d'Estaing, au lendemain de son élection à la présidence du C.D.S. Ensuite et surtout parce que la façon dont certains responsables agricoles gèrent des institutions auxquelles l'Etat a transmis une partie de ses prérogatives est en fait critiquée par les élus socialistes. Ils disposent il est vrai, dans ce *cas précis, de documents on ne peut plus* clairs.

M. Tavernier, rapporteur du budget de l'agriculture à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a, à ce titre, accès aux dossiers du ministère de Mme Cresson. Parmi ceux-ci il en a trouvé un sur la gestion de la SFER d'Ile-de-France (1) : cela fait de nombreuses années que celle-ci est contestée par le commissaire du gouvernement représentant auprès d'elle le ministère du budget. Or, jamais les conseils généraux de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, du Val-d'Oise et du Val-de-Marne qui en sont actionnaires et sont représentés à son conseil d'administration par M. Yves de Kerveguen, conseiller général P.R. du Val-d'Oise, n'ont été avertis de ces difficultés. Pourtant, dès le 12 mai 1977, M. Boulin, alors ministre délégué à l'économie et aux finances, écrivait aux ministre de l'agriculture : *« J'insiste à nouveau* [à nouveau parce que la première interventiondu ministère des finances remontait au 20 mai 1975] *avec la plus extrême fermeté pour que, en application du décret n° 61.610 du 14 janvier 1961, article 2, 5 §, vous retiriez l'approbation que vous avez donnée au choix de M. Bignon comme président - directeur général de la SAFER d'Ile-de-France. »* Or M. Bignon, qui est ailleurs président de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France, détient encore aujourd'hui ce poste, au moins jusqu'au renouvellement du conseil à la fin de ce mois de juin, malgré de nouvelles mises en garde tout aussi claires de M. Papon, devenu ministre du budget, le 13 juin 1978 et le 17 juin 1980.

Entre-temps, en septembre 1979, un rapport d'un inspecteur des finances, M. J.-P. Leclerc, avait détaillé les reproches faits à la gestion de la SAFER d'Ile-de-France : *« L'action de la SAFER est détournée au profit de l'un de ses actionnaires, le Crédit agricole (...), la SAFER intervient sur la pression des organisations professionnelles agricoles (...), tendance très nette de la SAFER à utiliser les pouvoirs dont elle dispose dans un but totalement étranger à sa vocation (...). »* Ainsi elle achète des terrains pour les revendre à des groupements fonciers agricoles, en général dépendant d'une filiale du Crédit agricole, simplement pour que ces transactions échappent aux droits d'enregistrement.

De même, ce rapport affirme que *« les situations dans lesquelles la SAFER s'abstient d'intervenir traduisent également sa dépendance à l'égard des pressions qui s'exercent sur elle »*, et il justifie cette accusation en démontrant comment la SAFER a facilité diverses interventions de promoteurs immobiliers. Plus grave, ce texte del'inspection des finances montre que certaines actions de la SAFER n'avaient pour but que d'aider divers notables du monde agricole, dont M. Bignon lui-même.

Dans sa lettre de juin 1980, M. Papon peut écrire : *« La gestion de la SAFER est empreinte d'un laxisme hautement critiquable »*, évoquant des démarches *« lui permettant d'encaisser des rémunérations et des subventions au détriment du Trésor public »*, et *« certaines interventions effectuées au service exclusif d'intérêts particuliers »* ; il parle aussi, à propos du salaire versé au président, *« d'une entorse évidente aux termes du statut »* et affirme que *« des contraventions graves au droit des sociétés anonymes peuvent être reprochées à M. Bignon »*, celui-ci ayant fait faire des travaux sur sa ferme personnelle par la SAFER. Aussi le ministre du budget d'alors explique-t-il à son collègue de l'agriculture, *« l'actuelle équipe dirigeante* [de la SAFER] *ne parait pas en tout état de cause pouvoir assumer la reprise en main qui s'impose »*, évoquant *« les conséquences sur le plan des sanctions qui s'imposent »*.

Certes, deux ans avant cette dernière lettre, le 6 mars 1978, le conseil d'administration avait démis de ses fonctions le directeur, dont la gestion était critiquée, en lui versant des indemnités de licenciement substantielles, ce qui pour M. Papon « est un sujet d'étonnement ». Mais pourquoi M. Méhaignerie a-t-il laissé M. Bignon conserver son poste contrairement à ce que demandaient les ministres des finances successifs ? Mieux même, le 23 octobre 1980 le ministre de l'agriculture est intervenu auprès de M. Papon pour se plaindre du comportement du représentant du ministère du budget à la SAFER !

M. Tavernier affirme : *« Je suis d'accord pour que les organisations professionnelles agricoles aient un rôle éminent dans la gestion collective du patrimoine foncier agricole »*, mais il ajoute : *« Cette délégation de pouvoirs de la puissance publique ne doit être utilisée qu'à des fins d'intérêt général »*, précisant *« Il appartient à la profession agricole de faire sa discipline dans ses rangs »*.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Les SAFER, sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural sont des sociétés anonymes de droit public dont les principaux actionnaires sont les organisations agricoles (Crédit agricole, Mutualité agricole, syndicats d'exploitants agricoles, chambres d'agriculture) et *quelques collectivités locales. Disposant* du droit de préemption lors de la vente de terres et de crédit public, elles doivent faciliter la restructuration foncière tout en permettant le maintien des exploitations familiales.

LE PRÉSIDENT INCRIMINÉ : « POUR MOI, C'ÉTAIT UN DOSSIER CLOS »

« Je trouve inadmissible qu'un député de la majorité puisse évoquer publiquement un problème qu'il ne connait pas dans sa totalité », nous a déclaré M. Bignon, P.-D.G. de la SAFER d'Ile-de-France. Si la société qu'il préside a *connu des difficultés, elle* a été remise sur ses rails, affirme-t-il, après le licenciement, en mars 1978, du directeur et du directeur adjoint.

En 1979, la SAFER a été soumise à un contrôle fiscal pour lequel *elle a fourni* toutes réponses utiles, réponses qui ont été soumises au conseil d'administration. Ce dernier était donc au courant de la situation. *« Pour moi, c'est un dossier clos,* ajoute M. Bignon, *je ne vois pas pourquoi on revient là-dessus. »* Il se déclare décidé à répondre aux accusations qui seraient portées contre lui, s'étonnant, au demeurant, que l'on fasse tant de cas de ce qui lui parait être *« beaucoup de broutilles »*.

ENLEVÉE PAR SA FAMILLE

Mlle Leïla Chalabi a trouvé refuge à Paris

Enlevée par sa famille au lycée de Meaux où elle préparait un brevet de technicien supérieur de secrétariat de direction *(le Monde* du 30 avril), puis réfugiée chez sa sœur à Mulhouse *(le Monde* du 16-17 mai), Mlle Leïla Chalabi, une jeune Algérienne de vingt ans, a finalement « choisi la liberté » en venant s'installer à Paris sous la protection de la Ligue des droits de la femme.

C'est à la veille des fêtes de la Pentecôte, le vendredi 28 mai, que Leïla a décidé de quitter discrètement le domicile de sa sœur, à Mulhouse, avec l'aide de quelques amis, de son avocate et de la Ligue des droits de la femme. Sa famille ayant aussitôt lancé un avis de recherche, Leïla s'est *présentée, le 2 juin,* au procureur de la République de Meaux pour faire annuler l'avis de recherche et demander qu'on lui refasse des papiers d'identité, confisqués par sa famille de Nemours.

La famille Chalabi, précisément, a contacté le lycée technique de Meaux et les amies de Leïla pour essayer de retrouver sa trace. Les amies les plus proches de Leïla ont obtenu du proviseur une dispense de cours pour ne plus se rendre au lycée, où les pressions sont trop fortes. Elles espèrent ainsi couvrir la retraite de leur ancienne camarade de classe.

Quand à Leïla, elle a déclaré son intention de rompre avec sa famille tout en marquant son attachement à sa nationalité algérienne et à sa culture d'origine.

LÉGER REPLI DU DOLLAR

Le dollar s'est légèrement replié après sa forte hausse de la veille s[ur] les marchés des changes. Ce jeudi matin, 3 juin, il était coté 2,3650 DM à Francfort (contre 2,39) et 6,17 à Paris (contre 6,21). La Banque de France a continué à intervenir pour empêcher le franc de s'affaiblir encore un peu plus vis-à-vi du deutschemark, qui était coté 2,61 F. Le taux du marché monétaire était maintenu à 16 1/4 %.

ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française est appelée, jeudi 3 juin, à élire un successeur au duc de Lévis-Mirepoix, décédé. Sont candidats MM. Jean Delannoy, cinéaste ; Jacques Soustelle, ethnologue ; Paul Vialar, romancier.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Arrêts de travail chez Talbot à Poissy (Yvelines)

Depuis le 2 juin en début de soirée, la production est « nettement ralentie » dans l'atelier d'assemblage de la Samba aux usines Talbot de Poissy (Yvelines), affirme-t-on à la direction. Des débrayages ont eu lieu le 3 juin au soir et le 4 juin au matin, donnant lieu à quelques incidents entre grévistes et non-grévistes. Quatre ouvriers ont été légèrement blessés.

D'autres conflits se poursuivent ; ainsi, dans une filiale de Thomson-Brandt à Tulle (Corrèze), ou une partie des sept cent vingt salariés est en grève depuis le 1er juin pour des revendications salariales ; de même, chez Motobécane, à Rouvroy, et à Saint-Quentin, dans l'Aisne, et dans les mines de plomb de Largentière (Ardèche), menacées de fermeture.

Après les récents conflits chez Renault à Flins et Citroën en région parisienne, c'est l'usine de Talbot à Poissy (Yvelines) qui est à son tour partiellement bloquée par des débrayages, ayant pour but d'obtenir des améliorations de salaire et des relations sociales à peu près analogues à celles obtenues dans les groupes concurrents.

Un premier arrêt de travail, le 2 juin au soir, puis un second le 3 au matin, a *« nettement ralenti »* l'assemblage de la voiture Samba, a confirmé la direction de Talbot-Poissy.

Le mouvement a mobilisé le cinquième environ des effectifs de l'atelier concerné (six mille des seize mille salariés de l'usine) précise la C.G.T., alors que pour M. Daniel Emery, directeur du personnel, une centaine de *« tontons macoutes »* de la C.G.T. a forcé les ouvriers de la chaîne à interrompre leur travail. Des incidents ont eu lieu, opposant militants de la C.S.L. et cégétistes. Quatre ouvriers ont été légèrement blessés.

Le 4 juin, en fin de matinée, les grévistes ont organisé un sit-in à l'extérieur de l'atelier. La production est normale dans les autres ateliers du centre de Poissy, a encore précisé la direction.

ATTENTAT CONTRE UN LOCAL DE LA C.G.T. A LA CAISSE D'ASSURANCE - MALADIE A MARSEILLE.

Une explosion d'origine criminelle a sérieusement endommagé, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 juin, le local de la C.G.T. à la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de Marseille. Les premières constatations ont permis d'établir que trois cents grammes de dynamite avaient été placés à l'intérieur du siège du syndicat, la charge étant reliée à un système de mise à feu électrique avec un câble de 80 mètres de long aboutissant à l'extérieur du bâtiment. L'explosion qui s'est produite vers 23 h. 30 a pulvérisé tout le matériel de bureau et a fait voler en éclats les vitres du local qui se trouve dans l'un des deux bâtiments de la sous-direction du service du contentieux. nt r rt.aaL(je.

L'un des secrétaires de l'union départementale C.G.T., M. Amendola pense que *« ce lâche attentat s'inscrit dans les événements qui ont secoué la caisse primaire d'assurance maladie et particulièrement la mort de René Lucet. Il est le fait de ceux qui craignent que la C.G.T. fasse toute la clarté sur tous ces événements »*. M. Amendola a ensuite lancé *« un avertissement à ceux qui croient détruire des documents qui appuient la démarche de la C.G.T. pour la clarté et la propriété de la caisse d'assurance maladie »*. *« Tous ces documents,* a-t-il conclu, *sont en de bonnes mains aussi bien à Marseille qu'à Paris. »*

● *Un élève sous-officier,* Daniel Collomb, appartenant à l'Ecole nationale technique des sous-officiers d'active d'Issoire, a été tué par balles au cours d'un exercice de tir réel effectué au camp de la Courtine (Creuse). Cinq autres militaires, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude, ont été blessés au cours de cet accident. Selon l'état-major de la garnison de Limoges, l'accident serait dû à la perte de contrôle d'un fusil-mitrailleur AA-52 par son servant. L'arme, qui s'était enrayée, s'est subitement remise à fonctionner « arrosant » un groupe de six personnes parmi lesquelles se trouvaient trois officiers.

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1982 a été tiré à 520 546 exemplaires.